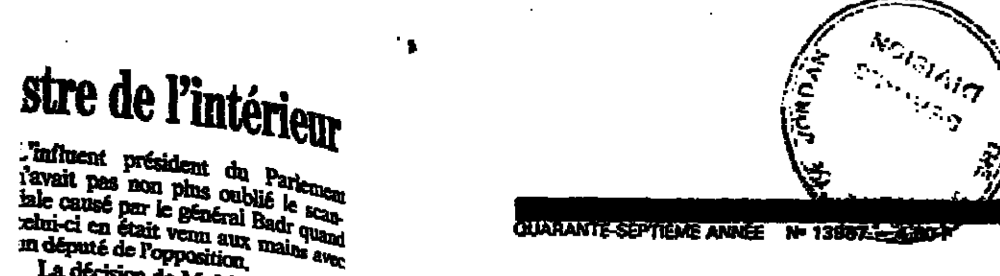


…stre de l'intérieur

…'influent président du Parlement …'avait pas non plus oublié le scan…dale causé par le général Badr quand …celui-ci en était venu aux mains avec …un député de l'opposition.

La décision de M. Moubarak a été …chaleureusement accueillie par l'opposition. Al Wafd, le quotidien du Parti libéral, a consacré sa manchette à *« la chute du dictateur Zaki Badr »*. Le journal, qui affirme que *« l'Egypte est en fête »*, accuse l'ancien ministre d'avoir *« égorgé la démocratie et jeté en prison les intel…lectuels »*. L'éditorialiste adresse un *« grand merci à Moubarak »* qui *« s'est mis sur la longueur d'onde de l'opinion publique »*. Une opinion partagée par le chef du Rassemble…ment progressiste unioniste (marxiste nassérien) M. Khaled Mohie El Dine.

Les divers responsables de l'oppo…sition souhaitent enfin que cette mesure marque le début d'une *« ère nouvelle de plus grande démocratie »* et réclament, pour l'étape suivante, l'abrogation de la loi de l'état d'urgence sévissant en Egypte depuis l'assassinat du président Sadate en octobre 1981. Ils espèrent que le nou…veau ministre de l'intérieur mettra fin aux méthodes musclées de son prédé…cesseur à l'égard des opposants de tous bords. Ce souhait pourrait être exaucé par le général Abdel Halim Moussa, qui s'est révélé un homme pondéré au cours de ses trois années à la tête du fief islamiste qu'est la pro…vince d'Assiout.

ALEXANDRE BUCCIANTI

…ranco-japonaises

…de malentendus

…lue à contre-courant de la ver…ticalité habituelle. Côté français, la trace de l'extrac…tion serait conservée et un jar…din de sable exprimerait *« la méditation extrême-orientale sur l'éphémère »*.

En présentant cette image de *« la communication entre les peuples, les âges, les régions et les hommes »*, les promoteurs de cette initiative privée font référence à la Sta…tue de la Liberté, offerte par le peuple français aux Américains (à la suite d'une souscription nationale et d'un battage politico-publicitaire sans précé…dent). Pourtant les circons…tances sont largement diffé…rentes.

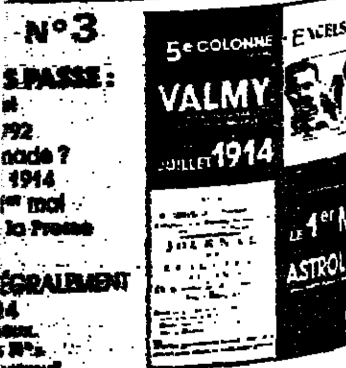
Seul, M. Rausch…

Les promoteurs avaient laissé entendre qu'elle bénéfi…cierait d'un soutien officiel et peut-être du haut patronage du président de la République. Or ni l'Elysée ni le ministère des affaires étrangères n'ont exprimé jusqu'à présent le moindre intérêt. En fait, c'est M. Rausch, qui préside le comité d'honneur de l'associa…tion de soutien composée notamment de chefs d'entre…prise, éventuels sponsors, qui a signé, à l'automne dernier, un protocole d'accord avec le gouverneur de la préfecture de Hyogo, dont dépend l'île d'Awaji, sans que le montant de la participation française soit précisé.

Très désireux de recevoir, selon leur interprétation, cette illustration du passage du flambeau de la civilisation à leur pays, nation du siècle pro…chain, les Japonais sont sans doute prêts à financer eux-mêmes le *« cadeau »* (un coût de 700 millions de francs a été avancé, mais certaines estima…tions font état du double). Mais ils sont aussi attachés à un minimum de formes. Surtout pour un *« symbole »*…

MICHÈLE CHAMPENOIS

…N° 3 …S PASSE : …792 …nade ? …1914 …1er mai …la Presse …ÉGRALEMENT …14



DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 13987 — 4,50 F

MARDI 16 JANVIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'exacerbation des nationalismes en URSS et les bouleversements en Europe

Des dizaines d'Arméniens massacrés au Caucase

Moscou envoie des troupes en renfort

Alors que M. Gorbatchev regagnait Moscou au terme d'un difficile voyage en Lituanie, une partie du Caucase s'est embrasée. Lundi matin 15 janvier, le ministère soviétique de l'intérieur a annoncé que des pogroms antiarméniens avaient fait trente-quatre morts depuis samedi à Bakou et qu'environ six cent soixante Arméniens avaient été évacués de la capitale azerbaïdjanaise.

Mais la situation a empiré dimanche dans la région du Haut-Karabakh, enclave à majorité arménienne en territoire azerbaïdjanais. Plusieurs localités ont été attaquées et sont menacées par des azeris, armés de mitrailleuses.

Les Arméniens font état de plus de cinquante morts et lancent un appel au secours à Moscou. Des renforts ont été dépêchés sur place. Plusieurs militaires ont été tués.

MOSCOU

de notre correspondant

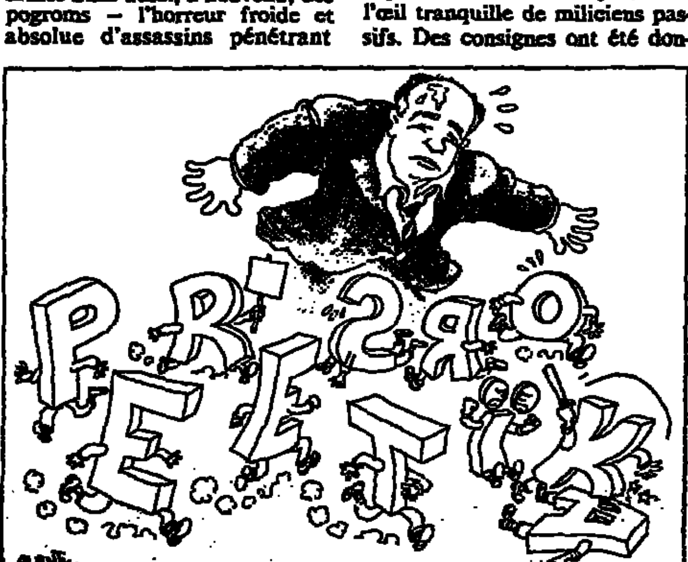
C'est la guerre. La guerre, avec, *cette fois-ci*, de vraies armes mais aussi, à nouveau, des pogroms — l'horreur froide et absolue d'assassins pénétrant dans des appartements, violant, pillant et tuant des familles entières, et cela non pas dans un village reculé, mais à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, sous l'œil tranquille de miliciens passifs. Des consignes ont été données : journaux et télévision sont discrets, car le pouvoir central craint des réactions en chaîne. On veut éviter que la description de l'horreur n'appelle d'autres horreurs, mais, bien sûr, les rumeurs s'enflent, cent fois plus dangereuses que la vérité, et cette censure exacerbe encore le désespoir des Arméniens.

Non seulement les Azeris les tuent, mais les Russes ne le disent en plus qu'à demi. L'agence Tass emploie le mot vrai, « pogrom », et précise qu'il y en a eu cinquante. Le ministère soviétique de l'intérieur fait état d'un bilan de trente-quatre morts depuis samedi. Mais Tass s'abstient de préciser la nationalité des victimes.

Deux peuples sont en guerre, mais Moscou joue l'autruche, comme si la réalité était trop dure à affronter et qu'on pouvait la nier en l'ignorant. On ne le peut évidemment pas.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 4



Un nouveau Liban ?

DEPUIS les premières émeutes qui avaient accueilli à Alma-Ata, en décembre 1986, la nomination d'un Russe à la tête du Parti communiste du Khazakhstan, l'histoire de la perestroïka en Union soviétique est jalonnée d'affrontements ethniques et nationalistes. Mais ce qui se passe depuis quelques jours en Transcaucasie dépasse tout ce que l'on avait vu en trois ans.

Les pogroms dont sont victimes les Arméniens d'Azerbaïdjan ne sont, hélas, pas les premiers. Celui de Soumgaït, en février 1988, avait fait plus de trente morts et entraîné un exode massif de populations : tandis que deux cent mille Azeris quittaient l'Arménie, plus de trois cent mille personnes, pas seulement des Arméniens, mais aussi des Russes et des Ukrainiens, avaient fui l'Azerbaïdjan et sa capitale Bakou. Aujourd'hui, les victimes sont les rares minoritaires restés sur place, mais plus encore les Arméniens des villages d'Azerbaïdjan proches du Haut-Karabakh, qui ne bénéficient même pas de l'autonomie fictive accordée à cette région.

C'EST donc d'une véritable guerre qu'il s'agit, une guerre qui ne peut pas être qualifiée de « civile », puisque ce sont deux peuples profondément étrangers l'un à l'autre qui s'affrontent et que même l'armée soviétique envoyée en renfort y est attaquée à l'arme lourde : plusieurs militaires (aux noms russes) ont été tués ou blessés.

Que peut faire le pouvoir central, à Moscou, dans cette situation ? A première vue, le problème de M. Gorbatchev est ici plus simple que celui qu'il a affronté la semaine dernière dans les pays baltes : la solution, du moins dans l'immédiat, est affaire « de loi et d'ordre », elle implique un engagement massif de l'armée rouge, lequel est d'ailleurs demandé par les Arméniens.

A PLUS long terme, cependant, il est très difficile d'imaginer une coexistence durable entre deux peuples que sépare maintenant tant de sang, et que divisaient déjà, sous le carcan stalino-brejnévien, l'histoire, la culture et, surtout, la religion. Chrétiens contre musulmans, Européens contre « Turcs », l'URSS a maintenant son conflit de type libanais, avec sa charge de haine et de violence, ses connotations internationales aussi. On voit mal comment la diaspora arménienne dans le monde *ne se mobiliserait pas contre* les massacres du Caucase, ni comment la Turquie et l'Iran, malgré la prudence de leurs gouvernements actuels, pourraient échapper aux implications du conflit. Les nationalistes azeris *n'ont-ils pas récemment tenté* d'abattre par la force la frontière qui les sépare de leurs frères d'Iran ?

C'est bien pourquoi le cycle infernal enclenché en Transcaucasie ramène en fin de compte au problème que posent, de manière infiniment plus policée, les Baltes : après la Lituanie, c'est l'Azerbaïdjan sûrement, la Géorgie sans doute, qui vont réclamer leur indépendance. Et il est difficile d'imaginer comment la « fédération rénovée » que M. Gorbatchev appelle de ses vœux pourra être édifiée sur les ruines encore fumantes de son empire.

Un continent en quête d'architectures

par André Fontaine

GUERRE ethnique larvée au Caucase, dialogue de sourds entre Gorbatchev et les Lituaniens, abjuration du communisme par le PC polonais, spectaculaires valses-hésitations, en Roumanie et en RDA, de ce qu'on hésite à appeler encore « pouvoir » : heurts, en Bulgarie, entre pro et anti-turcophones, risque grandissant d'implosion de la Yougoslavie : 1990 a démarré tellement en fanfare, dans les pays de l'Est, qu'on a le sentiment de n'avoir encore rien vu. Il serait tentant de dire que les Balkans sont redevenus les Balkans si l'agitation ne débordait pas à ce point leurs frontières traditionnelles : c'est toute la zone d'influence soviétique et l'URSS elle-même qui se trouvent prises dans d'énormes remous. Il n'est pas jusqu'au Bénin, tout près de l'équateur, qui ne répudie lui aussi le dogme communiste.

« Un grand empire, disait Montesquieu, *suppose une autorité despotique. »* Celle de Gorbatchev l'est si peu qu'on a pu voir la télévision lituanienne diffuser la nuit de la Saint-Sylvestre un bébête-show dans lequel il se faisait traiter d'idiot par Staline. Et sait-on ce qui est arrivé à la revue soviétique *Faits et arguments* depuis qu'il a demandé — en vain — la tête de son rédacteur en chef ? Son tirage a monté à 31 millions d'exemplaires, ce qui lui vaut d'être la publication la plus lue du monde…

QUE peut faire, au point où il en est, le président-secrétaire général ? La revue américaine *Daedalus* vient de publier sous la mystérieuse signature « Z » un article fracassant d'où il résulte que perestroïka et glasnost, contredisant la logique du système qu'elles prétendaient sauver, ne font, *« comme toutes les formes de communisme doux »*, qu'en aggraver la crise (1).

Lire la suite page 5

(1) Ce texte a été intégralement reproduit dans l'*International Herald Tribune* du 5 janvier. Le pseudonyme choisi fait manifestement référence à l'article de *Foreign Affairs*, signé « X », dans lequel était exposée, en juillet 1947, la doctrine de l'endiguement *(containment)* du communisme qui allait devenir pendant des décennies l'alpha et l'oméga de la diplomatie américaine. On sait depuis longtemps que « X » était George Kennan, alors directeur du bureau de planification du département d'Etat. Celui-ci a aujourd'hui quatre-vingt-cinq ans, mais la revue américaine *US News* n'exclut pas qu'il soit l'auteur de ce nouvel article. Quant à Flora Lewis, du *New York Times*, elle pense qu'il s'agit de l'actuel chef du bureau de planification, Dennis Ross.

La politique en miettes

Au PC, au PS et au RPR, le décalage entre les discours et la réalité ne cesse de s'élargir. Au bénéfice du FN

par Jean-Marie Colombani

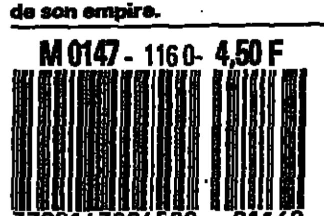
« Compte tenu de ce qui se passe à l'Est »… Il n'y a plus ni conversation ni discours politique qui ne fasse référence, désormais, aux bouleversements que connaît l'autre Europe. Mais personne ne semble mesurer que ces événements ont déjà eu en France un effet psychologique *majeur : ils rappellent la rapidité* avec laquelle une structure, devenue obsolète, peut être balayée par le vent de l'Histoire. Au premier rang des structures de la démocratie française se tiennent des partis — la « bande des quatre », comme dit M. Le Pen — très précisément menacés d'obsolescence. La « bande des quatre » est malade et ne se *nourrit plus que* d'une politique en miettes. Incapables, jusqu'à présent, de répondre à une aspiration au renouvellement qui était apparue dès avant que nous ne « sortions de Yalta », les partis politiques français subissent une crise d'organisation et d'adaptation, qui conduit à douter de leurs capacités à poser de vraies questions, et à y répondre.

La crise d'organisation est bien évidemment liée à toutes sortes de changements qui font désormais partie du paysage (politique spectacle, présidentialisation de la vie politique, inadéquation entre les structures de représentation et la sociologie urbaine, notamment des banlieues) et qui alimentent une pénurie de militants et de militantisme qui n'est pas d'aujourd'hui. La fin des idéologies n'est pas davantage un thème neuf. Raymond Aron l'annonçait dès 1955, et y revenait vingt ans plus tard, en constatant qu'*« aucun système idéologique, comparable à ceux d'hier, ne surgit »* ; *« recherche d'une croissance mesurée, d'une industrie sans pollution, d'une économie de marché sans dépression, d'une réduction des inégalités ne prête pas à des formules impératives et simples »*, écrivait-il en 1977 (1). Cette fois, il n'est plus temps de se réfugier dans la nostalgie des grands combats d'hier ; il est urgent de sortir la politique des décombres du marxisme.

Dans ce contexte, qui ne se prête guère aux mobilisations grandiloquentes, mais qui requiert une extrême attention aux conditions de la vie quotidienne, les partis ne sont plus que des lieux de pouvoir et des machines à fabriquer des élus. Formés d'élus et d'anciens élus, ou qui aspirent à le redevenir, ils sont peuplés de candidats, ou de futurs candidats, aux mandats électifs et aux postes de la « nomenklatura ». Comme le dit M. Georges Sarre, *« le parti est un club d'élus entouré, d'aspirants à l'élection »*.

Lire la suite page 9 et nos informations pages 8 à 10

(1) Texte inédit prononcé à l'université de Chicago, publié dans le numéro 48 de la revue *Commentaire*.



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

TRAIT LIBRE

Pollution

Un bateau à la mer !

par Martine Remond-Gouilloud

DE Maroc en Espagne, de Portugal en Canaries, vogue le *Kharg-5* sur la mer jolie ! Nous ne pleurerons pas sur le navire. Pour 70 000 tonnes de pétrole à la mer, les deux tiers de sa cargaison restant à bord risquent peu d'être négligés. Notre pétrolier, objet des sollicitudes de son armateur, du chargeur, de leur assureur et du remorqueur assistant, n'a décidément rien d'une épave.

Candide s'émerveille, en revanche, de ce que, pour protéger l'environnement marin, il faille promener longuement le navire brisé en des lieux où il risque en permanence de provoquer une pollution catastrophique. Il se souvient alors de l'odyssée de cet autre pétrolier en perdition, l'*Andros-Patria*, qui, repoussé en 1979 par les Britanniques, les Français, les Portugais, navigua des semaines durant dans les tempêtes atlantiques, citernes ouvertes, en vomissant sa pollution.

La même année, l'*Aelian-Sky*, interdit d'accès dans tous les ports britanniques, finit par sombrer en Manche : par un retour moral des choses, sa cargaison de fûts toxiques échoue sur les plages du Royaume-Uni. Plus près de nous, *Exodus* transporte les déchets du monde industriel. Après le *Banya* refusé en 1988 par la Guinée avec sa cargaison des cendres de Philadelphie, le *Zannobia* et ses « matériaux de construction » toxiques naviguent depuis l'Italie vers Djibouti, le Venezuela et la Syrie, avant de revenir à leur point de départ. Dans le même temps, le cargo libérien *Khian-Sea*, chargé de fertilisants agricoles très spéciaux, visite les Caraïbes pendant dix-huit mois ; rebaptisé en Yougoslavie, il poursuit sa route, sans plus de succès, vers l'océan Indien, où l'on perd sa trace.

Alors, Candide hésite : l'apparente irresponsabilité collective qui permet ces folles errances est-elle aveu d'impuissance ou marque d'égoïsme ? Qu'il cesse d'hésiter : l'odyssée des navires à risque traduit à la fois l'impuissance de la communauté internationale à imposer sa loi en haute mer et le soin jaloux avec lequel l'Etat riverain ferme ses portes aux navires qui l'inquiètent l'un est d'ailleurs le corollaire de l'autre.

Pour imposer, encore faut-il être maître chez soi. Or la haute mer, libre, n'appartient à personne. Les Etats ne peuvent y régir que les navires battant leur pavillon ; et s'ils se sont abstenus de ratifier les conventions relatives à la sécurité et à l'environnement – c'est le cas de l'Iran, – rien n'empêche leurs navires d'aller y rejeter pétrole ou cyanure au large. La Belgique ne s'en souvient que trop : pour avoir maintenu la limite de ses eaux territoriales à 3 milles, elle se trouva en 1984 incapable d'imposer le relèvement du cargo *Mont-Louis* qui venait de déverser ses fûts de substances radioactives à 8 milles de ses côtes, c'est-à-dire, juridiquement, en haute mer.

Comment remédier à cette impuissance ? Il faudrait certes suggérer à l'Iran de ratifier les conventions internationales utiles ; autant suggérer aux pavillons de complaisance de ratifier les conventions sociales. On pourrait également imaginer d'élargir le droit d'intervention en haute mer, reconnu à l'Etat riverain, depuis 1969, lorsque ses côtes sont menacées de façon grave et imminente. Mais qu'en ferait-il ? Couler le navire ? Encore lui faut-il l'autorisation de l'armateur ; faute de quoi il s'expose à devoir l'indemniser pour une fortune qui aurait pu être sauvée. Le remorquer de force ? Certes'. Mais où ? Et pourquoi paierait-il l'opération alors que l'armateur y a tout intérêt ?

Fermer les ports...

La France a fait à ses frais, au lendemain du naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, l'expérience de l'assistance imposée. Le premier navire jugé en péril par nos autorités, un soviétique, accepta bon gré mal gré le remorquage qui lui était imposé... mais refusa de rembourser une opération que, n'ayant ni décidé ni voulu, il estimait inutile. Voici bien pourquoi l'idée d'une force internationale d'intervention en haute mer semble pour l'heure irréaliste. On imagine, certes, ces casques deux fois bleus omniprésents sur toutes les mers du monde, prompts à réagir à toute menace de pollution. Certes. Mais qui serait prêt aujourd'hui à financer une telle machine ?

La haute mer semble donc pour longtemps encore incapable de sécréter un ordre dont la communauté internationale serait le garant. Seuls pirates, marchands d'esclaves et trafiquants de drogue y sont légitimement poursuivis par tous. Pour le reste, l'Etat riverain y est sans force.

Le port est le premier bastion de la souveraineté de l'Etat riverain. C'est le seul point où celui-ci a prise sur les navires à risque. Qu'on le comprenne donc : pour l'Etat bordé d'un littoral fragile, frustré de voir défiler devant lui des fortunes flottantes dont il ne tire aucun profit tandis qu'il doit entretenir de coûteux équipements pour assurer la sécurité de leur navigation, et nettoyer leurs saletés sur ses côtes, la tentation de fermer ses ports aux navires dangereux est sinon bienvenue, au moins explicable.

La liberté d'accès des navires marchands dans les ports est en principe garantie. La coutume internationale a été là-dessus consacrée par une convention de Genève en 1923. Mais cette *liberté, du reste récente puisqu'elle* n'a pas un siècle, connaît deux assouplissements. La paix du port l'exige : d'une part, le port peut être temporairement fermé. Ainsi, en cas d'épidémie ou, comme à Sète, en 1978, lorsque l'entrée de pinardiers italiens dans le port menaçait de provoquer une émeute chez les viticulteurs en colère. D'autre part, des conditions spéciales d'admission peuvent être imposées et un refus *opposé aux bâtiments polluants* ou dangereux, à commencer par les navires nucléaires.

Avec les marées noires et la peur de la pollution, cette seconde exception a pris une importance inattendue. Au nom de la protection de l'environnement marin, on a vu – *Amoco-Cadiz* oblige – apparaître un nouvel acteur du droit de la mer : l'Etat du port, dont les prérogatives se conjuguent aujourd'hui avec celles de l'Etat du pavillon et de l'Etat riverain. Bien plus, le traité de 1982 sur le droit de la mer enjoint aujourd'hui aux Etats riverains d'une même mer de coopérer ; des accords régionaux leur imposent de s'informer, de s'assister en cas d'urgence, et leur suggèrent, par là, de se concerter. Qui s'étonnera dès lors que quand un Etat refuse accès à un navire dans ses ports, les autres Etats de la région ne lui emboîtent immédiatement le pas ?

Le vide juridique relatif à la protection de la haute mer était donc indéniable. Sa raison, simple, tenait à l'indifférence générale : nul ne s'était préoccupé de le combler. Mais voici que l'espace qui n'appartenait à personne appartient soudain à tout le monde : la *res nullius* devient notre patrimoine commun. Du coup, pour la protéger, un ordre nouveau apparaît. La souveraineté étatique gagne le large. Dans les eaux territoriales, l'Etat riverain revendique un droit de regard sur les navires à risque : il y exige, comme la France, d'être informé de leur passage, leur impose règles de navigation et rails de circulation. Au-delà, il a gagné, depuis les premières marées noires, le droit d'intervenir en haute mer si la pollution menace.

Les accords passés avec ses voisins facilitent la surveillance et lui permettent le jour venu une réaction plus efficace. Et le droit de la mer lui reconnaît désormais le droit de défendre l'environnement dans les 200 milles de sa zone économique, parfois même à l'aplomb de son plateau continental jusqu'à 350 milles. La mer libre rétrécit. En même temps, elle commence, semble-t-il, à exister. Car le plus remarquable dans l'odyssée des cargos maudits modernes n'est pas tant qu'ils errent longuement sur toutes les mers du monde, mais que cette errance suscite l'attention publique, ce qui est nouveau. Au fait, l'humanité prendrait-elle conscience de son patrimoine commun ?

▶ Martine Remond-Gouilloud est professeur à l'université de Strasbourg. Elle est l'auteur d'un essai sur le droit de l'environnement, *Du droit de détruire*, publié aux PUF en 1989.

Maginot l'homme du siècle

par Henri Montant

L'ÈRE glaciaire prend fin à l'Est. Mais tant de pays restent à libérer ! Une fois les Chinois débarrassés des derniers dinosaures léninistes, il nous faudra songer à lutter contre des pénuries plus complexes que le seul manque de libertés formelles.

Car les trois quarts de l'humanité se battent avec un tyran plus féroce que Ceausescu : la misère. Et les opinions publiques, facilement mobilisées par le spectacle de la révolution, sont toujours insensibles au sous-développement quotidien, faiblement médiatisé. Les charniers invisibles de l'hémisphère Sud sont cent fois mieux remplis que celui de Timisoara.

Plus complexe aussi : il ne nous suffit pas d'envoyer des charters solidaires vers les zones menacées, en soulageant notre conscience. La redéfinition des rapports entre les riches nordistes et les pauvres sudistes passe par une remise en cause de notre mode de développement. Il faudrait par exemple libérer les Japonais, esclaves du travail, et les Occidentaux en général, dominés par la marchandise. Plus aisé à dire qu'à faire.

Indispensable également : la sauvegarde de l'environnement. A quoi bon instaurer la démocratie si l'agora où les gens se parlent est un terrain vague invivable ? Et prenons-y garde : devant l'empire de la nécessité, les contraintes de la survie collective seront dix fois plus rudes pour les libertés individuelles que celles des pays totalitaires.

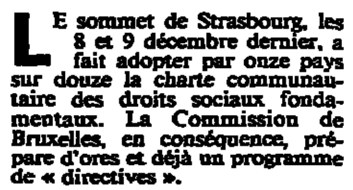
Le combat des droits de l'homme devrait aujourd'hui faire place à celui des devoirs des hommes : laisser propre notre niche écologique. La dernière en date des marées noires prouve que tout reste à faire, là aussi. En réalité, nous sommes toujours en retard d'une guerre. Si Gorbatchev est l'homme de la décennie, celui du siècle, c'est Maginot !

▶ Henri Montant est journaliste.

Europe

L'Est ou le Sud ?

par Pierre Guillen



LE sommet de Strasbourg, les 8 et 9 décembre dernier, a fait adopter par onze pays sur douze la charte communautaire des droits sociaux fondamentaux. La Commission de Bruxelles, en conséquence, prépare d'ores et déjà un programme de « directives ».

Réjouissons-nous que les salariés de la Communauté européenne se soient vu ainsi reconnaître un ensemble de garanties qui n'a pas d'équivalent dans le monde. Cela au moment même où la « révolution » des pays de l'Est appelle notre appui. Cela également alors que les pays en voie de développement, en particulier africains, espèrent toujours une aide plus consistante.

« Ne se mêler de rien est pour la France aussi mauvais que de se mêler de tout », observait jadis Jules Ferry. Et nous ne sommes *plus aujourd'hui au premier rang* des grandes puissances. Nos différents engagements doivent être hiérarchisés selon l'intérêt que nous y avons et les moyens dont nous disposons.

A l'Est, nous avons certes un rôle à jouer auprès des pays qui le souhaitent. Passé les premiers enthousiasmes, la fluidité de la situation doit cependant nous inspirer quelque retenue. Il ne suffit point de crier « liberté », il faut se résoudre à en assumer le prix. *Certains peuples préfèrent* peut-être, par une longue habitude, la tranquillité dans la servitude collective aux risques de la compétition individuelle. Force, en outre, est de reconnaître que, pour bien des raisons, l'Allemagne dispose là-bas de plus d'atouts que nous-mêmes.

Au Sud, le Maghreb non seulement regarde vers la France, mais nous pose une question autrement délicate qui a nom immigration. Le premier ministre a déclaré que la France ne pouvait pas accueillir toute la misère du monde. Certes, mais comment l'empêcher de se presser à nos frontières ? Nous sommes là directement concernés. Il n'y a pas que les difficultés de cohabitation, problème humain, dont de récentes élections ont révélé l'acuité à une classe politique qui préférait regarder ailleurs. La présence d'un nombre croissant d'étrangers ne finirait-elle pas par mettre en danger le système de protection sociale auquel nos compatriotes sont si attachés ?

La tentation du bunker

Mais pouvons-nous transformer l'Hexagone en bunker et nous replier sur un douillet égoïsme ? Rendre nos frontières étanches ne serait pas une mince affaire pour plusieurs raisons. Nous ne pouvons d'abord nous opposer à la libre circulation des ressortissants de la Communauté européenne, laquelle abrite elle-même beaucoup d'étrangers : 4,5 millions rien qu'en RFA, soit 7,3 % de la population (pour 3,7 millions, 6,6 % en France selon les chiffres officiels). La *Communauté européenne* réussira-t-elle à définir à l'égard des ressortissants des pays tiers une politique coordonnée ? Le principe des vases communicants risque fort de s'appliquer : déjà, l'afflux des Allemands de l'Est en RFA chaque semaine nous fait hériter d'un « lot » de ressortissants turcs qui quittent l'Allemagne à la recherche d'un travail.

Quand bien même la Communauté parviendrait-elle à établir des règles homogènes pour *contrôler les flux migratoires*, qu'en sera-t-il dans la pratique ? N'ayons aucune espèce d'illusion : nous ne construirons jamais qu'une ligne Maginot – sauf à devenir un régime policier. Comment dissuader les excédents de population qui s'accumulent de l'autre côté de la Méditerranée de tenter l'aventure chez nous ? L'Algérie, le Maroc et la Tunisie comptent aujourd'hui 58 millions d'habitants. Dans vingt ans, près de 80 millions, et plus de 100 millions dans une trentaine d'années, autant qu'on puisse le prévoir.

Il n'y a qu'une solution : aider ces pays à trouver le chemin d'une croissance économique vigoureuse. Une affaire de générosité bien sûr, mais aussi d'intérêt bien compris. C'est aussi une affaire délicate. Le Maroc et la Tunisie ont déjà accompli quelques pas dans le bon sens ; le tourisme y contribue largement. Mais qui ne voit les effets négatifs du contraste entre l'aisance de dizaines de milliers d'Européens de passage et la précarité de millions de Maghrébins ? L'intégrisme trouve là sa provende.

L'intérêt commun du Maghreb et de la France est de réussir à fixer sur leur terre d'origine les candidats à l'exil. Vaste entreprise. Nos échanges avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie représentent 2,3 % de nos exportations et 1,77 % de nos importations. Ces trois pays manquent de capitaux ; ils ne disposent guère de main-d'œuvre qualifiée apte à mettre en œuvre les technologies que nous pourrions leur transférer. Promouvoir les investissements, former les travailleurs, cela *suppose, ne nous le cachons pas*, bien des sacrifices et beaucoup de risques. Nous devons les assumer.

Avec d'autres, peut-être. L'Italie et l'Espagne doivent avoir comme nous le souci de stabiliser le bassin méditerranéen. Leur passé y est inscrit ; leur dynamisme économique est un exemple. Encore faudrait-il que nous sachions les inviter à définir avec nous une grande politique sans prétendre nous en arroger la direction.

La géographie comme l'histoire nous convient à nous tourner vers le Sud autant que vers l'Est. Le déséquilibre démographique entre les deux rives de la Méditerranée est lourd de menaces. Nous en connaissons déjà les prodromes. Notre belle prospérité, notre sacro-saint système de protection sociale résisteraient-ils longtemps à un déferlement de « boat-people » ?

Entre l'Est et le Sud, il ne s'agit pas de choisir. Simplement, apportons à l'Est ce qui doit *nous* rapporter et au Sud ce qui peut lui rapporter.

▶ Pierre Guillen est vice-président *délégué général de l'Union* des industries métallurgiques et minières (UIMM).

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales
Administrateur général : Bernard Wouts

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

1982 sur le droit de la mer
oint aujourd'hui aux Etats
rains d'une même mer de
pérer ; des accords régionaux
imposent de s'informer, de
sister en cas d'urgence, et leur
gèrent, par là, de se concerter.
i s'étonnera dès lors que
ind un Etat refuse accès à un
vire dans ses ports, les autres
its de la région ne lui
boîtent immédiatement le
s ?

Le vide juridique relatif à la
otection de la haute mer était
nc indéniable. Sa raison, sim-
e, tenait à l'indifférence géné-
le : nul ne s'était préoccupé de
combler. Mais voici que l'es-
ce qui n'appartenait à personne
opartient soudain à tout le
onde : la *res nullius* devient
otre patrimoine commun. Du
oup, pour la protéger, un ordre
ouveau apparaît. La souverai-
eté étatique gagne le large. Dans
s eaux territoriales, l'Etat rive-
ain revendique un droit de
egard sur les navires à risque : il
exige, comme la France, d'être
nformé de leur passage, leur
mpose règles de navigation et
ails de circulation. Au-delà, il a
agné, depuis les premières
narées noires, le droit d'interve-
nir en haute mer si la pollution
nenace.

Les accords passés avec ses voi-
sins facilitent la surveillance et
lui permettent le jour venu une
réaction plus efficace. Et le droit
de la mer lui reconnaît désormais
le droit de défendre l'environne-
ment dans les 200 milles de sa
zone économique, parfois même
à l'aplomb de son plateau conti-
nental jusqu'à 350 milles. La mer
libre rétrécit. En même temps,
elle *commence*, semble-t-il, à
exister. Car le plus remarquable
dans l'odyssée des cargos maudits
modernes n'est pas tant qu'ils
errent longuement sur toutes les
mers du monde, mais que cette
errance suscite l'attention publi-
que, ce qui est nouveau. Au fait,
l'humanité prendrait-elle cons-
cience de son patrimoine com-
mun ?

► Martine Remond-Gouilloud est professeur à l'université de Strasbourg. Elle est l'auteur d'un essai sur le droit de l'environnement, *Du droit de détruire*, publié aux PUF en 1989.

le bassin méditerranéen. Leur
passé y est inscrit ; leur dyna-
misme économique est un exem-
ple. Encore faudrait-il que nous
sachions les inviter à définir avec
nous une grande politique sans
prétendre nous en arroger la
direction.

La géographie comme l'histoire
nous convient à nous tourner vers
le Sud autant que vers l'Est. Le
déséquilibre démographique entre
les deux rives de la Méditerranée
est lourd de menaces. Nous en
connaissons déjà les prodromes.
Notre belle prospérité, notre
sacro-saint système de protection
sociale résisteraient-ils longtemps
à un déferlement de « boat-peo-
ple » ?

Entre l'Est et le Sud, il ne s'agit
pas de choisir. Simplement
apportons à l'Est ce qui doit nous
rapporter et au Sud ce qui peut
lui rapporter.

► *Pierre* Guillen est vice-président délégué général de l'*Union* des industries métallurgiques et minières (UIMM).

Monde
e SARL *le Monde*
, directeur de la publication
ert Beuve-Méry (1944-1969)
82), André Laurens (1982-1985)
daction : Daniel Vernet
runo Frappat, Claude Sales
dmi : Bernard Wouts
ET SIÈGE SOCIAL :
s, 75427 PARIS CEDEX 09
1) 42-47-97-27
6-81 ; Telex 650572 F MONDPAR
NISTRATION :
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
1) 49-60-30-00
30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

RDA : première conférence du nouveau SPD

La grande fête de la social-démocratie allemande

De nouvelles manifestations anti-communistes se sont *déroulées au cours du week-end* en RDA. Des dizaines de milliers de personnes ont *manifesté, samedi 13 janvier* à Plauen (sud du pays), puis dimanche à Magdebourg, pour *l'unité allemande* et pour *« empêcher le retour au pouvoir »* du PC. Selon un sondage *réalisé* en RDA et en RFA, 64 % des Allemands sont favorables à une réunification, 25 % *préféreraient une confédération* tandis que 11 % continuent à approuver la *séparation des deux Etats*. A Berlin-Est, *dimanche*, à l'issue de la conférence du Parti social-démocrate est-allemand, des dizaines de milliers de personnes ont rendu hommage à Karl Liebknecht et à Rosa Luxemburg, fondateurs du Parti communiste allemand pendant la première guerre mondiale.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

L'homme du jour de ce dernier week-end à Berlin-Est a été, sans conteste, le maire de Berlin-Ouest en personne, M. Walter Momper, vedette du premier grand meeting public de la campagne électorale, qui s'est tenu sur l'Alexanderplatz elle-même, à l'issue de la conférence des délégués du Parti social-démocrate est-allemand, qui se tenait à proximité, dans le Centre des congrès. Ce fut un moment historique. Jamais, de mémoire de Berlinois de l'Est, on n'avait assisté à pareil événement.

La date tombait à pic : c'était l'anniversaire de l'assassinat de Karl Liebknecht et de Rosa Luxemburg, traditionnellement célébré chaque année à la mi-janvier par le régime communiste, qui avait confisqué l'héritage des deux héros de la gauche allemande. Les deux années précédentes, des opposants, vite embarqués par les agents de la Stasi – sécurité d'Etat – avaient tenté de troubler l'ordonnance des *cérémonies officielles en déployant* des banderoles reprenant une célèbre citation de Rosa Luxemburg : *« La liberté est la liberté de ceux qui pensent autrement. »* En 1988, le régime Honecker avait prétexté ces manifestations pour frapper un grand coup contre les groupes de dissidents, expulsant notamment plusieurs dizaines de personnes. Pour la première fois, la fête était donc libre et, pour la première fois on a fêté les deux révolutionnaires avec une émotion non dissimulée. A l'appel du Parti communiste et d'autres organisations de gauche, plusieurs dizaines de milliers de personnes s'étaient rendues, le matin, sur la tombe de Liebknecht et de Rosa Luxemburg, au cimetière de Friedrichsfeld, où reposent aussi tous les anciens dirigeants du Parti communiste, pour se recueillir en silence. Sur l'Alexanderplatz, ils étaient eux aussi plusieurs dizaines de milliers de personnes à avoir répondu, en début d'après-midi, à l'appel du Parti social-démocrate pour honorer les deux révolutionnaires. Mais là, la foule s'était munie de banderoles pour appeler à voter pour le Parti social-démocrate, contre les communistes.

35 000 membres

Avec l'aide du SPD ouest-allemand, les sociaux-démocrates de RDA auront réussi, ce week-end, une entrée fracassante dans la *campagne électorale pour les élections* du 6 mai prochain. Outre l'intervention de M. Modrow sur l'« Alex », le président du SPD ouest-allemand, M. Hans-Jochen Vogel, s'est adressé dimanche matin en personne aux délégués venus de l'ensemble de la RDA pour la conférence du parti est-allemand. Il s'agissait en fait de la première grande *réunion de ce parti, qui* s'était constitué dans la semi-clandestinité en septembre dernier à Berlin-Est. La « baraque » (siège du SPD à Bonn) avait fourni une bonne partie logistique, ainsi que quelques spécialistes chargés de donner des conseils. Du coup, on a eu droit à un vrai congrès, qui tranchait sur l'improvisation caractérisant d'ordinaire les partis d'opposition en RDA. Quatre cent cinquante délégués représentaient les quinze districts territoriaux de l'Allemagne de l'Est et on annonçait fièrement que le jeune parti social-démocrate de l'Est comptait déjà trente-cinq mille membres, avec une tendance ascendante.

Cette conférence avait deux objectifs principaux. D'abord celui de faire savoir que le parti, dont personne ne savait encore très bien, il y a quelques semaines, d'où il sortait, s'inscrivait bel et bien dans la grande tradition social-démocrate. *Sous le parrainage attentif du* SPD ouest-allemand, qui avait délégué, outre M. Vogel, une bonne partie de son comité directeur – dont le ministre-président de Rhénanie du Nord-Westphalie, M. Johannes Rau, et M. Egon Bahr, le négociateur du traité inter-allemand de 1973 – les militants est-allemands ont repris le nom du parti social-démocrate de l'Ouest.

En septembre dernier, les fondateurs du parti avaient préféré l'appellation du parti social-démocrate tout court (SDP) pour bien montrer qu'ils entendaient former un parti distinct. A Berlin-Est, où M. Honecker régnait encore, la *question allemande était alors* tabou et il ne s'agissait pas de mettre en question l'existence de deux Etats allemands séparés.

Les choses ont bien changé depuis. Si le SED continue à tenir fermement à sa position sur une double nationalité allemande, toutes les autres formations tentent de prendre en compte l'aspiration *unitaire qui s'est fait jour ces dernières* semaines en RDA. Le nouveau parti social-démocrate a adopté, samedi, une déclaration solennelle à ce sujet. Il y affirme se reconnaître dans *« l'unité de la nation allemande »*. Dans la droite ligne de la position qui avait été adoptée par le SPD ouest-allemand, lors de son congrès de décembre à Berlin-Ouest, ce texte n'en souligne pas moins d'abord qu'il s'agit de procéder par étapes, ensuite que *« toutes ces étapes doivent être intégrées dans le processus d'unification européenne »*. Enfin, il affirme que *« les frontières sont pour nous intouchables »*.

Frontières intouchables

Les sociaux-démocrates ouest-allemands ont pris bien soin de dire à tout propos qu'ils étaient là pour apporter toute l'aide que l'on souhaitait les voir donner, mais qu'il n'était pas question pour eux de dicter à ceux de l'Est ce qu'ils avaient à faire. Cette affirmation ne fait cependant illusion pour personne. Dans l'état actuel des choses, les formations politiques ouest-allemandes ont une partie subtile à jouer. Devant l'incapacité montrée jusqu'ici par les groupes d'opposition à s'organiser efficacement et à représenter pour l'opinion une véri*table alternative, ils sont les seuls* à avoir, pour le moment encore, la crédibilité suffisante pour appeler la population est-allemande à la raison.

M. Walter Momper, qui est bien placé pour le savoir, en raison de ses *nombreux contacts avec Berlin-Est*, ne s'en est pas privé, dimanche, lors du meeting de l'Alexanderplatz ou devant le congrès du SPD, la veille. Le maire de Berlin-Ouest, qui reçoit cette semaine M. Modrow, le premier ministre est-allemand, dans son hôtel de ville, a mis en garde la population est-allemande contre la tentation de croire qu'une réunification immédiate résoudrait, par miracle, tous ses problèmes économiques. Il a appelé à la patience. Il a également appelé les sociaux-démocrates à *ne pas rejeter, en* raison du discrédit des communistes, toute la tradition socialiste, mais aussi à éviter les « chasses aux sorcières ».

La question de l'alliance électorale avec les autres formations de l'opposition n'a pas été tranchée sur le fond. Elle devrait l'être, en même temps que sera adopté le programme du parti, lors du prochain congrès, prévu pour avant les élections. Mais M. Momper a demandé au SPD de l'Est de ne pas surestimer ses forces propres et de tout faire pour assurer l'objectif prioritaire que s'est fixé l'opposition : mettre fin à la présence des communistes au pouvoir.

D'ici là, les responsables ouest-allemands n'en continuent pas moins à estimer qu'il faut assurer une transition stable en coopérant, sous conditions, avec le gouvernement de M. Modrow, que le président du SPD, M. Vogel, a rencontré samedi.

Les réformes économiques envisagées par Berlin-Est ont également fait l'objet, ce week-end, d'une rencontre au sommet entre trente des plus grands patrons ouest-allemands et des responsables de combinats est-allemands *(lire par ailleurs)*. Le premier ministre, M. Modrow, et le ministre est-allemand des finances, Mme Christa Luft, ont participé aux discussions.

HENRI DE BRESSON

Selon le ministre est-allemand de l'économie

Berlin-Est va s'orienter vers l'économie de marché

Mme Christa Luft, ministre est-allemand de l'économie, a déclaré, samedi 13 janvier au cours d'une rencontre entre dirigeants économiques des deux Etats allemands à Berlin-Est, qu'elle était favorable à un passage de l'économie planifiée à l'économie de marché en RDA, déclaration qui a été *« saluée »* par M. Tyll Necker, président de l'Association de l'industrie ouest-allemande. Participaient à cette réunion, sorte de prise de contact entre responsables économiques, les présidents des conseils d'administration de Daimler-Benz et de Volkswagen.

D'autre part, le Parlement est-allemand a voté, vendredi, l'abrogation des articles de la Constitution qui stipulaient que des capitaux étrangers ne pouvaient prendre des participations dans des firmes est-allemandes. La modification de la constitution ouvre donc la voie à la mise en place d'une législation sur les sociétés mixtes (*joint ventures*), dont les premières dispositions seront adoptées en conseil des ministres, le 25 janvier. La loi définitive ne devrait être votée qu'après les élections du 6 mai, a indiqué Mme Luft.

Alors que les responsables gouvernementaux de la RDA avaient fait connaître leur volonté de limiter la participation étrangère dans le capital des sociétés mixtes à 49 %, le ministre des finances Mme Uta Nickel a laissé entendre, vendredi, lors d'une intervention à la télévision, que des exceptions à cette règle pourraient être consenties, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises.

BULGARIE

Le Parlement abolit le rôle dirigeant du PC

L'Assemblée nationale bulgare a aboli lundi matin 15 janvier l'article 1 de la Constitution bulgare sur le rôle dirigeant du PC. Le *11 décembre, le nouvel homme* fort, M. Peter Mladenov, avait annoncé une telle mesure, réclamée encore haut et fort par des milliers de manifestants lundi.

La veille, plus de cinquante mille Bulgares se sont rassemblés dans le centre de Sofia pour fustiger les dirigeants communistes et réclamer le report des élections libres. La foule a scandé *« A bas le Parti communiste bulgare »* et *« Unité »*, en acclamant des dirigeants de l'opposition comme Petar Beron.

Ce dernier, porte-parole de l'Union des forces démocratiques (UDF), a lu une liste de revendications devant être présentée aux dirigeants communistes lors d'une table ronde mardi.

L'opposition réclame le report *des élections, prévues en mai*, jusqu'en novembre, avec des élections partielles en mai pour remplacer les députés compromis. *« Nous préparerons cent à deux cents représentants pour les élections en mai »*, a déclaré à la foule en délire le militant d'opposition Lubomir Sobajiev du haut des marches de la cathédrale Alexandre-Nevski.

L'UFD demandera aussi que le gouvernement tente de faire baisser la tension entre la minorité turque et les Bulgares opposés à ce qu'elle bénéficie de ses droits culturels et religieux, selon son porte-parole. Des manifestants ont réclamé la démission du premier ministre Georgi Atanassov, qui a été impliqué, selon eux, dans la campagne d'assimilation forcée des musulmans.

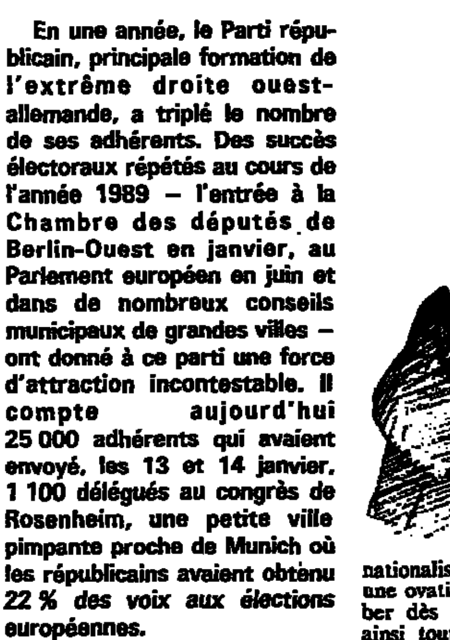
Des diplomates occidentaux qui assistaient au rassemblement ont jugé que c'était la démonstration de force la plus importante de l'opposition depuis sa première manifestation le 17 novembre.

Samedi également, des caricatures représentant l'ancien dirigeant Todor Jivkov, considérées avant sa chute comme *« socialement dangereuses »* et conservées sous clef par la Sécurité d'Etat, ont été exposées au public dans la capitale bulgare.

RFA : le congrès des républicains

L'extrême droite ouest-allemande veut la réunification « tout de suite »

En une année, le Parti républicain, principale formation de l'extrême droite ouest-allemande, a triplé le nombre de ses adhérents. Des succès électoraux répétés au cours de l'année 1989 – l'entrée à la Chambre des députés de Berlin-Ouest en janvier, au Parlement européen en juin et dans de nombreux conseils municipaux de grandes villes – ont donné à ce parti une force d'attraction incontestable. Il compte aujourd'hui 25 000 adhérents qui avaient envoyé, les 13 et 14 janvier, 1 100 délégués au congrès de Rosenheim, une petite ville pimpante proche de Munich où les républicains avaient obtenu *22 % des voix aux élections* européennes.



ROSENHEIM

de notre envoyé spécial

A l'approche des scrutins législatif et provinciaux qui vont se dérouler tout au long de l'année 1990, les républicains avaient décidé de se doter d'un programme. Jusque-là, ils ne disposaient, pour convaincre les électeurs, que de mots d'ordre répétés inlassablement par leur leader charismatique, M. Franz Schönhuber, soixante-sept ans : arrêt de l'immigration étrangère, défense renforcée de la loi et de l'ordre, rétablissement de l'Allemagne dans ses terres et ses droits confisqués par les vainqueurs de 1945. M. Schönhuber, qui fut membre des Waffen SS puis journaliste à la télévision bavaroise, s'est toujours défendu d'être un extrémiste ou un néonazi comme beaucoup l'en accusent : *« Je suis un patriote allemand, un point c'est tout »*, répète-t-il à l'envi. Il a su en tout cas rassembler autour de lui les restes d'une extrême droite très divisée et s'est efforcé de détacher des partis conservateurs traditionnels ceux qui, depuis la mort de Franz Josef Strauss, trouvent le discours des chrétiens-démocrates trop mou et trop peu nationaliste. Les délégués ont fait une ovation à M. Franz Schönhuber dès son arrivée, démentant ainsi toutes les rumeurs qui faisaient état d'une montée de la contestation de la base du parti contre son chef.

Le point central du programme des républicains est, actualité oblige, l'exigence de la réunification immédiate : *« Nous voulons la réunification, pas après-demain, pas demain mais tout de suite »*, s'est écrié M. Schönhuber, qui a accusé le chancelier Kohl d'avoir copié, sous la pression des événements, un programme que *« seuls les républicains défendent avec constance depuis longtemps. Votez pour l'original et non pour la copie ! »*. Il s'en est pris également aux alliés occidentaux de la RFA, notamment aux Américains, accusés de se mettre en travers du chemin qui mène à l'unité du pays.

Une image de responsabilité

Accusés de populisme, de démagogie, de faible niveau intellectuel, les républicains avaient cette fois-ci décidé de faire appel à des universitaires pour rédiger leur plate-forme électorale. Ils se sont ainsi assuré la collaboration d'historiens comme Helmut Diwale et de généraux en retraite de la Bundeswehr.

Pour se défendre des accusations d'extrêmisme néonazi, les républicains réaffirment avec force leur fidélité à l'ordre constitutionnel de la République fédérale.

Dans l'ensemble, et si on le compare aux programmes de formations du même type en Europe, comme le Front national français, celui des républicains semble plutôt modéré. Il se refuse par exemple à réclamer le rétablissement de la peine de mort *« pour des raisons éthiques »*. On n'y trouve pas non plus d'attaques anti-immigrés virulentes à la manière de Le Pen.

Les républicains, dont l'objectif est de détourner le plus de suffrages possible de la droite traditionnelle, veulent donner à l'extérieur une image de responsabilité et de modération. Mais, on l'a bien senti tout au long du congrès, c'est lorsque les orateurs retrouvent des accents militants radicaux que l'enthousiasme est le plus grand. Affirmer, comme le dit une affiche du parti, que *« le socialisme, c'est de la chiure »* remplit de joie des délégués qui ont pourtant en majorité l'allure de petits-bourgeois tranquilles. L'exultation était à son comble lorsque M. Schönhuber s'en est pris violemment à M. Heinz Galinski, le président du Conseil central des juifs d'Allemagne : *« Qu'il arrête de calomnier les patriotes allemands ! »*, s'est-il exclamé, en lui reprochant d'avoir dénoncé le danger néonazi en RDA. Les républicains comptent beaucoup sur l'autre Allemagne pour se renforcer : *« Notre potentiel en RDA est encore plus grand qu'en République fédérale »*, a encore estimé M. Schönhuber, qui a décidé de réitérer autant de fois qu'il serait nécessaire sa tentative de pénétrer en Allemagne de l'Est. Jusqu'à présent, les gardes-frontières est-allemands l'ont toujours refoulé.

LUC ROSENZWEIG

MONGOLIE

Manifestations contre le monopole du PC

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté dimanche 14 janvier, dans les rues d'Oulan-Bator, la capitale de la République populaire de Mongolie, pour réclamer la fin du monopole du parti populaire révolutionnaire (PPRM, *communiste) et le retour de* l'ancien dirigeant Youmjaguin Tsedenbal, destitué en 1984 et qui se trouverait actuellement en URSS, *pour y être jugé*.

Selon l'agence soviétique Tass et est-allemande en ADN, plusieurs orateurs participant à un meeting *organisé par la Fédération démo*cratique mongole, mouvement d'opposition fondé le mois dernier, ont en outre demandé la destruction du monument érigé en l'honneur de Staline devant la Bibliothèque nationale. *« Nous devons intensifier nos efforts pour renverser le système actuel, hanté par le fantôme du stalinisme »*, a déclaré un intervenant. La police n'a pas cherché à disperser la manifestation. Les timides réformes entreprises depuis plus d'un an par le dirigeant mongol Jambyn Batmonh, qui a succédé à M. Tsedenbal, ne semblent pas avoir suffi à calmer une opposition qui trouve leur rythme et leur ampleur insuffisants. – *(Reuter.)*

EUROPE

La stratégie de rupture de M. Gorbatchev

Face aux oppositions le chef du Kremlin veut renforcer le « front du changement » et accélérer la perestroïka

MOSCOU

de notre correspondant

Un total changement de stratégie s'amorce au Kremlin. Après s'être attaché pendant bientôt cinq ans à demeurer le secrétaire général de tout le Parti communiste soviétique et donc à contourner, piéger, paralyser les conservateurs plutôt qu'à les attaquer de front, M. Gorbatchev a en effet résolu d'opter pour la rupture.

A moins que le sang caucasien ne l'embourbe jusqu'à contrecarrer ses plans, il devrait donc avoir, sous deux semaines, précipité le calendrier politique en convoquant le congrès du parti pour le début de l'été au plus tard. Son ambition est non seulement de se débarraser à cette occasion de l'actuel comité central mais de se radicaliser suffisamment aussi pour cimenter un front du changement – la base qui lui manque toujours et sans laquelle il ne pourrait désormais plus aller de l'avant.

Des textes sont prêts et déjà le voyage en Lituanie a été l'occasion d'expérimenter un style nouveau et de préfigurer, d'une petite phrase à l'autre, le tournant pris. Le plus spectaculaire concerne le pluripartisme puisque le secrétaire général en a virtuellement accepté le développement. *« Ce n'est pas une tragédie* s'(il) *apparaît et répond réellement aux intérets de la société »*, a-t-il notamment dit avant d'ajouter : *« Je n'y vois rien à redire et d'ailleurs nous avions, au début de la révolution, trois partis (1). C'est ainsi que nous avons commencé. Le multipartisme a existé et nous ne devons pas en avoir peur, comme le diable de l'encens. »*

Disant cela, M. Gorbatchev n'a pas annoncé une décision de faire passer l'URSS au pluripartisme dont il a, au contraire, souligné qu'il ne fallait pas *« l'imposer artificiellement »* et qu'il n'était *« pas une panacée »* puisque l'essentiel serait, selon lui, *« la démocratie et la glasnost »*. A défaut d'une décision, c'est cependant la levée d'un tabou – la reconnaissance d'une réalité de fait qu'il avait au demeurant acceptée par ce seul voyage dans une République dont le Parti communiste a fait sécession et dont la première force politique est un « Front populaire », le Sajudis, dont l'objectif proclamé est l'indépendance lituanienne.

Ce même week-end, l'agence Tass a rendu compte de la fondation d'un Parti social-démocrate d'Union Soviétique, et d'un Parti Vert en Lettonie. En Arménie, en Azerbaidjan, dans les deux autres républiques baltes, en Géorgie, chaque semaine un peu plus, d'autres *« Fronts populaires » occupent le devant de la scène. Même en fédération de Russie, les organisations et mouvements politiques – autant de partis déguisés – se multiplient à vitesse exponentielle et le Congrès des députés a une aile gauche et une aile droite, organisées l'une et l'autre.*

Cette reconnaissance politique du pluripartisme est en ce sens beaucoup moins un événement en soi qu'une illustration du problème auquel est confronté M. Gorbatchev et de la manière dont il veut y faire face. Hier, il lui suffisait d'élargir régulièrement les limites du possible pour que s'approfondisse la démocratisation. La tâche était relativement aisée car la perestroïka laissait la population tellement sceptique qu'il n'avait à craindre aucun débordement à gauche.

Quant à l'appareil, il suffisait de ne pas proclamer qu'on voulait l'éliminer pour éviter qu'il ne réagisse vraiment. Il était en effet tellement habitué à faire ce que lui demandait le secrétaire-général et à ne pas accorder la moindre importance aux mots, que le Comité central votait comme un seul homme ce qu'on lui disait de voter – les réformes comme sa propre épuration. »

L'alliance des conservateurs et de l'extrême-droite

Puis M. Gorbatchev a commencé à gagner. La perestroïka a radicalement changé l'atmosphère. Un parlement est apparu. L'Europe de l'Est a basculé. L'espérance soudaine a fait naître d'immenses aspirations. Les Soviétiques ont vu les images de la révolution roumaine, des immeubles pris d'assaut, le dictateur éxécuté, les indicateurs traqués. Embryonnaire ici, développée là, une vie politique s'est créée et les Soviétiques, toute peur disparue, osent maintenant exprimer leur mécontentement avec d'autant plus de force que la situation économique ne cesse de se détériorer. Quant aux conservateurs, ils ont fini par comprendre qu'ils ne marqueraient jamais le moindre point en continuant d'accuser M. Gorbatchev de trahir le marxisme-Léninisme.

Cette trahison ne peut, au contraire, que lui attirer des sympathies et les hommes de l'appareil ont en conséquence opté pour une alliance avec leurs proches cousins politiques de l'extrême-droite russe – nationaliste, anti-occidentaliste et hostile à tout libéralisme considéré comme une importation étrangère aussi détestable que le communiste. Scellée, le 30 décembre dernier, par la publication, dans la *Russie soviétique*, d'un programme électoral commun, cette alliance est d'autant plus solide et inquiétante pour M. Gorbatchev que ce front conservateur s'affirme, contre les réformes économiques et l'austérité, comme le défenseur des plus démunis.

Entre des conservateurs sur l'offensive et un pays déçu, après l'explosion de l'Europe centrale, le secrétaire-général est en conséquence menacé de se retrouver à *nouveau bon dernier en démocratie*. Pour la première fois depuis cinq ans, sa situation devient réellement précaire, car les partisans du changement finissent par voir en *lui un frein à la démocratie*, tandis que les adversaires de la pérestroïka se placent en position pouvoir, en récupérant le marais, retourner contre lui ce qui a été introduit de liberté.

A ce jeu-là, ce ne sont pas les nostalgiques de Brejnev qui l'emporteraient, ce ne serait pas la résurrection du post-stalinisme, ce serait le grand triomphe de l'extrême-droite, c'est-à-dire d'un courant qui, par sa violence, sa xénophobie, son antisémitisme et son archaïsme, ferait vite regretter le totalitarisme mou des années dites « de stagnation ». La perestroïka est en danger et la Lituanie en a été le signal.

Casser le comité central

Là-bas, la force ce la liberté est devenue telle que les communistes *lituaniens* n'avaient plus d'autres choix que de céder à la pression populaire en rompant avec le parti soviétique. C'est ce qu'ils ont fait avant Noël et, placé en porte-à-faux, M. Gorbatchev a dû *réunir* le comité central entre Noël et le Jour de l'An. Il n'y a jamais eu de compte-rendu de cette réunion mais le chef de file des conservateurs, M. Ligatchev, y a demandé l'emploi de la force, qui a donné lieu à un tel débordement de haine et de stupidité que le secrétaire général en est sorti convaincu – il l'a dit à ses proches – qu'il n'y avait plus rien à faire avec ce comité central-là et qu'il fallait le casser avant qu'il ne soit trop tard.

Le temps a cessé de jouer pour M. Gorbatchev. A l'heure où son prestige est au zénith à l'extérieur, il est au plus bas à l'intérieur, et croire qu'il ne pourrait pas échouer, car cela créerait trop d'incertitudes internationales, relève du même aveuglement qu'il y avait, hier, à dire que ses réformes n'étaient que des faux-semblants. Le moment est *« crucial »*, *« critique »* car c'est maintenant, dit M. Gorbatchev, que *« se décide qui sortira vainqueur »* et c'est la raison pour laquelle il a imaginé ce voyage en Lituanie, conçu comme une double démonstration.

Démonstration de sa bonne volonté, de son ouverture et de son total refus de la force à l'intention de l'ensemble des partisans du changement. Et démonstration de la force du mouvement populaire à l'intention des conservateurs. Une image résume cette entreprise : celle de M. Gorbatchev accueilli dans une ferme par un paysan *demandant* la liberté de la Lituanie et lui répondant : *« Et vous dites que vous n'êtes pas libre. »* Aux uns, le pays, il disait : *« Il ne faut pas fouetter l'histoire. »* Aux autres, les conservateurs : *« Si vous voulez envoyer les chars, je vous en prie... Mais bien du plaisir et sans moi. »*

Dans chaque discours, il a répété que la divergence avec la Lituanie ne portait pas sur le fond mais sur les moyens et qu'il fallait mettre en place un processus politique, un ordre légal dans lesquels toute la liberté, y compris celle de quitter l'URSS, pourrait s'exercer sans dommage pour quiconque. A chaque instant, il a prêché, par l'exemple, la vertu du dialogue et presque toujours réussi à le mener, tantôt casant, tantôt drôle, toujours passionné. Et dans chaque discussion, M. Gorbatchev a martelé trois thèmes, tous repris dans son débat de samedi avec les cadres du parti local, désormais plus lituanien que communiste.

La première, c'est l'appel à la raison : *« Ils sont nombreux ceux qui désirent utiliser les difficultés pour nous faire revenir en arrière. Le danger est aujourd'hui réel de* [voir] *mettre en question la perestroïka. »* La seconde, c'est l'appel à l'offensive : *« Il ne faut pas laisser traîner les choses car la société ne le supporterait pas et apparaîtrait à ce moment-là une recette d'un autre ordre* (...) *simple, facile à comprendre... »*. M. Gorbatchev lève son poing, le fait retomber sur le podium, et continue : *« Et ce sera l'ordre. Evidemment, quel ordre... Nous le savons, et pas seulement* [apparente allusion à la Chine] *d'après notre propre expérience »*.

L'appel à l'offensive

Troisième idée enfin : *« Nous allons, dans les tout prochains mois, prendre tout un ensemble de décisions majeures ouvrant la voie à une réelle accélération de la perestroïka »*. Concrètement ? M. Gorbachev parle d'un *« renouvellement du parti* [débarrassé »]*de son complexe d'infaillibilité, de son monopole politique et de sa prétention à diriger tout et tout le monde »*. Il faut repenser, dit-il aussi, *« le principe du centralisme démocratique et vous allez voir ce que nous allons en faire »*. Il faut encore, ajoute-t-il, instaurer l'élection directe des délégués (aux congrès) et de la direction du parti. La salle le coupe alors en lui disant que c'est précisément ce qu'ont décidé les communistes lituaniens. *« Très bien, rétorque M. Gorbatchev, mais pourquoi voulez-vous alors quitter le parti ? »*

Parce que les Lituaniens n'ont pas plus confiance que le reste des Soviétiques dans l'avenir de la Perestroïka et veulent en partir tant qu'il en est, pensent-ils, encore temps. Hier, il fallait aller *allegro ma non troppo* pour éviter la réaction de l'appareil. Il faut désormais accélérer, et toute, pour ne pas verser dans le ravin. M. Gorbatchev va le faire les 29 et 30 janvier, lors d'une réunion élargie du comité central qui sera à la fois la suite du plénum consacré à la Lituanie et celui qu'il avait décidé, le 9 décembre dernier, de convoquer pour préparer le congrès.

Le bureau politique, que contrôle M. Gorbatchev, avait alors été chargé de préparer les projets de textes et programmes pour un congrès à tenir en octobre prochain. M. Gorbatchev va proposer d'avancer encore cette date et de faire directement élire les délégués par la base. Son calcul est de susciter ainsi un élan. Les conservateurs eux, se croient, en tout état de cause, capables de sortir vainqueurs d'un congrès et devraient donc accepter le défi.

Si l'explosion du Caucase ne remet pas tous ces calculs en question, l'affrontement est maintenant programmé. Premier signe de l'ouverture des hostilités : coup sur coup, *les Nouvelles de Moscou* et les *Izvestia* viennent de s'en prendre ouvertement à M. Ligatchev. *« Peut-on considérer comme un homme politique sain*, demandait la semaine dernière l'hebdomadaire de la perestroïka, *un membre du comité central qui estime que son pays ne sera en sécurité que lorsque tout le monde le haïra et qui cherchait, tout récemment encore, à démontrer que Staline avait eu raison de liquider les paysans en tant que classe ? »*

Quant au quotidien du gouvernement, il attaquait nommément et longuement le responsable de l'agriculture pour avoir, en particulier, opposé les voies capitaliste et socialiste du développement agricole et repris ainsi une *« thèse sortie de la bouche de Staline et* [qui] *a servi d'argument à la dékoulakisation* (2) *et à la collectivisation totale »*.

M. Gorbatchev ne part pas battu. Il a su faire sa double démonstration lituanienne. L'alliance conservatrice est, elle, encore trop récente pour avoir déjà organisé ses troupes. Pourvu qu'il lui ouvre des perspectives concrètes, le marais ne demande toujours qu'à tomber du côté du secrétaire général. Rien n'est perdu pour l'homme qui veut changer l'URSS, mais le temps presse et M. Gorbatchev n'est pas un tribun qui sache donner à rêver et enthousiasmer. Homme d'Etat, il lui manque le charisme de l'homme politique – un redoutable handicap dans son changement de stratégie.

B. G.

(1) Il s'agit du Parti ouvrier social-démocrate de Russie (RSDRP), le nom que portait alors le parti bolchevik de Lénine, du parti menchevik, qui s'était séparé du premier en 1903, enfin du Parti socialiste révolutionnaire (SR). A l'exception du premier, tous ces partis ont été liquidés dans les premières années de la révolution.

(2) Les koulaks étaient les paysans relativement riches et qui furent liquidés, précisément, par la collectivisation.

Massacre au Caucase

Suite de la première page

Et la preuve en est que la situation n'a jamais cessé de se dégrader depuis les premiers pogroms, à Soumgaït, en février 1988, et que le commandant militaire de la région du Haut-Karabakh, celle qu'Arméniens et Azeris se disputent, réclamait *dimanche soir l'instauration de l'Etat* de siège.

L'étonnant serait qu'il ne soit pas rapidement introduit, car, au nord de cette région autonome intégrée à l'Azerbaïdjan mais peuplée à 80 % d'Arméniens, on en était, dimanche soir, selon l'agence Tass, a des *« dizaines de victimes »* des deux *nationalités. C'est là, entre les villes* de Chaumian et Khanlar, qu'avait débuté, mardi dernier, cette nouvelle flambée de violences avec l'enlèvement, à Chaumian, d'otages arméniens, parmi lesquels tous les responsables de la ville. On est sans nouvelles d'eux et sans nouvelles aussi des otages azeris enlevés en représailles dès le lendemain.

Jeudi, un « Front populaire » prend le contrôle complet de la ville de Lenkoran, sur la mer Caspienne, non loin de la frontière iranienne. Tous les bâtiments officiels sont occupés, un « Conseil provisoire de défense » est constitué, et la radio locale, dans la meilleure tradition des coups d'Etat, diffuse un communiqué expliquant que les insurgés ne reconnaissent plus les instances azerbaïdjanaises du pouvoir soviétique, puisqu'elles *« violent les droits constitutionnels du peuple »* en ne défendant pas l'intégrité du territoire. Autrement dit, le gouvernement d'Azerbaïdjan est accusé de faillir à son devoir dans l'affaire du Haut-Karabakh, et c'est ce thème qui domine le meeting *réuni*, samedi, à Bakou, après qu'un hélicoptère arménien eut,dit-on, attaqué, vendredi, des villages azeris.

Soixante-dix mille personnes (estimation des *Izvestia*) sont massées sur la place Lénine, rebaptisée par les nationalistes « place de la Liberté ». On demande la démission du gouvernement. Le climat est extrêmement tendu et la situation incontrôlée car le Front populaire d'Azerbaïdjan est totalement divisé entre libéraux et extrémistes. C'est cette rivalité qui avait déjà été à l'origine des violentes manifestations d'il y a deux semaines en faveur de l'ouverture de la frontière avec l'Iran.

Les feux des pogroms

Téhéran, qui n'a aucune envie de voir la partie iranienne de l'Azerbaïdjan commencer à rêver d'une *réunification, est hostile* à cette revendication. Le moins qu'on puisse dire est qu'il ne s'agissait pas là, pour les nationalistes azéris, d'une bataille évidente, mais il n'y avait pas de *meilleur* moyen, en revanche, de jouer la surenchère au sein du Front et d'y mettre les libéraux en difficulté. Que se passe-t-il donc à l'issue de ce meeting ? On ne le sait encore *qu'à travers le témoignage de deux* journalistes de Tass qui, après avoir été pris à partie sur la place Lénine, jugèrent plus prudent de s'éloigner.

Ils voient de la fumée dans une rue adjacente, s'approchent, sont repoussés par des manifestants et finissent par interroger un vieil homme, un Azéri : *« Ils jettent les affaires d'un appartement et les brûlent*, répond-il. *Et les occupants ? Le vieil homme se tait. »* Un général de la milice leur dit que ce sera pire le soir... et le soir ils verront, de place en place, des attroupements autour de feux – les feux des pogroms.



Pendant ce temps-là, les combats se sont amplifiés, depuis vendredi, au nord du Haut-Karabakh. Dimanche soir, Tass faisait ainsi état de la progression de *« plusieurs milliers de militants armés »* vers des agglomérations arméniennes. A Erevan, où se tenait un immense meeting devant l'Opéra, les responsables du *mouvement national arménien annonçaient* avoir reçu un message radio de Chaumian qui parlait aussi d'une progression de plusieurs milliers d'hommes vers la ville. Là, les *informations se recoupent totalement*, mais que s'est-il passé depuis ?

Lundi matin, à Moscou, on n'en savait encore rien. On savait seulement que le message de Chaumian annonçait qu'un massacre avait déjà été commis dans le village voisin de Soloukh et ajoutait : *« Il y a beaucoup de tirs et de victimes. Nous ne pourrons tenir que quelques heures. Envoyez des parachutiste. »* A Erevan, des groupes de volontaires se sont formés pour partir au secours des Arméniens d'Azerbaïdjan et du Haut-Karabakh. Des troupes du ministère de l'intérieur convergeaient, dimanche soir vers Chaumian et Khanlar, où l'on ne se bat plus au fusil de chasse ou à l'arme blanche mais avec des mitrailleuses et des fusils automatiques.

La foule bloque les renforts

Les hélicoptères transportant les renforts du ministère de l'intérieur ont été accueillis par des coups de feu dans le village d'Adjikend. A Kirovabad, la grande ville d'Azerbaïdjan, plus au nord, des centaines de voitures et une foule énorme ont bloqué dans l'aéroport les troupes fraîches qui venaient d'y débarquer. Les pilotes qui auraient dû les acheminer vers la zone des combats ont été menacés de mort et de représailles contre leur famille. *« Ces derniers jours seulement »*, écrivait Tass dimanche soir, plusieurs soldats et un officier ont été tués, cinq autres ont été blessés et quatre hommes ont disparu après s'être rendus dans un village d'où ils avaient reçu un appel à l'aide.

C'est la guerre, pas la guerre des armées mais de plus en plus celle de Beyrouth – affrontement de communautés au cœur d'une grande crise qui a réveillé des conflits séculaires.

Reportage, dimanche matin, de la *Russie soviétique* sur la frontière du Haut-KarabaHkh et de l'Azerbaïdjan, non loin donc de Chaumian : *« Voici une maison où la tragédie est toute fraîche (...), elle appartenait à une famille arménienne. Des réfugiés azéris s'y sont installés. Une grenade a été lancée dans la chambre où dormaient une femme et ses trois enfants. Elle a explosé près du lit de Sakin, quatre ans. On voit encore les empreintes d'un petit pied (...). »*

Le journal du ministère de la *défense, l'Etoile rouge*, racontait dimanche comment un émissaire de milices azéries était venu réclamer des armes aux troupes de l'intérieur à Gandjam, toujours au nord du Karabakh. On les lui a refusées mais on a trouvé sur lui un plan complet des dépôts indiquant l'organisation de la garde. Des deux côtés, il y a des armes en réserve, car on constitue des stocks depuis deux ans en achetant des officiers dans toute l'Union, en organisant des vols dans les casernes ou servent des sympathisants et grâce *aussi, sans doute*, à l'appui de quelques forces ravies de pouvoir attiser le feu caucasien aux pieds de M. Gorbatchev.

Des hélicoptères non immatriculés et ne répondant pas aux tours de contrôle circulent ainsi au-dessus de la région, tirent à l'occasion et déposent des combattants. Des armes ont été tout récemment découvertes dans les soutes du vol régulier assurant la liaison entre Erevan et Stepanakert, la capitale du Haut-Karabakh.

De hauts responsables ont été dépêchés à Bakou et Erevan. Le Haut-Karabakh est une région montagneuse. Les villages y sont dispersés. Le rétablissement de l'ordre n'y sera pas aisé, et le pouvoir central n'est pas plus populaire à Erevan qu'à Bakou.

BERNARD GUETTA

Un ancien diplomate est condamné à mort pour espionnage au profit des Etats-Unis

Un ancien diplomate soviétique, dont le nom n'est pas divulgué, a été condamné à mort pour avoir espionné au profit de la CIA, les services de renseignements américains, depuis 1961, a rapporté dimanche 14 janvier la *Pravda*.

Ce diplomate était en poste aux Nations unies à New-York en 1961 quand il a été recruté. Il a ensuite été nommé en Birmanie puis en Inde dans les années 70. Son nom de code était Donald et il recevait des instructions par le biais de petites annonces diffusées dans le *New York Times* et dont la *Pravda* publie deux exemples.

Au cours du procès, « Donald » a expliqué ses activités par *« le goût d'une vie sur le fil du rasoir »*. C'estune négligence de sa part qui l'a trahi, indique sans plus de détails la *Pravda*. Le journal révèle cependant que l'homme qui a aidé à démasquer l'espion est le colonel du KGB Alexandre Doukhanine. Ce dernier avait fait parler de lui en mai dernier, lorsqu'il avait signé un arrêt de non-lieu dans l'affaire de l'ancien responsable du parti, Victor Smirnov, accusé de corruption dans l'affaire de la « mafia ouzbèke » et que les juges Gdlian et Ivanov, chargés du dossier, estimaient protégé par M. Egor Ligatchev, membre du bureau politique du parti. Dans son rapport récemment publié sur l'affaire, une commission du congrès des députés a estimé que ce non-lieu a été prononcé *« prématurément, hâtivement et sans fondement »*.

□ **Délégation du Vatican à Moscou.** – Une délégation du Vatican, conduite par Mgr John Willebrands, est arrivée à Moscou, à l'invitation de l'Eglise orthodoxe russe, afin de participer à un colloque sur la situation de l'Eglise catholique d'Ukraine ou « uniate », a annoncé l'agence TASS samedi 13 janvier. – *(AFP.)*

troïka

ie textes et programmes congrès à tenir en octobre . M. Gorbatchev va propo- incer encore cette date et directement élire les délé- · la base. Son calcul est de ainsi un élan. Les conser- eux, se croient, en tout état é, capables de sortir vain- d'un congrès et devraient cepter le défi.

explosion du Caucase ne as tous ces calculs en ques- ffrontement est maintenant mmé. Premier signe de ure des hostilités : coup sur *es Nouvelles de Moscou* et *estia* viennent de s'en pren- vertement à M. Ligatchev. *l-on considérer comme un politique sain*, demandait naine dernière l'hebdoma- le la perestroïka, *un membre nité central qui estime que ys ne sera en sécurité que e tout le monde le haïra et herchait, tout récemment , à démontrer que Staline eu raison de liquider les pay- n tant que classe ?* »

int au quotidien du gouverne- il attaquait nommément et ement le responsable de culture pour avoir, en particu- pposé les voies capitaliste et iste du développement agri- et repris ainsi une « *thèse sor- la bouche de Staline et* [qui] *vi d'argument à la dékoulaki- n* (2) *et à la collectivisation* e ».

. Gorbatchev ne part pas . Il a su faire sa double onstration lituanienne. iance conservatrice est, elle, re trop récente pour avoir déjà nisé ses troupes. Pourvu qu'il ouvre des perspectives rètes, le marais ne demande ours qu'à tomber du côté du étaire général. Rien n'est perdu : l'homme qui veut changer RSS, mais le temps presse et Gorbatchev n'est pas un tribun sache donner à rêver et enthou- mer. Homme d'Etat, il lui man- le charisme de l'homme politi- : — un redoutable handicap dans changement de stratégie.

B. G.

1) Il s'agit du Parti ouvrier social- nocrate de Russie (RSDRP), le n que portait alors le parti bolche- de Lénine, du parti menchevik, qui ait séparé du premier en 1903, la du Parti socialiste révolution- re (SR). A l'exception du premier, s ces partis ont été liquidés dans les mières années de la révolution

(2) Les koulaks étaient les paysans lativement riches et qui furent uidés, précisément, par la collectivi- tion.

Un ancien diplomate est condamné à mort pour espionnage au profit des Etats-Unis

Un ancien diplomate soviétique, ont le nom n'est pas divulgué, a té condamné à mort pour avoir spionné au profit de la CIA les ervices de renseignements améri- ains, depuis 1961, a rapporté limanche 14 janvier la *Pravda*.

Ce diplomate était en poste aux Nations unies à New-York en 1961 quand il a été recruté. Il a ensuite été nommé en Birmanie puis en nde dans les années 70. Son nom le code était Donald et il recevait les instructions par le biais de petites annonces diffusées dans le *New York Times* et dont la *Pravda* publie deux exemples.

Au cours du procès, « Donald » a expliqué ses activités par « *le goût d'une vie sur le fil du rasoir* ». C'est une négligence de sa part qui l'a trahi, indique sans plus de détails la *Pravda*. Le journal révèle cependant que l'homme qui a aidé à démasquer l'espion est le colonel du KGB Alexandre Doukhanine. Ce dernier avait fait parler de lui en mai dernier, lorsqu'il avait signé un arrêt de non-lieu dans l'affaire de l'ancien responsable du parti, Victor Smirnov, accusé de corruption dans l'affaire de la « mafia ouzbèke » et que les juges Gdlian et Ivanov, chargés du dossier, estimaient protégé par M. Egor Ligatchev, membre du bureau politique du parti. Dans son rapport récemment publié sur l'affaire, une commission du congrès des députés a estimé que ce non-lieu a été prononcé « *prématurément, hâtivement et sans fondement* ».

□ **Délégation du Vatican à Moscou.** — Une délégation du Vatican conduite par Mgr John Willebrands, est arrivée à Moscou à l'invitation de l'Eglise orthodoxe russe, afin de participer à un colloque sur la situation de l'Eglise catholique d'Ukraine ou « uniate », a annoncé l'agence TASS samedi 13 janvier. — *(AFP.)*

En quête d'architectures

Suite de la première page

Auquel de ses critiques Gorbatchev peut-il faire accroire qu'il est en train de revigorer le communisme ? Alors que les PC voient le pouvoir leur échapper progressivement dans la plupart des pays du pacte de Varsovie et que la contagion menace, par républiques allogènes interposées, l'URSS elle-même ? Alors que sur le plan économique les échecs succèdent aux échecs ? Le risque existe désormais que le « monolithe » des années 50 sombre durablement dans le chaos, avec tout son cortège de menaces et de tentations : guerres civiles, nationales, religieuses, résurgences staliniennes, dictature militaire, *poussée de l'extrême droite*, remise en question des frontières, rêves de domination...

QUI peut croire que l'Europe occidentale ne serait pas léchée, tôt ou tard, par les flammes de tels incendies ? Le secrétaire d'Etat américain, James Baker, a *souligné à juste titre le besoin*, pour le Vieux Continent, d'une « *architecture nouvelle* ». Moyennant quoi, tout ce que son maître George Bush a trouvé à *proposer*, c'est de *mettre au service de la paix les alliances de la guerre froide.*

Gorbatchev, à *Malte*, a sauté sur l'occasion. On le comprend : *une fois éliminée l'emprise du* parti, le moyen le plus éprouvé de conserver un certain contrôle des pays frères est le pacte de Varsovie, qui *imbrique étroitement leurs armées*. Les liens qu'il avait permis à Moscou de conserver avec les militaires roumains ne sont peut-être pas étrangers au fait que ceux-ci, au moment de la révolution, aient basculé du bon côté. Mais que reste-t-il de ce qui prétendait n'être, en dernière analyse, qu'une coalition manichéenne contre l'« impérialisme » à partir du moment où elle rassemble des anticommunistes supérieurs du type Mazowiecki ou Vaclav Havel, pour ne pas parler de ceux qui s'apprêtent à sortir des *urnes, tout au long de l'année*, en Europe de l'Est ?

IL ne suffit pas, de toute façon, de confirmer des alliances fondées sur la division de l'Europe pour répondre à ce qui apparaîtra de plus en plus, au fur et à mesure que progressera l'inévitable réunification de l'Allemagne, comme la nécessité principale : celle d'une structure commune à tout le continent, à cette « *Europe de l'Atlantique à l'Oural* » dont de Gaulle n'a cessé de rêver. La question que Kissinger avait posée à ce propos au général, en janvier 1969, reste en effet d'une *parfaite actualité, même si elle ne* s'adresse pas qu'à la France. « *Comment vous y prendrez-vous*, lui avait demandé le « cher Henry », *pour empêcher l'Allemagne de dominer une telle Europe ?* »

Il s'attira une réplique aussi brève qu'inattendue : « *Par la guerre...* » (2). Boutade, cri du cœur de la part d'un homme chez qui le goût de l'action faisait bon ménage, comme chez Nietzsche, avec un pessimisme foncier ? Il ne s'est jamais, à notre connaissance, expliqué là-dessus, même s'il est arrivé à tel de ses proches de justifier en privé la force de dissuasion par la *nécessité de conserver une supériorité sur l'Allemagne.*

Personne, heureusement, ne *songerait aujourd'hui à reprendre* à son compte la réponse du général. Et surtout pas son actuel successeur, qui, depuis plusieurs semaines, en pleine concordance de vues avec Jacques Delors, défend le projet d'une Europe en quelque sorte à *deux étages : fédérale entre les* Douze, plus éventuellement, pour ne pas s'arrêter à treize, quelques autres ; *confédérale* à l'échelle du continent, y compris l'URSS.

Helmut Kohl a donné sa bénédiction au projet, bien qu'il ait déjà proposé pour sa part une autre confédération, celle-là entre les deux Allemagnes, comme étape vers la réunification. Ce concept n'est pas écarté en RDA, même si l'on préfère parler de « *communauté contractuelle* ». Enfin, on peut se demander si lorsque Gorbatchev envisage, devant les Baltes, une structure fédérale pour l'URSS (qui est actuellement une *fédération très centralisée*), il n'a pas plutôt en tête une confédération permettant de sauver la face des uns et des autres.

C'est dire que le mot « *confédération* », que de Gaulle et Pompidou avaient employé à plusieurs reprises à propos de l'Europe de l'Ouest, n'appartient pas seulement au vocabulaire français. Reste que ce n'est pas une panacée. Quand ce ne serait que parce que, comme aimait à le dire Jean Monnet, il n'existe en fait que deux sortes de confédérations : *celles qui se transforment en fédérations* (comme les Etats-Unis ou la Suisse) et celles qui échouent. « *Toutes les confédérations classiques ont évolué non seulement vers des Etats fédéraux*, écrit de son côté le professeur Paul Reuter (3), *mais même vers des Etats centralisés.* »

Comme le fait valoir le même professeur Reuter, la différence entre confédération et fédération n'est pas elle-même tellement évidente. On peut tout de même retenir que, dans le premier cas, les Etats membres conservent la souveraineté internationale, alors qu'ils la perdent dans le second. Autrement dit, que le *degré de contrainte résultant* pour un Etat de son appartenance à une confédération est infiniment moindre que celui qu'implique l'entrée dans une fédération.

Le COMECON, en plein désarroi, ayant peu de chances, à vues humaines, de se transformer en *fédération*, le schéma actuellement retenu à l'Elysée, et approuvé par le chancelier de Bonn, impliquerait donc un degré d'intégration très sensiblement plus faible à l'Est qu'à l'Ouest, alors que c'est à l'Est, et non à l'Ouest, que le risque de balkanisation est le plus fort.

CE *n'est pas le seul point qui* pose question. Comment par exemple s'articulerait l'appartenance simultanée de la RFA à la Communauté européenne, à une confédération allemande et à une confédération continentale ? Où cette dernière s'arrêterait-elle à l'est, puisque les terres que sépare un Oural à l'altitude au demeurant modeste appartiennent à un même ensemble national russe ?

Aucune réponse n'est facile, mais la nécessité de la « *nouvelle architecture* » souhaitée par James Baker est suffisamment pressante pour que l'on s'attelle sérieusement à la recherche d'une solution, ou plutôt de solutions au pluriel. Car on peut se demander si ce n'est pas en fonction des besoins concrets qui se dessinent qu'il faut imaginer, cas par cas, des solutions. Quitte à couronner le tout par ce *qui pourrait fort bien devenir*, dans le cadre des Nations unies, une « organisation » européenne, comparable à celle des Etats américains (OEA), à celle de l'Unité africaine (OUA) ou encore à la Ligue arabe.

On pourrait commencer par utiliser le cadre d'institutions existantes (telles que le Conseil *de l'Europe, auquel la Hongrie a* déjà posé sa candidature, la juridiction européenne des droits de l'homme, les traités d'association avec la Communauté, *l'Association de libre-échange*, la CSCE, née des accords d'Helsinki) ou à créer (comme la banque d'investissements proposée par la France à ses partenaires *de la CEE*).

L'écrivain allemand Günther Grass, défendant récemment l'idée est-allemande de « *communauté contractuelle* », suggérait que RFA et RDA confient à une commission commune le soin de coordonner leurs politiques dans des domaines comme les transports, l'énergie, le *service postal, la réduction des* dépenses d'armement, l'aide au tiers-monde (4). Est-il nécessaire de limiter une telle coordination aux deux Allemagnes ? Pourquoi ne pas dresser une liste des activités où elle pourrait s'exercer à l'échelle paneuropéenne, quitte à ce que *regroupements* régionaux et mécanismes de délégation évitent d'alourdir à l'excès les représentations des pays *intéressés* ? Ce pourrait être, s'ajoutant aux autres déjà envisagés, un moyen de construire pierre par pierre, certes, mais donc en *dur, la confédération dont* beaucoup rêvent sans savoir exactement comment la rendre efficace.

ANDRÉ FONTAINE

(2) Henry Kissinger. *A la Maison Blanche*, Paris, Fayard, t. I.

(3) Paul Reuter. *Institutions internationales*. Coll. « Thémis », PUF.

(4) *International Herald Tribune* du 9 janvier.

P.S. — *Le Monde* a annoncé le 22 décembre qu'il cédait une de ses anciennes rotatives de la rue des Italiens au principal quotidien polonais d'aujourd'hui, *Gazeta Wyborcza*, associé à Solidarnosc sans pour autant en dépendre. Une équipe de quinze techniciens polonais a entrepris le démontage de la machine, qui doit être achevé avant le mois de mars. Le coût de ce démontage et de l'acheminement a pu être couvert jusqu'à présent à 50 % par des dons divers. Reste à trouver 1 million de francs pour lesquels *Gazeta Wyborcza* lance un appel à la générosité, notamment des lecteurs du *Monde*. (Solidarité France-Pologne, 18 rue de Varenne, 75007 Paris (CCP 1431804 Paris.)

Il s'agit, on l'a bien compris, d'une contribution essentielle au retour de la liberté de la presse en Pologne, le tirage de *Gazeta Wyborcza* étant actuellement *assuré sur un matériel primitif* et dans des conditions relevant chaque jour d'un véritable tour de force.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

EUROPE

ROUMANIE : flottements, revirements, attaques personnelles...

Les divergences s'accentuent au sein du Conseil du front de salut national

Le Conseil du front de salut national (CFSN) estime que la décision prise vendredi 12 janvier *« sous la pression de quelques milliers de manifestants,* de mettre *hors-la-loi »* le Parti communiste roumain était trop *« hâtive ».* Les nouveaux dirigeants ont fait marche arrière et annoncé l'organisation d'un *référendum sur l'avenir du PCR le 28 février. Les électeurs se* prononceront également pour ou contre le rétablissement de la peine de mort. Ce revirement témoigne d'un profond malaise et de rivalités personnelles au sein de la direction du CFSN.

BUCAREST

de notre envoyée spéciale

La révolution roumaine a-t-elle perdu son romantisme, vendredi 12 janvier, place de la Victoire à Bucarest ? C'est ce que craint fort l'écrivain Octavian Paler, ancien opposant à Ceausescu, qui exprimait, dimanche à la Une de *Romania Libera, un sentiment de tristesse* et d'amertume partagé par bien des Roumains avec le désastreux face-à-face, vendredi, de manifestants surexcités et des dirigeants du Conseil du front de salut national (CFSN) gravement contestés. *« On dirait que Ceausescu se venge,* dit-il, lorsqu'on voit qu'après *« ces longues années de monologue, nous ne sommes plus capables de dialoguer. Allons-nous donc nous laisser poursuivre par le fantôme de ce monstre ? »*

Après un sérieux flottement et un moment de panique qui l'a amenée à sortir en toute hâte trois décrets-lois, dont un plaçant le PC hors la loi, pour livrer quelque chose à la foule (*le Monde* daté 14-15 janvier), la direction du CFSN a tenté de se ressaisir samedi. Déjà, dans la nuit, le premier ministre, M. Petre Roman, avait réussi à mettre fin à la manifestation en prenant la tête, non sans un certain courage, d'un cortège dont il décida qu'il devait aller rendre un dernier hommage aux martyrs de la révolution, place de l'Université. *Il avait encore la voix cassée* d'avoir tant crié, lorsqu'il est apparu, tard samedi soir, à la télévision pour l'équivalent roumain de ce qu'on appellerait en France une « causerie au coin du feu », en compagnie du président et du vice-président du CFSN, MM. Ion Iliescu et Dumitru Mazilu.

Montrer un front uni

Le malaise provenait, en partie, de l'absence de communication *entre le nouvel organe dirigeant et* la population, ce à quoi on décida donc de remédier par l'émission *télévisée* ; la décision de mettre le PC hors la loi avait été prise *« trop hâtivement »* et l'on décida donc, tout naturellment, de soumettre ce décret-loi au référendum qui doit également décider, le 28 janvier, de l'opportunité de rétablir la peine de mort pour les *« terroristes »* de Ceausescu.

Enfin, la journée de vendredi avait gravement menacé l'unité du CFSN en laissant éclater devant les manifestants – et les caméras de télévision – une opposition entre MM. Iliescu et Mazilu, ce dernier ayant lui-même lancé les slogans les plus radicaux avec la foule qui, galvanisée, ne laissa même pas M. Iliescu ouvrir la bouche lorsque vint son tour. Au nom du consensus, il fallait donc montrer un front uni aux téléspectateurs qui se virent expliquer par M. Iliescu que M. Mazilu était allé à la rencontre des manifestants, non pas de sa propre initiative, mais envoyé par le CFSN et que, malheureusement, étant un être *« sensible et influençable »*, il avait laissé les choses prendre une autre tournure que celle qu'elle aurait dû prendre...

Dans un effort pédagogique, M. Roman informa aussi, au cours de cette émission, le public roumain de la gravité de la situation économique, tandis que M. Mazilu exposait les grands axes du projet de loi électorale auquel il travaille.

La crise a-t-elle été surmontée pour autant ? Si les esprits semblaient s'être apaisés dimanche – du moins à Bucarest car la situation à Timisoara (où l'armée exerce provisoirement le pouvoir) et à Brasov, par exemple, est loin d'être stabilisée, – le CFSN a posé en réalité plus de questions qu'il n'en a résolu. Les inquiétudes de la population roumaine sur les méthodes de gouvernement du Front et sur la présence de communistes en son sein persistent. Le CFSN n'a pas su les dissiper. Il a légiféré par décrets, entretenu l'ambiguïté sur ses intentions dans *le contexte des élections libres au* moment où beaucoup le soupçonnaient de vouloir *« confisquer la révolution »*, multiplié les formulations vagues, et s'est montré incapable de rassurer ceux qui trouvaient que trop de dignitaires de l'ancien régime, encore là, risquaient de transformer *« le Front de salut national en Front de salut de la omenklatura »*. Toutes ces inquiétudes ont éclaté au grand jour vendredi devant des dirigeants totalement surpris et désarmés.

Dumitru Mazilu fustigé...

Bien des points demeurent préoccupants. Le premier concerne la campagne de presse, aux forts relents staliniens, déclenchée contre M. Mazilu. Le quotidien *Romania Libera* a ouvert les hostilités samedi en réclamant, en première page, le limogeage de M. Mazilu du CFSN pour *« atteinte grave à la politique de consensus national »*. L'ancien rapporteur de la commission des droits de l'homme des Nations unies, qui a eu les pires ennuis pour avoir *tenté d'en* dénoncer les violations dans son pays, y est accusé d'avoir été colonel de la Securitate – il reconnaît avoir dirigé *« moins d'un an »* l'école du ministère de l'intérieur, en 1964-1965, – d'avoir tué une personne dans un accident de voiture, d'avoir plagié des travaux universitaires et de s'être découvert dissident lorsqu'on lui refusa de sortir de Roumanie pour aller *« toucher des devises »*. Dimanche, c'était au tour de *Adevarul (« La Vérité »,* qui a remplacé l'ancien organe du parti *Scinteia)* de demander sa démission sous la plume d'un *« porte-parole des militaires »* qui rappelle les liens de M. Mazilu avec la Securitate et l'accuse d'avoir *« encouragé vendredi par son opportunisme le chaos et l'anarchie »* tandis que *Romania Libera* réitérait ses attaques de la veille en soupçonnant le vice-président du CNSN d'avoir voulu renverser le numéro un, M. Iliescu, et en publiant le communiqué d'associations de juristes qui le jugent tout bonnement coupable de *« haute trahison »*.

Ce genre d'attaque peut ouvrir la voie à une série de règlements de comptes en cascade car, comme le fait remarquer un collaborateur de M. Mazilu, pour connaître aussi bien la biographie de ce dernier *« il faut sans doute avoir soi-même eu des liens avec la Securitate »*... De ce jeu-là, bien peu de gens risquent de sortir intacts tant le régime Ceausescu savait pousser le moindre individu à se compromettre.

... et Ion Iliescu encensé

Autre point préoccupant : la manière dont les Roumains, et tout particulièrement à la télévision, chantent les louanges du président Iliescu. Samedi et dimanche, ont défilé sur les écrans toutes sortes d'employés, d'étudiants et de *« Roumains moyens »* qui ne trouvaient pas de superlatifs assez forts pour exprimer leur admiration à l'égard du leader du CFSN. Une employée des Editions techniques, qu'avait dirigées M. Ion Iliescu après être tombé en disgrâce au parti, n'est-elle pas allée jusqu'à affirmer que *« en entendant une voix qui ressemble à la sienne, elle de joie ? »* Une telle pratique, à la longue, risque fort de rappeler aux Roumains les mauvais souvenirs d'un passé encore tout frais...

Enfin, le nouveau revirement de l'équipe *dirigeante sur* l'interdiction du PC accroît encore l'impression de confusion : le CFSN envisage-t-il sérieusement d'organiser dans les deux semaines et dans le chaos ambiant un référendum sur la peine de mort et l'abolition du PC ?

S'il y a une chose qui unit sans doute les nouveaux dirigeants et la population de ce pays, c'est le sentiment d'une amertume partagée. Qui peut-être heureux aujourd'hui en Roumanie ? Les hommes au pouvoir aux prises avec un pays en ruine et avec les valets de l'ancien régime, car qui d'autres pourraient-ils mettre à leur place ? – sont contraints de justifier sans cesse leur légitimité, et qui n'ont pu, contrairement à leurs collègues polonais ou tchécoslovaques, présenter au peuple des *« certificats d'opposition »* ? Trois semaines après la révolution, la crise humaine et morale dans laquelle tant d'années de dictature ont plongé les Roumains éclate plus fort que jamais sur un peuple traumatisé, humilié, méfiant, en plein désarroi. *« La confiance a disparu dans ce pays. le Front doit nous donner des raisons de lui faire confiance »*, implore un jeune étudiant. Avant de partir, Ceausescu avait bien tout détruit.

SYLVIE KAUFFMANN

□ **Procès publics.** – Un responsable du Front de salut national, M. Adrian Sirbu, a annoncé dimanche 14 janvier que plusieurs hauts dirigeants du régime Ceausescu ainsi que des membres de la Securitate comparaîtront au milieu de la semaine devant des tribunaux. Ces procès, a-t-il indiqué, *« seront ouverts à la presse et au public »*.

Par ailleurs, Valentin Ceausescu, fils aîné de l'ancien dictateur, a été présenté samedi, menottes aux mains, à la télévision roumaine, de même que plusieurs proches collaborateurs de son père. – (*Reuter.*)

□ **Syndicat étudiant.** – Près de six mille personnes ont participé dimanche 14 janvier à Iasi (Moldavie) à un meeting pour la création *d'un syndicat estudiantin libre*. La nouvelle organisation, qui refuse toute structure centralisée, sera dirigée par M. Mihai Ungureanu, étudiant en histoire. – *(AFP.)*

□ **Visite de M. Robert Badinter...** – Le président du Conseil constitutionnel a fait samedi 13 et dimanche 14 janvier une visite à Bucarest *« à la demande des autorités roumaines »*. Accompagné de M. François Luchaire, professeur de droit, M. Badinter a eu des entretiens avec les représentants du nouveau régime sur des questions de droit constitutionnel. – *(AFP.)*

□ **... et de M. Genscher.** – Le chef de la diplomatie ouest-allemande est arrivé lundi 15 janvier à Bucarest pour une visite de quarante-huit heures. Outre l'aide que la RFA peut apporter à la Roumanie, les conversations doivent *porter sur le sort de la minorité allemande* à Sibiu et Timisoara, dans l'ouest du pays. – *(AFP.)*

ESPAGNE

La plupart des 43 victimes de l'incendie de Saragosse ont péri asphyxiées

MADRID

de notre correspondant

Quarante-trois personnes sont *mortes dans* la *nuit du samedi* 13 au dimanche 14 janvier, lors de l'incendie d'une boîte de nuit à Saragosse, à quelque 300 kilomètres au nord-est de Madrid. Cent trente personnes environ se trouvaient dans l'établissement au moment de la catastrophe.

Le feu a pris peu avant 3 heures *du matin, apparemment* à la *suite* d'un court-circuit dans une petite salle servant à contrôler l'installation électrique et située juste à côté de la sortie d'urgence. Aussi, nombre de clients qui tentèrent de s'enfuir par cette voie durent-ils refluer en désordre vers le centre de la pièce brusquement plongée dans l'obscurité. Seule la porte de service principale permettait d'échapper à l'incendie.

Les flammes dégagèrent rapidement une fumée âcre qui envahit en quelques secondes tout l'établissement par l'intermédiaire du système d'air conditionné. *Il* semble d'ailleurs que la quasi-totalité des victimes aient péri asphyxiées et non carbonisées. Certaines d'entre elles ont été retrouvées encore assises sur leur chaise, ce qui montre combien la suffocation a été rapide. La fumée contenait en effet de l'oxyde cyanhydrique dont les effets sont immédiats. Les pompiers qui sont pourtant arrivés presque immédiatement sur les lieux et ont réussi à éteindre l'incendie en une *quinzaine de minutes* à *peine*, n'ont pu que constater l'irréparable.

Les autorités municipales de Saragosse, qui ont décrété un deuil officiel de trois jours, ont affirmé que, selon les premiers résultats de l'enquête, l'établissement respectait toutes les normes légales de sécurité. Elles n'ont toutefois fourni aucune explication au sujet de l'émanation d'un poison aussi vénéneux que l'oxyde cyanhydrique.

THIERRY MALINIAK

Moscou dément l'existence d'une « brouille » avec Pékin

Il n'existe actuellement aucune brouille idéologique entre Pékin et Moscou, a affirmé, samedi 13 janvier, le vice-premier ministre soviétique des affaires étrangères, M. Igor Rogatchev, dans un entretien diffusé par Radio-Moscou. M. Rogatchev, qui venait de s'entretenir à Pékin avec les dirigeants chinois, a déclaré : *« Cette brouille, c'est quelque chose que certaines personnes aimeraient voir survenir entre nos deux pays, car ils estiment que la normalisation des relations sino-soviétiques constitue une menace pour les pays tiers. Il peut y avoir des interprétations divergentes même dans les meilleures familles et entre les meilleurs voisins, il n'y a rien de terrible à cela. »*

« On peut s'attendre dans un proche avenir à des rencontres sino-soviétiques de haut niveau, y compris à une visite à Moscou du premier ministre chinois, M. Li Peng », a également déclaré M. Rogatchev. Les propos du vice-ministre soviétique, qui participait lundi à Paris à la réunion des représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies sur le Cambodge, interviennent peu de temps après que M. Deng Xiaoping eut sévèrement *critiqué, dans des documents* internes, la politique de M. Gorbatchev. – *(Reuter.)*

IRLANDE DU NORD

Une bavure de l'armée britannique fait trois morts

LONDRES

de notre correspondant

Trois petits délinquants masqués, armés seulement de jouets en plastique imitant des armes à feu, ont été tués, samedi 13 janvier, par un commando de tireurs d'élite de l'armée britannique en plein cœur du quartier catholique de Belfast, en *Irlande du Nord. Ils étaient* en train de commettre un hold-up contre une officine de paris sur les courses lorsque le commando de soldats en civil, appartenant probablement au Special Air Service (SAS), est passé à proximité dans une voiture banalisée. Les soldats les ont pris pour des membres de *l'IRA à cause de leurs cagoules et* ont ouvert le feu sans sommation. Un retraité, qui se trouvait là par hasard, a été blessé d'une balle à l'épaule.

Selon plusieurs témoignages, les tireurs d'élite, vêtus de jeans et chaussés de tennis, ont continué à tirer sur les trois hommes alors *qu'ils se trouvaient déjà à terre.* L'armée a confirmé qu'il s'agissait de soldats en civil en mission, mais a refusé de dire s'ils appartenaient au SAS.

Les trois hommes, John McNeill, Peter Thompson et Edward Hale, étaient bien connus des services de police pour de nombreux *actes de petite délinquance* mais ne s'étaient jamais mêlés de politique.

Plusieurs prêtres catholiques de Belfast-Ouest ont fait part de leur émotion et le gouvernement de la République d'Irlande a demandé des explications.

D. D.

GRANDE-BRETAGNE

Une femme secrétaire général du PC

Mme Nina Temple, une jeune femme souriante de trente-*trois ans, est devenue, dimanche* 14 janvier, secrétaire général du Parti communiste de Grande-Bretagne. Fille de militants, entrée au parti à treize ans, elle succède à l'obscur Gordon McLennan, âgé de soixante-deux ans, qui exerçait ces fonctions depuis 1975. A cette époque, le PC comptait officiellement 25 000 membres. Il n'en a *plus* actuellement que 7 500. Toujours pro soviétique, ce parti minuscule, qui a été brejnévien avec plus de conviction qu'il n'est aujourd'hui gorbatchévien, ne recueille que quelques dizaines de milliers de voix lors des élections et n'a aucun député. – *(Corr.)*

AFRIQUE

TUNISIE

Calculs et arrière-pensées pèseront sur le sommet maghrébin du 21 janvier

TUNIS

de notre correspondant

L'Union du Maghreb arabe (UMA), créée le 17 février 1989 à *Marrakech et qui a bien peu* progressé depuis dans la voie de son objectif d'intégration maghrébine, devrait connaître, en principe, quelques progrès tangibles lors d'une réunion, du 21 au 23 janvier à Tunis, de son Conseil présidentiel, groupant les cinq chefs d'Etat, mauritanien, marocain, algérien, tunisien et libyen.

Ce *sommet*, qui marque le début de la présidence tunisienne pour six mois, après celle du Maroc, a été préparé vendredi 12 et samedi 13 janvier par les ministes des affaires étrangères, qui ont mis au point le projet de son ordre du jour. Les chefs d'Etat auront ainsi à se prononcer sur la composition et le fonctionnement de quatre commissions de coopération, *« embrassant tous les domaines d'activité »* (sécurité alimentaire, économie et finances, ressources humaines et infrastructures), qui permettraient d'assurer concrètement au moins un début d'intégration. La constitution d'une commission commune pour dialoguer avec les groupements régionaux – Conseil de coopération arabe et Communauté européenne – est aussi envisagée.

Reste à savoir dans quelle mesure les politiques, souvent si différentes, de chacun des cinq pays, le relâchement enregistré dans les relations bilatérales depuis quelque temps, l'absence quasi permanente d'une véritable concertation, les calculs et les arrière-pensées à peine déguisés des uns et la méfiance évidente des autres et, surtout, l'affaire du Sahara occidental pèseront sur les discussions du sommet.

Prévue depuis plusieurs mois, la réunion du Conseil présidentiel avait été fixée initialement aux 9 et 10 janvier. A la demande du roi du Maroc, elle fut une première fois reportée aux 15 et 16. Mais ce fut alors le colonel Kadhafi qui refusa d'y assister et, ne s'embarrassant pas de principes, le fit savoir par voie de presse. Il paraît maintenant avoir donné son accord *définitif*.

Selon un diplomate arabe, le « Guide » de la révolution libyenne aurait souhaité que les chefs d'Etat se retrouvent à Djerba, où fut signé, le 12 janvier 1974, la très éphémère Union tuniso-libyenne, dont les médias de Tripoli célébraient encore l'anniversaire ces jours derniers. Pour lui, bien plus attaché à *« l'union globale par le haut »* qu'au projet de complémentarité et d'intégration de ses pairs, c'eût été un symbole.

MICHEL DEURÉ

□ **Des étudiants attaquent un poste de police à Kairouan.** – Détruisant des documents et du matériel, les étudiants de la faculté des lettres de Kairouan ont attaqué, samedi 13 janvier, un poste de la police chargée de la *« sécurité universitaire »*. Les auteurs de cette attaque ont été arrêtés et seront poursuivis par la justice, indique le ministère de l'intérieur.

Depuis la rentré universitaire, plusieurs facultés ont été le théâtre d'incidents entre étudiants ou d'actes de violence contre le personnel administratif, mais c'est la première fois que le corps spécial de la police chargée de la sécurité sur les campus est la cible des étudiants. – *(AFP.)*

MAROC

Arrestations de militants islamistes

Les autorités ont ordonné la dissolution du principal mouvement islamique du pays, *Adl oua Alihsane* (Justice et spiritualité) et ont fait arrêter la plupart de ses dirigeants, ont annoncé, dimanche 14 janvier, des porte-parole de l'organisation.

Six membres influents du bureau de l'*Adl oua Alihsane* ont été arrêtés samedi par la police à Salé, près de Rabat, et leurs voitures ont été confisquées. La semaine dernière, des dizaines d'autres militants ont été placés en détention préventive dans diverses régions, notamment sept d'entre eux à Sidi Yahia, au nord de Rabat.

Le chef du mouvement, M. Abd Assalam Yassine, est en résidence surveillée à Salé depuis le 30 décembre, selon les porte-parole. Trois membres de sa famille ont aussi été arrêtés samedi.

La police aurait informé M. Yassine, au cours de trois interrogatoires la semaine dernière, que son mouvement était dissous et qu'il devait cesser toute activité politique.

Adl oua Alihsane, fondé en 1980, avait demandé à être enregistré par les autorités en 1981, demande qui avait été refusée. En novembre, dix-sept militants du mouvement avaient été condamnés à des peines d'un mois à un an de prison pour appartenance à une organisation illégale. – *(Reuter.)*

ALGÉRIE

Agitation étudiante

Un rassemblement a été organisé, dimanche 14 janvier à Oran, pour protester contre l'intervention des forces de l'ordre la semaine dernière contre des étudiants qui manifestaient pour dénoncer la réduction de leurs bourses d'étude décidée récemment par les autorités.

Le 9 janvier, des affrontements entre les forces de l'ordre et les étudiants de l'Ecole nationale supérieure de l'enseignement technique (ENSET) avaient fait, selon des sources concordantes, une cinquantaine de blessés, dont une quinzaine ont été hospitalisés. Le 13 janvier, les forces de l'ordre étaient intervenues une seconde fois pour disperser un rassemblement des mêmes *étudiants*, qui bloquaient la route menant d'Oran à l'aéroport d'Es-Sénia, à proximité de leur école. Plusieurs personnes furent blessés lors de cette nouvelle intervention.

D'autre part, une cinquantaine d'étudiants représentant plusieurs universités algériennes ont manifesté eux aussi *dimanche* devant le siège de l'Assemblée populaire nationale à Alger. Les délégués venus des universités de Bab-Ezzouar (Alger), de Tizi-Ouzou (en Kabylie) de Sétif et de M'Sila (dans l'Est algérien), demandaient à être fixés sur la nature des diplômes sanctionnant leurs études et réclamaient une *amélioration* de la qualité de l'enseignement dispensé dans les universités, ainsi que l'accès à l'emploi à la fin de leurs études. – *(AFP.)*

...it national

SYLVIE KAUFFMANN

...nt l'existence ...le » avec Pékin

ALGÉRIE

Agitation étudiante

DIPLOMATIE

La relance de la négociation sur le Cambodge

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité discutent à Paris d'un mandat de l'ONU

Une réunion, lundi 15 et mardi 16 janvier à Paris, des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, devrait marquer la relance, sur de nouvelles bases, de la négociation du conflit cambodgien. Les représentants des « Cinq » (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Union soviétique) étudient, notamment, la possibilité de mettre en place au Cambodge, jusqu'à la tenue d'élections libres, une administration provisoire sous tutelle des Nations unies.

Les leçons de l'échec de la Conférence internationale sur le Cambodge, réunie en août dernier à Paris, ont été tirées. Le Vietnam a d'abord, fin septembre, achevé le retrait de ses troupes. Dans un deuxième temps, devant la difficulté d'aboutir à un réglement global du conflit, la Thaïlande a proposé de procéder *« pas à pas »*, une méthode qui a fait son chemin depuis. Avec le concours de l'ONU, ont dit en substance les Thaïlandais, commençons par imposer un *« cesssez-le-feu sur place »* et vérifier la réalité du retrait vietnamien.

Dans la foulée, pour surmonter l'obstacle le plus sérieux à tout règlement – l'impossibilité de former un gouvernement provisoire cambodgien comprenant toutes les factions, donc incluant les Khmers rouges, – les Australiens ont proposé que l'ONU soit associée à l'administration provisoire du pays. Jusqu'alors, il n'avait été envisagé de confier aux Nations unies que trois tâches : la vérification du retrait vietnamien, le contrôle du cessez-le-feu et la supervision d'élections.

Depuis lors, tandis que les guérillas, surtout celle des Khmers rouges, tente de renforcer leur présence sur le terrain, le conflit cambodgien fait l'objet d'un intense ballet diplomatique. M. Michel Costello, vice-ministre australien des affaires étrangères, a fait le tour des capitales intéressées pour négocier son plan et le peaufiner. Les consultations se multiplient entre les « Cinq ».

Pour un moratoire sur les aides militaires

L'Indonésie s'efforce de réunir, le mois prochain à Djakarta, les factions cambodgiennes. De leur côté, après avoir annoncé la suspension de leurs propres livraisons de matériel de guerre à Phnom-Penh, les Soviétiques se prononcent pour un moratoire sur les aides militaires à tous les camps, une mesure dont Washington accepte le principe.

Alors que la réunion des « Cinq » à Paris était déjà annoncée officiellement, M. François Mitterrand a, de son côté, jugé sans doute la situation assez mûre pour annoncer qu'à ses yeux, les règles du jeu avaient changé. Il a profité de la présence à Paris, jeudi dernier, du premier ministre japonais pour glisser qu'*« aucun compromis n'est acceptable avec les Khmers rouges »* et qu'il est *« souhaitable que la Chine joue un rôle positif »* dans la quête d'un règlement.

La France reprend ainsi, sur le plan diplomatique, l'initiative. Tout n'est pas réglé pour autant. Le « plan Evans » – du nom du ministre australien des affaires étrangères – prévoit, prudemment, plusieurs options. Chinois et Khmers rouges pourraient donner leur aval à un mandat administratif de l'ONU en cas de dissolution du gouvernement actuel de M. Hun Sen. De leur côté, Phom-Penh et Hanoï, qui rejettent cette première option, acceptent que l'ONU soit associée à la gestion du Cambodge, à condition que l'administration actuelle ne soit pas dissoute. Dans tous les cas de figure, l'Australie propose que le siège du Cambodge à l'ONU – occupé par la coalition du prince Sihanouk – soit déclaré vacant.

La négociation se heurte donc toujours, sur le fond, au même obstacle. La Chine et les Khmers rouges, auxquels le prince Sihanouk emboîte le pas, ne veulent pas laisser une parcelle de pouvoir au régime actuel de Phnom-Penh sauf, bien entendu, dans le cadre d'un gouvernement quadripartite dont M. Hun Sen et Hanoï ne veulent toujours pas entendre parler. De son côté, le premier ministre cambodgien ne veut ni de Khmers rouges dans son gouvernement ni du *« démantèlement »* de son régime réclamé par Sihanouk. Cependant, depuis l'échec de la Conférence de Paris, plusieurs développements ont quelque peu modifié les données du conflit et laissent penser qu'un règlement est enfin concevable.

Sur le terrain, les Khmers rouges ont démontré qu'ils étaient, de loin, la guérilla la plus forte en frappant *aux portes de Battambang*, deuxième ville du pays, en s'infiltrant dans plusieurs provinces proches de la capitale et en annonçant leur intention de reprendre le contrôle des temples d'Angkor et de la ville voisine de Siem-Reap. Du coup, ils ont ravivé le spectre de leur retour au pouvoir et provoqué un mouvement d'opinion très défavorable en Occident, lequel explique, dans une certaine mesure, les distances prises par certains gouvernements – Paris, Londres – à l'égard de la coalition que préside le prince Sihanouk.

Pressions convergentes sur Pékin

Même Washington aurait récemment assoupli sa position, encore que l'on ne sache pas exactement sur quel point. On ignore encore si le gouvernement américain est prêt à se départir d'une hostilité sans partage à l'égard de Hanoï et de Phnom-Penh. Mais il ne veut sûrement pas être de reste au cas où un *« rapprochement »* entre la Chine et le Vietnam, évoqué la semaine dernière à Pékin, s'amorcerait enfin. En tout cas, pour la première fois depuis des mois, Vietnamiens et Chinois viennent de reprendre langue.

Enfin, dernier élément positif, les grandes puissances semblent, davantage que par le passé, s'impliquer dans la recherche d'un règlement, ce qui n'avait pas été le cas en août à Paris, et M. Roland Dumas, à l'issue de cette conférence, n'avait pas manqué de le déplorer. Ce qui veut dire que la Chine fait aujourd'hui l'objet de pressions convergentes en faveur d'un compromis. Le prince Sihanouk ne s'y est pas trompé en adjurant, de nouveau, les puissances occidentales de ne pas l'abandonner sous prétexte qu'il reste l'allié des Khmers rouges.

Les discussions de Paris, lundi et mardi, au niveau des « Asiatiques » des ministères des affaires étrangères, s'annoncent donc sous des auspices plus favorables. Mais leur résultat dépendra avant tout de Pékin. Après les revers subis par le socialisme en Europe de l'Est, la Chine estime-t-elle le moment venu d'une réconciliation avec le Vietnam, afin d'assurer la stabilité de son « pré carré » régional et de favoriser la normalisation de ses relations avec les autres puissances ? Les Chinois seront peut-être au moins contraints, à Paris, de renoncer à la discrétion dont ils font preuve, ce qui ne préjuge pas pour autant de leur réponse.

JEAN-CLAUDE POMONTI

La lutte contre la drogue

Accord entre quatre pays américains

Les Etats-Unis, la Colombie, le Pérou et la Bolivie sont parvenus, dimanche 14 janvier, à un accord sur le lancement d'une offensive contre la drogue avec une participation plus importante de l'armée et un financement accru des Etats-Unis. L'accord, mis au point par des délégations des quatre pays réunies à Santa Cruz, en Bolivie, sera annoncé officiellement lors du sommet qui réunira, le 15 février à Cartagena, en Colombie, le président George Bush et les chefs d'Etat des trois pays producteurs de cocaïne.

« Pour la première fois, les quatre pays constitueront un front commun pour faire face au très grave problème de la drogue », a dit le ministre bolivien des affaires étrangères, M. Carlos Iturralde, à l'issue de la rencontre préparatoire au sommet. Il a précisé que l'offensive serait lancée simultanément sur tous les fronts et porterait aussi bien sur la limitation de la consommation aux Etats-Unis que sur l'introduction de cultures de remplacement pour les paysans qui font pousser la coca en Bolivie et au Pérou. L'aide américaine sera liée aux progrès enregistrés dans l'application d'un programme antidrogue dans chaque pays et à l'adoption de politiques économiques saines. Aucun chiffre n'a été avancé lors de la réunion préparatoire et les prêts américains seront fixés sur une base multilatérale après le sommet. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

PÉROU

Deux Français assassinés par le Sentier lumineux

Deux jeunes Français ont été assassinés, samedi 13 janvier, par des membres de l'organisation de guérilla Sentier lumineux dans une région andine du sud du Pérou. Stéphane Nilo Marino, 26 ans, et Christelle Berthelot, 23 ans, effectuaient un voyage touristique et se trouvaient à bord d'un autocar sur une route reliant Ayacucho à Cuzco, lorsque le véhicule a été intercepté par une centaine de guérilleros du Sentier lumineux, selon un communiqué militaire. Les assaillants ont fait descendre tous les passagers, leur ont réclamé de l'argent et les ont exhortés à soutenir la guérilla. Les deux Français ont été séparés des autres voyageurs et abattus. La police a été prévenue par les passagers qui avaient pu poursuivre leur route.

La région située entre Ayacucho (575 km au sud-est de Lima), bastion du Sentier lumineux, et Cuzco (1 135 km au sud-est de Lima), ancienne cité impériale des Incas, est considérée comme extrêmement dangereuse par les autorités péruviennes. La guérilla y lance fréquemment des attaques contre des villages et intercepte des véhicules pour rançonner les passagers. Non loin de cette même région, deux coopérants français, Thomas Pellissier et Corinne Seguin, avaient été assassinés par le Sentier lumineux en décembre 1988 dans le village de Huaquira, où ils travaillaient pour le Centre international de coopération pour le développement agricole (CICDA).

Le ministre de la Défense, M. Julio Velasquez Giacarini, a par ailleurs, présenté sa démission dimanche, à la suite de l'assassinat de son prédécesseur, dont il avait en charge la sécurité. Le meurtre est imputé aux guérilleros du mouvement Tupac Amaru (pro-cubain). – *(AFP, Reuter).*

□ **PANAMA : nouvel incident devant l'ambassade de Cuba.** – L'ambassadeur de Cuba à Panama, M. Lazaro Mora, et trois autres fonctionnaires de l'ambassade ont été retenus, dimanche 14 janvier, pendant quatre-vingt-dix minutes, par des militaires américains qui voulaient contrôler leur voiture et qui les ont finalement relâchés. C'est le quatrième incident opposant des diplomates cubains à des soldats américains depuis l'intervention militaire des Etats-Unis à Panama, le 20 décembre dernier. Le nouveau président panaméen, M. Guillermo Endara a, d'autre part, annoncé que son gouvernement avait demandé aux Etats-Unis 700 millions de dollars pour aider à remettre sur pied les entreprises pillées lors des événements et 35 millions de dollars pour reconstruire le quartier de Chorillo, détruit par les bombardements et les incendies. – *(AFP.)*

SALVADOR

Neuf militaires vont être jugés

Neufs militaires salvadoriens ont été accusés du meurtre de six prêtres jésuites commis il y a près de deux mois à San-Salvador et seront jugés, a annoncé, samedi 13 janvier, le président Alfredo Cristiani. Parmi les neuf militaires qui seront jugés figurent le colonel Guillermo Alfredo Benavides, directeur de l'école militaire Gerardo-Barrios, et trois lieutenants. Le chef de l'Etat a indiqué que les enquêteurs avaient été aidés par le FBI (police fédérale des Etats-Unis), la police espagnole, Scotland Yard et le Service d'enquêtes du Canada. Quarante-cinq militaires ont été interpellés dans le cadre de l'enquête.

Les six prêtres, dont cinq d'origine espagnole, ont été assassinés le 16 novembre dernier dans les locaux de l'UCA (Université centraméricaine), alors encerclés par l'armée. Deux femmes qui travaillaient pour eux à l'UCA ont également été tuées.

Un dirigeant de la gauche salvadorienne, Hector Oqueli, a d'autre part été assassiné vendredi au Guatemala ainsi qu'un militant guatémaltèque, Gilda Flores. Les deux hommes avaient été enlevés alors qu'ils se rendaient à l'aéroport pour prendre l'avion à destination du Nicaragua. Hector Oqueli, secrétaire général adjoint du Mouvement national révolutionnaire (MNR), était secrétaire de l'Internationale socialiste pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Le ministre de l'intérieur guatémaltèque, M. Carlos Morales Villatoro, a déclaré avoir ordonné aux services de l'immigration de *« fermer les frontières pour retrouver les auteurs du crime »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAEL

M. Shamir veut installer les nouveaux immigrants soviétiques en Cisjordanie et à Gaza

JERUSALEM

de notre correspondant

Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, entend bien installer la nouvelle vague d'immigrants juifs soviétiques dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Le chef de la droite nationaliste l'a reconnu publiquement, dimanche 14 janvier, alors que des centaines de nouveaux immigrants arrivent chaque semaine en Israël en provenance d'URSS (*le Monde* du 27 décembre 1989).

M. Shamir avait rarement été aussi franc, sans doute par souci de ne pas heurter les Etats-Unis. Cette fois, s'adressant dans la soirée à un groupe de vieux militants du Likoud à Tel-Aviv, il a eu des accents triomphalistes pour évoquer « *cette* « alya (vague d'immigration) » *qui va tout résoudre (...) comme tous les miracles qui ont toujours sauvé le peuple juif »* : *« Dans cinq ans, nous ne pourrons même plus reconnaître le pays*, a-t-il déclaré, *tout aura changé – les gens, la manière dont ils vivent – et tout sera plus grand et plus fort »*. C'est laisser entendre qu'il n'y aura plus *« d'argument démographique »* pour justifier un compromis territorial empêchant qu'Israël, dans ses frontières actuelles, ne devienne très vite un Etat binational, avec un nombre égal de Juifs et d'Arabes. M. Shamir, dont les propos sont rapportés par la presse, a souligné que cette *« grande immigration* [nécessitait] *un Grand Israël »* : *« nous avons besoin d'espace pour héberger tous ces gens »*, a-t-il ajouté.

Il a assuré que l'afflux des Juifs soviétiques – qui se fait au nom du principe de la réunion des familles – démoralisait les Arabes : *« Autour de nous, les Arabes sont en plein désarroi, en état de panique (...) ; ils sont submergés par un sentiment de défaite, parce qu'ils voient que l'Intifada ne sert à rien ; ils ne peuvent pas arrêter le flot naturel du peuple juif vers sa patrie – et, après tout, c'est bien ce autour de quoi tourne le conflit »*.

M. Shamir aurait pu ajouter que, depuis quelques mois, l'administration israélienne en Cisjordanie est de plus en plus sévère quant à l'autorisation de la réunion des familles palestiniennes : il est très difficile à un Palestinien de Cisjordanie d'obtenir un permis de séjour de longue durée pour son conjoint étranger – y compris dans le cas de couples avec enfants.

La déclaration de M. Shamir intervient au moment où le gouvernement israélien souhaite que l'administration américaine lui garantisse une série de prêts bancaires – 400 à 500 millions de dollars – destinés à financer des logements pour les Juifs soviétiques. En principe, la position américaine est de n'accorder cette garantie que si les sommes en question ne sont pas investies dans les territoires occupés.

Les propos de M. Shamir ne vont pas faciliter la tâche du ministre de la défense, le travailliste Itzhak Rabin, actuellement à Washington, pour tenter de relancer l'initiative du secrétaire d'Etat américain, M. James Baker. Ce dernier entend promouvoir un dialogue israélo-palestinien, mais n'a pas caché, la semaine passée, qu'il était las devant le peu de succès remporté et l'impossibilité de se mettre d'accord avec M. Shamir sur la composition d'une délégation palestinienne.

ALAIN FRACHON

EGYPTE

L'organisation des droits de l'homme dénonce la torture

LE CAIRE

de notre correspondant

L'organisation égyptienne des droits de l'homme a dénoncé, dans un rapport distribué dimanche 14 janvier, la généralisation de la torture au cours des quatre dernières années, période où le général Zaki Badr était ministre de l'intérieur.

Selon ce texte, des prisonniers politiques on été soumis à des séances d'électrochocs, de coups de fouet, de brûlures de cigarette et ont subi des sévices sexuels. Le nouveau ministre de l'intérieur, le général Abdel Halim Moussa, a démenti les accusations de l'organisation égyptienne.

L'organisation avait déjà dénoncé la pratique de la torture en août dernier. Quelques mois plus tôt (*le Monde* du 11 mai 1989), Amnesty International avait publié un long rapport sur les violations des droits des prisonniers politiques et sur la torture. Le gouvernement égyptien avait rejeté le rapport d'Amnesty.

A. B.

L'occupation de l'ambassade du Liban à Paris

Le général Aoun encourage ses partisans

Le général libanais, Michel Aoun a encouragé, dimanche 14 janvier, ses partisans qui occupent l'ambassade du Liban à Paris, en s'adressant à eux par téléphone. Filmé en même temps par la télévision, qu'il contrôle, le général a exprimé son *« admiration »* aux manifestants et qualifié leur initiative de *« véritable acte de résistance contre l'occupation et ses agents »*.

« Nous regrettons que le gouvernement français ait reconnu » le président Elias Hraoui, a-t-il dit. *« Quelques pétrodollars versés par l'Arabie saoudite n'auraient pas dû lui faire changer de position, et nous espérons qu'il reconsidérera son attitude. Nous assurons cependant le peuple et le gouvernement français de notre amitié »*, a-t-il ajouté, sans autre précision sur l'éventuel « marché » franco-saoudien auquel il semblait faire allusion.

Les partisans du général Aoun occupent, depuis jeudi, les locaux de l'ambassade pour protester contre un mouvement diplomatique décidé par le gouvernement de M. Salim Hoss, que le général Aoun refuse de reconnaître. Ce mouvement concerne, entre autres, l'ambassadeur du Liban à Paris, M. Fouad Turk, muté à Berne.

A la frontière turco-syrienne

Baisse de plus d'un mètre du niveau de l'Euphrate

Vingt-quatre heures après l'interruption par la Turquie du cours de l'Euphrate qui arrose aussi la Syrie et l'Irak, le niveau de l'eau du fleuve avait baissé de plus d'un mètre à la frontière syrienne, a-t-on constaté dimanche 14 janvier, à Barak à 60 km en aval du barrage Ataturk (*le Monde* daté 13 et 14 janvier).

Peu après l'interruption, samedi après-midi, du cours de l'Euphrate lors d'une cérémonie officielle en présence des principaux dirigeants de Turquie, le président Tugurt Ozal avait affirmé que cette mesure *« technique »* ne provoquerait *« aucun problème »* avec la Syrie et l'Irak et que *« toutes les mesures avaient été prises pour ne pas causer de gêne aux pays voisins »*. Il a réaffirmé ainsi la volonté d'Ankara de procéder à cette opération *« technique »*, nécessaire pour la poursuite du remplissage du barrage.

A Bagdad, le ministère irakien de l'Agriculture a exhorté les agriculteurs à se rationner en eau dans l'irrigation de leurs terres. On indique que les conséquences de l'interruption du débit fluvial, qui touchera quelque 1,5 million d'agriculteurs irakiens utilisant les eaux de l'Euphrate, ne seront pas perceptibles *« avant plusieurs jours »*, étant donné que le cours d'eau traverse plus d'un millier de kilomètres avant de pénétrer en territoire irakien. Le journal irakien *Al Thawra*, organe du parti Baas au pouvoir à Bagdad, a imputé à la Turquie la responsabilité de l'absence d'un accord entre les deux pays ainsi qu'avec la Syrie sur le partage des eaux de l'Euphrate.

POLITIQUE

La réunion du comité

Le comité directeur du Parti socialiste s'est séparé dimanche 14 janvier, après avoir enregistré le dépôt de sept motions en vue du congrès qui se réunira à Rennes du 15 au 18 mars prochain. Ces motions auront pour premiers signataires, dans l'ordre de leur présentation (tiré au sort, sauf pour celle du premier secrétaire), M. Pierre Mauroy, M. Jean Poperen, M. Michel Rocard, M. Jean-Luc Mélenchon, M. Laurent Fabius, Mme Marie-Noëlle Lienemann, M. Jean-Pierre Chevènement.

Chaque chef de file annexera à son texte, le 17 janvier au plus tard, la liste de ses candidats au futur comité directeur. Après l'accord passé, dans la nuit du 12 au 13 janvier, entre MM. Pierre Mauroy, Lionel Jospin et Louis Mermaz, la configuration des principaux courants était fixée et n'a pas été modifiée par les débats.

Ceux-ci ont seulement été l'occasion, pour les dirigeants, de définir leur position dans la campagne qui va s'ouvrir devant les militants. Les animateurs de tendances minoritaires ont tenté, pour leur part, au fil de leurs interventions en séance, d'étayer politiquement les rapprochements qu'ils négociaient en coulisse.

La commission des résolutions, qui s'est réunie samedi soir, a rapidement pris acte de l'inutilité de discuter d'un éventuel texte commun. Les échanges ont porté sur l'organisation du débat préparatoire au congrès et, particulièrement, sur les conditions que devront remplir les adhérents du parti pour être habilités à prendre part aux votes dans les sections.

La commission s'est subdivisée, ensuite, en deux groupes de travail consacrés au projet de nouvelle déclaration de principes et aux modifications des statuts.

L'unanimité s'est faite assez vite au sein du premier, une rédaction de compromis étant trouvée avec le courant Socialisme et République de M. Chevènement qui butait, jusqu'alors, sur la référence à l'Europe des Douze.

Saisi de cent dix-huit propositions de modification des statuts, l'autre groupe de travail n'est parvenu à s'entendre, tard dans la nuit, que sur une dizaine d'entre elles, dont la principale prévoit la réunion d'une convention nationale deux fois par an.

Sept motions seront soumises au vote des militants

Après M. Mauroy, qui a ouvert la réunion du comité directeur, samedi, en déclarant que la division du courant dirigeant fera que *« les choses ne seront plus (...) comme elles sont aujourd'hui »* au sein du PS (*le Monde* daté 14-15 janvier), M. Henri Emmanuelli, numéro deux du parti, a déclaré que, si *« la plupart des militants souhaitent le débat »*, ils ne font pas *« de la division la condition de la clarté »*, pas plus qu'ils n'*« apprécient forcément que l'on réduise leur vote à un sondage de popularité »*.

« Jusqu'ici, a continué le député des Landes, *nous nous sommes enorgueillis de voter sur des idées et non pas sur des hommes. Il serait, à mes yeux, tout à fait regrettable que, au moment où d'autres formations se mettent en tête de nous imiter – avec fracas, il est vrai, – nous fassions le parcours inverse. Nulle part je n'ai entendu dire que le parti soit à la recherche de l'homme providentiel. Je le sens plutôt à la recherche de lui-même, et cette recherche ne peut passer que par le débat sur les idées. »*

M. Rocard a déclaré que, si le débat entre les socialistes est *« légitime »* et *« nécessaire »*, il n'y a lieu de voter que quand *« doit être tranchée une question pour laquelle existent des réponses différentes »*. Or, selon le premier ministre, s'il existe *« quelques nuances sur tel ou tel sujet »*, si, même, *« certains »* pourraient proposer *« une politique différente »*, cela justifierait la présentation de *« deux motions au plus »*, accompagnées d'éventuels amendements, mais pas celle de plus d'une demi-douzaine de textes. M. Rocard a exprimé sa crainte des *« débats de personnes »*, dans lequels *« on essaie de blesser »* plutôt que de *« convaincre »*.

Appelant les socialistes à faire preuve de *« responsabilité »*, M. Rocard a souligné qu' *« on n'a jamais vu un parti gagner les élections en pratiquant l'opposition à son propre gouvernement »*. *« Nos chances sont entières de gagner les élections de 1993,* a déclaré le premier ministre *. Les réformes de fond que nous avons engagées, les vastes chantiers que nous avons ouverts, les transformations durables que nous avons initiées seront perceptibles par tous au moment opportun, et notre bilan, aujourd'hui déjà et demain plus encore, sera gage de succès. Mais il y a à cela une condition évidente : que tous ces acquis ne soient pas dénigrés par ceux-là mêmes qui doivent en être fiers, que l'image du gouvernement ne soit pas obscurcie par ceux-là mêmes qui doivent s'y reconnaître, que son autorité ne soit pas sapée par un soutien insuffisant du parti majoritaire. »*

« Je ne dirai jamais aux militants autre chose que ce que je dis au pays tout entier, a assuré le premier ministre. *La seule campagne que je ferai pour ce congrès sera celle de mon action quotidienne au côté du président de la République et à la tête du gouvernement. (...) Permettre au président de la République de mettre en œuvre les hautes ambitions qu'il nourrit pour les Français, pour la France et pour l'Europe, c'est cela, aujourd'hui, que j'appelle être mitterrandiste. »*

M. Fabius a justifié la présentation de sa propre motion en expliquant qu' *« un nouveau siècle naît »*. *« On conviendra,* a-t-il lancé, *que cela mérite un débat ! »* Le président de l'Assemblée nationale a cité six thèmes de discussion : *« quelle politique concrète devons-nous mener pour répondre aux besoins du pays et aux attentes de notre électorat ? »* ; *« quelle Europe voulons-nous construire ? »* ; *« quelle conception du socialisme ? »* ; *« quelles alliances électorales ? »* ; *« quelles relations entre le Parti socialiste et le gouvernement ? »* ; *« enfin et d'abord, quel Parti socialiste ? »*. *« Par rapport à la politique menée,* a-t-il dit, *nous mettons l'accent sur l'égalité ; par rapport au parti lui-même, nous insistons sur son nécessaire renouveau. »*

Soulignant que *« les débats du parti ne sont pas ou plus des débats du tout ou rien »*, M. Fabius refuse d'*« en conclure qu'il n'y ait plus place pour la discussion »*. *« Je risquerai, d'ailleurs,* a-t-il ajouté, *le pronostic que certains qui, aujourd'hui samedi, affirment qu'il n'y a de différence sur rien seront tentés de découvrir lundi qu'il y en a. Je souhaite plutôt que, alors, on ne charge pas trop la barque et qu'on ne passe pas trop vite d'un extrême à l'autre. »* L'ancien premier ministre souhaite, en effet, que, à la veille du congrès, *« les représentants des textes issus de la famille mitterrandiste se réunissent afin de discuter ensemble des choix d'orientation et d'organisation du parti sur la base des indications des militants »*.

M. Fabius a exprimé, enfin, sa volonté de synthèse à la fin du congrès, car, a-t-il observé, *« tous les textes, en tout cas le nôtre, ont vocation à préparer une synthèse sur la base des analyses qu'ils expriment, des projets qu'ils développent, des militants qui les soutiennent »*. Il a évoqué deux bases de synthèse possibles : les événements de l'Est et leurs conséquences, qui l'amènent, notamment, à approuver la proposition d'assises du socialisme, ouvertes aux anciens communistes, que M. Poperen avait faite le 7 janvier ; la rénovation du PS, pour laquelle il propose un *« contrat »* dont les militants pourront vérifier l'exécution à l'occasion de conventions nationales biannuelles. *« Le Parti socialiste et la gauche ont besoin d'un nouveau souffle »*, a déclaré en conclusion M. Fabius.

M. Chevènement : « sans famille »

« Je vois que la famille, au Parti socialiste, est une valeur en hausse... », a ironisé M. Chevènement, en observant, toutefois, qu'il n'y a *« qu'une seule famille reconnue, légitime (...), ce qui montre que, au Parti socialiste, au moins, les valeurs patriarcales aussi se portent bien »*. Revendiquant pour son courant d'être *« sans famille »* et de préserver *« sa liberté de pensée »*, le ministre de la défense a émis, lui aussi, le souhait que le congrès de Rennes donne au PS *« le souffle dont il a besoin »* pour répondre aux *« défis que* [lui] *jette la réalité »*.

Le premier de ces défis est la recomposition du paysage européen. Selon M. Chevènement, l'Union soviétique *est « un empire colonial, le dernier, qui se défait, sous nos yeux, avec les risques que cela comporte »*, comme s'étaient effondrés les empires ottoman, austro-hongrois et russe au début du siècle. A cela s'ajoute, a-t-il souligné, la question allemande, qui *« ne peut être résolue que dans un cadre paneuropéen plus vaste, dans le cadre de la confédération européenne qui a été évoquée par François Mitterrand »*.

Deuxième défi : *« L'effondrement des régimes communistes,* a dit M. Chevènement, *et la critique justifiée des impasses tragiques du léninisme sont en train d'être récupérés (...) par les doctrinaires du libéralisme et par l'ordre établi du capital, pour chercher à discréditer le socialisme démocratique et, plus généralement, toute volonté de changer la société par la voie de la démocratie. »* Pour que *« l'échec de Lénine »* devienne *« la victoire de Blum »*, a-t-il expliqué, encore faut-il que les socialistes soient *« capables de transformer »* la société capitaliste.

« L'exploitation du racisme par le Front national, la difficulté réelle qu'il y a à réaliser l'intégration des jeunes nés de l'immigration » représentent le troisième défi. M. Chevènement a abordé, ensuite, la question des crédits de défense, en rappelant que la révision de la loi de programmation militaire en avait retranché 45 milliards de francs de crédits. Il a proposé qu'une convention nationale du PS discute de la politique de défense, et il a invité M. Mauroy à ne pas utiliser le thème du désarmement comme une *« diversion »* par rapport à d'autres débats. Le ministre de la défense s'est prononcé pour *« le débat, de préférence sans « apartheid »*, et pour qu'il s'achève, au congrès, par une synthèse.

M. Jospin : pas de « critiques de personnes »

Pour M. Jean Poperen, *« c'est sans doute maintenant, à ce congrès, que se joue* [la] *victoire en 1993 »* et, *« pour gagner, il faut une stratégie »*. *« Nous en avions une,* a-t-il dit, *avant 1981 : conquérir le pouvoir par l'union de la gauche autour de François Mitterrand. Depuis, nous nous cherchons ; nous réagissons seulement par rapport aux gouvernements successifs. »* Le ministre des relations avec le Parlement a résumé ses propositions : le *« contrat pour le progrès social »* entre les partenaires sociaux ; le refus de privilégier la *« différence »* (allusion au « droit à la différence ») entre *« travailleurs français et étrangers »* ; la défense de la laïcité ; l'initiative d'une *« recomposition d'ensemble »* de la gauche. Il a souligné que les socialistes doivent se rassembler *« autour d'un axe politique »*, ce rassemblement étant celui de *« tout le parti »*. *« S'il y a une « famille »*, a-t-il dit, *nous en sommes tous, et l'on ne fait pas l'accord politique suivant l'ordre d'ancienneté dans la famille. »*

M. Louis Mermaz estime que les socialistes doivent ouvrir des *« perspectives nouvelles »* devant leur *« base sociale »* s'ils veulent *« avoir quelques chances, des chances sérieuses, de l'emporter en 1993 »*. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale a expliqué que la rénovation du parti *« n'est pas un problème de personnes »* mais *« un problème d'équipe »*. Il a affirmé que le *« processus de rassemblement »* dans lequel ses amis et lui-même s'étaient engagés *« avec Pierre Mauroy, premier secrétaire, avec Lionel Jospin et avec leurs amis »* est ouvert *« à tous ceux qui (...), au sein de la famille mitterrandiste, souhaiteraient s'y joindre »*, avant d'engager le débat avec les rocardiens, avec le courant Socialisme et République et avec M. Poperen, *« qui fait partie du mitterrandisme »*.

« M. Jospin a exprimé la crainte que le débat ne prenne *« surtout la forme de critiques de personnes, qui ne seront peut-être pas reprises à leur compte par les responsables des motions, mais dont on sait bien qu'elles sont diffusées par argumentaires et prononcées* mezza voce *dans les sections, ce qui est tout à fait détestable »*. Il souhaite, aussi, que le débat de congrès ne se résume pas, *« dans l'esprit de certains, à une critique de la direction »*. Le ministre de l'éducation nationale a plaisanté sur le *« jeu des sept familles »* – *« Passe-moi un père Mélenchon »*, *« Je te demande une fille Marie-Noëlle Lienemann »* – et il a précisé sa position et celle de ses alliés : *« Nous espérons,* a-t-il dit, *obtenir du vote des militants (...) un assentiment, une force qui nous permettront d'être ou de rester le courant autour duquel pourra, de façon solide et constructive, se rassembler, ensuite, le reste du parti. »*

L'ancien premier secrétaire a parlé ensuite de la situation à l'est de l'Europe, en refusant la *« tonalité un peu trop pessimiste »* de certaines interventions précédentes. Ce qui se passe, a-t-il souligné, *« c'est le mouvement de la démocratie qui met à bas le totalitarisme »*, c'est-à-dire un *« phénomène politique et historique entièrement positif »*. Il a soutenu, d'autre part, M. Mauroy dans le débat qu'il a ouvert sur les problèmes de défense. Il a reproché à M. Poperen de présenter sa proposition de « contrat » au congrès du PS plutôt qu'au gouvernement dont il fait partie. M. Jospin a reconnu que *« l'on n'a pas voté depuis longtemps dans le parti »* et que *« cette absence de référence de vote pèse »*.

P. J.

Les conditions de vote des militants

Au cours de la discussion de la commission des résolutions sur les conditions de vote, l'ex-courant « A-B », c'est-à-dire les mitterrandistes et les mauroyistes, moins M. Poperen, a défendu la règle selon laquelle les adhérents devraient être à jour de leurs cotisations pour 1989, tandis que les autres courants demandaient qu'ils fussent aussi titulaires de la carte 1990, avec son timbre annuel, et des deux premiers timbres mensuels, puisque les votes auront lieu entre le 25 février et le 10 mars.

L'enjeu, pour les « rigoristes », était de rendre plus coûteux le gonflement artificiel des sections à la veille du congrès, tandis que leurs adversaires dénonçaient une manœuvre déloyale qui favoriserait les activistes, les militants socialistes ayant l'habitude d'acquitter l'ensemble de leurs cotisations en fin d'année. La question a été tranchée dimanche matin, en séance plénière, les signataires des motions Mauroy et Fabius faisant prévaloir leur point de vue *par 68 voix contre 50. C'était,* selon ceux qui n'en font pas partie, le dernier acte de solidarité du courant qui a dirigé le PS pendant près de vingt ans.

La fin des mitterrandistes

par Patrick Jarreau

LES mitterrandistes ont cessé d'exister en tant que tels lors de la réunion du comité directeur du Parti socialiste les 13 et 14 janvier 1990. Le mitterrandisme comme stratégie de conquête du pouvoir l'avait emporté, en 1979, au congrès de Metz et avait triomphé avec la victoire de son chef à l'élection présidentielle de 1981. Le tournant de la rigueur, en 1983, puis le refus des communistes d'entrer dans le gouvernement de M. Laurent Fabius, en 1984, avaient clos un chapitre de vingt ans de combat politique, la page étant définitivement tournée lors de l'accord passé par M. François Mitterrand avec M. Michel Rocard pour l'élection présidentielle de 1988, puis de la nomination du second comme chef du gouvernement. Le mitterrandisme, transcendé en art de diriger le pays, est devenu aussi introuvable que le fut autrefois le gaullisme.

Qu'est-ce qu'être mitterrandiste lorsque M. Rocard revendique ce titre ? Ce n'est pas encore être rocardien, mais ce n'est plus être antirocardien. Ils sont quelques- uns qui l'ont appris à leurs dépens et qui ont pu commencer, lors de cette réunion du comité directeur, à mesurer leur erreur. Les compères Dray et Mélenchon se sont aperçus que leur fanfare anti-« deuxième gauche » jouait à contre temps et que personne ne voulait l'intégrer à son orchestre. A l'inverse, l'ex-ultra-rocardienne Marie-Noëlle Lienemann, qui figure sur la liste noire personnelle du chef de l'Etat, n'a pas non plus trouvé à se caser.

M. Pierre Mauroy, qui, bien que minoritaire, avait cru pouvoir se donner, en mai 1988, la mission de garder la « vieille maison » mitterrandiste, et qui s'était efforcé d'en recoller les morceaux, a échoué. M. Jean-Pierre Chevènement le lui avait signifié vertement en déclarant, sur la Cinq, que le premier secrétaire n'est pas l'homme *« le mieux adapté »* pour assurer le nécessaire *« changement de cap »* du parti. Sa position à la tête du PS, inévitablement ébranlée, n'est pas perdue pour autant, les alliances de demain pouvant le servir comme l'avait fait le divorce d'hier ; mais d'autres – M. Jean Poperen, par exemple – peuvent espérer profiter, à leur tour, d'un concours de circonstances.

Un nouveau paysage

Privés de ce qui les unissait, les mitterrandistes se sont divisés. Le nouveau paysagé du PS commence à peine à se dessiner. Il dépendra en fait des résultats du vote des militants sur les sept motions qui vont leur être soumises, et pas seulement sur celles de MM. Fabius, Mauroy-Mermaz-Jospin et Rocard.

L'ordre d'arrivée de ces trois là sera, bien sûr, important. D'abord pour savoir si M. Rocard pourra se considérer comme celui par qui passera obligatoirement le nouvel axe majoritaire du parti.

Telle est, en effet, la logique du premier ministre. Ses amis et lui-même ne prétendent pas conquérir pour eux-mêmes la direction du PS . Ils accepteront un compromis avec M. Jospin, détenteur de la légitimité de parti que M. Fabius, paradoxalement, lui reconnaît en tournant ses critiques contre la direction du parti et en se présentant, avec ses partisans, comme opposants – brimé et mécontent – à cette direction.

Ensuite, le vote des militants permettra au président de l'Assemblée nationale soit de sortir de la condition seconde qu'il estime lui être faite au sein du PS – et, dans cette hypothèse, de supplanter peut-être M. Jospin comme partenaire d'un accord avec M. Rocard, – soit, seulement, de transformer cette situation subie en celle, revendiquée, de minorité structurée et agissante, que l'actuel premier ministre et les siens avaient dû assumer pendant dix ans.

Le ralliement de M. Mermaz et de ceux qui, comme lui, n'avaient que leur mitterrandisme pour tout bagage, sans courant ni réseau comparables à ceux des autres « éléphants », a renforcé la position de M. Jospin.

Les proches du ministre de l'éducation nationale avaient exercé sur M. Mermaz la pression froide des pointages, lui montrant qu'il avait peu de chances d'atteindre les 5 % des mandats nécessaires pour être représenté au futur comité directeur. S'y sont ajoutés les choix de certains alliés du président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, comme MM. Charles Hernu, André Laignel et Claude Estier, qui penchaient pour M. Jospin, ou comme M. Pierre Joxe, favorable à M. Fabius . Surtout, la décision de M. Jacques Delors, avec lequel le ministre de l'éducation nationale s'était entretenu dans la soirée du 11 janvier à Bruxelles, d'appuyer M. Jospin, a précipité l'accord.

La division des mitterrandistes les plus symboliques – le fils du président de la République, M. Gilbert Mitterrand, député et premier secrétaire fédéral de la Gironde, appuie M. Fabius – souligne que le terme lui-même n'a plus guère de sens. Se sentait-il coupable d'avoir provoqué la dispersion de la « famille » ? M. Fabius, en tout cas, a tenu un discours qui a paru souvent défensif, mettant en avant sa volonté de favoriser les retrouvailles à la veille du congrès, alors que les autres, « cousins germains » comme M. Poperen ou « sans famille » comme M. Chevènement ou, d'une autre façon, M. Rocard, avaient beau jeu de dénoncer l'étrange «apartheid » qui leur interdirait de participer à la direction du parti à égalité avec l'ex courant... dirigeant.

Qu'il vienne trop tôt ou trop tard, qu'il débatte d'idées ou d'hommes, le congrès de Rennes, tel que l'a voulu M. Fabius, sera celui d'un nouvel âge du socialisme français. Le temps est-il venu, pour ceux qui ont régné sur le parti pendant vingt ans ensemble, de regretter l'âge d'or?

Le projet de déclaration de principe.

« Le réformisme au service des espérances révolutionnaires »

Le comité directeur a adopté à l'unanimité un projet de déclaration de principes, destiné à se substituer, après approbation des militants, au texte qui figure, actuellement, en tête des statuts du PS. Ce dernier avait été adopté lors d'un congrès extraordinaire, à Suresnes, en mars 1974.

Le texte de 1974 affirme, notamment, qu' *« il ne peut exister de démocratie réelle dans la société capitaliste »* et que, *« en ce sens, (...) le Parti socialiste est un parti révolutionnaire »*, tout en étant *« essentiellement démocratique, parce que tous les droits de la personne humaine et toutes les formes de la liberté sont indissociables les uns des autres »*. Le PS, selon ce texte, se prononce pour *« la socialisation progressive des moyens d'investissement, de production et d'échange »* et pour la conquête des *« pouvoirs démocratiques de gestion, de contrôle et de décision »*. Il estime, en effet, que *« seul un régime socialiste peut résoudre le problème posé par la domination de minorités, héréditaires ou cooptées, qui, s'appuyant sur la technocratie ou la bureaucratie, concentrent de plus en plus entre leurs mains, au nom de la fortune acquise, de la naissance ou de la technicité, le profit et les pouvoirs de décision »*. *« Il ne s'agit pas,* souligne ce texte, *d'aménager un système, mais de lui en substituer un autre. »*

Les intérêts des salariés

Le projet de nouvelle déclaration de principes indique que le PS *« se fixe comme objectif l'émergence, par la voie démocratique, d'une société qui réponde aux aspirations fondamentales de la personne humaine telles que les ont définies des siècles de lutte pour le progrès et que les expriment, aujourd'hui, tous les peuples : la liberté, l'égalité et la dignité des hommes et des femmes, le bien-être, la responsabilié et la solidarité »*. *« Parti de rassemblement, il met le réformisme au service des espérances révolutionnaires,* ajoute le projet. *Il s'inscrit, ainsi, dans la démarche historique du socialisme démocratique. »*

Le PS, selon le projet, est un *« parti de transformation sociale »*, auquel la *« faillite des sociétés bureaucratiques ne (...) fait pas oublier que le capitalisme développe les inégalités, accentue les déséquilibres mondiaux, exploite les richesses du tiers-monde et maintient, dans de nombreux pays, chômage et exclusions »*. Non seulement il est *« favorable à une société d'économie mixte, qui, sans méconnaître les règles du marché, fournisse à la puissance publique et aux acteurs sociaux les moyens de réaliser des objectifs conformes à l'intérêt général »*, mais il *« agit pour* [le] *dépassement* [de la société d'économie mixte] *par de nouvelles formes d'organisation économique et sociale, donnant aux salariés une véritable citoyenneté dans l'entreprise »*.

Le projet précise que *« dans les secteurs-clés qui déterminent la formation du citoyen (l'école, l'université, la télévision), les conditions de vie (logement, santé, environnement) »*, le PS *« n'accepte pas que les logiques du marché soient seules déterminantes »*. *« Un service public fort, l'aménagement du territoire, la planification, la politique budgétaire et fiscale,* ajoute-t-il, *doivent permettre démocratiquement aux citoyens de dégager les grandes priorités nationales. »*

Les socialistes, estimant que *« les mutations incessantes et profondes des sociétés contemporaines n'ont pas éliminé les oppositions de classes et de groupes sociaux (...), participent au combat pour le progrès de toute la société »*, mais ils sont *« particulièrement attentifs aux intérêts des salariés »*. Le projet souligne que le PS est *« fermement attaché à la liberté de conscience et à la laïcité de l'Etat »* et que *« l'indépendance de la création et de la communication à l'égard du pouvoir politique et du pouvoir financier est indispensable »*. Le PS entend *« favoriser l'intégration et l'adhésion aux valeurs de la République de tous ceux qui résident sur notre sol »*.

Le projet de déclaration affirme, enfin, que le PS *« fait le choix de l'Europe pour donner aux nations qui la composent les moyens d'affronter les défis de l'avenir »*, que *« la Communauté européenne, à condition qu'elle ne se réduise pas à un simple marché, en sera un élément moteur »* et que *« les socialistes s'attachent à accélérer la construction européenne dans toutes ses dimensions politiques, économiques et sociales »*.

[left-margin fragments from the facing page]

mion du comité

issez vite au sein du pre- ompromis étant trouvée sme et République de utait, jusqu'alors,sur la Douze.

propositions de modifica- groupe de travail n'est ird dans la nuit, que sur dont la principale prévoit ition nationale deux fois

ints

Ce qui se passe, a-t-il sou- « c'est le mouvement de la ratie qui met à bas le totali- e », c'est-à-dire un « phéno- politique et historique entiè- t positif ». Il a soutenu, part, M. Mauroy dans le qu'il a ouvert sur les pro- s de défense. Il a reproché à peren de présenter sa pro- on de « contrat » au s du PS plutôt qu'au gou- ment dont il fait partie. spin a reconnu que « l'on pas voté depuis longtemps le parti » et que « cette ce de référence de vote ».

P. J.

e des militants

eux le gonflement artificiel sections à la veille du grès, tandis que leurs adver- es dénonçaient une manœu- déloyale qui favoriserait les vistes, les militants socia- s ayant l'habitude d'acquit- l'ensemble de leurs cotisa- s en fin d'année. La stion a été tranchée anche matin, en séance plé- re, les signataires des

on de principe

e au service olutionnaires »

directeur du PS

Le jeu de l'oie des minoritaires

Forts de leurs convictions, mais dépourvus de pouvoir réel, ils ont erré pendant deux jours, d'espoirs en désabusements...

Leur problème, c'est leur âme. Car ils en ont une, ils l'affirment haut et fort. Et ils ne sont pas prêts à la vendre. Mais une âme, dans un congrès, cela ne pèse pas très lourd. Alors, ils voudraient bien la prêter. Pendant les deux jours du comité directeur, ils ont donc erré de réunion en conciliabule, d'espoir en désabusement, de compromis en intransigeance, lâchant fausses confidences et bruyantes déclarations.

Encore faut-il distinguer, parmi les « minoritaires », les anciens, rompus aux négociations de précongrès, les poperénistes et les proches de M. Jean-Pierre Chevènement, du courant Socialisme et République, et les modernes - les turbulents Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, et la stoïque Marie-Noëlle Lienemann. Plus présents dans les couloirs du troisième sous-sol que dans les moelleux fauteuils de la salle de réunion, ils se sont donc livrés aux derniers tours d'un curieux jeu de l'oie à cinq cases-clés qui pourraient se résumer ainsi : le retour au bercail, le mariage de raison des poids moyens, le concubinage des poids légers, l'union des contraires, le chacun chez soi.

Le retour au bercail, autrement dit le droit de raccrocher son âme dans sa chambre de jeune fille. Pour Mme Lienemann, cela signifiait les retrouvailles avec la famille rocardienne. Seulement voilà, *entre-temps « l'homme de tant de renouveaux »* est devenu premier ministre. Et cela change beaucoup de choses . « *Aujourd'hui*, dit-elle. *nous avons besoin de perspectives. Or Michel Rocard n'est plus porteur de ces perspectives. Où est passé son rôle d'irrigation du débat ? Qu'est devenue la réflexion ? Rocard s'est essoufflé.* » A la case « retour au bercail », Mme Lienemann a donc laissé passer son tour.

Les difficultés du retour au bercail

La même solution s'offrait à MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, mais pour eux, le bercail avait deux adresses : dans l'ordre, celle de M. Jean Poperen et celle de M. Laurent Fabius. Renouer avec les poperénistes, comme cela avait été le cas lors du congrès de Lille, c'était pour la Nouvelle école socialiste retrouver les bons complices de l'opposition de gauche au sein du PS. Mais là encore, les temps ont un peu changé. L'antirocardisme – qui les avaient tant rapprochés – semble s'être effrité chez le ministre chargé des relations avec le Parlement. M. Dray soupçonne même volontiers M. Poperen de préparer la synthèse avec le courant rocardien à Rennes.

Une dernière réunion, samedi matin, entre MM. Dray et Mélenchon d'une part, et les deux lieutenants de M. Poperen, *MM. Jean-Marc Ayrault et Phi*lippe Bassinet d'autre part, entérinait le désaccord par une profonde divergence sur deux points : le voile islamique – M. Poperen, au nom du strict respect de la laïcité, prônant le refus du port du voile, tandis que M. Dray, avec ses amis de SOS-Racisme, défendait le droit à la différence – et l'intégration.

L'accord Poperen-Dray étant exclu, restait la seconde adresse : l'hôtel de Lassay. Les amis de MM. Dray et Mélenchon l'*avaient assidûment fréquenté* après avoir fait campagne pour M. Fabius lors de sa candidature au poste de premier secrétaire du PS contre M. Mauroy. Retrouver les fabiusiens présentait un intérêt certain – pour MM. Dray et Mélenchon – en termes de postes au comité directeur. « *Laurent Fabius est très demandeur*, déclaraient-ils, *si on avait eu l'obsession du comité directeur, on serait richement dotés !* » Mais las, voilà que l'âme, elle, ne s'y retrouvait plus : difficile en effet de faire admettre à la base de la Nouvelle école socialiste – réunie comme au bon vieux temps des luttes estudiantines – que pactiser avec M. Fabius signifiait aussi pactiser avec l'ensemble des signataires de sa motion, à savoir les ministres tant décriés de l'économie et des Postes et télécommunications, MM. Pierre Bérégovoy et Paul Quilès. *Exit*, donc, le retour au bercail.

Case suivante : le mariage de raison des poids moyens. Après tant d'années de cheminement *parallèle à la gauche du PS*, pourquoi ne pas tenter de mettre nos expériences d'isolés en commun, pouvaient se demander poperénistes et chevènementistes ? Depuis le fin du mois de novembre, des contacts avaient été noués . Dans l'entourage de M. Poperen, on racontait même ce week-end que M. Chevènement s'était montré empressé, n'hésitant pas à appeler le ministre des relations avec le Parlement dans la nuit du 24 au 25 décembre, pour lui renouveler ses propositions. Mais M. Poperen avait confirmé le 7 janvier son intention d'aller jusqu'au bout. M. Didier Leschi, un des jeunes animateurs de Socialisme et République, ne cachait pas dimanche matin son regret devant l'échec d'une telle alliance : « *Nous pouvions recréer une dynamique à gauche. Si on avait eu Poperen, on aurait eu Dray et on aurait pu faire une vaste synthèse.* » M. Jean-Pierre Chevènement laissait entendre de son côté qu'une telle coalition aurait même volontiers séduit M. Pierre Joxe.

La conséquence possible de ce mariage de raison des poids moyens pouvait être le concubinage des poids légers, Mme Lienemann et M. Dray. Les tentatives ont pourtant rapidement tourné court. « *Julien Dray est incontrôlable, imprévisible* », constatait Mme Lienemann, qui, fortement allergique à M. François Mitterrand, ne goûte guère en outre « *les crises de tontonmania aiguë suivies de crises de grand désarroi* » de M. Dray.

Toutes ces tentatives ayant échoué, il ne restait plus aux uns et aux autres qu'un périlleux lancé de dés : l'alliance des contraires ou le grand saut dans la nouveauté. D'un côté, une entente Chevènement-Dray et, de l'autre, une alliance Poperen-Lienemann. Samedi matin, on annonçait que la première était conclue. Dimanche après-midi, la seconde semblait définitivement acquise. Pourtant, toutes deux ont finalement échoué. Leur histoire fut courte, *mais dense*.

Chacun chez soi

Samedi après-midi, M. Mélenchon donnait le ton : « *Nous n'avons aucun désaccord avec le texte de Socialisme et république. Tout au plus quelques petites choses à changer sur l'intégration. Un texte qui marque une proximité pareille, ça ne peut pas se refuser.* » Dans la soirée du même jour, MM. Dray et Chevènement se retrouvaient en tête-à-tête, et d'après le premier le second lui renouvelait longuement ses compliments et l'assurait de toute sa sympathie. Mais cette fois, c'est la base, et les proches - MM. Max Gallo et Georges Sarre - du ministre de la défense qui ronchonnaient. Avoir été traités de « *militaristes* » et de « *maurassiens* » par celui-là même qui frappait aujourd'hui à leur porte *ne prédisposait guère les proches* de M. Chevènement à l'indulgence. Une réunion du courant Socialisme et République samedi soir tranchait la question : l'hostilité à « *l'inconstance politique* » de M. Dray l'emportait. Et pendant ce temps, M. Poperen et Mme Lienemann discutaient... L'élue de l'Essonne ne cachait pas que l'expérience la tentait. « *Entre gens qui ont des vraies convictions, il peut y avoir convergences* », remarquait M. Poperen. Mais là encore la « base » a fait entendre sa voix, exprimant son net désaccord avec une stratégie d'union qui risquait de « *brouiller l'image* » de M. Poperen.

Dimanche soir, tout le monde est donc arrivé en même temps sur la dernière case du jeu de l'oie : « chacun chez soi ». Récemment rallié à M. Dray, l'architecte Roland Castro, ravi, en profitait pour laisser enfin libre cours à ses colères contre ce parti « *SFIO, clientéliste, molletiste, où les deux plus grosses fédérations* (celles du Nord et des Bouches-du-Rhône) *règlent leurs problèmes de cartes d'adhérents par l'attribution de logements* » et se disait prêt à partir sur-le-champ à la « *recherche de tous les paumés de la gauche qui doivent nous rejoindre à la Nouvelle école socialiste et refaire le PSU dans le PS* ». Mme Lienemann se montrait sereine : « *Nous, on se bat pour nos idées.* » M. Dray, mi-amer mi-vindicatif, concluait : « *A 150, on voulait faire la révolution dans le monde, alors ce ne sont pas 2 ou 3 % au congrès qui vont nous arrêter...* » Et tous se disaient que, tout bien réfléchi, une âme, cela n'a pas de prix.

PASCALE ROBERT-DIARD

La politique en miettes

Suite de la première page

La crise d'adaptation, de nature plus conjoncturelle, découle des résultats de l'élection présidentielle. Après un temps de latence variable, la recomposition survient. *La nouveauté* est que, cette fois, toutes les formations sont touchées en même temps. Le PCF a vu, en 1988, son déclin confirmé et, manifestement, vit très mal cette situation. Le PS ouvre prématurément la succession de M. François Mitterrand, alors qu'il devrait plus que jamais se poser la question de savoir s'il accepte les évolutions idéologiques qu'entraîne, depuis près de dix ans, l'exercice du pouvoir. Le RPR vit sous l'empire de la défaite et ne peut plus se contenter de croire, comme en 1981, que la prochaine fois sera la bonne. L'UDF tire momentanément avantage de n'être qu'un cartel électoral, mais continue de souffrir d'un mal endémique. Le FN, enfin, connaît à *intervalles réguliers* des crises fortes, avec leurs cortèges d'épurations et de remises en ordre, mais elles sont de peu d'impact, car tout continue de tourner, dans l'extrême droite, autour d'un chef charismatique.

Chacune de ces formations est donc confrontée à de véritables difficultés. Sont-elles en mesure d'y faire face ? Leurs attitudes récentes n'incitent guère à l'optimisme. S'agit-il du PCF ? Voilà un parti qui devrait ouvrir un véritable débat, mais qui n'a plus les moyens de le trancher.

Les questions de fond éludées

Les termes de la discussion ont été fort bien posés dans la lettre que M. Charles Fiterman avait adressée, au mois d'octobre 1989, au comité central. Le PCF souffre d'un triple et mortel décalage : entre *les proclamations* (éloge de la démocratie, du débat, de l'esprit critique, etc.) et la réalité, celle du verrouillage ; entre le discours sur la société française, toujours imprégné d'ouvriérisme, et, là encore, la réalité de celle-ci, recomposée autour d'un vaste « noyau central » ; entre l'ignorance affirmée de la situation à l'Est, et la connaissance de celle-ci par une majorité de l'opinion. Que dire d'une organisation, réputée « de masse », qui dit et conduit ses militants à ne pas savoir ce que tout le monde savait ?

Pourtant, on voit mal que ces questions puissent être résolues : les contestataires ont tous été mis sur la touche ; et à moins d'une fracture *au sein même du* groupe dirigeant, l'actuelle direction ne paraît pas menacée de perdre le contrôle de la situation. *M. Krasucki* l'a d'ailleurs fort bien compris, qui considère, à juste titre, que seul compte désormais le sauvetage de l'unique bastion qui vaille, la CGT.

Au PS, en revanche, les moyens de surmonter les difficultés existent ; mais il est douteux que le véritable débat puisse s'engager. Les socialistes sont forts d'une tradition de confrontations d'idées ; leurs congrès sont rarement verrouillés, et les courants naissent et s'affirment autour de sensibilités qui font vivre la démocratie interne. Enfin, la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle peut permettre à plusieurs cultures de s'affronter. Mais chacun sait aussi, au moins depuis Guy Mollet en 1946, qu'un congrès socialiste se gagne à gauche, au besoin en flattant les militants ; si bien que les socialistes donnent parfois l'impression d'être désor*mais les seuls dépositaires* d'une vision communiste de la société.

Surtout, les dés du congrès de Rennes ont roulé au comité directeur de Paris : aucune des questions de fond n'est abordée de *front. En voici, pour mémoire*, quelques-unes : le PS veut rester au pouvoir, certes ; mais pour quoi faire ? Pour favoriser quel type de société ? Pour y accomplir quelles transformations ? Au reste, comment le PS entend-il se maintenir au pouvoir ? *Avec quelles* alliances ? Se sachant fort d'un tiers du corps électoral, mais d'un tiers seulement, observant comme tout un chacun l'effondrement du PC et la montée des Verts, que va-t-il faire ? Sachant également qu'une certaine forme de militantisme est en voie d'extinction, veut-il aller vers un parti de sympathisants, quitte à fonctionner à deux vitesses ? MM. Mauroy et Fabius avaient sans doute commencé à s'interroger ; mais ils ne sont guère allés plus loin.

Au RPR, enfin, il n'existe encore, malgré le tohu-bohu séguino-pasquiste, ni véritable débat ni moyen de le trancher. MM. Chirac et Juppé ont la capa*cité d'un* solide verrouillage (qui apparemment est déjà en marche), s'appuyant en cela sur le culte du chef ; sans prendre garde, d'ailleurs, que la préservation de cet héritage bonapartiste est difficilement conciliable avec l'objectif *affiché de démocratie interne*.

Du côté des contestataires, l'opération du 9 janvier a pris les allures d'un « putsch » contre M. Chirac, alors qu'il s'agissait en fait de mettre en pièces la ligne Juppé-Balladur : là aussi, le non-dit l'emporte. Le « dit » devrait au contraire porter sur trois thèmes simples : faut-il, ou non, rassembler la droite au sein d'un parti unique ? De ce point de vue, M. Séguin, qui recherche l'union à condition qu'elle se fasse autour du RPR, est sans doute plus proche de M. Juppé que de M. Pasqua, qui, lui, refuse, dit-il, la mort du gaullisme. Au fait, quelle valeur peut-on accorder aujourd'hui à la référence gaulliste ? Cette fois, le clivage est pertinent entre MM. Juppé et Balladur d'un côté, qui se reconnaissent dans la droite moderniste, et MM. Séguin et Pasqua, qui revendiquent l'héritage. L'un et l'autre incarnent assez bien, au demeurant, l'une des particularités du gaullisme : l'alliance d'une sensibilité barrésienne et de la tentation (voire de la réalité) factieuse, ou « *putschiste* », comme aime à le dire M. Pasqua.

Le dernier thème est celui de la capacité du chef à gagner une compétition présidentielle : il n'a pas été publiquement soulevé, puisque M. Chirac est officiellement entouré de la sollicitude de tous, mais il est dans tous les esprits.

Les rénovateurs en panne

A ce stade, deux constats s'imposent. Au chapitre de la rénovation, force est de constater que ceux qui s'en réclament ne vont pas au bout de leur démarche : M. Michel Noir avait reculé le premier, en renonçant à la constitution d'une liste *européenne ; M. François Léotard* s'est laissé assommer par M. Giscard d'Estaing ; M. Fiterman, une nouvelle fois, bat en retraite ; quant à M. Fabius, il se contente de propos incantatoires sur la « rénovation » du PS, alors qu'il n'avait de chance réelle d'incarner l'avenir qu'en ouvrant le chantier de la rénovation du socialisme. Mais c'eût *été* reconnaître qu'à l'instar du gaullisme le mitterandisme n'est qu'une référence, et non une pensée. M. Rocard enfin a sans doute oublié qu'il avait, le premier, annoncé et analysé la « *crise des appareils verticaux* » ; le voici aujourd'hui exclusivement préoccupé de préserver son image et son parcours présidentiel, avec deux recettes en poche : être loyal vis-à-vis du président, et garder ses forces.

Au chapitre des profits et pertes immédiats, tout le monde est atteint. Restent deux hommes : M. Mitterrand, plus que jamais la figure du père, qui assure le long terme ; et surtout M. Le Pen, récupérateur des mécontentements en tous genres et prompt à saisir tout espace démagogique.

Peut-être cette seule menace convaincra-t-elle les familles libérale et socialiste qu'il est grand temps de tenter de dépasser leur « point commun aveugle » : elles raisonnent en termes de besoins, et ignorent les désirs et l'angoisse. A cette condition, elles pourront peut-être réduire le décalage qui existe entre les progrès d'une société et la faiblesse de ses structures politiques.

JEAN-MARIE COLOMBANI

POLITIQUE

La préparation des Assises du RPR du 11 février

MM. Chirac et Pasqua s'affrontent devant les secrétaires départementaux

Le groupe RPR du Sénat que préside M. Pasqua convoqué pour mardi 16 janvier après-midi entendra M. Chirac. Le maire de Paris commencera cette semaine une visite *des régions, au cours de laquelle il rencontrera* les membres des comités départementaux du RPR, c'est-à-dire ceux qui désignent les mandataires qui voteront aux assises nationales du 11 février. M M. Pasqua et Séguin pourraient également effectuer quelques déplacements en province. La position de M. Pasqua s'est durcie avec la publication d'extraits de sa lettre du 9 janvier à M. Chirac par laquelle il reproche au président de son mouvement de n'avoir plus *« le dynamisme et le charisme indispensable »*. Le sénateur affirme aussi : *« Chirac n'est pas prêt à repartir comme je l'entends. »* Après le soutien apporté à M. Chirac par M. Michel Debré, ancien premier ministre, M. Michel Noir, maire de Lyon, estime que *« la démarche Pasqua-Séguin est l'affichage d'une droite droitière »* et que son succès aboutirait à *« l'éclatement »* du RPR. M. Alain Carignon, maire de Grenoble, rénovateur, lui aussi envisageait de retirer sa motion. M. Jacques Toubon, ancien secrétaire général, qui soutient M. Chirac, espère qu'*« il n'y aura ni vainqueur ni vaincu »* et souhaite la synthèse à laquelle MM. Chirac et Jupé ont convié M. Pasqua.

La controverse qui s'est instaurée au sein du RPR va-t-elle se transformer en débat idéologique ou en guerre ouverte ? Le psychodrame du début devenir un combat singulier entre deux antagonistes ? Les loups gaullistes, qui chassaient toujours en meute, vont-ils se déchirer entre eux comme les Atrides ? Chaque camp semble, pour le moment, tâter les résistances de l'autre, mais les échanges se font peu à peu plus rudes.

Ainsi, M. Charles Pasqua a franchi un échelon supplémentaire dans son offensive, en rendant publique la lettre qu'il avait adressée, le mardi 9 janvier, à M. Chirac. Celle-ci établit que les reproches du sénateur des Hauts-de-Seine visent bien le comportement personnel du président du RPR plus que les options politiques du mouvement lui-même. Si M. Pasqua annonce bien dans cette missive sa décision de déposer une motion aux assises du 11 février, *« avec d'autres compagnons »*, pour indiquer quelle serait, selon eux, *« la route à suivre »*, *il ne mentionne à aucun* moment l'accord qu'il avait déjà conclu avec M. Philippe Séguin. Il apparaît donc clairement que, pour M. Pasqua, sans changement d'attitude, de stratégie et d'orientation politique, M. Chirac ne semble plus être le présidentiable en qui il avait confiance. Toutefois, le sénateur des Hauts-de-Seine n'indique pas quel serait le candidat de remplacement, à moins qu'il ne s'agisse de M. Philippe Séguin, puisque, à l'en croire, celui-ci *« y pense sûrement un peu »*.

Dans une interview, publiée par le *Journal du dimanche* du 14 janvier, M. Pasqua explique ses raisons par le fait que la synthèse établie par M. Juppé ne contenait *« aucun espoir, aucun souffle à la mesure de la situation »*. Opposant le RPR au PSU, il ajoute même : *« La masturbation intellectuelle ne marche pas. »* Il révèle aussi qu'il a dit à M. Chirac : *« Le RPR n'a qu'un problème, c'est toi ! Remonte sur ton cheval ! C'est à toi de trouver les mots qu'il faut. »* Il ajoute : *« Mais, ces dernières semaines, ma conviction s'est faite : Chirac n'est pas prêt à repartir comme je l'entends. »* Dans les fragments de sa lettre qu'il a rendue publique, M. Pasqua dénonce *« la quête effrénée de l'union de l'opposition »*, ainsi que *« les ambitions présidentielles des uns et des autres, qui se neutralisent et empêchent toute action »*. Il poursuit : *« Tu n'as pas retrouvé en toi-même la force susceptible de redonner au mouvement la dynamisme et le charisme indispensables. »*

Un « parti populaire démocratique »

Samedi 13 janvier, en quittant la réunion des secrétaires départementaux convoqués par M. Chirac, M. Pasqua, qui occupe cette fonction dans les Hauts-de-Seine, affirmait : *« J'irai jusqu'au bout »*, précisant qu'il *« ne faisait pas cela pour le score »*, mais assurant qu'il s'agissait *d'« un débat d'idées et qu'il y aurait synthèse après le 11 février »*. M. Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine, qui fut un proche de M. Pasqua, indiquait que, au cours de cette réunion, celui-ci *« s'était dérobé et n'avait pas abordé le fond des problèmes »*, assurant : *« Il a raté son objectif, car il s'est conduit comme un taureau brave, et Chirac, lui, a été un toréador habile. »* M. Juppé, en revanche, n'accepte pas cette comparaison, car *« il ne saurait s'agir d'une corrida »*.

Au cours de cette réunion, MM. Chirac et Pasqua se sont longuement exprimés. Le maire de Paris a condamné l'initiative de sénateur, qui, a-t-il dit, *« trouble l'opposition, met le désordre dans le RPR et perturbe les militants »*. Il a aussi dit qu'il *« ne comprenait pas l'objet de la querelle »*, puique, a-t-il souligné, il est d'accord avec M. Pasqua lorsque celui-ci refuse un parti unique de l'opposition et souhaite la désignation d'un candidat commun pour l'élection présidentielle. Il s'est donc dit prêt à engager, dès maintenant, un débat d'idées avec M. Pasqua, en vue d'aboutir à une synthèse avant les assises du 11 février. M. Chirac a également indiqué que, lorsqu'il avait nommé M. Juppé au secrétariat général, en juin 1988, *« le RPR était en état de choc et, aujourd'hui, il est en état de marche »*. M. Pasqua a exprimé sa volonté d'œuvrer à la transformation du RPR en un *« parti démocratique, ouvert aux gens et fidèle au gaullisme »*. Il a rendu hommage à M. Juppé, qui a été *« un bon secrétaire général, dans des circonstances difficiles »*, mais il a aussi reproché à M. Chirac son absence trop prolongée.

M. Juppé, reprenant les arguments de M. Chirac, a alors dit à M. Pasqua que, *« puisqu'il s'agissait d'un débat d'idées, il était prêt à intégrer, d'ores et déjà, le document publié par MM. Pasqua et Séguin dans son propre rapport, car il n'avait rien à y redire au regard des principes »*. Il a ajouté : *« En revanche, s'il s'agit d'autre chose, s'il s'agit de définir une nouvelle stratégie et une ligne politique pour le RPR et de remettre en cause ses structures, sa direction et son mode de commandement, alors il faut en donner tous les éléments, pour que les militants se prononcent lors des assises. »*

Selon M. Juppé, les secrétaires départementaux ont chaleureusement applaudi M. Chirac et lui-même. Au cours de leurs interventions, les délégués ont exprimé une double surprise : celle concernant la méthode utilisée par M. Pasqua et celle due à son alliance avec M. Séguin. Mais tous ont aussi insisté sur leur volonté d'union au sein du RPR. M. Chirac, au cours du débat, a notamment invité M. Pasqua, qui ironisait, *« à ne pas faire d'humour en raison de l'importance de la situation et à ne pas pleurer sur le lait versé »*. M. Juppé, enfin, a jugé que *« maintenant la balle était dans le camp du sénateur des Hauts-de-Seine »*.

ANDRÉ PASSERON

Décès du sénateur Pierre Carous

Pierre Carous, soixante-seize ans, sénateur (RPR) du Nord, s'est donné la mort, dimanche 14 janvier, d'une décharge de fusil de chasse. Il avait de graves ennuis de santé. Pierre Carous sera remplacé au Sénat par Mme Marie-Fanny Gournay, soixante-trois ans, maire (RPR) de Caestre (Nord).

[Né le 17 septembre 1913 à Vieux-Condé (Nord), Pierre Carous était avocat de formation. Il avait été bâtonnier au barreau de Valenciennes en 1955 et en 1956. Marié et père de deux enfants, il *avait été élu maire* de Valenciennes en 1947, mandat qu'il avait abandonné en janvier 1988 au profit de M. Olivier Marlière (RPR) qui devait être battu, à l'occasion des élections de mars dernier, par M. Jean-Louis Borloo (centriste). Conseiller général de Valencienne-Est de 1949 à 1955 puis député (UNR) de 1955 à 1962 - il fut vice-président de l'Assemblée nationale en 1961 et en 1962 -, Pierre Carous entrait au Sénat en 1965. Réélu en 1974 et en 1983 président du groupe UNR, puis RPR, de 1971 à 1978, il avait été vice-président du Sénat de 1968 à 1971 puis de 1983 à 1986. Pierre Carous avait présidé le Mouvement national des élus locaux de 1963 à 1983.]

[Née le 6 mars 1926 à Hazebrouck (Nord), mariée, mère de deux enfants, Mme Marie-Fanny Gournay est maire (RPR) de Caestre depuis 1971. Conseiller général depuis 1979. Mme Gournay a été élue conseiller régional en 1986. Son accession au Sénat devrait la conduire à abandonner l'un de ses mandats pour se mettre en conformité avec la loi concernant le cumul des mandats. Mme Gournay est vice-présidente du mouvement national des élus locaux.]

□ **Philippe Séguin ne sera pas candidat à l'élection présidentielle de 1995.** – M. Philippe Séguin, député, maire d'Epinal (Vosges), a affirmé lundi 15 janvier sur Europe 1: *«Je ne serai pas candidat en 1995 à la présidence de la République, je vous le jure, ce qui donne à ma démarche sa limpidité et son désintéressement. Il se pourrait que d'autres soient moins clairs». «Vainqueur ou vaincu dans la bataille de la motion, des idées, je serai toujours au sein du mouvement gaulliste»*, a ajouté M. Séguin qui s'oppose actuellement à la direction du RPR, au côté de M. Charles Pasqua.

□ **M. Léotard exprime sa « tristesse » devant la crise au RPR.** - M. François Léotard, président du Parti républicain, a estimé souhaitable, dimanche 14 janvier, la création d'une formation unique de l'opposition sous quatre conditions : *« Pas de rafistolage, des règles, une participation de la base, et un projet. »* M. Léotard, qui était l'invité de l'émission « 7 sur 7 » de TF1, a déclaré que *« La rénovation est une exigence pour tout le monde, (...) c'est pourquoi je crois aux états généraux de l'opposition. »* Il a fait aussi part de sa *« tristesse certaine »* devant la crise qui secoue le RPR car *« ce sont des gens que j'estime, avec lesquels j'ai travaillé »* et parce que *« rien de ce qui affaiblit l'opposition ne* [lui] *fait plaisir »*. *« On ne reconstruira pas l'opposition sur des complots »*, a-t-il affirmé. *« Le conflit Jospin-Fabius, ou Pasqua-Chirac (...), je n'y comprends rien, les Français non plus (...). Il faut qu'il y ait des partis, des familles politiques qui s'expriment mais pas dans le complot permanent, pas dans le traquenard »*, a-t-il ajouté.

□ **M. Le Pen : « Dreux et Dreux font Cannes ».** - Le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, s'est rendu à Cannes, samedi 13 et dimanche 14 janvier, pour soutenir M. Albert Peyron, le candidat du FN aux élections municipales qui auront lieu le 28 janvier. M. Le Pen a invité les Cannois à voter pour des gens *« qui ne leur ont jamais menti »*. Il a assuré que la France aurait dans quinze jours les yeux fixés sur Cannes. *« Dreux et Dreux font Cannes »*, a-t-il déclaré, après avoir condamné *« un monde politique fou voguant en pleine absurdité »*. A l'occasion d'un meeting tenu dimanche devant 2 000 personnes environ, M. Le Pen a particulièrement critiqué le RPR, *« dont l'implosion fait suite à l'invalidation cannoise »*.

La contestation au sein du PCF

La quête d'un impossible débat

Correspondant de *l'Humanité* à Moscou, Bernard Frédérick est *« interdit de signature à titre conservatoire »* dans l'organe central du PCF, après la publication, dans nos éditions du 13 janvier, de son point de vue sur l'absence de débat dans le parti. Le directeur du quotidien communiste, M. Roland Leroy, devait arriver, lundi 15 janvier dans la capitale soviétique, pour rencontrer, notamment, le nouveau rédacteur en chef de la *Pravda*, M. Ivan Frolov.

La publication dans *le Monde* du point de vue critique pour la direction du PCF d'un des deux correspondants de *l'Humanité* à Moscou est *« une entreprise de déstabilisation »* qui s'inscrit dans l'actuelle campagne anticommuniste. Tel est, du moins, le jugement que M. Roland Leroy a porté, vendredi 12 janvier, devant la rédaction du quotidien communiste. Cette *« entreprise »* a même suscité une réunion de la direction de l'organe central au cours de laquelle, certainement, la décision a été prise de publier la lettre envoyée par M. Charles Fiterman au « patron » de *« l'Humanité » (le Monde* daté 14 et 15 janvier). Selon un dirigeant du parti, cette missive en forme de droit de réponse ne serait pas la première expédiée par l'ancien ministre à M. Leroy. *« C'est la troisième ou la quatrième depuis le mois d'octobre »* affirme-t-on, mais, en tout état de cause, c'est la première qui fait l'objet d'une réponse. Et quelle réponse !

L'éloge de l'unanimisme.

Si la « lettre de Moscou » fait l'objet d'une « brève » de sept lignes dans *l'Humanité* du 13 janvier, en revanche, l'échange de correspondance entre MM. Fiterman et Leroy est largement mis en valeur dans le quotidien communiste. Au ton plus que mesuré de M. Fiterman qui, précautionneusement, met en garde contre une résurgence – une résurgence seulement – du stalinisme dans le PCF répond un réquisitoire sec et sans appel de M. Leroy qui, malgré les dénégations de son contradicteur, associe son nom à ceux qui sont désormais considérés comme des ennemis intérieurs du parti. A sa manière, beaucoup plus fine que celle de M. Rémy Auchédé, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais qui avait adressé une lettre de délation dans *l'Humanité* du 8 janvier (le Monde du 9janvier), le directeur du quotidien confirme que l'amalgame est toujours de saison, de préférence au débat.

« L'exclusion bureaucratique de Barbé, Celor ou Lecoeur, la mise à l'écart de Servin et Casanova se déroulent de toute autre façon que le départ des communistes ébranlés en 1956 par le XXe congrès du PCUS ou en 1978 par la rupture de l'union de la gauche. Cependant, tous ces cas ont une cause commune : l'impossibilité d'un débat contradictoire au sein du Parti. » Cette appréciation qui figure dans un ouvrage d'actualité (1) met le doigt sur le problème de fond jamais résolu au sein de *ce parti* qui prétend avoir atteint le summum du fonctionnement démocratique : la confrontation des idées, même si elles sont minoritaires. M. Fiterman a beau considérer, dans une interview à *Var-Matin* du 13 janvier, que ce débat est *« nécessaire »* dans le parti et qu'il *« souhaite y participer »*, il sait bien que l'histoire a tranché : son souhait est la quête d'un impossible débat.

Le courrier des lecteurs de l'hebdomadaire *Révolution* en fournit, dans sa dernière livraison, une illustration. Un membre du comité central, M. Roger Martelli, fait part de son agacement quant à la manière dont ses propos devant le comité central ont été interprétés par cette publication. Il demande de s'en tenir strictement à ce qu'il dit sans lui coller sur le dos une vision *« social-démocrate »* du PCF qu'il n'a jamais revendiquée. Les deux auteurs de la mise en cause, MM. Jean-Paul Jouary et Gérard Streiff, membres du comité central qui constituent la rédaction en chef de *Révolution*, regrettent que leur analyse ait pu prêter à interprétation tout en ajoutant : *« Il n'en reste pas moins que les camarades Roger Martelli et Guy Hermier* (ce dernier est directeur de l'hebdomadaire), *lors de la réunion du comité central de décembre, ont affirmé des positions qui étaient divergentes de celles de la majorité des membres du comité central. » Revolution*, ou comment concilier esprit critique et éloge de l'unanimisme...

(1) *PCF, crises et dissidences* par Michel Dreyfus, éditions Complexe, 285 pages.

O. B.

□ **M. Plissonnier dénonce les *« relayeurs »* du PCF qui veulent *« briser le parti »*.** – Doyen du secrétariat du comité central du PCF, M. Gaston Plissonnier dénonce *« la grave responsabilité des quelques relayeurs ayant la carte d'adhérent* (du PCF) *qui participent à l'entreprise visant à briser le parti »* dans un article de *l'Humanité* du lundi 15 janvier intitulé « Anticommunisme et perspectives politiques ».

□ **M. Juquin estime que le bilan des pays de l'Est est *« en général déplorable »*.** – De retour d'un voyage dans plusieurs pays de l'Est, M. Pierre Juquin, ancien porte-parole du PCF, dont il a été exclu en 1988, estime, dans une interview à l'agence Reuter, qu'un *« retour en arrière, une solution démagogique populiste, une reprise en main par des éléments postbrejnéviens, ne pourrait qu'enliser l'Union soviétique, aggraver les problèmes et finalement appellerait à nouveau le retour à des mesures de démocratisation encore plus importantes »*. M. Juquin, qui tente de coordonner écologie et socialisme en Europe, considère que les pays de l'Est sont, après quarante-cinq ans de communisme, dans une situation *« en général déplorable »*, et il ne voit pas d'*« issue pour l'URSS en dehors d'une politique de transformation plus poussée encore que celle qu'a commencée Gorbatchev »* .

DÉFENSE

Le préfet maritime de Brest juge « insuffisant » le budget de la marine

Le vice-amiral d'escadre Dominique Lefebvre, préfet maritime de Brest et commandant en chef en Atlantique, a jugé, vendredi 12 janvier à Brest, où il présentait ses vœux de Nouvel An à la presse, que la part des crédits militaires alloués aux forces nucléaires rendait le budget de la marine *« insuffisant »*. *« Le budget n'est pas mauvais en lui-même*, a-t-il expliqué, *mais peut-être insuffisant au regard des missions de la marine. »* En effet, a-t-il rappelé, le nucléaire représente 16 % de la totalité du budget militaire, mais 25 % du budget de la marine qui totalise environ 85 % de la puissance de destruction de la dissuation française. Le *« poids du nucléaire »* joue sur le budget de la marine et, donc, sur ses forces classiques.

La région maritime de Brest représente *« l'essentiel de l'outil de dissuasion »*, avec la présence à l'Ile-Longue des sous-marins stratégiques, et elle a participé néanmoins, en 1989, à toutes les opérations menées hors du territoire national *« où que ce soit, y compris à terre »*, au Tchad avec les avions de surveillance Breguet-Atlantic dans le désert.

« Nous avons un excellent dossier, qu'il nous faut plaider avec pugnacité », a conclu le préfet maritime de Brest.

Connu pour son parler franc, l'amiral Lefebvre avait déjà, en septembre 1988 (*le Monde* du 16 septembre 1988), dénoncé, devant des députés membres de la commission de la défense, les difficultés de la marine, en matière de gestion de son personnel, de renouvellement de la flotte et d'entretien des navires et du parc aérien de l'aéronautique navale. Il avait été alors convoqué à Paris par le ministre de la défense. Il atteint la limite d'âge de son rang en septembre 1991.

L'élection législative partielle dans le Puy-de-Dôme

Forte abstention, recul des partis classiques et un gain du FN

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Le premier tour de l'élection législative partielle destinée à pourvoir le siège de député de la troisième circonscription du Puy-de-Dôme (Chamalières, Clermont-Ferrand-Ouest, Sud-Ouest), abandonné par M. Valéry Giscard d'Estaing (UDF-PR), président du conseil régional d'Auvergne et parlementaire européen, pour raison de cumul de mandats, s'est soldé par un ballottage.

Le dauphin de l'ancien chef de l'Etat, M. Wolff, a certes obtenu plus de 50 % des voix mais il n'a pas recueilli un nombre de voix au moins égal au quart des inscrits, condition requise pour être élu au premier tour. Avec 50,67 % des voix, M. Wolff enregistre un recul de près de huit points par rapport au score obtenu au premier tour de 1988 par M. Giscard d'Estaing au mois de juin 1988.

Son principal adversaire, M. Sémetin (PS) connaît lui aussi une perte de près de six points. L'érosion électorale touche également le représentant du Parti communiste (-1,61 point) qui perd plus de la motié de ses suffrages de 1988.

Les Verts, qui n'avaient pas de candidat en 1988, réalisent une percée appréciable avec 9,26 % des voix.

Le Front national, arrivé en troisième position, double largement en pourcentage son résultat de 1988 : 11,88 % contre 5,12 %. Dans les quatre cantons ruraux de la circonscription, où la participation a dépassé les 50 %, il obtient des scores allant de 7,2 % à 11,75 % alors qu'en 1988 ils se situaient dans une fourchette allant de 1 % à 3 %. Le candidat lepéniste, qui est le secrétaire régional du FN, gagne aussi en voix : + 1157 suffrages.

JEAN-PIERRE ROUGÉ

Les résultats du 14 janvier 1990 : Inscr., 66 292 ; vot., 30 080 ; abst., 54,62 % ; suffr. expr., 29 296. MM. Claude Wolff, UDF-PR, m. de Chamalières, 14845 voix (50,67 %) ; Gérard Sémetin, PS, conseiller municipal de Clermont-Ferrand, 7 223 (24,65 %) ; Claude Jaffrès, FN, 3482 (11,88 %) ; Mme Catherine Bousseau, Verts, 2 715 (9,26 %) ; M. Maurice Vigier, PC, 1 031 (3,51 %). *Il y a ballottage.*

Les résultats du 5 juin 1988 : Inscr., 60 584 ; vot., 46 131 ; abst., 23,85 % ; suffr. expr., 45 337. MM. Giscard d'Estaing, UDF-PR, 26 585 voix (58,63 %), réélu ; Sémetin, PS, 13 848 (30,54 %) ; Vigier, PC, 2 579 (5,68 %) ; Hubert Munier, FN, 2 325 (5,12 %) .

Une cantonale

HAUTE-MARNE : canton de Terre-Natale (2e tour).

Inscr., 2 620 ; vot., 1 263 ; abst., 51,79 % ; suffr. expr., 1 028. M. Pierre Rousselot, div. d., m. de Haute-Amance, 1 028voix, ELU.

[M. Rousselot, arrivé largement en tête au premier tour, était seul candidat en lice au second, après le retrait de ses deux principaux adversaires. Il conserve ainsi le siège qu'il avait conquis en 1988. Cette partielle avait été organisée en raison de la confirmation par le Conseil d'Etat de l'annulation du deuxième tour des cantonales de 1988, décidée par le tribunal administratif de Châlons-sur-Marne. Ce dernier, tenant compte du faible écart de voix séparant les deux principaux candidats, avait estimé que la pose sur des affiches de M. Vauthrin de bandeaux sur lesquels était inscrite la mention « FN », et ce à la veille du scrutin, avait été de nature à troubler les électeurs.]

Au premier tour de cette partielle, les résultats étaient les suivants : inscr., 2 620 ; vot., 1 751 ; abst., 33,16 % ; suffr. expr., 1 711 ; MM. Rousselot, 828 voix, (48,39 %) ; Guy Vauthrin, div. d., m. de Champigny-sous-Varennes, 492 (28,69 %) ; Daniel Rustand, MRG, 281 (16,42 %) ; Guy Beaufauchet, FN, 83 (4,853) ; Mme Monique Marchal, PC, 28 (1,63 %).

…n du PCF

…e
…e débat

…ond jamais résolu au sein de …arti qui prétend avoir atteint …mmum du fonctionnement …ocratique : la confrontation … idées, même si elles sont …oritaires. M. Fiterman a beau …sidérer, dans une interview à …-*Matin* du 13 janvier, que ce …at est « *nécessaire* » dans le …ti et qu'il « *souhaite y partici*… », il sait bien que l'histoire a …ché : son souhait est la quête …n impossible débat.

…e courrier des lecteurs de …ebdomadaire *Révolution* en …rnit, dans sa dernière livrai…n, une illustration. Un membre … comité central, M. Roger Mar…li, fait part de son agacement …ant à la manière dont ses pro…s devant le comité central ont … interprétés par cette publica…on. Il demande de s'en tenir …rictement à ce qu'il dit sans lui …ller sur le dos une vision … *social-démocrate* » du PCF qu'il …a jamais revendiquée. Les deux …teurs de la mise en cause, …M. Jean-Paul Jouary et Gérard …treiff, membres du comité cen…al qui constituent la rédaction …n chef de *Révolution*, regrettent …ue leur analyse ait pu prêter à …nterprétation tout en ajoutant : … *Il n'en reste pas moins que les …amarades Roger Martelli* et *Guy …Hermier* (ce dernier est directeur …e l'hebdomadaire), *lors de la …éunion du comité central de …décembre, ont affirmé des posi…tions qui étaient divergentes de …celles de la majorité des membres du comité central.* » *Revolution*, ou comment concilier esprit critique et éloge de l'unanimisme...

(1) *PCF, crises et dissidences* par Michel Dreyfus, éditions Complexe, 285 pages.

O. B.

□ **M. Plissonnier dénonce les « relayeurs » du PCF qui veulent « briser le parti ».** – Doyen du secrétariat du comité central du PCF, M. Gaston Plissonnier dénonce « *la grave responsabilité des quelques relayeurs ayant la carte d'adhérent* (du PCF) *qui participent à l'entreprise visant à briser le parti* » dans un article de *l'Humanité* du lundi 15 janvier intitulé « Anticommunisme et perspectives politiques ».

□ **M. Juquin estime que le bilan des pays de l'Est est « *en général déplorable* ».** – De retour d'un voyage dans plusieurs pays de l'Est, M. Pierre Juquin, ancien porte-parole du PCF, dont il a été exclu en 1988, estime, dans une interview à l'agence Reuter, qu'un « *retour en arrière, une solution démagogique populiste, une reprise en main par des éléments postbrejnéviens, ne pourrait qu'enliser l'Union soviétique, aggraver les problèmes et finalement appellerait à nouveau le retour à des mesures de démocratisation encore plus importantes* ». M. Juquin, qui tente de coordonner écologie et socialisme en Europe, considère que les pays de l'Est sont, après quarante-cinq ans de communisme, dans une situation « *en général déplorable* », et il ne voit pas d'« *issue pour l'URSS en dehors d'une politique de transformation plus poussée encore que celle qu'a commencée Gorbatchev* ».

…ntonale

…estimé que la pose sur des affiches de M. Vauthrin de bandeaux sur lesquels était inscrite la mention « FN », et ce à la veille du scrutin, avait été de nature à troubler les électeurs.]

Au premier tour de cette partielle, les résultats étaient les suivants : inscr., 2 620 ; vot., 1 751 ; abst., 33,16 % ; suffr. expr., 1 711 ; MM. Rousselot, 828 voix (48,39 %) ; Guy Vauthrin, div. d., m. de Champigny-sous-Varennes, 492 (28,69 %) ; Daniel Rostand, MRG, 281 (16,42 %) ; Guy Beaufauchet, FN, 83 (4,85 %) ; Mme Monique Marchal, PC, 28 (1,63 %).



EUROPE 93



PORTRAITS D'EUROPÉENS

M. Ripa di Meana, commissaire chargé de l'environnement

La métamorphose d'un séducteur

L'air de Bruxelles produit parfois d'étranges *métamorphoses.* Lorsqu'il est nommé commissaire européen chargé de l'environnement, de la sûreté nucléaire et de la protection civile, le 1er janvier 1989, Carlo Ripa di Meana a du mal à cacher sa déception. Abandonner la culture, la télévision, et tout ce qui l'a fait vibrer pendant quatre ans au service de la Commission européenne ? *« Bien sûr,* dit-il, *j'avais un vieux flirt avec Italia Nostra et le WWF* (Fonds mondial pour la nature). *Mais l'environnement n'était pas ma tasse de thé. »* « Ripa », cependant, ne peut rien refuser à Jacques Delors, qu'il tutoie depuis le temps où, nouveaux venus à Bruxelles, ils se retrouvaient chaque mois à l'hôtel Amigo avec les amis du *groupe appelé très vite « Amigo ».*

Dans l'entourage de la Commission européenne, beaucoup ricanent. Comment « Ripa le dilettante », comment ce séducteur mondain va-t-il faire avancer l'un des dossiers qui, ces dernières années, a pris de plus en plus d'importance parmi les Douze ? Rieurs et sceptiques se trompaient. Certes, « Ripa » est bien un séducteur — à soixante ans, il porte avec sa haute taille, ses yeux très bleus et son abondante chevelure ondulée, — mais il sait aussi donner du *poing sur la table. Les gouvernements* italien et britannique l'ont appris à leurs dépens.

Carlo Ripa di Meana, né d'un père officier des grenadiers de Sardaigne et d'une mère musicienne issue de la diaspora juive ukrainienne, a toujours *« navigué entre la culture et la politique ».* Rédacteur de politique étrangère au quotidien communiste *l'Unità*, il part pour Prague en 1953 et devient rédacteur en chef de la revue *Etudiants du monde* l'organe de l'Union internationale des étudiants (communisante). Lorsque les chars soviétiques entrent à Budapest, il démissionne et quitte *le PCI. Feltrinelli, l'éditeur italien,* lui propose alors de travailler avec lui. « Ripa » devient directeur de la revue *Passato/Presente* et responsable de la littérature étrangère. En 1960, il rejoint Bettino Craxi — qu'il avait connu à Prague — en adhérant au PSI et au club Turati, une sorte de Club Jean Moulin transalpin.

Alors qu'il est administrateur de la Scala de Milan, il se présente en 1970 aux élections régionales et devient chef du groupe socialiste à l'assemblée régionale lombarde. *Mais la culture le tient toujours et,* en 1974, le voici président de la Biennale de Venise. Il en profite pour accueillir tous les créateurs soviétiques dissidents, ce qui a le don d'exaspérer Moscou. Et c'est en 1979 qu'il découvre les institutions de la Communauté européenne en se faisant élire parlementaire européen à Strasbourg.

Intransigeance

Pour satisfaire son goût de la culture et utiliser sa connaissance des médias, Jacques Delors le nomme commissaire européen à la culture et à la communication. Le voici donc installé à Bruxelles, où il évolue comme un poisson dans l'eau grâce à son affabilité et à sa connaissance des langues (français, anglais, allemand et tchèque — resté en jachère). Sa grande tâche, dès lors, sera de jeter les bases d'une télévision européenne. Cela se concrétisera par le « plan médias », qui se veut *« un embryon de l'Eurêka audiovisuel ».*

Tout bascule donc le 1er janvier 1989. « Ripa » abandonne ce qu'il chérit le plus — l'action culturelle — et son péché mignon — la politique — pour se consacrer à une besogne ingrate : faire respecter les normes européennes en matière d'environnement. C'est alors que le séducteur dévoile un talent qu'on *ne lui connaissait pas* : l'art de faire les gros yeux. Son premier accrochage, comme par hasard, se produit avec l'Italie. Il exige de Rome des mesures concrètes pour respecter les normes de qualité d'eau dans le bassin du Pô. Les agriculteurs italiens ont la main tellement lourde avec les engrais chimiques que le Pô est devenu un bouillon de culture chargé d'atrazine. « Ripa » finit par obtenir, non sans mal, que le gouvernement italien débloque 600 milliards de lires pour épurer ce réseau. *« Et nous n'accepterons plus les dérogations »*, annonce-t-il à ses compatriotes, interloqués par cette « trahison » de l'un des leurs.



Mis en appétit par cette victoire, « Ripa » s'attaque à la Grande-Bretagne, coupable à ses yeux de ne pas respecter les normes européennes de qualité d'eau. Il dénonce une *« situation moyenâgeuse »*, notamment pour les eaux usées rejetées directement en mer. *Le gouvernement britannique était indigné de se voir ainsi épinglé. Mais l'opinion, elle, me soutenait. Pour la première fois, les Britanniques constataient que les normes européennes pouvaient être utiles. »*

L'aimable Piémontais se heurte aussi à M. Calvet, le président de PSA (Peugeot), à propos de la voiture propre. *« Nous avons discuté tous les deux à Bruxelles,* se rappelle-t-il. *C'est un homme remarquablement intelligent, mais très obstiné. Il a résisté jusqu'au bout mais il a dû y venir, comme les autres. »* Le commissaire européen veut s'attaquer maintenant aux limitations de vitesse, ce qui ne manquera pas de provoquer un affrontement avec la RFA, qui n'en veut pas.

Carlo Ripa di Meana ne limite pas son action aux Douze. Il souhaite associer les Polonais à un programme d'assainissement — *« la Vistule n'est même plus utilisable pour le refroidissement tant son eau est corrosive »* — et met en garde les Tchèques contre la vétusté de leurs réacteurs nucléaires — *« en matière de sûreté, le risque est surtout à l'Est ».* Son ambition va jusqu'à vouloir détacher l'Europe des normes américaines. *« L'Europe a les moyens de reprendre son avance,* affirme-t-il. *Il nous faut mettre en place une véritable politique étrangère de l'environnement. »*

Paradoxalement, c'est une institution américaine qu'il a suggérée pour les Douze : l'Agence européenne de l'environnement. Mais, à la différence de l'EPA américaine. *« Elle ne doit pas être un organe de décision ni de répression, mais doit servir de conseil scientifique pour la Commission. »*

Une rumeur court, ces temps-ci : le gouvernement italien chercherait par tous les moyens à écarter « Ripa » de Bruxelles, où il est jugé encombrant. Rome apprécie peu de se voir semoncée de Bruxelles... par un Italien. On envisagerait donc de l'intégrer au gouvernement de la péninsule. *« Ministre en Italie ? J'apprécie le patriotisme de mes amis,* répond-il, *mais j'estime plus important d'être commissaire européen. »* Plus machiavéliques, d'autres songent à lui offrir le fauteuil présidentiel de la RAI. *« Je serais déchiré,* avoue-t-il. *Mais je ne vais pas abandonner ma tâche européenne à mi-parcours. La RAI peut attendre. »*

ROGER CANS

Calendrier

Mardi 16 janvier *: déclaration du ministre des affaires étrangères irlandais, M. Gerald Collins, au parlement de Strasbourg, sur le programme de la présidence irlandaise.*

Mercredi 17 : remise du prix Sakharov à M. Alexandre Dubcek, président de l'assemblée fédérale tchécoslovaque, au parlement européen. Présentation par M. Jacques Delors du programme annuel de la Commission européenne.

Samedi 20 : réunion informelle des douze ministres des affaires étrangères, à Dublin, à propos de la situation dans les pays de l'Est.

Selon le Bureau des unions de consommateurs

Le marché unique des voitures « fait marche arrière »

L'Europe sans frontières pour les voitures *« fait marche arrière » :* le marché est plus fragmenté et moins concurrentiel qu'il y a deux ans, selon une enquête réalisée par le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC).

Alors qu'en 1987 l'écart moyen entre les prix hors taxes au Royaume-Uni et en Belgique était de 19 %, il est passé à 31 %. Les mêmes voitures sont maintenant vendues près de 50 % moins cher au Danemark qu'en Espagne, en Italie ou en Irlande (respectivement 49 %, 48 % et 45 %). A Paris ou à Munich, les tarifs sont de 32 % à 40 % plus élevés qu'à Copenhague.

Difficile d'acheter à l'étranger

Le consommateur a donc souvent intérêt à importer lui-même sa voiture de l'étranger. Un enquêteur du BEUC a ainsi acheté une Peugeot 405 au Danemark : elle lui a coûté au total 76 900 francs, en comptant les formalités administratives et la TVA française, contre 92 400 francs pour le même modèle acheté en France. En incluant le prix du voyage à Copenhague, cet enquêteur a économisé plus de 12 000 francs. De même, il aurait gagné 8 % du prix total en achetant sa voiture en Belgique.

Mais, avertit le BEUC, si la législation de la CEE donne le droit d'acheter une voiture dans n'importe lequel des douze pays, il y a encore de *« nombreux obstacles, qui servent à protéger l'industrie automobile de la libre concurrence ».*

Ainsi, des concessionnaires danois de Volvo et d'Opel ont refusé au même enquêteur de lui vendre une voiture, ou lui ont proposé des prix peu avantageux. Il faut dire que certains importateurs, de BMW ou de Volvo, par exemple, interdisent à leurs concessionnaires danois de vendre aux étrangers ou les sanctionnent s'ils le font.

Une fois la voiture achetée, il faut encore l'importer (dédouanement et passage au contrôle technique), payer la TVA et l'immatriculer. Selon le BEUC, gouvernements et fabricants automobiles tentent souvent de limiter l'importation directe, de diverses manières, toutes illégales :

— les concessionnaires ou agents de la marque refusent d'appliquer la garantie sur les voitures achetées à l'étranger ;

— ils refusent de vendre aux étrangers ou de leur livrer certains types de voitures (avec conduite à droite par exemple), même lorsqu'ils figurent au catalogue ;

— ils imposent des délais ou des coûts exorbitants pour les formalités techniques et d'immatriculation, voire refusent souvent d'immatriculer, comme en Grande-Bretagne.

Autres problèmes : les caractéristiques techniques des modèles et les normes (antipollution notamment) varient toujours beaucoup d'un pays à l'autre, tout comme les taux de TVA. Un Français qui achète sa voiture en Belgique paie la TVA au taux français (plus fort que le taux belge), et les ministres des Douze ont récemment décidé de maintenir ce système bien après 1993. — *(AFP.)*



Le mouvement de protestation des internes et des chefs de clinique

Le ministre de la santé espère que les médecins grévistes ne prendront pas « les malades en otage »

Les internes et les chefs de clinique ont commencé, lundi 15 janvier, une grève nationale reconductible. Ils entendent ainsi *« défendre la médecine libérale »* et protester contre l'impossibilité d'accéder actuellement, dans certains endroits, au secteur 2 – où les honoraires sont libres. *Leurs représentants devaient être reçus lundi* par M. Claude Evin, ministre de la santé et de la protection sociale, ainsi que par M. Maurice Derlin, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.

Les grévistes ont fait savoir que si des propositions concrètes ne leur avaient pas été faites lundi en fin d'après-midi, ils entameraient une grève des urgences. Dans un entretien au *Monde*, M. Claude Evin déclare que ce conflit ne trouvera une issue *« que dans le cadre de la discussion conventionnelle entre les syndicats de médecins et les caisses de Sécurité sociale »*.

« Quelles réponses pouvez-vous apporter aux internes et aux chefs de clinique qui commencent aujourd'hui une grève des soins à l'échelle nationale ?

– Les représentants des syndicats d'internes et de chefs de clinique que j'ai reçus il y a quelques jours m'ont parlé de leurs préoccupations, c'est-à-dire des problèmes soulevés par leur installation en exercice libéral. Leur première revendication est de pouvoir s'installer en secteur, c'est-à-dire de pouvoir pratiquer des honoraires différents du tarif de la Sécurité sociale. Or la réponse à cette revendication ne peut être trouvée que dans le cadre de la discussion conventionnelle entre les syndicats de médecins et les caisses de Sécurité sociale. Je suis sensible à leurs préoccupations. *Le gouvernement n'a pas légalement* le pouvoir de se subsituer aux partenaires qui discutent actuellement.

– Mais une solution peut-elle émerger de la discussion « conventionnelle » ?

– Il faut rappeler que la médecine de ville se fonde sur une relation contractuelle établie entre les syndicats de médecins et les caisses de Sécurité sociale, dans lesquelles siègent des représentants des salariés – par le biais des organisations syndicales, – du patronat et de la mutualité. Ce sont eux qui établissent un contrat, appelé « convention », qui définit le mode d'exercice libéral de la médecine. Le gouvernement – la chose est trop méconnue – n'intervient qu'en aval. Je ne fuis pas mes responsabilités mais je ne peux pas m'attribuer des pouvoirs que je n'ai pas. Le gouvernement n'est partie prenante qu'à partir du moment où les partenaires se sont mis d'accord : il a alors la responsabilité d'agréer ou de ne pas agréer cet accord.

– Ainsi, si vous ne fuyez pas vos responsabilités, vous êtes – entre guillemets – pris en otage.

– Entre guillemets, si vous voulez, et peut-être même pour des raisons qui n'ont strictement rien à voir avec les problèmes de santé.

« Un gros risque pour l'avenir »

– La situation pourrait devenir critique. Certains parlent déjà de grève des soins d'urgence si aucune réponse n'était fournie avant le lundi 15 à 17 h 30. La grève prend une dimension nationale. Face à une telle situation, le ministre de la santé n'a-t-il vraiment aucun pouvoir ?

– J'ai saisi les syndicats de médecins et les caisses de Sécurité sociale du problème, mais la loi ne donne aucun pouvoir pour aller au-delà. Je vous rappelle à ce propos qu'en décembre dernier on a craint que le gouvernement ne s'immisce dans la discussion conventionnelle. Les groupes parlementaires de l'opposition et certains syndicats de médecins se sont élevés contre tout risque d'intervention de l'Etat, soulignant à quel point la liberté des différents partenaires devait être sauvegardée.

» Je ne souhaite nullement une grève des soins d'urgence. Mais poser de la sorte une revendication qui ne peut trouver de solution que dans le cadre de la convention *revient à prendre un gros risque* pour l'avenir, qu'il s'agisse de celui des discussions sur les préoccupations des internes et des chefs de clinique ou [de celui] du fonctionnement des établissements hospitaliers.

» Les professionnels de la santé nous ont habitués à assumer leurs responsabilités et à ne pas prendre les malades en otage. Je ne doute point qu'à cette occasion les grévistes n'agissent également avec un grand sens de leurs responsabilités. Quoi qu'il en soit, j'ai demandé à plusieurs reprises, et encore ce matin-même par courrier, aux président de la Caisse nationale d'assurance maladie et des syndicats médicaux que les négociations reprennent officiellement de toute urgence et qu'elles aboutissent très vite.

– L'accès des anciens chefs de clinique des hôpitaux au secteur 2 serait-il incompatible avec les objectifs de votre politique de santé, tels que vous les aviez exposés au conseil des ministres du 12 avril dernier ?

– Il faut ici garder une cohérence. Je suis d'accord pour que l'on trouve des solutions, afin de rémunérer différemment les médecins. Mais il est aussi nécessaire que la prise en charge par la Sécurité sociale soit maintenue à un haut niveau, c'est-à-dire que la part susceptible de revenir à l'assuré social n'ait pas tendance à augmenter, comme cela est le cas depuis quelques années : en 1980, la prise en charge par la Sécurité sociale se situait à 76,4 % des dépenses de santé ; à mon arrivée en 1988, cette proportion était tombée à 72,9 %. Mon souci est que cette fraction ne diminue pas encore, dans l'intérêt des assurés sociaux, mais aussi des médecins. Il vaut mieux pour eux être conventionnés avec la Sécurité sociale que vacataires d'une compagnie d'assurances. L'enjeu est bien là. Je commence, d'autre part, à recevoir au ministère beaucoup de télégrammes, de pétitions d'assurés sociaux ou de mutualistes qui demandent, eux, la suppression du secteur.

« Je recherche des compromis »

– Précisément, pour un ministre de la santé membre du Parti socialiste, l'idéal ne serait-il pas la suppression du secteur 2 et la mise en place d'un secteur 1 unique et revalorisé ?

– Nous ne sommes plus aujourd'hui dans la même situation qu'en 1980, ne serait-ce que parce que 26 % des médecins exercent dans le secteur 2. Je me refuse à traiter les problèmes de santé avec dogmatisme. Je ne fais pas d'idéologie, je recherche des compromis.

– Comment pouvez-vous débloquer la situation ?

– Le gel du secteur 2 est un compromis qui a été élaboré entre les caisses et les syndicats en octobre dernier. Or, les syndicats d'internes et de chefs de clinique s'élèvent contre un compromis élaboré par la CSMF (Confédération des syndicats médicaux français) dont ils sont adhérents. Durant toute la négociation, je ne suis *jamais intervenu en termes de pression*, mais j'ai exprimé des hypothèses de réflexion pour, éventuellement, faire avancer le débat. Début novembre, sentant que le « gel » du secteur 2 serait vécu comme frustrant par les médecins qui aspiraient à y entrer, même si *ce n'est pas immédiatement, j'avais* suggéré aux partenaires conventionnels de poser le problème autrement et de mettre en place un système garantissant qu'en tout lieu et dans toutes les spécialités les actes médicaux, selon un pourcentage à définir, seraient réalisés aux tarifs de la Sécurité sociale et donc remboursés à 75 %. Si une telle garantie était donnée aux assurés *sociaux, il appartiendrait aux syn*dicats médicaux plus particulièrement d'organiser le système et de définir les critères et les compétences qui pourraient justifier un mode de rémunération particulier.

Ne rembourser que ce qui est efficace

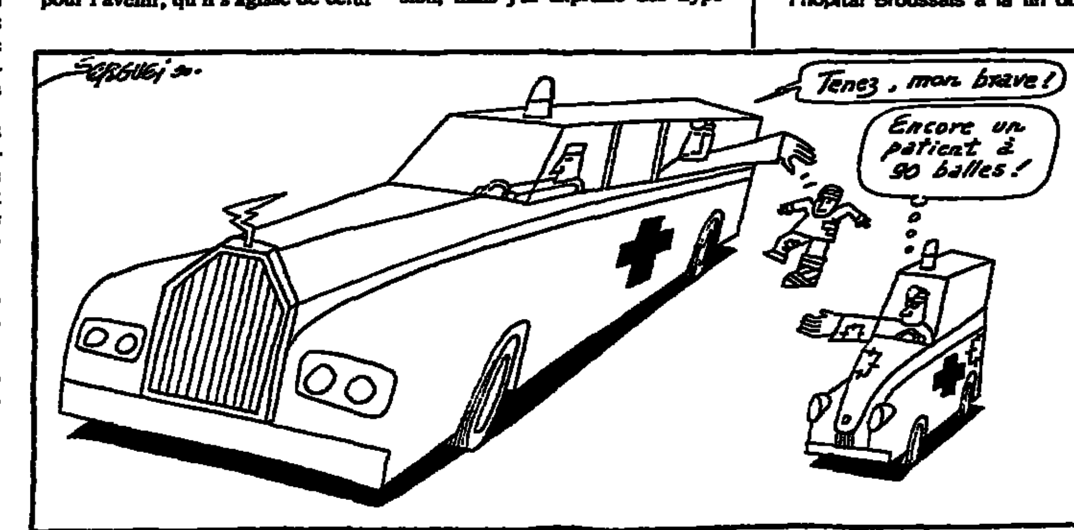
– Vous tendez là une perche à la CSMF ?

– Je tends la perche à tous les partenaires conventionnels. Nous y sommes parvenus avec les pharmaciens, puisque nous venons d'aboutir à un accord sur l'évolution du mode de rémunération. Voilà un exemple de ce à quoi on peut arriver avec une volonté constructive de négociation. En ce qui concerne les biologistes, j'ai tiré les conséquences du progrès technologique qui avait fait baisser le coût des actes courants, mais j'ai en même temps pris en charge tous les examens les plus modernes qui ne l'étaient pas jusque-là. Le dialogue reprend maintenant avec la profession.

– Quelle est votre politique en matière de remboursement des soins ?

– Un double principe la guide : maintenir ou améliorer le niveau de remboursement et ne rembourser que ce qui est efficace. J'ai remis en place le remboursement des lunettes pour les enfants, qui était tombé à un niveau dérisoire. *C'était un poste de dépense* très lourd pour les ménages ; les lunettes sont un facteur essentiel pour la scolarité et la santé des enfants. J'ai également amélioré la prise en charge du traitement du cancer à domicile et d'autres maladies comme la mucoviscidose. Et si j'ai « dérembourssé » certaines préparations magistrales, c'est conformément à l'avis d'une commission de spécialistes médicaux, qui m'a indiqué que ces produits n'avaient pas fourni la preuve de leur efficacité. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU,
JEAN-MICHEL NORMAND
et FRANCK NOUCHI.



Assurer les urgences

Serait-il admissible que les soins médicaux d'urgence ne soient pas dispensés, pour une quelconque raison, dans un pays comme la France ? En menaçant d'aller jusqu'à cette extrémité, les chefs de clinique et internes grévistes ont inquiété et choqué plus d'un Français. Mais il faut savoir qu'existe une obligation de service minimum.

A ce propos, le directeur général des hôpitaux, M. Gérard Vincent, a adressé vendredi 12 janvier un télex à l'ensemble des préfets afin qu'ils veillent à ce que la sécurité des malades soit assurée. Un service minimum devra donc être organisé en *cas de grève « dure »*. Les grévistes devraient instituer un tableau de garde. S'ils ne le faisaient pas, les directeurs d'établissement auraient la possibilité de les *« mettre en demeure »* de remplir leur obligation de service.

Dans un communiqué publié le 4 janvier, le conseil national de l'ordre des médecins avait rappelé que tout praticien *« est tenu d'assurer les urgences et la continuité des soins. Les conflits professionnels ou administratifs ne doivent en aucun cas être susceptibles d'entraîner des conséquences nuisibles à la santé des patients »*.

Le désarroi d'un débutant

« J'ai trente-deux ans, sept années d'études, quatre d'internat et deux de clinicat derrière moi, et j'en suis réduit à exercer des petits boulots pour gagner ma vie ! » Stéphane Doukan, dermatologue, est peut-être l'un des premiers à faire l'expérience du fameux gel du secteur 2 (à honoraires libres) en vigueur depuis le début de décembre et qui a été à l'origine de la grève des chefs de clinique et des internes des hôpitaux de Paris mercredi 10 janvier. Stéphane Doukan devait quitter son *poste de chef de clinique à* l'hôpital Broussais à la fin du mois d'octobre 1989. Son objectif : s'installer dans le privé, tout en gardant ses matinées pour l'hôpital. Le 8 novembre, il fait auprès de la Caisse nationale d'assurance-*maladie une demande de dos*sier en secteur 2. Ce secteur, qui regroupe plus de 25 % de la médecine libérale en France (60 % en région parisienne) attire particulièrement les spécialistes. Equipés d'un matériel très coûteux et consacrant en moyenne quarante minutes à un malade, il leur est difficile de faire face à leurs dépenses avec les tarifs du secteur 1, qui n'ont pas été revalorisés depuis deux ans.

Pour boucler sa candidature, il manque à Stéphane Doukan l'adresse de son lieu d'exercice. Un mois plus tard, il a trouvé une place dans un cabinet parisien et revient à la CNAM. Trop tard : entretemps, *le gel du secteur 2 est* devenu effectif. Le 20 décembre, il débute sa carrière de médecin libéral en secteur 1. Côté dépenses : 60 000 F de matériel de base, 20 000 F de charges sociales sur l'année, le loyer, la secrétaire... Côté recettes : 125 F par consultation (au lieu des 250 F qu'il aurait demandés en secteur 2) et 6 000 F par mois qu'il touche en tant qu'attaché à l'hôpital Broussais. Pour rembourser l'emprunt qu'il a dû contracter sur un an et sans compter ses impôts, le calcul est vite fait : il faut qu'il voie sept malades par jour. Un exploit quand on débute. A lui, donc, les gardes de nuit ou du week-end, les piges dans des revues médicales. Amer, il conclut : *« A l'hôpital, c'est depuis longtemps le goulet d'étranglement : seuls 15 % des chefs de clinique ont la possibilité de rester dans un CHU, et les salaires sont minables comparés à notre qualification. Aujourd'hui, on torpille le secteur libéral. Après treize ans d'études et de spécialisation, je n'ai ni d'un côté ni de l'autre le moyen de mettre pleinement en pratique mes connaissances, d'exercer mon métier librement. »*

Même désarroi chez les chefs de clinique qui n'ont pas encore quitté l'hôpital et chez les internes, dont la moitié feront un clinicat. Gilles Raguin, trente-cinq ans, spécialiste des maladies infectueuses, est chef de clinique à l'hôpital Claude-Bernard-Bichat. Il a un revenu mensuel de 13 000 F, dont 900 F d'allocations familiales. Son passé : six ans d'études, quatre d'internat, dix-huit mois de coopération, six mois de formation post-universitaire à l'Institut Pasteur, deux années de recherche aux Etats-Unis et une de clinicat. Son avenir : *« Je ne suis plus sûr de rien. » « Qui, dorénavant, acceptera de consacrer huit ans à une spécialisation pour gagner deux fois moins que certains généralistes de secteur 2 ? »* se demande-t-il.

Autre motif de grève : l'impossibilité d'ouvrir un local professionnel dans les villes de plus de 10 000 habitants (loi Besson du 6 juillet 1989). *« C'est devenu un cercle vicieux,* explique Gilles Raguin. *Les clientèles se rachètent à des prix exorbitants, et je ne possède pas de fortune personnelle. J'aurais donc cherché à créer un cabinet. C'est désormais interdit. Reste la possibilité de s'associer à un cabinet déjà existant, où les praticiens font payer, par exemple, 200 F la consultation. Accepteront-ils le nouveau venu, qui, avec le gel du secteur 2, ne se fera payer que 125 F ? Et que penseront les malades devant une telle disparité de prix ? »*

Si les avis diffèrent sur les remèdes à appliquer, les grévistes s'accordent sur le diagnostic général : *« Le système médical français est régulièrement l'objet de mesures arbitraires et autoritaires qui le conduisent, à terme, à la fonctionnarisation. On bricole, sans aucune vision prospective, on navigue à vue. »*

Taxe-t-on ces revendications de « catégorielles » qu'aussitôt chefs de clinique et internes ont la réponse : paupérisation de l'hôpital, détérioration du matériel, manque crucial de personnel paramédical... tout se tient. Et l'on regrette maintenant de ne pas avoir soutenu plus vigoureusement la grève des infirmières.

Secteur 1 et secteur 2

L'adoption d'une nouvelle convention médicale qui détermine, pour quatre ans, les rapports (tarifaires, essentiellement) entre la Sécurité sociale et les médecins libéraux implique d'abord un accord entre les trois caisses nationales d'assurance-maladie (salariés, non-salariés, agriculteurs) et au moins un des trois syndicats représentatifs (CSMF, FMF, MG-France). Ensuite, l'Etat doit donner son agrément. Or, dans la mesure où c'est le gouvernement qui fixe l'évolution des honoraires – une variable qui pèse très lourd dans les négociations – les rapports entre les trois partenaires ne sont pas aussi simples qu'il y paraît.

Un médecin, qu'il soit généraliste ou spécialiste, peut choisir entre deux formes d'exercice : le secteur 1 (il devra alors strictement appliquer les tarifs de la Sécurité sociale) ou le secteur 2 (il pourra librement déterminer le montant de ses honoraires mais *« avec tact et modération »*). Dans les deux cas, le remboursement qui sera consenti au patient par la Sécurité sociale est identique.

Le secteur 1 regroupe plus des deux tiers des 101 700 praticiens libéraux. En échange de l'application des tarifs conventionnels (85 francs pour la consultation du généraliste à l'heure actuelle), les médecins bénéficient d'allègements de leurs cotisations sociales.

Le secteur 2 représente aujourd'hui *26,3 %* des médecins libéraux. Néanmoins, sa croissance (+18,7 % entre 1985 et 1988) et le fait que, dans certaines zones, il soit pratiquement impossible de se faire soigner en secteur 1, posent le problème de l'égalité de l'accès aux soins.

onsommateurs

es voitures
rière »

i, des concessionnaires de Volvo et d'Opel ont au même enquêteur de dre une voiture, ou lui posé des prix peu avan-. Il faut dire que certains ateurs, de BMW ou de par exemple, interdi- leurs concessionnaires de vendre aux étran- ou les sanctionnent s'ils

fois la voiture achetée, t encore l'importer uanement et passage au le technique), payer la t l'immatriculer. Selon le gouvernements et fabri- automobiles tentent nt de limiter l'importa- directe, de diverses res, toutes illégales :

les concessionnaires ou s de la marque refusent liquer la garantie sur les res achetées à l'étranger ;

ils refusent de vendre étrangers ou de leur livrer ins types de voitures conduite à droite par nple), même lorsqu'ils ent au catalogue ;

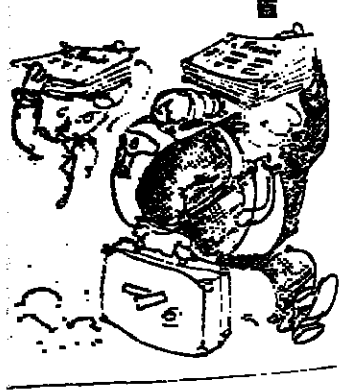
ils imposent des délais les coûts exorbitants pour formalités techniques et matriculation, voire refu- souvent d'immatriculer, me en Grande-Bretagne.

Autres problèmes : les actéristiques techniques modèles et les normes tipollution notamment) ent toujours beaucoup d'un s à l'autre, tout comme les x de TVA. Un Français qui ète sa voiture en Belgique e la TVA au taux français s fort que le taux belge), et ministres des Douze ont emment décidé de mainte- ce système bien après 93. – (AFP.)

nde

. et nos services
is installés dans

CEDEX



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Après l'évasion de deux détenus à Brest

Le garde des sceaux demande un rapport sur la sécurité dans les prisons

Après l'évasion, dimanche *14 janvier dans la matiné*, de deux détenus de la prison de Brest, le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jean-Pierre Dintilhac, s'est rendu sur place. Il a constaté, comme les responsables pénitentiaires de la région, que Stéphane Boutin, vingt-quatre ans, poursuivi pour le meurtre d'un handicapé, et Didier Masson, vingt-six ans, poursuivi pour vols, s'étaient échappéS de la cour de promenade en bénéficiant de l'aide active de codétenus qui les ont cachés au moment où ils cisaillaient le grillage. Les évadés ont ensuite franchi les murs et les chemins de ronde de cette vieille prison située en pleine ville, avant vraisemblablement d'être pris en charge par des complices.

Cette nouvelle évasion embarrasse le ministère de la justice : sans que le nombre des évasions depuis un an soit plus élevé que la moyenne habituelle (une soixantaine par an), la répétition de scénarios voisins, ces dernières semaines, inquiète. *« Le garde des sceaux était aux cent coups »*, explique un responsable de l'administration pénitentiaire. Si, dans un premier temps, le ministre de la justice s'en était pris aux personnels de surveillance (*le Monde* du 13 décembre 1989), réveillant leur colère, cette fois la décision a été prise de réfléchir plus profondément sur la question générale de la sécurité en prison. Un haut fonctionnaire – vraisemblablement un inspecteur général de l'administration – devrait, dans les prochains jours, être chargé d'un rapport, qui sera remis à la mi-février, *« sur les mesures à prendre pour améliorer la sécurité dans les établissements pénitentiaires. La personnalité désignée (...) travaillera en étroite collaboration avec l'administration pénitentiaire, devra enquêter dans les établissements et consulter les partenaires concernés »*.

Mais déjà certains syndicats font valoir que l'évasion de Brest a été facilitée par la vétusté de cette prison datant du dix-septième siècle, ancien bagne maritime, qui doit être désaffectée dans un mois et dont les détenus seront transférés dans un établissement neuf. *« Aucune réparation n'y est effectuée depuis longtemps »*, nous a expliqué M. Jacques Vialettes, secrétaire général de FO pénitentiaire, soulignant que la faute incombe non aux personnels mais à la gestion de ces vieilles prisons, négligées au profit des prisons nouvelles en construction.

Les suites d'un accident de la route devant le tribunal de Toulouse

Contaminé par transfusion sanguine un malade du sida demande réparation

Une contamination « accidentelle » – par transfusion sanguine – de sang infecté par le virus du sida peut-elle donner droit à réparation financière ? Si oui, où et comment situer les responsabilités ? Le tribunal de Toulouse s'est donné jusqu'au 27 février pour répondre à ces questions après l'action en justice engagée par un jeune homme de vingt-huit ans souffrant d'un sida dont tout laisse penser qu'il est dû à une transfusion sanguine effectuée en 1984 après un accident de la route.

On disposera bientôt en France d'une jurisprudence complète quant aux contaminations après transfusion de sang infecté. Il y avait d'abord eu l'affaire Courtellemont, du nom de cette femme victime d'un accident de la route, en région parisienne, et séropositive après qu'on lui eut transféré du sang prélevé sur un détenu toxicomane. La cour d'appel de Paris avait fixé, le 7 juillet 1989, à 2,3 millions de francs la réparation du préjudice, somme devant être payée par la compagnie d'assurances du responsable de l'accident. C'est une affaire similaire qui vient d'être plaidée devant la chambre civile du tribunal de Toulouse, mardi 9 janvier. Elle remonte à 1984 lorsque Jean-Louis, alors âgé de vingt-deux ans, est victime d'un léger accident dans une rue de cette ville. Il est transporté au CHU, où les médecins prescrivent une transfusion sanguine. Cinq ans plus tard – en janvier 1989, – Jean-Louis apprend, après avoir donné son sang, qu'il est contaminé par le virus du sida. Entre-temps, la justice toulousaine avait exclu sa responsabilité dans l'accident.

Un silence inexplicable

Fort du précédent de l'affaire Courtellemont, le jeune homme, conseillé par Mᵉ François Cantier du barreau de Toulouse, demandait à la compagnie d'assurances – défendue, comme dans le dossier parisien par Mᵉ Dechez-Leprêtre – la réparation du préjudice, arguant du fait que *« s'il n'y avait pas eu accident, il n'y aurait pas eu contamination »*.

Il eut d'ailleurs été difficile de poursuivre le centre de transfusion sanguine de Toulouse dans la mesure où l'affaire remontait à 1984, soit avant la date, août 1985, où le gouvernement prit la décision d'instaurer un dépistage systématique de la contamination par le virus du sida chez tous les donneurs de sang. Devant le tribunal, Mᵉ Cantier a réclamé 2,3 millions de francs pour préjudice moral et 1 million de francs de provision sur l'indemnité permanente à venir. Pour sa part, le défenseur de la compagnie d'assurances – qui comme dans l'affaire précédente n'a pas manqué de rappeler que le sida pouvait être transmis par voie sexuelle ou pratique toxicomaniaque – a demandé l'assignation du centre de transfusion sanguine devant le tribunal et contesté la valeur des expertises médicales. *« Celles-ci ont été réalisées de manière contradictoire*, nous a expliqué Mᵉ Cantier, *et elles établissent formellement un lien de causalité entre la transfusion et la contamination. D'autre part, le centre de transfusion nous a expliqué que le donneur concerné, qui faisait partie d'un groupe à risque pour le sida avait été diagnostiqué séropositif en octobre 1985. »*

Il reste donc à comprendre pourquoi les médecins du centre de transfusion n'ont pas, dès octobre 1985, cherché à prendre contact avec toutes les personnes qui avaient préalablement été transfusées avec le centre donneur. Ce silence apparaît d'autant plus inexplicable que, si l'on ne dispose toujours pas de traitement efficace pour bloquer l'évolution de l'injection, la connaissance d'un état de séropositivité permet de prendre des mesures pour ne pas contaminer son ou ses partenaires sexuels.

JEAN-YVES NAU

La crise s'amplifie

Démission du secrétaire général du Syndicat de la magistrature

Au cours d'un conseil syndical *élargi qui s'est déroulé* samedi 13 et dimanche 14 janvier au tribunal de grande instance de Paris, le Syndicat de la magistrature n'a pas réussi à resserrer les rangs, au contraire.

Ouverte depuis plus d'un mois, après l'éviction-surprise de la présidente sortante, Mᵐᵉ Ad*eline Hazan*, au profit de M. Bernard Brunet, procureur de la République à Narbonne, la crise s'est amplifiée avec la démission de trois membres du bureau : *M. Daniel Clouet* (substitut général à Caen et secrétaire général du syndicat), Mᵐᵉ Marie-Luce Cavrois (magistrat de l'administration pénitentiaire) et M. Laurent Benkemoun, qui doit prochainement prendre ses fonctions de juge d'instruction à Troyes.

Quatre magistrats (dont l'ancienne présidente) avaient déjà démissionné du conseil syndical à la fin du mois de décembre. Cristallisée autour des problèmes de M. Frédéric N'Guyen, actuel vice-président et qui fait l'objet de rapports défavorables de l'inspection des services judiciaires, la crise est désormais publique.

Un bureau décapité et un conseil syndical amputé ont-ils les moyens et la légitimité suffisants pour faire tourner le syndicat ? C'est la question qui a été posée à la centaine de syndiqués représentant quinze régions, *réunis* à Paris. Plusieurs propositions ont été avancées, notamment celle d'un congrès extraordinaire qui conduirait à de nouvelles élections. Munis de ces propositions, les délégués vont désormais consulter la base avant de se réunir, à nouveau, dans trois semaines, en conseil syndical élargi.

En Haute-Corse

Opération commando de l'ex-FLNC contre un camp de naturistes

***Pour la quatrième fois en un** peu plus de deux mois, une opération commando a été menée par l'ex-FLNC contre des installations touristiques en Corse. C'est, en revanche, la première fois dans ce genre d'action que l'organisation clandestine a opéré en plein jour. Dans un communiqué diffusé lundi matin, par son canal habituel à Ajaccio, l'ex-FLNC a revendiqué l'attentat.*

BASTIA

de notre correspondant

L'opération a débuté dimanche vers *8 h 30* avec *la prise d'otages* des gardiens et de la dizaine de personnes présentes au Corsicana, un village de vacances de naturistes situé à une quarantaine de kilomètres au sud de Bastia. Pas moins d'une soixantaine d'hommes armés, le visage dissimulé par des cagoules, vêtus de treillis militaires, ont pris le temps de placer environ quatre-vingts charges explosives reliées à des bouteilles de gaz déposées contre des habitations de vacances. La première d'une série de soixante explosions s'est produite vers 12 h 30. Au total, soixante des cent huit bungalows qui composent cette partie du village de vacances ont été entièrement détruits.

Rapidement sur place, gendarmes, pompiers et artificiers ont pu neutraliser une douzaine de charges non encore explosées et réconforter les otages qui, d'ailleurs, avaient réussi à se libérer de leurs liens avant l'arrivée des forces de l'ordre. Le sigle FLNC avait été tracé sur les murs de tous les bungalows.

Spéculation immobilière

Cette opération est la quatrième menée par l'ex-FLNC en un peu *plus de deux mois. Dans la nuit* du 6 au 7 novembre, une trentaine d'hommes d'un commando de l'organisation clandestine détruisaient cent trente-cinq logements à Santa-Lucia-de-Porto-Vecchio ; le 11 décembre, quatre-vingts appartements du complexe touristique l'Oasis, de Calvi, étaient détruits par des charges explosives déposées par un commando se réclamant de l'ex-FLNC et, le 7 janvier, deux restaurants de l'île de Cavallo, un paradis pour milliardaires situé au sud de Bonifacio, étaient rasés par des charges explosives.

En perpétrant ces attentats, l'ex-FLNC met à exécution son programme de lutte contre la *« baléarisation »* et le *« tout tourisme spéculatif »*. Maintenant, l'organisation dissoute, en visant les ensembles immobiliers du littoral, sait qu'elle provoque moins de désapprobation de la part d'une population sensibilisée aux conséquences de la spéculation immobilière. Dans sa revendication, l'ex-FLNC indique que *« des projets destinés à la location touristique se sont transformés en spéculation puisque par détournement des autorisations initiales, ils ont été divisés en lots et vendus »*. *« Ce sont ainsi*, poursuit l'organisation, *100 villas et bungalows qui ont été acquis par des Allemands, des Suisses alors que certains de ces terrains sont toujours soumis à un bail emphytéotique »* (de longue durée).

Sur un plan plus pratique, l'ex-FLNC démontre l'efficacité de sa force de frappe militaire. Enfin, la diffusion de thèses sur le développement social, économique et culturel, prônées par l'organisation clandestine dans son *« avant-projet de société pour la Corse »* indique que l'ex-FLNC a adapté une réplique évolutive à *« la méthode de saupoudrage de réformettes »* qu'il a souvent dénoncée par tracts.

Le comité interministériel animé par le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, qui doit avoir lieu le mardi 23 janvier, indiquera certainement, par la dimension strictement économique et fiscale des mesures qu'il a prévu de proposer, quel type de réponse le gouvernement entend faire à la rupture de la trêve.

MICHEL CODACCIONI

□ **Les biens de deux architectes visés par des attentats.** – Une villa située à Solaro (Haute-Corse) appartenant à Mme Colette Fauvet, architecte domiciliée dans l'Yonne, a été soufflée, vendredi 12 janvier, par une violente explosion. Deux voitures ont aussi été détruites. Vendredi soir, également, à Ajaccio, l'entrée du cabinet d'un grand architecte, M. Christian Blanc, a été légèrement endommagée par une charge estimée à 100 grammes d'explosif.

EN BREF

□ **Inculpation du garde municipal qui avait tué un jeune gitan.** – M. Henri Carrère, le garde municipal de Salses-le-Château (Pyrénées-Orientales) qui avait tué d'un coup de fusil, dans la nuit du 11 au 12 janvier un jeune gitan, Raphaël Bauté, soupçonné de piller des voitures (*le Monde* daté 14-15 janvier) a été inculpé samedi 13 janvier de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Henri Carrère, quarante et un ans, a été écroué à la maison d'arrêt de Perpignan.

□ **Attentat contre un bazar oriental près de Lyon.** – Une boule de pétanque évidée et bourrée de poudre a explosé, dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 janvier, dans un bazar de Bron, près de Lyon, spécialisé dans la vente de produits orientaux. L'engin avait été lancé à travers une vitrine du magasin qui avait récemment été l'objet d'actes de vandalisme.

□ **Accident d'autobus dans l'Aube : trois enfants tués.** – Trois enfants ont été tués et huit autres blessés dans une collision qui s'est produite lundi matin 15 janvier dans le département de l'Aube entre un autocar militaire qui transportait des écoliers et un poids lourd. L'accident est survenu vers 7 heures du matin sur la nationale 77 entre Troyes et Arcis-sur-Aube. Le car, qui se rendait de Mailly-le-Camp à Troyes, s'est mis en travers de la route après avoir heurté deux arbres et a ensuite été percuté par un camion circulant en sens inverse.

Au Cap-Ferret

Le petit arpent de Barbichu, marquis de La Brousse

Depuis dix ans, le marquis de La Brousse défend, contre ceux qui en revendiquent la propriété, un lopin de terre au bord de l'océan, juste à l'aplomb du Pilat, au Cap-Ferret.

CAP-FERRET (Gironde)

de notre envoyée spéciale

La lune d'hiver se lève sur la dune du Pilat, en bordure d'océan. Les sables rosissent et se fondent dans les eaux du bassin qui reflètent le ciel encore clair. C'est du morceau de terre ferme situé juste à l'aplomb du Pilat que la vue est sublime, notent les guides touristiques. Voilà le petit arpent du marquis de La Brousse, 1, place de la Liberté. L'homme défend avec acharnement – depuis dix ans – son lopin contre ceux qui en revendiquent la propriété. *« J'y suis, j'y reste »*, s'obstine-t-il, malgré le feuilleton complexe, toujours mouvementé, de cette querelle procédurière.

L'homme et son combat se ressemblent à force. Le corps maigre et fluet flotte dans un pantalon sans forme, la barbe folle évoque davantage le baba soixante-huitard que Neptune. Et pourtant... Jean-Patrick de La Brousse, en 1980, à trente ans, déniche ce bout de rive et s'en entiche. Vivre les pieds dans l'eau, face à ce site et dans une solitude paisible, le bonheur, loin des trompe-l'œil de la consommation. Mais Robinson connaît la loi sauvage de la nature. Dans cette langue d'eau entre bassin et océan, les violents tourbillons s'engouffrent et érodent dune et terre ferme. Au point que les riverains dépensent chaque année 50 000 francs en remblai de gros cailloux pour soutenir leur terrain qui s'effondre à chaque grande marée. Le flot balaie, sans répit, ces murets de fortune.

Le marquis, astucieux bricoleur, imagine une arme nouvelle pour contrer la force des eaux. Il *récupère des poteaux d'EDF*. A marée basse, il construit ainsi un treillis serré *« du cœur même de l'œil du cyclone jusqu'au lopin »* : 3 000 poteaux plantés. *Ce travail d'Hercule est fait quasiment* à mains nues, mais avec l'aide de voisins qui se prennent de respect pour *« ce rêveur qui vainc l'érosion »*. En dix ans, le *marquis gagne sur les eaux* 500 mètres carrés de terre ferme. Ce territoire – même ses adversaires le reconnaissent – tient le choc et ne *s'effondre pas comme les* autres. Les poteaux résistent mieux que les cailloux.

Les désordres du domaine

Robinson sait avoir les pieds sur terre. Dès son arrivée, en 1980, il achète, affirme-t-il, par sous-seing le lieu à son propriétaire d'alors, M. Pierre Salles, pour 84 000 francs, payables par mensualités. Puis il édifie une « cabane », une petite maison devenue confortable au fil des ans. Et sans tarder, il plante ses poteaux. Le lopin s'agrandit. Sa valeur foncière grimpe. Au Cap-Ferret, où trouver désormais un morceau de terrain au bord de l'eau, et, qui plus est, en face du sublime Pilat ?

Très vite, la querelle commence avec les voisins immédiats du marquis. Ainsi, chez « Hortense », une guinguette renommée dans tout le Bordelais, on aimerait bien agrandir la terrasse en récupérant le lopin occupé par M. de La Brousse. Ou du moins, avoir un vis-à-vis moins fantaisiste.

Le travail et le droit

Car le domaine du marquis fait désordre. De vieilles voitures restent stationnées, à la disposition d'un caprice de mécano. L'habitation elle-même témoigne d'un joyeux laisser-aller. Jean-Patrick de La Brousse, connu dans tout le Cap sous le sobriquet de « Barbichu », gagne de quoi faire vivre sa compagne et son fils en réparant téléviseurs et objets domestiques électroniques. Il rend si volontiers service que beaucoup l'adoptent en dépit de son allure et de ses airs d'écolo contestataire.

Mais il faut compter avec les rigueurs du droit de propriété. En 1985, cinq ans après son installation, Jean-Patrick de La Brousse apprend que la famille Salles a vendu pour 11 000 F sa parcelle à une autre personne, arguant des subtiles prérogatives de cohéritiers en désaccord avec la précédente décision de Pierre Salles.

Commence une longue procédure, qui se clôt en cassation, en défaveur du petit marquis. La nouvelle propriétaire, Mᵐᵉ Cavaillé, avec l'aide de son avocat, Mᵉ Denis Duburch, entend bien récupérer son bien. Un avis d'expulsion tombe. Le 21 septembre 1989, une quarantaine d'agents de la force publique viennent donc au 1, place de la Liberté, en présence d'un huissier, déménager l'indésirable Robinson. Ce dernier n'est pas isolé : de nombreux amis l'entourent pendant l'opération – qui échoue – et veillent au grain.

Retranché dans son sous-sol, *désormais seul car sa compagne* et son fils se sont réfugiés dans leur famille aux Antilles, Jean-Patrick de La Brousse entame le même jour une grève de la faim. *Elle va durer deux semaines* et mobiliser trois mille signataires autour d'un comité de soutien. Les clivages politiques s'estompent quand il s'agit de défendre Barbichu et sa lutte de titan contre l'érosion. *« Ce qu'il a fait, personne n'en aurait été capable. Les mètres carrés gagnés doivent lui revenir. »* Le travail forcerait non seulement le respect, mais les règles de propriété elles-mêmes. L'équité contre le droit, en quelque sorte.

La mairie de Lège-Cap-Ferret affirme ne pas vouloir *« s'immiscer dans une affaire privée »* et a simplement proposé un relogement, mais en HLM. Jean-Patrick de La Brousse n'en veut pas.

Dorénavant, le combat juridique emprunte un nouveau chemin. Le conseil du marquis, Mᵉ Raymond Blet, *vient d'obtenir* la nomination d'un expert. A charge pour ce dernier d'évaluer le montant des travaux effectués par M. de La Brousse. *« Mᵐᵉ Cavaillé récupère un terrain reconquis sur la mer par mon client »*, explique en substance Mᵉ Blet. En 1980, 50 mètres carrés seulement restaient des 520 inscrits au cadastre, rappelle-t-il. En fonction de l'expertise, la propriétaire en titre pourrait ensuite avoir à verser un éventuel dédommagement. C'est-ce que demande le marquis, qui se prend à rêver : Et si l'indemnisation atteignait dix fois la mise de départ ?

DANIELLE ROUARD

e-Corse

ndo de l'ex-FLNC
) de naturistes

mant de l'ex-FLNC et, le 7 janvier, deux restaurants de l'île de Cavallo, un paradis pour milliardaires situé au sud de Bonifacio, étaient rasés par des charges explosives.

En perpétrant ces attentats, l'ex-FLNC met à exécution son programme de lutte contre la *« baléarisation »* et le *« tout tourisme spéculatif »*. Maintenant, l'organisation dissoute, en visant les ensembles immobiliers du littoral, san[s] qu'elle provoque moins de désapprobation de la part d'une population sensibilisée aux conséquences de la spéculation immobilière. Dans sa revendication, l'ex-FLNC indique que *« des projets destinés à la location touristique se sont transformés en spéculation puisque par détournement des autorisations initiales, ils ont été divisés en lots et vendus »*. *« Ce sont ainsi,* poursuit l'organisation, *100 villas et bungalows qui ont été acquis par des Allemands, des Suisses alors que certains de ces terrains sont toujours soumis à un bail emphytéotique »* (de longue durée).

Sur un plan plus pratique, l'ex-FLNC démontre l'efficacité de sa force de frappe militaire. Enfin, la diffusion de thèses sur le développement social, économique et culturel, prônées par l'organisation clandestine dans son *« avant-projet de société pour la Corse »* indique que l'ex-FLNC a adapté une réplique évolutive à *« la méthode de saupoudrage de réformettes »* qu'il a souvent dénoncée par tracts.

Le comité interministériel animé par le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, qui doit avoir lieu le mardi 23 janvier, indiquera certainement, par la dimension strictement économique et fiscale des mesures qu'il a prévu de proposer, quel type de réponse le gouvernement entend faire à la rupture de la trêve.

MICHEL CODACCIONI

□ **Les biens de deux architectes visés par des attentats.** – Une villa située à Solaro (Haute-Corse) appartenant à Mme Colette Fauvet, architecte domiciliée dans l'Yonne, a été soufflée, vendredi 12 janvier, par une violente explosion. Deux voitures ont aussi été détruites. Vendredi soir, également, à Ajaccio, l'entrée du cabinet d'un grand architecte, M. Christian Blanc, a été légèrement endommagée par une charge estimée à 100 grammes d'explosif

La Brousse

l'opération – qui échoue – et veillent au grain.

Retranché dans son sous-sol, désormais seul car sa compagne et son fils se sont refugiés dans leur famille aux Antilles, Jean-Patrick de La Brousse entame le même jour une grève de la faim. Elle va durer deux semaines et mobiliser trois mille signataires autour d'un comité de soutien. Les clivages politiques s'estompent quand il s'agit de défendre Barbichu et sa lutte de titan contre l'érosion. *« Ce qu'il a fait, personne n'en aurait été capable. Les mètres carrés gagnés doivent lui revenir. »* Le travail forcerait non seulement le respect, mais les règles de propriété elles-mêmes. L'équité contre le droit, en quelque sorte.

La mairie de Lège-Cap-Ferret affirme ne pas vouloir *« s'immiscer dans une affaire privée »* et a simplement proposé un relogement, mais en HLM. Jean-Patrick de La Brousse n'en veut pas.

Dorénavant, le combat juridique emprunte un nouveau chemin. Le conseil du marquis, Mᵉ Raymond Blet, vient d'obtenir la nomination d'un expert. A charge pour ce dernier d'évaluer le montant des travaux effectués par M. de La Brousse. *« Mᵐᵉ Cavaillé récupère un terrain reconquis sur la mer par mon client »*, explique en substance Mᵉ Blet. En 1980 50 mètres carrés seulement restaient des 520 inscrits au cadastre, rappelle-t-il. En fonction de l'expertise, la propriétaire en titre pourrait ensuite avoir à verser un éventuel dédommagement. C'est-ce que demande le marquis, qui se prend à rêver. Et si l'indemnisation atteignait dix fois la mise de départ ?

DANIELLE ROUARD

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Commentant l'échec du marxisme dans les pays de l'Est

« Un messianisme terrestre s'est effondré »
déclare le pape

Jean-Paul II s'est adressé, vendredi 12 janvier, aux membres du Conseil pontifical pour les relations avec les non-croyants, présidé par le cardinal français Paul Poupard. Depuis quelques années à Ljubljana (1983), à Budapest (1986) et en octobre dernier à Klingenthal, près de Strasbourg, ce Conseil a ouvert un dialogue avec des intellectuels marxistes d'URSS et des pays de l'Est (*le Monde* du 29 novembre 1989)

« D'Est en Ouest, du Nord au Sud, l'histoire en mouvement remet en cause un ordre qui reposait d'abord sur la force et sur la peur, a déclaré Jean-Paul II, ajoutant : *« La société de demain devra être différente dans un monde qui ne tolère plus les structures étatiques inhumaines (...). L'écroulement des systèmes totalitaires appelle un profond renouvellement des politiques et provoque un retour vigoureux des aspirations spirituelles des peuples. »*

Evoquant la part prise par les croyants dans les récents bouleversements en Europe de l'Est, le pape a poursuivi : *« Loin d'être l'opium des peuples, la foi au Christ est le meilleur garant et le stimulant de leur liberté (...). Un messianisme terrestre s'est effondré. Une grande espérance de liberté, de responsabilité, de solidarité, de spiritualité s'est levée. Tous appellent une nouvelle civilisation pleinement humaine, en cette heure privilégiée que nous vivons. Cet immense espoir de l'humanité ne doit pas être déçu. »*

PARIS

M. Georges Sarre dénonce le désintérêt de la municipalité pour la construction de logements sociaux

Présentant ses vœux à la presse vendredi 12 janvier, M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports terrestres et fluviaux et président du groupe socialiste au Conseil de Paris, a confirmé que le gouvernement, comme il l'avait annoncé à l'occasion de la publication de son plan d'urgence pour l'Ile-de-France, en novembre dernier, va libérer 10 hectares de terrains publics dans Paris. Ces terrains, qui ne sont pas des parcelles de grande superficie, appartiennent pour la plupart à la SNCF et à la RATP. Les emplacements sont maintenant choisis, et la construction de logements pourrait, selon M. Sarre, commencer dès cette année.

Or, déclare-t-il, les crédits affectés dans le budget 1990 de Paris aux acquisitions foncières ont subi une coupe de 42 %, passant de 1 milliard 500 000 francs en 1989 à 873 millions.

En revanche, les recettes issues de ventes de terrains dans les zones d'aménagement concerté (ZAC) augmenteront : 127 millions de francs, contre 27 l'an dernier. M. Sarre y voit le signe de la renonciation de la Ville de Paris à user de son droit de préemption chaque fois qu'elle le pourrait et du désintérêt de la Mairie pour l'achat de terrains qui accueilleraient des logements pour des personnes à revenu modeste. *« Il ne faudrait pas*, dit-il, *qu'à mesure que l'Etat s'engage, la Ville se désengage et que cela se traduise par un opération blanche pour les Parisiens. » Ce qui est en jeu*, ajoute-t-il, *c'est la diversité sociale et humaine de Paris, sa vitalité, sa force d'attraction. »*

C. V.

CAMPUS

Décentralisation des universités

La décentralisation des universités apparaît comme l'un des grands débats de l'année. M. Jospin a insisté, en présentant son plan de développement de l'enseignement supérieur, sur la part que doivent prendre les collectivités locales dans les décisions et les investissements. Et le gouvernement a décidé d'accorder la maîtrise d'ouvrage aux collectivités locales, pour les contructions universitaire. Mais, de leur côté les collectivités demandent que cette participation s'accompagne d'une extension de leurs compétences à l'enseignement supérieur. Cette revendication vient d'être rappelée par l'Association nationale des élus locaux, qui regroupent les élus de l'opposition (majoritaires dans vingt-deux régions).

Sur quelles bases peut s'opérer ce pertenariat ? Comment articuler l'initiative locale et l'intérêt national, l'autonomie universitaire et la nécessaire planification, en matière d'implantations et d'équipements de recherche ? Quelles sont les possibilités et les intentions des différents acteurs ? Ces questions feront l'objet d'une journée d'études organisée par l'Institut de la décentralisation avec le soutien du *Monde*-Campus, le jeudi 1ᵉʳ février, au conseil général du Rhône à Lyon. Trois sujets seront particulièrement traités : « Le financement des universités » ; « Décentralisation et autonomie » ; « Universités et développement régional », en qprésence de nombreux responsables politiques, économiques et académiques.

F. G.

▶ *Renseignements : Jean-Marc Ohnet. Institut de la décentralisation, 160, rue du Temple, 75003 Paris. Tél. : 42-74-04-60.*

Théâtre et Université

La Théâtre universitaire de Franche-Comté organise du 18 au 21 avril des « Rencontres internationales théâtre et Université ». Les journées comprendront deux spectacles et différents ateliers théoriques et pratiques animés par des universitaires, des critiques ou des professionnels.

▶ *Pré-inscriptions avant le 30 janvier auprès du Théâtre universitaire, 32, rue Megevant Cedex. 25030 Besançon. Tél. : 81-82-17-89.*

Art en droit

Les œuvres d'art contemporain exposées, depuis de longs mois, à la faculté de droit de l'université Robert-Schuman à Strasbourg, vont y demeurer : plusieurs entreprises régionales ont décidé de les acquérir et de les offrir à l'université. Cela permettra de pérenniser cette exposition « Art en droit ». Les mécènes – des grandes banques et industries – conserveront un signe de leur générosité : une autre œuvre – petit format – de l'artiste ainsi soutenu.

MÉDECINE

M. Dominique Charvet directeur de l'Agence de lutte contre le sida

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, a décidé de proposer au conseil d'administration de l'Agence nationale de lutte contre le sida (ANLS) la nomination de M. Dominique Charvet – ancien président du Syndicat de la magistrature – en remplacement de M. Dominique Coudreau, son précédent directeur, qui avait récemment donné sa démission (*le Monde* du 6 janvier).

[Né le 14 mai 1942], Dominique Charvet entre dans la magistrature en 1967. De 1978 à 1980, il est conseiller du président de la République de Djibouti pour les affaires judiciaires et juridiques. En juillet 1981, il est conseiller technique auprès du secrétaire d'Etat à l'immigration, M. François Autain. Il est chargé en avril 1982 d'une mission de lutte contre la pauvreté et la précarité auprès du ministre de la solidarité, Mᵐᵉ Nicole Questiaux. Adjoint au directeur des Musées de France de 1983 à 1985, Dominique Charvet est ensuite chargé de mission pour les questions d'immigration auprès du ministre des affaires sociales, Mᵐᵉ Georgina Dufoix. Il est nommé président de la Mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, en mars 1986.

Revenu à la magistrature, en qualité de vice-président du tribunal de grande instance de Paris, Dominique Charvet est, depuis 1988, conseiller technique du ministre de la culture, M. Jack Lang.

SOLIDARITÉ

Au « Grand Jury RTL - le Monde »

« La France doit accueillir tous les vrais réfugiés »,
déclare M. Bernard Kouchner

« Il faut que les combattants des droits de l'homme, de l'action humanitaire, soient en toutes circonstances aux côtés des victimes », a déclaré M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, dimanche 14 janvier, au « Grand Jury-RTL *le Monde* ». *« L'action humanitaire est majoritairement française*, a-t-il ajouté. *En tout cas, elle est plus vivace en France (...). L'image des « french doctors » a fait le tour du monde (...). Il suffit de demander aux Français et de leur indiquer une direction. Ils manifestent alors enthousiasme, invention et générosité (...).*

« Dans l'intervention humanitaire, il n'y a pas d'obligation de résultats. Il y a une obligation d'intention, une obligation technique(...). Mais le suivi compte aussi (...). Les associations, les services publics, les entreprises, les maires, les conseils généraux, les élus (...) doivent être derrière pour proposer qu'à partir des rencontres, la coopération continue. En ce sens, nous disposons de moyens nécessaires (...). La parole, l'intention, l'enthousiasme sont des qualités qu'il faut conserver à la France. »

Interrogé sur son expérience gouvernementale, M. Kouchner a affirmé : *« J'ai appris à me taire. J'ai appris la solidarité gouvernementale, qui correspond souvent au mutisme. J'ai appris un certain nombre d'exigences administratives absolument invraisemblables et que je découvre tous les jours. J'ai appris que, pour être efficace, l'enthousiasme doit se tempérer (...). J'ai cru pouvoir colorer d'une certaine dose d'humanitarisme la politique et la diplomatie de mon pays. »*

A propos des réfugiés politiques, le secrétaire d'Etat a déclaré : *« La France non seulement peut mais doit accueillir tous les vrais réfugiés (...). C'est une obligation, nous avons signé la Convention de Genève, et nous les accueillerons (...). Théoriquement, il devrait y avoir moins de réfugiés politiques, ceux qui risquent leur vie, la torture ou l'emprisonnement en rentrant chez eux, car les dictatures s'affaissent, en tout cas en Europe. Mais il reste des dictatures dans le monde, des systèmes de parti unique, par exemple dans cette grande zone d'ombre qu'est l'Afrique (...). Ceux qui sont légitimement en danger chez eux seront accueillis chez nous, en France, terre d'asile (...). Les migrants économiques qui se servent de ce système et qui l'engorgent seront, vous le savez, dissuadés de venir ; mais surtout les procédures seront accélérées (...). »*

M. Kouchner a ajouté : *« Lorsque le premier ministre a dit que nous ne pouvions pas accueillir toute la misère du monde, il avait tout à fait raison, mais nous pouvons essayer de changer cette misère dans le monde, et cela aussi c'est la voix de la France. »*

□ **Menace de grève des enseignants de Montfermeil.** – L'intersyndicale (SGEN-CFDT, SNI-PEGC et SNES) des enseignants de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), condamne les *« mesures discriminatoires »* prises par le conseil municipal à l'encontre des écoles maternelles ayant accueilli des enfants d'immigrés contre l'avis du maire. Elle exige l'annulation de ces délibérations et a décidé d'organiser un sit-in quotidien, à l'heure du repas, à partir du 15 janvier. Les enseignants se rendront en délégation, le 17 janvier aux ministères de l'intérieur et de l'éducation nationale. Ils envisagent de se mettre en grève le 22 janvier *« si les autorités n'ont pas pris leurs responsabilités »*.



CULTURE

MUSIQUE

Un stalinien inamovible

La splendeur de l'orchestre d'Etat de l'URSS dirigé par Svetlanov fait oublier la présence de Khrennikov

Le vent des réformes n'a pas encore atteint, semble-t-il, les hautes institutions musicales soviétiques. Comment expliquer que le *fantastique* orchestre d'Etat de l'URSS vienne nous jouer salle Pleyel deux symphonies et deux concertos du plus célèbre fruit sec de l'école russe ? Sinon parce que Tikhon Khrennikov est toujours le président de l'Union des compositeurs, poste où il fut nommé par Staline en 1948 ? Ce Brejnev de la musique âgé de soixante-seize ans, qui fut sans doute l'inspirateur du Manifeste de Jdanov et fit tout pour casser la carrière de Prokofiev et de Chostakovitch entre autres, poursuit imperturbablement son chemin ; il était même dimanche soir salle Pleyel.

La Première Symphonie de ses vingt-deux ans a parfois l'air décalquéejustement sur celles de Chostakovitch. C'est un exemple parfait de lyrisme optimiste célébrant probablement « la jeunesse et les *sports du socialisme* ». *Une écriture* fort habile et pimpante, des rythmes secs des motifs nerveux, des exaltations calibrées selon de sûres recettes, mais ni originalité ni intérêt profond.

Le Deuxième Concerto pour piano (1971) est pire, D'une virtuosité agressive dans le style Prokofiev, *mais sinistre* et *vide*, avec un curieux rythme de boléro dans le premier mouvement et un scherzo de bazar. Dommage pour Evgueni Kissine, le prodige moscovite de dix-huit ans, de n'avoir eu qu'un noir brouet pour montrer ses dons exceptionnels.

Le public parisien quelque peu désorienté par Khrennikov prenait sa revanche avec la *Deuxième Symphonie en mi mineur* (1907) de Rachmaninov, immense, sentimentale, vigoureuse et légendaire, bien que l'on se perde souvent comme en un bois dans ces flots de beau lyrisme un peu complaisant mais si généreux ! Et comment résister à cet orchestre dont les qualités instrumentales exceptionnelles sont portées à incandescence par *Evgueni* Svetlanov, son *chef* titulaire depuis vingt-cinq ans. Avec lui, nous croyions voir se dérouler sous nos yeux la partition elle-même comme un paysage avec tout son relief.

Sans baguette, il modèle les phrases, la polyphonie, les alliances de couleurs d'une battue simple que rehaussent *parfois* un mouvement de doigt, un regard, voir une légère flexion de genou, avant de déchaîner d'immenses mouvements *avec des gestes* porteurs d'*une* énergie tellurique mais sans boursouflure, toujours au plus près de la vérité expressive. Une direction d'une évidence aveuglante qui serait insoutenable si cette musique ne vous portait au-delà de vous-même.

J.L

▶ Lundi 15 janvier, salle Pleyel. Nouveau programme pour la *Troisième Symphonie* et le *Deuxième Concerto pour violon* de Khrennikov, ainsi que *la Troisième Symphonie* de Tchaïkovski.

Moisson française

« Musifrance » propose une collection toute fraîche de chefs-d'œuvre

A l'heure où l'on publie jusqu'à l'écœurement les unièmes enregistrements des mêmes tubes dus aux « monstres » de la musique, voici une moisson toute fraîche de chefs-d'œuvre empruntés à un répertoire regardé avec quelque commisération ces quarante dernières années : la *musique* française.

Radio-France et les disques Erato, qui ont *toujours* été des pionniers en ce domaine, lancent ensemble une collection intitulée « Musifrance », destinée à illustrer neuf siècles de création dans notre pays, sous tous les aspects : opéra, musique symphonique, religieuse, de chambre, par *les meilleurs interprètes*. Les responsables, René Blanchard et Michel Garcin, en sont les garants. Leurs vingt premiers enregistrements, inédits, parus ces jours-ci, auront dix autres frères en avril, et encore dix en septembre, tous en disques compacts (la plupart seront également disponibles en cassettes).

On part pour cette fois-ci d'un bouquet de *Musicques* de Guillaume Costeley par le groupe *A sei voci*, *chansons, noëls et motets* exquis, sur les fleurs de la poésie du 16e siècle (45 010), pour passer ensuite, avec les derniers enregistrements de Scott Ross, dans le monde impressionnant de d'Anglebert : Quarante-deux pièces de clavecin et cinq d'orgue (2 disques, 45 007).

Le grand siècle est bien représenté dans cette première livraison avec la musique brillante et humoristique de Marc-Antoine Charpentier pour *le Malade imaginaire*, par les Musiciens du Louvre (45 002) ; trois grands motets de Lalande (*De Profundis, Confiteor* et le bouleversant *Miserere*), sous la direction d'Edward Higginbottom (45 014) ; le *Tancrède* de Campra ressuscité à Aix pra Malgoire (2 disques 45 001) ; une version lumineuse du *Concert dans le goût théâtral* et des *Apothéoses* de Couperin par Gardiner (45 011) ; enfin toujours de Couperin, les *Leçons de ténèbres* dans un nouvel enregistrement de Laurence Boulay qui renoue avec sa radieuse *interprétation* d'antan (45 012).

Pour le 18e siècle, un disque pétillant des *Surprises de l'amour* de Rameau par Minkowski (45 004) précède la « première mondiale » d'*Iphigénie en Aulide* de Gluck, que Gardiner décape entièrement pour en faire jaillir l'émotion et la grandeur, avec José Van Dam et Sofie von Otter (2 disques 45 003).

La Révolution elle-même à sa place dans cette collection, avec *quatre disques de Grands hymnes révolutionnaires*, symphonies, marches et ouvertures (45 005/006) !

Pour la Renaissance française du siècle dernier, on ne pouvait souhaiter enregistrement plus significatif que *le Roi d'Ys* de Lalo, dont Gérard Condé avait signalé la réussite en avril 1988, avec l'Orchestre philharmonique de Radio-France et notamment Barbara Hendrickx, sous la direction de Janowski (2 disques, 45 015). Un récital de Françoise Pollet, accompagnée par l'Orchestre de Montpellier et Cyril Diederich, brosse un panorama de l'opéra français aux temps romantiques (*Guillaume Tell, Les Troyens, la Juive, Henri VIII...*), découverte d'une voix splendide (45.025).

Quand à *Clovis et Clotilde*, la cantate de Rome de Bizet, retrouvée en 1988, elle a fait un brillant tour de France avant d'être enregistrée par l'Orchestre de Lille et Montserrat Caballe, sous la direction de Casadesus, avec *Roma* (45.016). Parmi les bonnes surprises de la collection, on rangera aussi les deux *Sonates pour violon et piano* de Saint-Saëns (postérieures à la première de Fauré !) auxquelles on prendra un vif plaisir en compagnie d'Olivier Charlier et Jean Hubeau (45.017).

Grâce à la Maîtrise de Radio-France, on retrouve une partition ravissante de Pierné, les Enfants à Bethléem, pleine de chansons et de légendes (45.008), qui a sa place à côté de chefs-d'œuvre tels que *la Tragédie de Salomé* et le *Psaume* de Florent Schmitt, magistralement dirigés par Marek Janowski (45.029), ou les *Trios* op.40, 58 et la *Sérénade* op.30 de Roussel, si injustement méconnus, mais d'une telle alacrité sous les doigts de Frédérique Cambreling, Patrick Gallois et le Trio à cordes de Paris (45.009).

Le périple s'achève sur des pages toutes récentes, la *4e Symphonie*, émouvante et tourmentée, de Marcel Landowski (avec ses sœurs, *nº 1 « Jean* de la Peur » et nº 3 « Des espaces ») par l'orchestre National et Georges Prêtre (45.018), et enfin la messe « Cum dulci jubilo, où Gilbert Amy semble résumer toute notre *tradition* depuis le plain-chant et Pérotin (45.020).

A l'orée de 1990, voilà de belles étrennes pour la musique française, qui, grâce au nouveau contrat de distribution signé par Erato avec la Warner (WEA), pourra désormais être présente partout dans le monde.

JACQUES LONCHAMPT

▶ Tous ces enregistrements, présentés sous la même *jaquette, sont disponibles séparément.*

□ **Incendie accidentel au Théâtre *de Malakoff*.** – Le Théâtre 71, centre d'animation culturelle de Malakoff (Hauts-de-Seine), a été endommagé par un début d'incen*die qui a détruit, en partie*, les installations techniques du théâtre dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 janvier. Les représen*tations* de *Kiki l'indien*, nouvelle pièce de Joël Jouanneau mise en scène par Michel Raskine, qui devaient continuer jusqu'au 4 février, sont annulées. La fin de la saison paraît très compromise (renseignements : 46-55-43-45).

DESIGN

Confort et conformisme

Un salon pour exposer des meubles avec une tendance dominante : la copie d'ancien

Sur les onze salons consacrés cette année à la maison, entre le 13 *et le 17 janvier (trois cent soixante*-dix mille visiteurs attendus à Villepinte et à la porte de Versailles), le Salon du meuble est de loin le plus important : créé en 1960, il réunit mille quarante-huit exposants. Les seuls changements concernent l'ouverture : 40 % d'étrangers, trente-quatre pays représentés, dont quelques nouveaux venus comme l'Afrique du Sud. Mais le contenu varie peu ; six cent trente-trois exposants fabriquent des meubles « rustiques », « traditionnels » ou « modernes », adjectifs qui ne sont pas à l'abri de la « finition antiquaire » ou de la copie.

La visite du Salon du meuble est un voyage surréaliste et kitsch, comme si tous les pavillons de banlieue du monde avaient décidé d'abattre leurs murs pour montrer leur intérieur : sur un peu moins de de 135 000 mètres carrés, les commodes ventrues en placage bois de rose draguent les canapés cuir de taureau pleine fleur au paradis des tables-bars et des meubles hi-fi de style.

Les prix sont « cossus ». Chez Marquant, spécialiste de la copie d'ancien, un bahut façon Louis XV *se facture 36 000 francs*. Pourtant, là encore, il y a la trace de l'origine. Le pis, c'est que plus l'on se rapproche du *vingtième siècle et* plus cette trace disparaît. L'époque « art déco » ou l'époque années 50 est travestie, faussée par des reproductions qui la singènt maladroitement.

Les tendances de l'hiver 1990-1991 s'annoncent sous le signe du retour. Dans une ambiance baignée de chants orthodoxes et d'airs d'opéra, le VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement) présente quinze jeunes créateurs. Le décor théâtral signé Garouste et Bonetti met en scène, devant des fonds peints, des « folies » en trompe-l'œil, des meubles-objets bien nostalgiques. Non seulement il copie l'Histoire, mais il s'inspire de créations beaucoup trop récentes (Dubreuil, Pucci Di Rossi, Garouste et Bonetti). Du trône de Marco de Gueltz au cabinet « pin-up » de Liberti de Heetmann garni de breloques métalliques à la Paco Rabanne, tout ou presque n'est que fer battu, cuivre et détails précieux (torsades, pompons, capitonnages de boudoirs).

L'idée du « projet » semble ici gommée par le nombrilisme fin de siècle. La *générosité*, on la retrouve pourtant chez les quelques industriels (Roset, et même le très classi*que Grange*) *ou les designers* comme Pascal Mourgue, Christian Duc par exemple, qui pensent au présent, à ceux qui mangent, s'assoient, bref, vivent en 1990.

Représentés par leur Institut au commerce extérieur, les Italiens (75 exposants, 200 produits) ont sans doute une avance dans ce domaine, montrant ici qu'ils savent mêler confort et créativité, tels Massimo, Iosa Ghini et son « sofa-boomerang » (Design Gallery). Du côté français, les plus *imaginatifs* restent sans doute les spécialistes de la literie. Chez Dunlopillo (numéro deux sur le marché national après Epéda), le dernier modèle est un sommier à cinq articulations équipé d'une télécommande. De loin, il ressemble à un lit tout sorti de l'hôpital. Idéal pour regarder la *télé*, « *Clipper 5* » *coûte* 18 000 francs.

LAURENCE BENAIM

▶ *Réservés aux professionnels*, les onze salons Perspectives sont ouverts de 11 h 30 à 19 heures au Parc des expositions de Paris-Sud, porte de Versailles, et de Villepinte. Rens. : 40-76-45-00

CINÉMA

La honte de la famille

« Eat a Bowl of Tea » la vie dans le quartier chinois de New-York pendant les années 40

Scènes de la vie quotidienne dans le quartier chinois de New-York, après la seconde guerre mondiale, chez de braves gens qui ne tiennent pas une blanchisserie mais un restaurant. Ils sont joueurs mais n'ont rien à voir avec les triades, les trafiquants de drogue et autres folklores. Ce sont des célibataires vieillis sans descendance, car, jusqu'à la fin des années 40, les immigrés n'avaient pas le droit de faire venir leurs familles, leurs épouses. Puis les relations entre pays d'adoption et d'origine s'améliorent, *et leur sort s'adoucit*.

L'un de ces braves hommes envoie son fils ramener la fille d'un bon copain. Elle est ravissante, tout *se passe bien là-bas. Une fois à* New-York, rien ne va plus. Dépaysé par le mariage, stressé par le travail, le garçon n'assume plus son devoir conjugal. C'est la honte pour la famille.

Wayne Wong, le réalisateur de *Eat a Bowl of Tea* (le thé en question, qui vient de Chine, doit pallier les défaillances les plus tenaces), reconstitue une époque que probablement il n'a pas connue. Il le fait en cinéphile, en insérant (ce qui commence à se faire trop souvent) des scènes de films anciens que les héros regardent au cinéma ou à la télévision. *Par maladresse ou délibérément, il* enchaîne des séquences statiques et laisse de longs silences entre les répliques, comme au début du parlant.

Les personnages adhèrent sans complexes aux *stéréotypes* du néo-réalisme. Le film ne manque pas de tendresse nonchalante, d'humour tranquille. Trop tranquille. Le soin avec lequel sont traités les détails, vraisemblablement authentiques, dégage une forme de charme et sauve de l'ennui qui guette à tout instant.

COLETTE GODARD

DANSE

La plus vieille histoire du monde

Joëlle Bouvier et Régis Obadia sont seuls sur scène pour interpréter « Welcome to Paradis »

Un homme et une femme. C'est *tout* ? C'est *tout*. La plus vieille histoire du monde, racontée des milliards de fois, misérable et sublime. Mais lorsqu'elle nous est racontée avec l'intelligence, l'émotion, la simplicité de Joëlle Bouvier et Régis Obadia dans ce *Welcome to Paradise*, il n'en est pas qui nous touche davantage.

Elle très blonde, lui très brun, ils sont beaux. Ils irradient une présence très forte, qui nous attache à eux tout de suite. Ils sont seuls sur *l'immense plateau du théâtre* baigné des lumières subtiles de Marc Oliviero, sans décor – et le grand rituel de l'approche amoureuse, hors temps et hors espace, *s'en* trouve universalisé. Ils portent des vêtements de tous les jours, une veste sombre, une robe noire. Deux accessoires dont ils jouent très joliment : une balançoire suspendue aux cintres. Et un petit bouquet de fleurs blanches, offertes, semées, ramassées, abandonnées.

Tout commence par un orage – tonnerre, éclairs, crépitements d'énormes gouttes de pluie – métaphore de la passion. La bande-son de *Patrick Roudier*, ensuite, restera follement dramatique, on y entend passer des bribes de Janacek, de Chostakovitch, de Brahms, de Verdi, l'air « Tu che la vanità » de *Don Carlos* chanté par Maria Callas, plus loin *le Trouvère*. Cette véhémence sonore contraste avec l'extrême pudeur de ce qu'on voit en scène : elle s'accorde au tumulte des cœurs et des sens.

Est-ce une première rencontre, est-ce une retrouvaille, est-ce un adieu ? Cet homme et cette femme se regardent, se désirent, se fuient, se cherchent. *Ils ont des étreintes* violentes, et aussi des gestes d'une tendresse bouleversante, des moments d'angoisse et des moments de gaieté. Parfois, pour s'amuser, il sort de sa poche des billes de talc et les jette en l'air, déployant des nuages de fumée blanche : une image superbe, entre cent. Séparés ou enlacés, souvent ils tournoient, et ce tournoiement revient en leitmotiv dans la chorégraphie, vertige, abandon, ivresse. *Parfois ils* semblent se ressaisir comme au sortir d'un rêve, ils respirent, hésitent, avant de s'abîmer dans un nouvel élan.

Bouvier et Obadia ont assez de talent, eux, pour faire court : cinquante minutes, pas une de plus, la perfection. Courez voir *Welcome to Paradise*. Et bienvenue au paradis des beaux spectacles ! Ils ne sont pas légion, ceux dont on sort plus heureux qu'en entrant.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Théâtre de la Ville, 16 et 17 janvier à Namur, 27 à Evreux, 8 février à Coutance, 23 et 24 à Lyon, 27 au Havre, 3 mars à La Rochelle, 17 à Marne-la-Vallée.

PATRIMOINE

Quinze « chefs-d'œuvre en péril » récompensés

Le premier prix du concours des « *Chefs-d'œuvre en péril* » a été attribué le 9 janvier à Olivier Choppin de Janvry et Jean-Marc Héfiler pour la restauration du désert de Retz (Yvelines). Pour la 25e année consécutive, ces prix, dotés de 100 000 à 10 000 francs, récompensant quinze chefs-d'œuvre en péril, sauvés par leurs propriétaires, des amateurs pour la plupart, qui se sont transformés en maçons, chapentiers, architectes, puis châtelains pour l'amour des belles pierres. Ainsi, le château de Crosville-sur-Douve (Manche), deuxième prix ; le musée de la musique mécanique des Gets (Haute-Savoie), troisième prix ; ou le Moulin à eau de Kerhallon (Finistère), onzième prix.

CULTURE

ARCHITECTURE

Les contrats du dessinateur

La Royal Academy of Arts de Londres présente les dessins de l'architecte Inigo Jones père du « palladianisme » anglais

Chaque année ou presque, la Royal Academy of Arts consacre une de ses expositions majeures à l'architecture. Cet hiver, toutefois, les cent cinquante ans de la photographie ont réquisitionné les plus vastes salles de Burlington House, siège de l'honorable institution, et c'est une manifestation sans ambition spatiale excessive qui s'est installée dans les salles restantes, à l'enseigne du dessin.

Pas de maquette, en effet, pas même une photographie pour donner les dimensions du réel à cette exposition consacrée à l'architecte Inigo Jones, né en 1573 et mort en 1652 à Londres (ce qui en fait le contemporain de Shakespeare), le père du « palladianisme », expression anglaise de ce que l'on connaît en France sous le nom de classicisme.

Devenu architecte à trente-cinq ans, sur le tard, Jones sera alors inspecteur des travaux royaux pendant les règnes de Jacques Ier et Charles-Ier. Les deux monarques lui procureront l'essentiel de ses contrats, au moins tant que les caisses du royaume le permettront. Le privé prendra alors la relève.

Des quarante œuvres construites par Inigo Jones, de cette forme originale du palladianisme qui sera la référence obligatoire de l'élégance et du goût anglais pendant tout le dix-septième et le dix-huitième siècle, il ne reste plus que de rares témoins, les principaux étant la Banqueting House (1619-1622) de Whitehall, à Londres, et Queens'House (1630-1640) Greenwich, à l'église Saint-Paul, à Covent Garden (vers 1630). Rien ne subsiste, en particulier, des transformations apportées par Jones à la vieille cathédrale Saint-Paul (1633-1642), détruite lors du grand incendie de 1666, et remplacée par l'œuvre de Christopher Wren.

Si l'architecture a fait *la* célébrité et la postérité de Jones, sa vie et la diversité de son talent en auront fait d'abord un costumier et un décorateur de théâtre pour les pièces de Ben Jonson à la cour de Jacques Ier, et une sorte de voyageur « professionnel » dans une Europe en plaine effervescence culturelle : l'Italie bien sûr, où il passe plusieurs années et d'où il rapporte sa connaissance de Palladio, *mais aussi l'Europe du Nord* et la France.

Un sens aigu de la géométrie

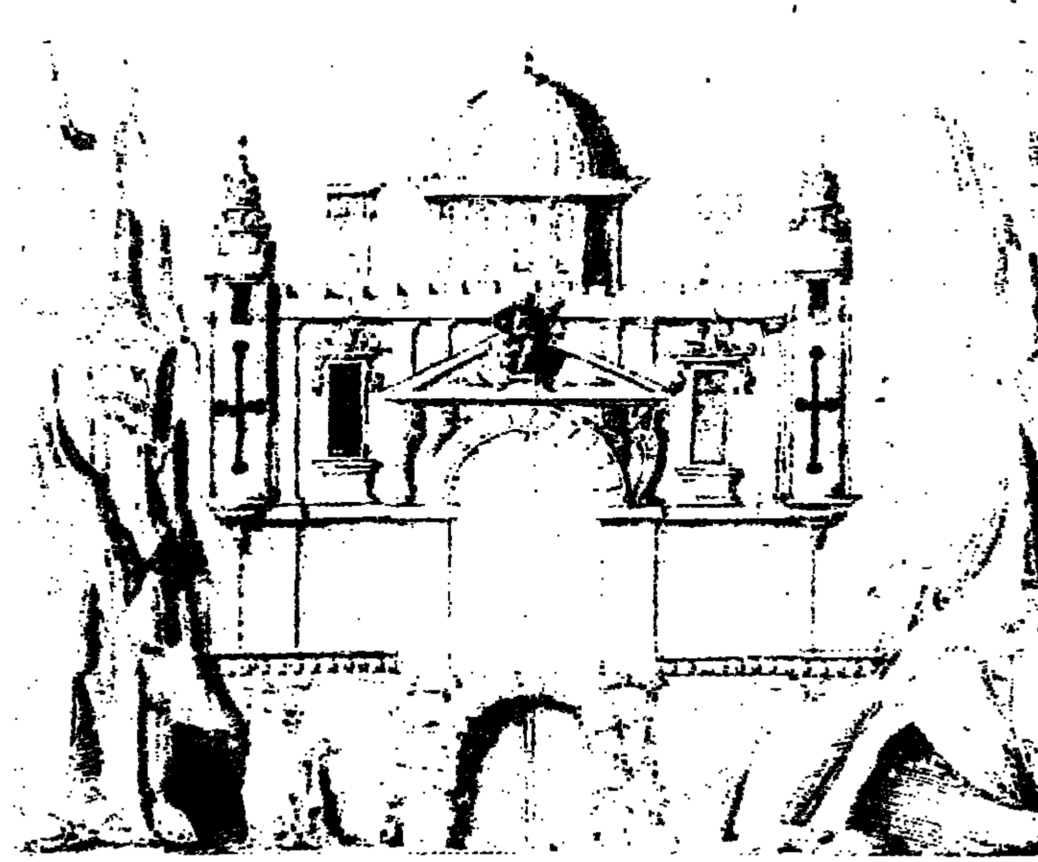
Du produit de ses voyages, Jones mit principalement à contribution ses découvertes italiennes. C'est lui qui, le premier, substitue aux élévations maladroites des architectes élisabethains, une perspective maîtrisée, un outil de représentation raffiné, suggestif. Et grâce à cet outil, grâce à son dessin, Jones aura pu concilier à la fois les exigences d'une imagination généreuse et un sens aigu de la géométrie, pas très éloigné de ce qu'on peut qualifier d'obsession géométrique.

Comme à New-York, comme à Pittsburgh où a d'abord été montré – mécénat oblige – cet ensemble de dessins anglais provenant de collections anglaises, le travail de Jones est présenté dans sa pureté initiale, sans que rien ne vienne éclairer le visiteur sur la réalité *concrète de l'architecture*. A cet égard, on peut sans doute regretter l'absence de photos et de maquettes. Mais quels dessins ! On aura pu le mesurer à l'enthousiasme suscité par l'œuvre d'Inigo Jones auprès des commentateurs et des critiques anglais. Et à la formule qu'avec un sens de la nuance plus marseillais que britannique, le président de l'Académie a appliquée à l'architecte pour en faire « le Léonard (de Vinci) de l'Angleterre ».

C'est là un effet de la fièvre architecturale qui secoue le pays depuis les interventions du prince Charles, dénonçant les « horreurs » de la modernité, et qui ne semble pouvoir se calmer qu'à grands coups de rappels historiques.

FREDERIC EDELMANN

► « Inigo Jones Architect », Royal Academy of Arts, Londres, ouvert tous les jours de 10 heures à 18 heures, jusqu'au 25 février. Catalogue : 340 p.



Projet de décor pour « Oberon, The Fairy Prince », 1611.

Cinq finalistes pour le futur Centre des conférences internationales de Paris

Le jury du concours pour le futur Centre de conférences internationales qui sera construit quai Branly à Paris, a retenu cinq projets. Les projets finalistes sont ceux des équipes conduites par Stanislas Fiszer, Yves Lion, Jean Nouvel, Francis Soler et Claude Vasconi. Deux mentions ont en outre été décernées au projet de Franck Hammoutène et à celui de Dufournet, *Scali* et *Dominguez*.

Comme pour le concours de la Tête-Défense et celui de l'Opéra-Bastille, c'est le président de la République qui choisira le projet lauréat, parmi les cinq finalistes. Cinq finalistes tous français *comme le prévoyait un peu paradoxalement* le règlement de ce concours destiné à un projet d'esprit international. Après le concours de la Bibliothèque de France, c'était la dernière grande compétition ouverte pour un « grand projet » de l'Etat.

Les prix du « Moniteur »

Les prix du *Moniteur*, décernés par *la revue le Moniteur*, spécialisée dans les domaines de la construction et de l'aménagement, ont été remis le 9 janvier par M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement. Le jury a attribué cette année un prix spécial « Grands Projets » à la pyramide que l'architecte américain Ieoh Ming Pei a imaginé pour le Grand Louvre. L'équerre d'argent, symbole traditionnel des prix du *Moniteur*, récompense le Musée franco-américain de Blérancourt, près de Laon, dans l'Aisne, extension et aménagement exemplaires élaborés par Yves Lion, avec Alan Levitt, pour un château de Salomon de Brosse. Le Prix de la première œuvre est allé à la bibliothèque-médiathèque du treizième arrondissement des frères Daniel et Patrick Rubin, connus jusqu'à présent pour leurs aménagements intérieurs. Une mention liée au même prix a été décernée à *un immeuble de Frédéric Borel*, 96, boulevard de Belleville.

COMMUNICATION

Le retour des « majors » en Europe

Paramount annonce l'ouverture d'une unité de production à Londres

Paramount, l'une des sept « *major companies* » d'Hollywood, vient d'annoncer l'ouverture d'une unité de production à Londres. L'objectif du studio est d'associer scénaristes, réalisateurs et acteurs *européens dans* la *production* de deux à trois films par an sur la vingtaine que réalise le groupe américain. Plusieurs projets sont déjà à l'étude, dont un remake en anglais de *Trop belle pour toi*, le film de Bertrand Blier.

La filiale européenne de Paramount a été confiée à Mlle Ileen Maisel, vice-présidente de Lorimar avant son rachat par Warner. Paramount entend aussi développer sa présence en Europe au niveau des salles de cinéma dans le cadre du consortium UCI qui le lie avec deux autres *majors*, United Artists et MCA/Universal. Le consortium, qui a déjà ouvert 141 salles en Grande-Bretagne, projette d'exploiter 350 écrans d'ici à la fin 1992. Le *groupe* devrait construire également 250 à 300 salles en Allemagne de l'Ouest.

La décision de Paramount témoigne du net regain d'intérêt des grands studios américains pour un continent où ils avaient abandonné *toute activité de production* depuis les années 70. Les raisons de ce retour en force sont essentiellement économiques. Les producteurs américains observent que l'Europe reste leur premier marché à l'exportation et que les recettes de leurs films à l'étranger rivalisent aujourd'hui avec celles obtenues sur le marché national. Ainsi Indiana Jones et la dernière croisade a rapporté 243 millions de dollars à l'étranger, contre 196 millions aux Etats-Unis. Pour mieux exploiter ce potentiel, les compagnies américaines créent des salles de cinéma dans les pays où l'exploitation nationale a dû baisser les bras devant la crise et veulent produire des films susceptibles de séduire les *spectateurs* européens en faisant appel à de nouveaux talents.

Columbia avait déjà fait le même pari il y a quelques années en demandant au producteur britannique David Puttnam de diriger ses studios, mais les résultats économiques de l'expérience ne *s'étaient pas révélés très* concluants. Paramount est décidé à aller plus loin en délocalisant une partie de sa production et en travaillant sur des scénarios européens. Le studio hollywoodien a ainsi réalisé *Shirley Valentine* d'après une pièce de théâtre du West-End londonien, reprise à Broadway. Le film réalisé par Willy Russel, avec Pauline Collins dans le rôle-titre, n'a rapporté que 4 millions de dollars aux Etats-Unis mais a fait déjà plus de 10 millions de dollars de recettes à Londres avant d'être distribué dans les autres pays européens.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

En rachetant les éditions André Balland

La société d'investissement Cap D développe son pôle édition

L'éditeur André Balland vient de quitter la maison d'édition du même nom qu'il avait créée en 1967 pour se consacrer désormais à la production cinématographique *via* la société DB Films fondée par son épouse. Les éditions Balland *sont devenues la propriété d'une* société d'investissement, Capital Développement (Cap D) créée en 1987 par un analyste financier, M. Gérard Noël, dont le capital (95 millions de francs) a été souscrit par des SICAV de banques (Crédit Agricole, CCF, Crédit Mutuel, Société Générale), l'UAP, le groupe Damart, l'hebdomadaire *Investir* et des charges d'agents de change.

Le but de Cap D est d'intervenir *dans les secteurs des matériaux* composites et de l'édition et de *« fédérer des petites et moyennes sociétés afin de pouvoir être l'interlocuteur de plus grands groupes »*, indique M. Noël.

Cap D avait déjà acheté 38 % de Balland en 1987 et l'éditeur lui avait cédé récemment sa part de 34 %. Le groupe de M. Noël a convaincu les deux derniers actionnaires, Flammarion et Firmin-Didot, de lui vendre leurs parts. *Cap D est donc en position de* développer son pole édition, regroupé sous le nom « Sphère édition ». En plus des éditions Balland, le groupe avait pris le contrôle en mai dernier des éditions Gauthier-Languereau (rachetées au groupe Cible) et les Deux Coqs d'or.

M. Noël a l'intention de faire progresser les éditions Balland en publiant soixante-quinze livres par an au lieu de cinquante, en s'ouvrant notamment à la littérature étrangère, aux documents et aux essais. Il envisage aussi de créer au sein de « Sphère édition » une filiale de bandes dessinées.

Y.-M. L.

Hachette prend le contrôle de deux nouveaux magazines espagnols

Le groupe Hachette vient de racheter les actions de la SA Editorial Graficas Espejo (SAEGE), qui publie l'hebdomadaire populaire *Diez Minutos* (386 000 exemplaires) et le mensuel culturel haut de gamme *El Europeo* (25 000 exemplaires) et qui possède sa propre imprimerie à Madrid. Hachette poursuit ainsi le développement de son implantation dans la péninsule ibérique, amorcé il y a six ans par le rachat de l'hebdomadaire de programmes de télévision *Teleprograma*, passé depuis d'une diffusion de 700 000 exemplaires à 1,1 million.

Le groupe a ensuite lancé *Elle* Espagne, *Crecer Feliz* (équivalent de *Parents*), pris une participation majoritaire dans la société éditrice du mensuel de cinéma et de vidéo *Programas* (137 000 exemplaires) et du gratuit *Video Profesional*. L'an dernier, la filiale de Hachette en Espagne, Edusa, a lancé *Elle Decoracion* et *Ragazza a la ultima* (version espagnole du mensuel *Jeune et jolie* de son partenaire les publications Filipacchi).

Enfin, le groupe Hachette a *décidé de construire sa propre* imprimerie héliogravure en Espagne, Heliocolor, avec deux partenaires, le groupe de presse Bilbao Editorial et l'imprimeur Novograph, qui en possèdent respectivement 20 % et 10 %. Cette imprimerie sera opérationnelle en 1991 et fabriquera l'ensemble des titres espagnols de Hachette.

Mais Hachette a aussi une filiale distribution de presse en Espagne, SGEL, la deuxième société du secteur, et une régie publicitaire, Hachette Interdeco SA, créée en novembre 1989 par le groupe de presse (63 %) et la régie Interdeco (27 %). Le groupe de M. Jean-Luc Lagardère compte réaliser en 1990 un chiffre d'affaires de l'ordre de 11,5 milliards de pesetas (600 millions de francs) au titre de ses activités presse, imprimerie et régie en Espagne.

L'irrésistible montée des actualités régionales

Ringardes, les actualités régionales ? Les professionnels révisent leur jugement. Qu'on en juge ! En décembre 1987, selon l'institut Médiamétrie, 7,9 % *seulement des foyers* français regardaient les actualités régionales sur la Trois. Un an plus tard, ils étaient déjà 12,7 %. Le mois dernier, enfin, leur pourcentage s'élevait à 16 %, deux fois plus qu'il y a deux ans.

Deux scores encore loin de ceux affichés par TF1 avec *Santa-Barbara*, qui rafle à la même heure le quart de l'audience, mais qui permettent à la Trois de tailler des croupières à Antenne 2. Sa série *Top Models* n'était regardée que par 5,3 % des foyers en *décembre dernier*.

Pourtant, l'ascension de FR3 pourrait ne pas s'arrêter là. En décembre 1988, les actualités régionales, encore simultanément diffusées sur A2 et FR3, totalisaient 21,9 % de l'audience. Pour peu qu'elle joue bien, la chaîne des régions a de beaux jours devant elle.

P.-A. G.

□ **Les professionnels de l'audiovisuel demandent à être reçus par le gouvernement.** – Auteurs, producteurs et réalisateurs viennent d'écrire au premier ministre, à M. Jack Lang et à Mme Catherine Tasca pour *leur demander de les* recevoir *« de manière urgente, avant que le gouvernement n'arrête une position définitive »* sur les projets de décret réglementant la production et la diffusion audiovisuelles.

□ **Mort du journaliste américain Drew Middleton.** – Le journaliste américain Drew Middleton, l'un des grands correspondants du *New York Times* pendant la seconde guerre mondiale, est mort, jeudi 11 janvier, à l'âge de soixante-seize ans. Journaliste sportif à ses débuts, Drew Middleton couvre la campagne d'Afrique du Nord puis le débarquement en Normandie et l'avance des forces alliées en Europe pendant la seconde guerre mondiale.

l'œuvre

Le périple s'achève sur des pages ...utes récentes, la *4e Symphonie*, ...nouvante et tourmentée, de Mar...l Landowski (avec ses sœurs, ...1 « Jean de la Peur » et no 3 Des espaces ») par l'orchestre ...ational et Georges Prêtre ...45.018), et enfin la messe « Cum ...lci jubilo, où Gilbert Amy sem...le résumer toute notre tradition ...epuis le plain-chant et Péro...n (45.020).

A l'orée de 1990, voilà de belles ...trennes pour la musique française, ...ui, grâce au nouveau contrat de ...istribution signé par Erato avec la ...Varner (WEA), pourra désormais ...tre présente partout dans le ...nonde.

JACQUES LONCHAMPT

► Tous ces enregistrements, ...présentés sous la même ...jaquette, sont disponibles séparément.

□ **Incendie accidentel au Théâtre de Malakoff.** – Le Théâtre 71, centre d'animation culturelle de Malakoff (Hauts-de-Seine), a été endommagé par un début d'incendie qui a détruit, en partie, les installations techniques du théâtre dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 janvier. Les représentations de *Kiki l'indien*, nouvelle pièce de Joël Jouanneau mise en scène par *Michel Raskine*, qui devaient continuer jusqu'au 4 février, sont annulées. La fin de la saison paraît très compromise (renseignements : 46-55-43-45)

...stoire du monde

...badia sont seuls sur scène ...Velcome to Paradis »

passer des bribes de Janacek, de Chostakovitch, de Brahms, de Verdi, l'air « Tu che la vanità » de *Don Carlos* chanté par Maria Callas, plus loin *le Trouvère*. Cette véhémence sonore contraste avec l'extrême pudeur de ce qu'on voit en scène : elle s'accorde au tumulte des cœurs et des sens.

Est-ce une première rencontre, est-ce une retrouvaille, est-ce un adieu ? Cet homme et cette femme se regardent, se désirent, se fuient, se cherchent. Ils ont des étreintes violentes, et aussi des gestes d'une tendresse bouleversante, des moments d'angoisse et des moments de gaieté. Parfois, pour s'amuser, il sort de sa poche des billes de talc et les jette en l'air, déployant des nuages de fumée blanche : une image superbe, entre cent. Séparés ou enlacés, souvent ils tournoient, et ce tournoiement revient en leitmotiv dans la chorégraphie, vertige, abandon, ivresse. Parfois ils semblent se ressaisir comme au sortir d'un rêve, ils respirent, hésitent, avant de s'abîmer dans un nouvel élan

Bouvier et Obadia ont assez de talent, eux, pour faire court : cinquante minutes, pas une de plus, la perfection. Courez voir *Welcome to Paradise*. Et bienvenue au paradis des beaux spectacles ! Ils ne sont pas légion, ceux dont on sort plus heureux qu'en entrant.

SYLVIE DE NUSSAC

► Théâtre de la Ville. 16 et 17 janvier à Namur. 27 à Evreux. 8 février à Coutance. 23 et 24 à Lyon, 27 au Havre, 3 mars à La Rochelle, 17 à Marne-la-Vallée.



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
OU PAR CORRESPONDANCE

BON DE COMMANDE :
BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

NOM : .... PRÉNOM : ....
ADRESSE : ....
CODE POSTAL : .... LOCALITÉ : ....
.... PAYS : ....

FRANCE (métropole uniquement)
Nombre d'ex. ______ x 52 F (port inclus) = ____________ F

DOM-TOM et ETRANGER
Nombre d'ex. ______ x 57 F (port inclus) = ____________ F

Commande et règlement à retourner à : LE MONDE
Service Vente au numéro. 7, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09. FRANCE

AU SOMMAIRE

- **L'ÉTAT DE LA FRANCE :**
  Une année de croissance qui a favorisé les investissements à l'étranger, l'endettement des ménages, le développement de nouvelles formes d'emploi, dans un climat de modération des prix et avec un commerce extérieur toujours déficitaire.
- **L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL :**
  Soutenue par les investissements et les échanges, l'économie mondiale a connu sa septième année consécutive de croissance. *Le Bilan économique et social* passe en revue, chiffres à l'appui, toutes les composantes de la vie économique, sociale et financière.
- **DOSSIER SPÉCIAL : LE COMMERCE INTERNATIONAL :**
  Un dossier consacré à 25 ans de commerce international, de 1963 à 1988. Avec le portrait des grands acteurs, la montée en puissance de l'Asie, les flux d'échanges entre les grandes zones géographiques. Nombreux graphiques et cartes en couleurs.
- **CENT CINQUANTE PAYS A LA LOUPE :**
  Les correspondants du *Monde* retracent, pays par pays, les faits marquants de l'année écoulée.

AGENDA

CINÉMA

LUNDI 15 JANVIER

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

LUNDI

Rétrospective Roberto Rossellini : Dov'è la libertà (v.o.), de Roberto Rossellini, 18 h ; Voyage en Italie (1953, v.o. version intégrale et en anglais), de Roberto Rossellini, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

LUNDI

Révoltes, Révolutions, Cinéma : la *Commissaire* (1987, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Askoldov, 14 h 30 ; les Marginaux (v.o. s.t.f.), 17 h 30 ; Il était une fois la révolution (1971, v.o. s.t.f.), de Sergio Leone, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

LUNDI

Relâche

LES EXCLUSIVITÉS

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAL PERDU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BANDINI (Fr.-Bel.-It.-A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BAPTÊME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

CHAMBRE A PART (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

COMÉDIE D'AMOUR (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EL VERDUGO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FEMME DE ROSE HILL (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'HOMME QUI VOULAIT SAVOIR (*) (Fr.-Hol.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr., v.o.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MARQUIS (*) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ORCHESTRE ROUGE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

PENTIMENTO (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RAIN MAN (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROAD HOUSE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ROUGE (Hong Kong, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VALMONT (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

VANILLE FRAISE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

COMME UN CHEVAL FOU. Film américain de David Anspaugh, v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

EAT A BOWL OF TEA. Film américain de Wayne Wang, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

MON VINGTIÈME SIÈCLE. Film hongrois d'Ildiko Enyedi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

OUTRAGES. (*) Film américain de Palma, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

SEA OF LOVE. Film américain d'Harold Becker, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TRAIN OF DREAMS. Film canadien de John N. Smith, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA VENGEANCE D'UNE FEMME. Film français de Jacques Doillon : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WHY ME. Film américain de Gene Quintano, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ;* George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

TROP TARD POUR PLEURER. Elysée-Montmartre (42-52-76-84) (dim., lun., mar.) 20 h 30 (3).

LE TUNNEL. Théâtre Marie Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 20 h (4).

AVANT-GARDE. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34) (ven., sam., lun., mar.) 21 h 45 (5).

CONTES D'HIVER. Centre Mandapa (45-89-01-60) (dim.) 20 h 45 (5).

DAVID MATHEL. Les Déchargeurs (42-36-00-02) (dim. soir, lun.) 21 h, dim. 17 h (5).

DU SANG SUR LE COU DU CHAT. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47) (dim. soir) 20 h 30 ; dim. 16 h (5).

JE ME SOUVIENS. Mogador (48-78-75-00) (dim. soir, lun., jeu.) 20 h 30 ; dim. 15 h (5).

LE JEU DE LA VÉRITÉ. Théâtre 14-Jean-Marie Serreau (45-45-49-77) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; 17 h (5).

LÉON LA FRANCE : HARDI VOYAGE VERS L'OUEST AFRICAIN. Théâtre de l'Atalante (46-06-11-90) (dim. soir, mar.) 20 h 30 ; dim. 17 h (5).

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIES. Cité internationale universitaire (45-89-38-69). Grande salle (dim., lun., mar.) 20 h 30 (5).

MONSIEUR BONHOMME ET LES INCENDIAIRES. Ivry-sur-Seine. Théâtre d'Ivry (46-70-21-55) (dim. soir, mar.) 20 h 30 ; dim. 16 h (5).

ALEX METAYER AU CASINO DE PARIS. MORAL D'ACIER. Casino de Paris (42-85-30-31) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (9).

BRITANNICUS. Comédie française (40-15-00-15). Salle Richelieu 20 h 30 (9).

MATCH D'IMPROVISATION. Bataclan (47-00-30-12) 21 h (8).

LES COLOMBAIONI (nouveau programme). Boulogne-Billancourt. Théâtre (46-03-60-44) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (9).

MORDS DONC. Marie Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 22 h (9).

POLYEUCTE. Gennevilliers. Théâtre (47-93-26-30) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (9).

LE RODEUR. Montreuil. Studio théâtre (48-58-65-33), 21 h (9).

SCÈNES DE LA GRANDE PAUVRETÉ. Gennevilliers. Théâtre (47-93-26-30) (dim. soir, lun) 20 h 30 ; dim. 17 h. (9).

LA TRAVERSÉE DE L'HIVER. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (9).

LES FELUETTES OU LA RÉPÉTITION D'UN DRAME ROMANTIQUE. Ranelagh (42-88-64-44) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (9).

LES INCERTITUDES DU DÉSIR. Athénée-Louis Jouvet (47-42-67-27 (dim., lun.) 20 h 30 ; le mardi à 18 h 30 (9).

ISMENE. Théâtre 13 (45-88-16-30) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h (9).

LES ESCALIERS DU SACRÉ-CŒUR. Aubervilliers. Théâtre d'Aubervilliers. Groupe Tse (48-34-67-67) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h 30 (9).

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Contes d'hiver 3 : 20 h 45.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Première : 22 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Misanthrope Hommage à Molière : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ◇ Le Cycle des poètes André Frenaud : 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Nouveau Testament : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Du sang sur le cou du chat : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). ◇ Les Maxibules : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

HOTEL LUTÉTIA (SALON SAINT-GERMAIN) (45-44-05-05). Menu Plaisir : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). ◇ La Cantatrice chauve : 19 h 30. ◇ La Leçon : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. Avant-garde : 21 h 45. Théâtre rouge. Huis clos : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). L'Œuf, à la première personne : 21 h.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◇ Eugène Onéguine : 19 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Phèdre (à repasser) : 20 h 15.

UNESCO (GRAND AUDITORIUM) (45-65-43-59). ◇ 300 dernières : 20 h 30.

CONCERTS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Lorna Anderson. 12 h 45 lun. Soprano, Malcolm Martineau (piano). Œuvres de Mozart, Strauss, Britten.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60). Isabel Salgado. 20 h 30 lun. Soprano. Œuvres de Puccini, Rossini, Schumann, De Falla, Rodrigo, Villa-Lobos.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Orchestre philharmonique de Radio-France. 20 h 30. Dir. Yves Prinz. Sharon Cooper (mezzo-soprano), Louise Bessette (piano). Œuvres de Maderna, Méfano, Ducol. Grand auditorium.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). English Baroque Soloists and Monteverdi Choir. 19 h 30 Dir. John Eliot Gardiner. « Les Saisons » de Haydn.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). 20 h 30, lun. Paata Bourtchouladze, basse, Ludmilla Ivanova (piano). Œuvres de Tchaïkovski, Glinka, Arensky, Rachmaninov, Verdi.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre symphonique d'Etat d'URSS, 20 h 30, lun. Dir. Evgueni Svetlanov. Vadim Repin (violon). Œuvres de Khrennikov, Tchaïkovski, Scriabine.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-87). Brigitte Haudebourg, 20 h 30, lun., pianoforte, œuvres de Dussek, Méhul, Mezger, Mozart.

LES FESTIVALS

HITCHCOCK LES ANNÉES D'OR (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). L'Homme qui en savait trop, lun. à 14 h 05, 16 h 30, 19 h 50, 22 h.

LITTÉRATURE ET CINÉMA, Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Comme un torrent, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LITTÉRATURE ET CINÉMA, Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). La Religieuse, lun. à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LITTÉRATURE ET CINÉMA (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Macbeth, lun., séances à 12 h (20 F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Facteur sonne toujours deux fois, mar., séances à 12 h (20 F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

PIER PAOLO PASOLINI (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Théorème, 19 h 50 ; Médée, lun. 16 h.

VOIR ET REVOIR NANNI MORETTI (v.o.), Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). La Messe est finie, séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

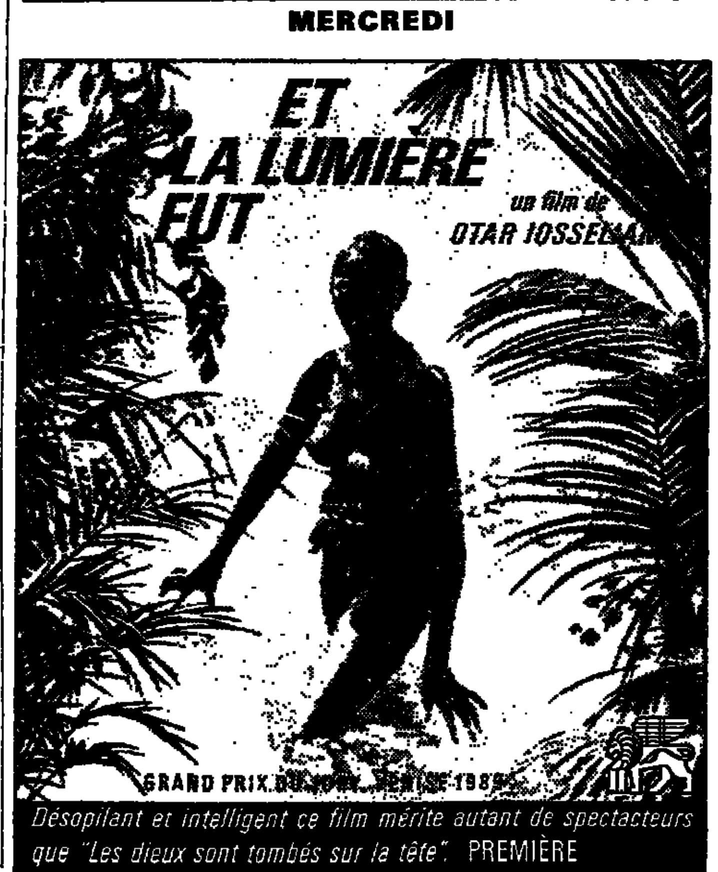
LES SÉANCES SPÉCIALES

ATALANTE (46-06-11-90). Léon la France : hardi voyage vers l'Ouest africain : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). ◇ Match d'improvisation : 21 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). L'Héroïque Semaine de Camille Bourreau : 21 h 30.

MERCREDI



PARIS EN VISITES

MARDI 16 JANVIER

« Le palais Garnier, architecture du Second Empire », 13 h 15, vestibule, sous la statue de Lully.

« L'Institut du monde arabe », 14 h 30, angle boulevard Saint-Germain/rue des Fossés Saint-Bernard (Monuments historiques).

« L'Opéra Garnier », 13 h 30, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« L'Impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous le rhinocéros (Arts et caetera).

« La sculpture au Musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse (M. Pohyer).

« Exposition : airs d'opéra », 14 h, entrée Louvre des antiquaires, place du Palais-Royal (Paris et son histoire).

« Le Père-Lachaise et les stations de métro », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'église Sainte-Marguerite et les couvents de la rue de Charonne », 14 h 30, métro Charonne, sortie boulevard Voltaire, côté pair (Ecoute du passé).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'œuvre de Rodin et de Camille Claudel », 14 h 30, 77, rue de Varenne (D. Fleuriot).

« Ecole militaire. Salons et chapelles exceptionnellement ouverts », 14 h 45, métro Ecole-Militaire. Carte d'identité (M. Banassat).

« La Sorbonne. Histoire de l'université et du quartier Latin », 15 h, 18, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Rodin-Monet, centenaire de l'exposition de 1889 », 17 h 15, 77, rue de Varenne (G. Marbeau-Caneri).

« Tout savoir sur le Petit Palais », 14 h 30, Petit Palais.

« Paris au temps de Madame de Sévigné », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Les arts du feu : terre et métal », 14 h 30, 7, avenue Velasquez (Musée Cernuschi).

« Souvenirs de George Sand et de son entourage », 14 h 30, 16, rue Chaptal (Musée Renan-Scheffer).

« Zadkine : atelier et œuvre », 14 h 30, 100 *bis*, rue d'Assas (Musée Zadkine).

CONFÉRENCES

55, rue des Francs-Bourgeois, 14 h : « De l'orfèvrerie avant la Révolution », par F. Cailles (Crédit municipal).

11, avenue du Président-Wilson, 14 h 30 : « La couleur chez Delacroix et Ingres : une lecture de Baudelaire », par A. Daguerre de Hureaux (Musée d'art moderne).

Salle des ingénieurs, 9bis, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « Tarquinia. L'art de la fresque », par O. Boucher (Antiquité vivante).

15bis, rue Buffon, 14 h 30 : « Buffon », par G. Poisson (Bibliothèque Buffon).

Foyer UCGF, 22, rue de Naples, 15 h : « Henri IV, commémoration de son avènement », par E. Fourreau (Approche de l'art).

Salle Chopin-Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 18 h 30 : « Mondes secrets d'Asie », film de Patrick Bernard (Connaissance du monde).

Caillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 h : « Le Ramesseum, temple jubilaire de Ramsès II », Par Mme Desroches-Noblecourt (Paris et son histoire).

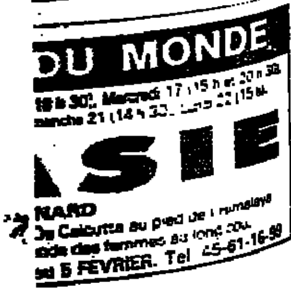
Mairie, 3, rue de Lisbonne, 17 h 30 : « Haussmann, la gloire du Second Empire », par J. des Cars (Société historique et archéologique des 8e et 17e arrondissements).

55, rue du Cherche-Midi, 18 h 30 : « Le béton : de la compacité à l'élasticité », par C. Simonnet (Société française des architectes).

11, rue de Lancry, 20 h 30 : « Vitalité physique et psychique », par J.-P. David.

« A la découverte du parfum ». 185 francs. Sur réservation au 69-88-18-79 (Connaissance du parfum).





AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

Bernadette
et
Jean-Jacques COURTINE,
ainsi que Thomas,
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Manon,

à Santa Monica Hospital, le 11 janvier 1990.

2049 Barry Los Angeles,
CA 90025, USA.

Décès

– Mme Sophie Pryor
et ses enfants,
M. et Mme Mathieu Calemard
et leurs enfants,
M. et Mme Vincent Calemard
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Charreau
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Calemard
et leurs enfants,
M. et Mme Nicolas Calemard
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques-Henri CALEMARD,
ancien élève HEC,
ancien secrétaire général
de la Société générale d'entreprises,

survenu le 12 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 17 janvier, à 15 h 45, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, sa paroisse.

Ils rappellent à votre souvenir la *mémoire de son épouse,*

Andrée CALEMARD,

décédée le 7 juillet 1981.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Alain DÉNOUVEAUX

est décédé le 3 janvier 1990.

Il avait trente-huit ans.

« Le souvenir est le seul paradis d'où l'on ne puisse être chassé. »
(J.P.F. Richter.)

– Mme Guy Martin,
Le docteur Jean Martin,
M. et Mme Dominique Martin,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy MARTIN

survenu le 6 janvier 1990, dans sa quatre-vingtième année.

L'inhumation a eu lieu le 12 janvier, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

69, boulevard Soult,
Paris-12e.

– Mme Robert Tilge,
son épouse,
M. Bernard Tilge,
M. et Mme Gérard Moufflet,
Mme Annette Tilge,
ses enfants,
François, Philippe, Laurent,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert TILGE,
ancien délégué général
du Comité inter-professionnel,
social et économique
du Nord et du Pas-de-Calais,

survenu le 11 janvier 1990, à Lille, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu à Lille, le lundi 15 janvier, en l'église du Sacré-Cœur, rue Nationale.

228, rue Nationale,
59800 Lille.

Remerciements

– Mme Jean-Etienne Marie,
Et sa famille,
remercient tous ceux qui ont pris part à leur chagrin lors du décès de

M. Jean-Etienne MARIE.

Villa France,
9, avenue Prevel,
06000 Nice.

Anniversaires

– *In memoriam*

« Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra. »

19 janvier 1989-19 janvier 1990.

Un service commémoratif de feu l'archonte grand référendaire

M. Atef DANIAL,

sera célébré le vendredi 19 janvier 1990, à 11 heures, en l'église Saint-Paul du Centre orthodoxe (12, chemin des Cornillons), à Chambésy (GE), Suisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Il y a six ans

Ali HACENE

nous quittait.

« Seuls meurent ceux dont on ne parle jamais. »

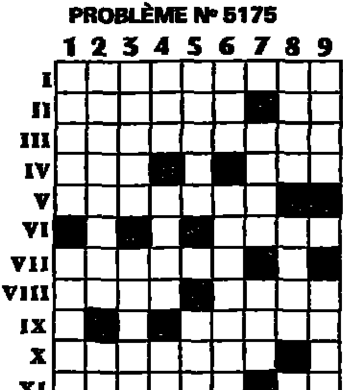
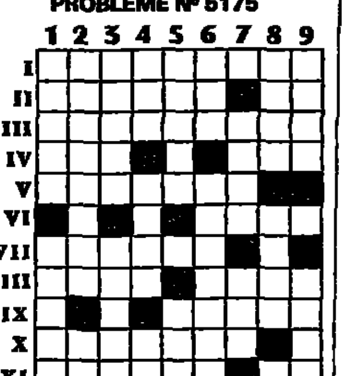
Communications diverses

– La réunion des anciennes élèves de Notre-Dame-de-Sion, des maisons *de France et de tous* pays, *aura lieu le* samedi 20 janvier 1990, au lycée privé Notre-Dame-de-Sion, 61, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e.

Début de la réunion : 16 h 30, messe à 17 h 30.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5175

HORIZONTALEMENT

I. *De plus en plus fort.* – II. De *feu, sur la scène. Mauvais à la fin.* – III. Qui ne supporterait donc pas d'être négligé. – IV. Pas original. Morceau pour deux. – V. Fait plus d'effet que la « banane ». – VI. Une vision en somme. – VII. Favorisée par le sort. – VIII. *Entre Huron et Ontario.* Vit sur un grand pied. – IX. Utile pour piquer les mules. – X. Dans un songe, Sully Prudhomme fut invité à la prendre en main. – XI. Présentée comme une rose. Le premier *avait la plus grosse part.*

VERTICALEMENT

1. Peut se soulever quand le *spectacle est répugnant.* Comme des raisins bons pour des goujats. – 2. Faire sauter. Pour y accéder, on n'a plus besoin d'avoir le bac. – 3. Utiles à la boucherie. Qui éclate facilement. – 4. Cours en France. Traverse deux lacs du *même nom.* Lie. – 5. Un homme qui connaît le métier. Prénom étranger. – 6. D'un auxiliaire. Fournit un très bon jus. – 7. Bonne quand elle est riche. Comme la bouche quand on est *assis.* – 8. *Bon, a sa petite bête.* Qui ne servira donc à rien. – 9. Evoqua le nom de Christian pendant un certain temps. Distingue *chaque membre d'un couple.*

Solution du problème n° 5174

Horizontalement

I. Papelard. Minuit. – II. Obèse. Arcades. – III. Suc. Nota. Retapa. – IV. Isard. Igues. Gin. – V. Ruineuse. Sées. – VI. Ici. Tirée. Merci. – VII. Ou. Terrain. – VIII. Nimber. Nets. – IX. Sue. Abus. Licou. – X. Oter. Tâter. Eire. – XI. Ur. Eden. Récréés. – XII. Terre. Daine. – XIII. Béa. Etrille. – XIV. Esbjerg. Reno. Lu. – XV. Sue. Tees. Sentes.

Verticalement

1. *Position. Outrés.* – 2. *Abus.* Cuistre. Su. – 3. Pécari. Mue. Robe. – 4. Es. Ru. Obérer. – 5. Lendit. Débet. – 6. Nitrate. Ere. – 7. Ratière. Bandage. – 8. Draguer. Ut. – 9. User. Sérier. – 10. Marée. An. Rentes. – 11. Ides. Miel. Cerne. – 12. Net. Sentier. Ion. – 13. Usager. Scie. – 14. Pièce. Oreille. – 15. Transi. Nues. Eus.

GUY BROUTY

TOURISME

Privées de neige et incapables d'attirer une nouvelle clientèle

Les stations de ski en panne

Pour la troisième saison consécutive et par la faute d'un anticyclone persistant, la neige n'est pas au rendez-vous des sports d'hiver. Les deux tiers des stations françaises et leurs personnels sont en chômage technique. Les professionnels en appellent au soutien des pouvoirs publics. C'est pour étudier leurs demandes et évaluer la gravité de la situation que M. Olivier Stirn, ministre du tourisme, devait se rendre lundi 15 janvier dans les Alpes, les Vosges et le Jura, puis le lendemain dans les Pyrénées. Mais derrière une difficulté conjoncturelle se profile une autre crise, plus profonde, qui tient à la conception et à l'équipement des stations.

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Le silence ! Ce qui frappe, au pied des pistes des Sept-Laux, la troisième en importance des stations du *Dauphiné*, c'est *le silence.* D'ordinaire, à cette saison, le cliquetis des remontées mécaniques et les appels des skieurs emplissent *la montagne d'un brouhaha* continu. Aujourd'hui, la muraille d'immeubles gris et blancs plantée il y a vingt ans sur le flanc du massif de Belledonne ressemble à une cité fantôme. Les parkings sont déserts, les galeries commerçantes attendent en vain les chalands. Dehors, les quelques vacanciers qui n'ont pas renoncé usent leurs après-ski dans la poussière sous un soleil de printemps. Au bord des pistes, jaunes comme des paillassons, les sapins d'un vert insolent se dressent sur un ciel sans nuage.

Les Sept-Laux, si fière de ses 8 400 lits et de ses 35 remontées mécaniques est en chômage technique comme la majorité des 100 stations de sports d'hiver qui jalonnent nos massifs. Pour l'industrie lourde de la neige, c'est la panne sèche. Dans les Alpes, le Jura, les Vosges et le Massif central, il n'est pas tombé un flocon depuis la mi-décembre.

Comptes au rouge

Selon les derniers bulletins d'enneigement, le domaine skiable est *totalement infréquentable dans* 68 stations. On cite avec envie les quelques privilégiées qui, avec plus de la moitié de leurs pistes accessibles, tirent leur épingle du jeu : Val- d'Isère, Tignes, Montgenèvre, Serre-Chevalier, Valfrejus et Les Saisies, toutes dans les Alpes.

Venant après deux hivers plus que médiocres, cette situation affole tous ceux qui vivent de l'or blanc. En réalité, ils sont frappés fort inégalement.

Aux Sept-Laux, par exemple, les établissements qui traitent avec les comités d'entreprise tournent rond avec 70 % de leurs lits occupés. M. Jean-Pierre Savioz qui, à mi-chemin de la vallée, tient l'hôtel du Vieux Manège, s'en sort grâce aux séminaires d'entreprise qu'il a eu la sagesse de programmer, avec ou sans neige. *« Nous n'avons pas senti de fléchissement dans les locations »*, assurent les agences immobilières. Mais, indice plus grave, le prix des appartements à vendre (8 000 à 10 000 francs le mètre carré) n'a pas varié depuis trois ans, et l'agence locale Imovac en a cinquante en stock dont vingt, trop exigus, ne trouvent pas preneur.

Chez les négociants de la station, en revanche, c'est la panique. *« En 1988 j'avais perdu 30 % de mon chiffre d'affaires,* se plaint *M. Yves Hamon, qui vend des articles* de sport et loue des skis à l'enseigne de La Hutte. *En 1989, ça a été pire encore : 50 % de moins. Or, à ce jour, je n'ai pas loué une seule paire de skis et mes ventes sont dérisoires. Je ne tiendrai le coup qu'en liquidant certains de mes biens personnels. »*

Dans la station, les employés des remontées mécaniques et les pisteurs attendent l'allocation de chômage. Quant aux *trente moniteurs,* tous travailleurs indépendants, ils ont déjà perdu, estiment-ils, 20 % de leur revenu hivernal. *« C'est désespérant*, dit M. André Paret, le directeur de l'école de ski. *Nous nous étions défoncés pour transformer nos cours en une fête de la glisse et pour imaginer dix activités nouvelles, liées à la neige. Pour rien ! »* Alors, les hommes en bleu retournent bûcheronner ou inventent des succédanés : tir à l'arc, vélo tout terrain, escalade, spéléo, randonnée avec nuit en refuge.

Chez les gestionnaires de la station, on affecte l'optimisme mais les comptes, eux, sont au rouge. Le conseil général de l'Isère, Grenoble et les sept communes montagnardes qui, réunis en un syndicat mixte, avaient repris l'affaire, qui démarrait mal voici quatorze ans ont aujourd'hui 120 millions de dettes. Peuvent-ils compter sur les versements de la société qui gère les remontées mécaniques ? Celle-ci a perdu plus de 10 millions de francs au cours des deux dernières saisons et se trouve elle-même endettée. Seuls les contribuables dauphinois peuvent désormais éviter aux Sept-Laux de frôler la faillite.

Ce cas est loin d'être isolé. *« Depuis 1984,* constate M. Jean-Charles Simiand, délégué général du syndicat des exploitants de téléskis, *les résultats de nos cinq cent soixante adhérents sont en moyenne négatifs. Quelques-uns gagnent de l'argent, la plupart en perdent. Parmi eux, j'en connais qui, dès ce mois-ci, ne pourront pas honorer leurs traites. »*

M. Olivier Stirn, le ministre du tourisme, ne pouvait pas rester *sourd aux appels des professionnels* des sports d'hiver. Les gestionnaires aux abois vont recevoir des avances de trésorerie sans intérêt *ou des prêts à intérêt réduit.* Des reports d'échéances seront négociés. Les dix mille travailleurs en difficulté recevront une allocation de *chômage* ; d'*autres seront* indemnisés. Le ministre lui-même entreprendra les 15 et 16 janvier une véritable tournée des popotes *dans les cinq massifs français.* Dès que la neige aura enfin garni les pistes, une campagne de publicité payée par l'Etat appellera les amateurs à mettre le cap sur leur station favorite.

Une démocratisation illusoire

En vérité, la crise conjoncturelle qui frappe les stations depuis trois hivers en cache une autre beaucoup plus préoccupante pour leur avenir car elle est structurelle, celle-là. Deux enquêtes, l'une du Service d'étude et d'aménagement touristique de la montagne (SEATM) (1), l'autre de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) (2), en révèlent l'ampleur.

Après deux décennies de glorieuse ascension, la fréquentation des stations stagne. La proportion de Français qui partent à la neige s'est stabilisée depuis 1980 autour de 8,8 % et elle a même régressé à 7,9 % lors de la dernière saison. Sur la même période, la durée moyenne des séjours a diminué, elle aussi, et ne dépasse plus guère la semaine.

La démocratisation des sports d'hiver reste largement illusoire. Comme il y a dix ans, ce sont toujours les mêmes qui partent : cadres supérieurs, professions libérales et cadres moyens des grandes villes.

Notre industrie de la neige est une *affaire* franco-française. Sur les 10 millions de skieurs des autres pays européens, nos stations n'en grappillent que 800 000 alors que leurs concurrentes autrichiennes en attirent 3 millions. Corollaire : quand M. Olivier Stirn fait ses comptes, il s'aperçoit que l'industrie française des sports d'hiver ne fait rentrer annuellement que 6 milliards de devises sur les 103 milliards apportés par le tourisme.

Pourquoi l'industrie de la neige ne réussit-elle pas mieux ? Elle a pourtant des atouts impressionnants. D'abord, le plus beau domaine skiable d'Europe desservi par 4 000 remontées mécaniques modernes (une sur cinq n'existait pas il y a dix ans). Ce formidable équipement est constamment amélioré. En y investissant plus de 900 millions de francs par an, les exploitants y consacrent le tiers de leur chiffre d'affaires et, pour certains, se mettent sur la paille. Pour accéder plus vite aux sommets, on creuse à présent des funiculaires souterrains comme celui de Tignes, qui grimpe sur 3 kilomètres. Par le même moyen, on parle de relier directement Grenoble aux Deux-Alpes et à l'Alpe-d'Huez en passant sous le massif de Belledonne ! Près de 60 stations sont équipées de véritables usines à blanchir les pistes mettant en batterie des centaines de canons et de lances.

On ne peut pas prétendre non plus que la neige engendre la morosité. Ski de bosses, hors-piste, patinage, surf, monoski, half-pipe, ski de fond, randonnée, ski-alpinisme, traîneaux, ski de nuit, toutes les formes de glisse sont offertes à ceux que tentent les nouveautés. Aux Sept-Laux, par exemple, les lugubres cours collectifs d'antan se sont transformés en parties de plaisir baptisées « En joyeuse compagnie » ou « La bande des six ». Les animations ne manquent pas non plus dans la plupart des grandes stations : musique de chambre, festival d'OGNI (objets glissants non identifiés), fête de la glisse, enduro des neiges, rassemblement de 4 × 4, course de chiens polaires...

Des usines à skier

Malheureusement, les handicaps sont aussi nombreux que les atouts. Le développement des stations a été fondé sur la spéculation immobilière. Résultat : une pléthore de résidences secondaires le plus souvent entassées en de tristes immeubles. Et ce parc continue à s'accroître de 30 000 unités par an ! A côté de cela, les hôtels n'offrent que 11 % des lits. Pas de quoi recevoir les groupes d'étrangers que pourraient envoyer les tour-opérateurs.

Ensuite, on a tout misé sur le ski alpin de haut niveau. Or, enquête *faite, on s'aperçoit que 58 % des* personnes fréquentant les stations sont des descendeurs fort médiocres ou d'éternels débutants. Le tiers des clients à la semaine et la moitié des clients à la journée apprécient d'autres activités que le savonnage des pistes. Les étrangers *critiquent l'accueil et l'ambiance* par trop urbaine de nos Sarcelles des neiges. Il est vrai que ni l'architecture ni l'environnement ne sont le fort des usines à skier. Dès que la neige ne leur fait plus écran, les remontées et leurs machineries apparaissent pour ce qu'elles sont : hideuses. Avec des cités sans âme (et fermées six mois par an), des appartements trop petits et des pentes défigurées, on aura beaucoup de peine à convaincre les Européens de venir passer des vacances dans nos montagnes.

Ces lacunes, évidentes pour tous ceux qui *ne font pas partie du* lobby de la neige, doivent être comblées. *« Sinon,* dit M. Stirn, *l'industrie française des sports d'hiver serait très compromise. »* Construire des hôtels, diversifier les activités, soigner l'ambiance, chercher des clients étrangers pour les stations performantes, *séduire* une clientèle populaire pour les petites stations, tels sont les axes d'une nouvelle politique de la montagne. M. Stirn la proposera le 25 janvier prochain en réunissant le Conseil national de la montagne, organisme qui s'était tellement assoupi qu'on en avait oublié l'existence.

Puis, le ministre retournera en altitude pour étudier les mesures permettant de mettre en œuvre cette nouvelle orientation. Enfin le 1er février, il rencontrera à Paris ses collègues des pays de l'Est. Dans le domaine du tourisme associatif et *dans celui* de l'équipement des stations de sport d'hiver, la France a du savoir-faire à revendre. Inversement, la clientèle potentielle des pays d'Europe *centrale* pourrait être tentée par nos massifs. *« La crise actuelle a au moins un mérite,* dit M. Stirn, *elle nous oblige à avoir de l'imagination. »*

MARC AMBROISE-RENDU

(1) « Résultats de l'étude des loisirs en montagne », SEATM, décembre 1988.

(2) « Les vacances d'hiver 1988/1989 », par Violette Filijowski, INSEE, 1989.

Mort de l'inventeur du « Principe de Peter »

Le psychologue américain Laurence J. Peter, inventeur du « principe » qui porte son nom est mort à Los Angeles, vendredi 12 janvier. Il était âgé de soixante-dix ans.

C'est en 1969 que Laurence Peter accéda à la célébrité en publiant (avec Raymond Hull) un ouvrage qui fit le tour du monde et fut vendu à huit millions d'exemplaires : *le Principe de Peter, ou Pourquoi tout va mal* (traduit en 1970 en français chez Stock).

La thèse contenue dans le « principe de Peter » était suffisamment simple et schématique pour séduire toutes les catégories de lecteurs : se fondant sur une science toute neuve, inventée pour la circonstance, *la « hiérarchologie »*, Laurence J. Peter affirmait qu'il existe deux types de créatures sociales : les bons et les mauvais ; les seconds ayant atteint leur niveau d'incompétence professionnelle demeurent à la place où ils sont parvenus tandis que les premiers continuent à bénéficier de promotions, *jusqu'au moment où* ils atteignent eux-mêmes leur propre niveau d'incompétence. La boucle est bouclée *la structure hiérarchique* figée.

Le « principe » se résume en une formule dont l'humour est tout entier *contenu dans le sérieux* imperturbable de l'expression : avec le temps, tout poste sera occupé par un employé incapable d'en assumer la responsabilité. Humoriste scrupuleux, Peter appuyait sa démonstration sur des analyses graphiques, des enquêtes, des études minutieuses de cas particuliers : le garagiste, l'institutrice, l'avocat (Socrate aurait ainsi atteint son niveau d'incompétence dans cette fonction...)

En 1973, paraissait (toujours chez Stock), la suite de cet ouvrage, qui en était à la fois le prolongement et l'application : *les Ordonnances de Peter, ou Comment tout pourrait aller mieux.* Peter établissait un ensemble de prescriptions, à l'usage surtout des dirigeants d'entreprise : elles tournaient autour de cette idée : protégez votre compétence afin de ne pas devenir la victime de votre carrière. Un conseil qui avait la vertu du bon sens !

PATRICK KECHICHIAN

AGENDA

…anne

…maine skiable d'Europe desservi … 4 000 remontées mécaniques …dernes (une sur cinq n'existait … il y a dix ans). Ce formidable …ipement est constamment amé…é. En y investissant plus de …) millions de francs par an, les …ploitants y consacrent le tiers de …r chiffre d'affaires et, pour cer…ns, se mettent sur la paille. Pour …céder plus vite aux sommets, on …use à présent des funiculaires …terrains comme celui de Tignes, …i grimpe sur 3 kilomètres. Par le …ème moyen, on parle de relier …rectement Grenoble aux Deux-…pes et à l'Alpe-d'Huez en pas…nt sous le massif de Belledonne ! …ès de 60 stations sont équipées … véritables usines à blanchir les …stes mettant en batterie des cen…ines de canons et de lances.

On ne peut pas prétendre non …us que la neige engendre la moro…té. Ski de bosses, hors-piste, pati…age, surf, monoski, half-pipe, ski …e fond, randonnée, ski-alpinisme, …aîneaux, ski de nuit, toutes les …ormes de glisse sont offertes à …eux que tentent les nouveautés. …ux Sept-Laux, par exemple, les …ugubres cours collectifs d'antan se …ont transformés en parties de plai…ir baptisées « En joyeuse compa…gnie » ou « La bande des six ». Les …nimations ne manquent pas non …lus dans la plupart des grandes …tations : musique de chambre, fes…ival d'OGNI (objets glissants non …dentifiés), fête de la glisse, enduro des neiges, rassemblement de 4 × 4, course de chiens polaires...

Des usines à skier

Malheureusement, les handicaps sont aussi nombreux que les atouts. Le développement des stations a été fondé sur la spéculation immobilière. Résultat : une pléthore de résidences secondaires le plus souvent entassées en de tristes immeubles. Et ce parc continue à s'accroître de 30 000 unités par an ! A côté de cela, les hôtels n'offrent que 11 % des lits. Pas de quoi recevoir les groupes d'étrangers que pourraient envoyer les tour-opérateurs.

Ensuite, on a tout misé sur le ski alpin de haut niveau. Or, enquête faite, on s'aperçoit que 58 % des personnes fréquentant les stations sont des descendeurs fort médiocres ou d'éternels débutants. Le tiers des clients à la semaine et la moitié des clients à la journée apprécient d'autres activités que le savonnage des pistes. Les étrangers critiquent l'accueil et l'ambiance par trop urbaine de nos Sarcelles des neiges. Il est vrai que ni l'architecture ni l'environnement ne sont le fort des usines à skier. Dès que la neige ne leur fait plus écran, les remontées et leurs machineries apparaissent pour ce qu'elles sont : hideuses. Avec des cités sans âme (et fermées six mois par an), des appartements trop petits et des pentes défigurées, on aura beaucoup de peine à convaincre les Européens de venir passer des vacances dans nos montagnes.

Ces lacunes, évidentes pour tous ceux qui ne font pas partie du lobby de la neige, doivent être comblées. « *Sinon*, dit M. Stirn, *l'industrie française des sports d'hiver serait très compromise* ». Construire des hôtels, diversifier les activités, soigner l'ambiance, chercher des clients étrangers pour les stations performantes, séduire une clientèle populaire pour les petites stations, tels sont les axes d'une nouvelle politique de la montagne. M. Stirn la proposera le 25 janvier prochain en réunissant le Conseil national de la montagne, organisme qui s'était tellement assoupi qu'on en avait oublié l'existence.

Puis, le ministre retournera en altitude pour étudier les mesures permettant de mettre en œuvre cette nouvelle orientation. Enfin le 1er février, il rencontrera à Paris ses collègues des pays de l'Est. Dans le domaine du tourisme associatif et dans celui de l'équipement des stations de sport d'hiver, la France a du savoir-faire à revendre. Inversement, la clientèle potentielle des pays d'Europe centrale pourrait être tentée par nos massifs. « *La crise actuelle a au moins un mérite*, dit M. Stirn, *elle nous oblige à avoir de l'imagination* ».

MARC AMBROISE-RENDU

(1) « Résultats de l'étude des loisirs en montagne », SEATM, décembre 1988.

(2) « Les vacances d'hiver 1988/1989 », par Violette Filipowski, INSEE, 1989.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 17 JANVIER 1990 A 12 HEURES TU

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 15 janvier à 0 heure et le mardi 16 janvier à 24 heures :

Malgré la persistance de pressions élevées sur la France, les perturbations océaniques parviennent à pénétrer sur le pays. Elles apportent douceur et humidité, mais les quantités de précipitations restent négligeables.

Mardi : grisaille du Nord-Est au Sud-Ouest, soleil au Sud-Est, éclaircies ailleurs.

Les régions les moins favorisées s'étendront du Pas-de-Calais et de la Champagne à l'Alsace, à Rhône-Alpes, à la Bourgogne, au Massif Central, à l'Aquitaine et à Midi-Pyrénées. La journée y restera grise, des brouillards locaux seront encore présents le matin et reviendront rapidement en soirée. Quelques bruines sont à craindre du Nord au Nord-Est, elles pourront être verglaçantes sur le Nord-Est.

La Bretagne, la Normandie, la Picardie, l'Ile-de-France, le Centre, les Pays de Loire et le Poitou-Charentes bénéficieront en revanche de belles éclaircies entre les passages nuageux. Le vent de sud-ouest y soufflera assez fort, limitant les formations brumeuses matinales, qui resteront isolées.

Le soleil brillera sans ombrage sur les régions méditerranéennes, du Languedoc-Roussillon à la Provence-Côte d'Azur, au sud des Alpes et à la Corse. Mistral et tramontane souffleront modérément en matinée.

Les températures minimales seront élevées pour la saison avec 8 à 10 degrés sur les côtes bretonnes, 5 à 7 degrés du Nord au Centre et au Nord-Ouest ainsi que sur les côtes méditerranennes, 2 à 4 degrés du Sud-Ouest au Massif Central, 0 à 2 degrés du Nord-Est au Centre-Est. Les températures négatives seront rares : elles se limiteront aux Alpes et très localement à la Franche-Comté avec – 1 à – 2 degrés.

Les températures maximales atteindront 12 à 15 degrés du Sud-Ouest au Sud-Est, 10 à 12 degrés sur le Nord-Ouest, 8 à 10 degrés du Nord au Massif Central, 4 à 7 degrés sur l'est du pays.

VENT ASSEZ FORT DE SW

LEGENDE: ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE MARDI 16 JAN. 1990 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-1-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-1-1990 à 6 heures TU et le 15-1-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	15	3	D
BIARRITZ	13	6	A
BORDEAUX	11	4	B
BOURGES	8	4	P
BREST	12	?	C
CAEN	8	4	C
CHERBOURG	9	0	C
CLERMONT-FER	[illegible]	-1	C
DIJON	0	-1	B
GRENOBLE St M-H	6	-4	D
LILLE	3	3	C
LIMOGES	8	3	B
LYON	4	[illegible]	B
MARSEILLE-MAR	11	1	N
NANCY	[illegible]	1	C
NANTES	11	1	B
NICE	14	5	D
PARIS-MONTS	8	6	N
PAU	11	4	P
PERPIGNAN	15	8	D
RENNES	11	3	C
ST-ETIENNE	6	3	B
STRASBOURG	4	1	
TOURS	7	5	B
TOULOUSE	8	6	P
POINTE-A-PITRE	29	22	C

ÉTRANGER			
ALGER	17	6	C
AMSTERDAM	2	1	C
ATHENES	12	12	D
BANGKOK	32	24	C
BARCELONE	13	4	D
BELGRADE	-2	-4	*
BERLIN	4	1	N
BRUXELLES	3	2	N
LE CAIRE	17	9	D
COPENHAGUE	3	1	C
DAKAR	20	16	P
DELHI	24	11	D
DJERBA	15	14	A
GENEVE	0	-2	C
HONGKONG	18	17	A
ISTANBUL			
JERUSALEM	11	6	C
LISBONNE	15	8	D
LONDRES	10	6	P
LOS ANGELES	18	11	A
LUXEMBOURG	2	-1	B
MADRID	12	0	N
MARRAKECH	16	4	D
MEXICO	17	8	B
MILAN	7	-1	B
MONTREAL	-6	-24	C
MOSCOU	-20	-30	*
NAIROBI	25	14	D
NEW-YORK	2	-3	C
OSLO	1	-2	P
PALMA-DE-MAJ	15	1	D
PEKIN	1	-8	D
RIO-DE-JANEIRO	30	24	D
ROME	12	1	D
SINGAPOUR	28	25	A
STOCKHOLM	1	-1	C
SYDNEY	22	18	P
TOKYO	6	1	C
TUNIS	14	9	N
VARSOVIE	2	0	*
VENISE	10	0	D
VIENNE	2	3	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

« Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale »

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■ ■ Ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 15 janvier

TF 1

20.35 Téléfilm : La mémoire dans la peau. De Roger Young, avec Richard Chamberlain, Jocelyn Smith (2e partie).
22.20 Magazine : Chocs.
23.15 Magazine : Minuit sport. Ski artistique à La Plagne ; Boxe thaï.
23.45 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.35 Théâtre : Le préféré. Pièce de Barillet et Grédy, mise en scène de Jean Piat, avec Jean Piat, Sophie Desmarets, Cyrielle Claire, Philippine Pascale, Roland Oberlin, Valérie Pascale, Valérie Dreville.
22.40 Documentaire : Derniers Far-West. 2. Le Zaïre.
23.35 Informations : 24 heures sur la 2.
23.50 Météo.
23.55 Magazine : Du côté de chez Fred. Les concierges.

FR 3

20.35 Cinéma : Police fédérale, Los Angeles. ■ Film américain de William Friedkin (1985). Avec William L. Petersen, Willem Dafoe.
22.30 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Océaniques. Histoires naturelles, d'Alain Jaubert.
23.50 Musiques, musique. Ogive, d'Alain Gaussin, par Elisabeth Chojnacka et Pierre-Yves Arthaud.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Iceman. ■ Film américain de Fred Schepisi (1984). Avec Timothy Hutton, Lindsay Crouse, John Lone.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Lundi sport. Football ; à 22.25, golf ; à 23.25, football américain.
0.20 Cinéma : Amsterdamned. ■ Film hollandais de Dick Maas (1987). Avec Huub Stapel, Monique Van De Ven, Hidde Maas.

LA 5

20.40 Téléfilm : Dernier bus pour la liberté. De Franck Valenti, avec Mark Gregory, John Vernon.
22.20 Spécial Paris-Dakar.
22.55 Série : Le voyageur.
23.30 Magazine : Arrêt sur image.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.30 Cinéma : L'arnaque. ■ ■ Film américain de George Roy Hill (1973). Avec Paul Newman, Robert Redford, Robert Shaw.
22.40 Téléfilm : Milady. De François Leterrier, avec Jacques Dufilho, Claude Giraud.
0.10 Six minutes d'informations.
0.15 ▶ Magazine : Jazz 6. Le Patrice Caratini Onztet (1re partie).

LA SEPT

20.15 Documentaire : Dance black America. De D.A. Pennebaker.
21.10 Cinéma : Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère... ■ ■ Film français de René Allio (1977). Avec Claude Hébert, Joseph Leporrier.
23.20 Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité (2). D'André Langaney et Gérald Calderon.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. Théâtre : Etat des lieux (1re partie).
21.30 Dramatique. Coup de guerre, de Franz Bartelt.
22.40 Cote d'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Chants de prisonniers (jusqu'au 19 janvier).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 9 juillet à Berlin, lors des journées de Bach) : symphonie en mi bémol majeur Wq 179, de C.P.E. Bach ; Cantate BWV 205 et cantate BWV 201, de Bach, par l'orchestre de chambre Carl Philipp Emanuel Bach favorit et le Capell chor de Leipzig, dir. Peter Schreier ; sol. : Andrea Ihle, soprano, Elisabeth Wilke, alto, Peter Schreier et Clemens Bieber, ténors, Andreas Scheibner et Karsten Mewes, basses. A 22.30, Virtuoses, virtuoses : Martha Argerich joue Chopin. A 23.07, Fantaisie hongroise pour piano et orchestre, de Liszt ; Dejanice, de Catalani.
0.30 Textes et prétextes.

Mardi 16 janvier

TF 1

15.25 Série : Tribunal.
15.55 Variétés : La chance aux chansons.
16.45 Club Dorothée. Juliette, je t'aime ; Mask ; Les chevaliers du zodiaque ; Le clip ; Les jeux.
17.50 Série : Hawaï, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Pour cent briques, t'as plus rien ! ■ Film français d'Edouard Molinaro (1982). Avec Daniel Auteuil, Gérard Jugnot, Anémone. *Braquage d'une banque et prise d'otages par deux chômeurs peu doués pour ce genre d'entreprise. Une pièce de café-théâtre de Didier Kaminka, bien transposée.*
22.10 Magazine : Ciel, mon mardi !
0.00 Journal, Météo et Bourse.

A 2

15.45 Après-midi show. Thème : Les mannequins.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.25 Magazine : Graffitis 5-15.
18.20 Série : Mac Gyver.
19.10 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
19.40 Jeu : Rira, rira pas.
20.00 Journal et Météo.
20.35 ▶ Les dossiers de l'écran : Enfant de personne. Téléfilm de Lee Grant, avec Marie Thomas, Ray Baker. *Une jeune femme traumatisée.*
22.15 Débat : Les fous sont parmi nous. Avec Mary Balter, internée pendant vingt ans, le professeur Edouard Zarifian, psychiatre, Agnès Pavy, écrivain, Jean-Louis Gérard, responsable de la formation des infirmiers psychiatriques, Marie-Agnès Le Trouit, mère d'un malade mental, Félix Guattari, psychanalyste, Ginette Amado, chef du secteur psychiatrique du TSM 5 couvrant le sixième arrondissement de Paris, Jacques Mallet, du CNRS, Monique Réard, directeur du centre hospitalier de Dun-sur-Auron (Cher).
23.30 Informations : 24 heures sur la 2.
23.45 Météo.
23.50 Magazine : Du côté de chez Fred. Boris Kochno, chorégraphe.

FR 3

16.00 Flash d'informations.
16.03 Magazine : Télé-Caroline.
17.35 Feuilleton : Guillaume Tell.
18.00 Flash d'informations.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
19.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Téléfilm : Ombre sur Elveron. De James Goldstone, avec James Franciscus, Leslie Nielsen. *Un shérif criminel.*
22.15 Journal et Météo.
22.40 Cinéma : La luna. ■ ■ ■ Film italien de Bernardo Bertolucci (1979). Avec Jill Clayburgh, Tomas Milian, Alida Valli. *Le retour en Italie — où elle a appris l'art du chant — d'une cantatrice américaine qui va entretenir avec son fils adolescent une relation incestueuse. Ce drame psychanalytique, porté par la musique de Verdi et la fascination des paysages italiens, est admirablement mis en scène.*
0.55 Musiques, musique. Scherzo no 3, de Chopin, par Ivan Moravec.

CANAL PLUS

15.20 Cinéma : Traître sur commande. ■ Film américain de Martin Ritt (1969). Avec Richard Harris, Sean Connery, Samantha Eggar.
17.25 Cabou cadin. Polochon ; Sharky et Georges ; Les nouvelles aventures de Batman ; Charlotte, Fléo et Benjamin.
18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Invités : Les Négresses vertes.
20.30 Cinéma : Police academy 3, instructeurs de choc. □ Film américain de Jerry Paris (1986). Avec Steve Guttenberg, Bubba Smith, David Graf.
21.50 Flash d'informations.
22.00 Cinéma : Homeboy. ■ Film américain de Michael Seresin (1987). Avec Mickey Rourke, Christopher Walken, Debra Feuer (v.o.).
23.50 Cinéma : L'ange de la vengeance. ■ Film américain d'Abel Ferrara (1981). Avec Zoé Tamerlis, Albert Sinkys, Darlène Stuto.
1.10 Cinéma : Décembre. ■ Film franco-algérien de Mohamed Lakhdar-Hamina (1972). Avec Michel Auclair, Ali Kouiret, Julien Guiomar.

LA 5

15.30 Série : Le renard.
16.45 Dessins animés. Les triplés ; Snorky ; Gigi ; Gwendoline ; Sous le signe des mousquetaires ; Super nana.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Happy days.
19.30 Série : Arnold et Willy.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Cul et chemise. □ Film italien d'Italo Zingarelli (1979). Avec Bud Spencer, Terence Hill, Joe Bugner. *Deux cousins plutôt bagarreurs affrontent ensemble un trafiquant d'animaux sauvages dans la brousse africaine. Action, exotisme de pacotille, comédie lourdingue avec les ineffables Hill et Spencer. Cette idiotie revient régulièrement...*
22.35 Spécial Paris-Dakar.
23.05 Série : Le voyageur.
23.35 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.

M 6

17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Téléfilm : La revanche d'un innocent. De Claude Binyon, avec Frederic Forrest, Rosanna Arquette. *Un détenu libéré retrouve sa femme, sa fille et sa belle-mère.*
22.10 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : Beau-père. ■ ■ Film français de Bertrand Blier (1981). Avec Patrick Dewaere, Ariel Besse, Nicole Garcia. *Une fille de quatorze ans veut être initiée à l'amour par le compagnon de sa mère morte, qui lui a servi de « beau-père ». Jeu sur deux tableaux : une situation « scandaleuse » et des émois sentimentaux, de la tendresse. A voir pour le charme d'Ariel Besse et les deux grands comédiens disparus, Patrick Dewaere et Maurice Ronet.*
0.30 Six minutes d'informations.
0.35 Musique : Boulvrock'n hard.

LA SEPT

15.30 Magazine : Ici bat la vie.
16.00 Documentaire : Y'a d'la joie. Portrait de Charles Trenet par Don Kent.
17.00 Documentaire : La passion selon Callas. De Michel Van Zèle.
18.10 Cinéma : La stratégie de l'araignée. ■ ■ ■ Film italien de Bernardo Bertolucci (1970). Avec Giulio Brogi, Alida Valli, Pippo Campanini.
19.45 Court métrage.
20.00 Documentaire : Les hommes-livres, Claude Simon. De Roland Allard.
21.00 Documentaire : Max Frisch, journal I-III. De Richard Dindo.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
23.45 Jazz soundies collection.
23.50 Documentaire : Travail à domicile.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
21.30 L'enfance sacrifiée (rediff.)
22.40 Nuits magnétiques. Les vieux souvenirs ou le Bicentenaire à l'envers
0.05 Du jour au lendemain
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. (donné le 18 décembre 1989 lors du Festival d'automne de Paris) Juilliard Sérénade, de Maderna ; Noviesimum testamentum, de Béno ; Notations pour piano et Sonate pour piano no 2, de Boulez, par l'ensemble InterContemporain et le quatuor de saxophones Rascher London voices, dir. Pierre Boulez, sol. Maurizio Pollini, piano
23.07 Club d'archives. Henri Sauguet

Audience TV du 14 janvier 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
		7/7	Pub	C. Chaplin	Espion qui	Happy Days	Culture pub
19 h 22	53,4	20,0	13,8	5,2	3,9	8,0	2,8
		7/7	Maguy	C. Chaplin	L'espion qui	Tt le monde	Roseanne
19 h 45	58,9	20,0	20,6	7,0	3,9	5,3	2,8
		Journal	Journal	Benny Hill	Ça Cartoon	Journal	Pub
20 h 16	67,7	24,1	19,3	8,0	4,3	6,8	5,5
		Police	La tenaille	Group à risq	Home Boy	Witness	Trop tard
20 h 55	71,2	31,0	11,8	6,2	2,9	14,4	6,6
		Police	La tenaille	Océaniques	Home Boy	Witness	Trop tard
22 h 8	66,1	31,4	7,0	3,2	2,4	16,8	7,0
		Ciné dim	Picasso int	Ciné minuit	Journal art	Witness	Bande ann
22 h 44	37,2	15,8	2,5	4,0	1,0	10,4	3,4

SPORTS

Le douzième rallye Paris-Dakar

La mauvaise passe

Le week-end a bouleversé le *bel ordonnancement du douzième* rallye Paris-Dakar. Samedi 13 janvier, l'étape mauritanienne Nema-Tidjikja, a été particulièrement difficile pour tous les concurrents, qui sont arrivés tard dans la nuit. Dimanche, c'est l'accident dont a été victime un journaliste finlandais qui a endeuillé la course.

KAYES (Mali)

de notre envoyé spécial

A Tidjikja, le sable semble aussi *fin qu'à Trébeurden, la référence* pour les spécialistes. La différence entre la station balnéaire bretonne et l'oasis du centre de la Mauritanie est que, dans cette cité, les petites particules jaunes envahissent les rues. Le vent se charge de déplacer les tas de sable pour créer des obstacles supplémentaires sur des chemins déjà difficilement praticables.

Tidjikja est habituée au sable, au vent et au froid. Ses habitants savent se prémunir de tous ces fléaux de la nature. Chèches et djellabas protègent les corps et les murs d'argile abritent des pièces sombres où des hommes attendent que le temps passe. Loin du bruit, loin des rumeurs de conflits interethniques, dans l'oasis, on troque des chameaux et des ânes comme on l'a fait depuis toujours. Pendant ce temps, samedi 13 janvier, à une centaine de kilomètres de là, cent quatre-vingt-dix-huit concurrents tentent de franchir la passe de Nega. Le douzième rallye Paris-Dakar joue à cet endroit l'une de ses dernières scènes grandioses.

De quoi s'agit-il ? Plutôt que d'une passe, il faudrait parler d'une nasse. Une sorte de cirque, formé par de hautes collines que le sable tente de prendre d'assaut, où il est facile d'entrer mais dont il est plus difficile de sortir. Voilà Mege, l'endroit maudit par tous les pilotes et navigateurs. Les motards se sont jetés les premiers dans ce piège. Forts des instructions du « road-book », ou de leur sens de l'orientation, ils ont « tiré tout droit » pour se retrouver face à une paroi abrupte. Mais, habiles à faire « volter » leur machine, ces modernes cavaliers ont rebroussé chemin pour poursuivre leurs recherches. Et, pour trouver, finalement, presque à l'entrée du cirque, la faille qu'il fallait emprunter.

La nuit la plus longue

Suivant les traces inscrites dans le sable, les conducteurs des autos se sont précipités, eux aussi, dans la mauvaise direction. *« Après le petit jardin, nous avons viré trop court »*, reconnaissait Christian Tarin, le copilote de Jacky Ickx. Les thermes, dignes d'une balade dans une sous-préfecture du centre de la France, cachent en réalité des paysages bien différents. Le *« petit jardin »* n'est qu'un ensemble d'épineux rabougris regroupés sur une pièce de sable plus brune, et voilà le signe que les navigateurs auraient dû laisser à gauche.

Mais la fatigue, la lassitude après 304 kilomètres de spéciale, et surtout, aussi incroyable que cela puisse paraître, la pluie, ont perturbé la vision d'hommes expérimentés. Les unes après les autres, les voitures se sont engouffrées dans la nasse. Puis, au lieu d'adopter l'attitude la plus logique, celle des motards ou celle d'Hubert Auriol, ancien motard qui consistait à rebrousser chemin, ils ont tenté d'escalader la moindre faille. Exercice vain et qui ne pouvait que se solder que par des ensablements à répétition, précurseurs de pannes mécaniques.

Hubert Auriol a été le premier à franchir le passage officiel. Mais le Belge Jacky Ickx lui, a trouvé une faille non inscrite sur les cartes. *« Nous avons réussi à glisser la Lada-Poch dans une saignée de 3 mètres de large,* raconte Christian Tarin. *C'était très dur mais nous sommes passés. Après, une fois sur le plateau, nous ne savions plus où nous étions. »* A ce moment-là, s'est produit ce que la navigateur de la Lada-Poch n'hésite pas à appeler *« un miracle » : « J'ai aperçu sur une pierre une inscription à la bombe fluo : Dakar, suivie d'une flèche. Et là, j'ai remercié les personnes qui avaient fait les reconnaissances, et je me suis dit que nous étions sur la bonne piste. »*

La chance était du côté des nouvelles venues sur le rallye. Le terrain de pierres tranchantes qui suivait, n'a pu briser leur élan. Ickx remportait l'étape, Jérôme Rivière, le pilote de la deuxième Lada-Poch, terminait deuxième à 45 minutes. Derrière, la situation n'était pas brillante. Ari Vatanen, grâce à l'aide de Jean-Jacques Ratet (Toyota), avait réussi à se sortir des sables, mais il avait détérioré la marche arrière de sa 405. Philippe Wambergue, le pilote de la 205, avait largué un petit ballon gonflé à l'hélium, pour signaler qu'il était en panne. L'un des P4-V6 d'assistance Peugeot, qui avait aperçu le repère, a pu le rejoindre, et son mécanicien a réussi l'exploit : changer l'embrayage dans le sable, en moins de trois heures, et... *sous la pluie.*

Cette nuit de samedi à dimanche fut l'une des plus longues du rallye pour les concurrents encore en course. Une aventure où les leaders du classement général ont été doublés par des « privés » qui avaient trouvé plus rapidement le bon cap ou qui roulaient à une vitesse permettant de reconnaître les repères. A l'exemple de Jean-Noël Gaviot, pilote d'un Toyota, tout surpris d'être doublé à quelques kilomètres de l'arrivée, par la 405 de Vatanen : *« Je pensais, comme toujours, être parmi les attardés,* explique-t-il, *lorsque les Peugeot m'ont dépassé en trombe. »* Deux 405 et une 205 qui terminaient l'étape une heure et demie après Jacky Ickx.

Au total, ce sont cinquante-cinq véhicules (onze motos, vingt-quatre autos et vingt camions) qui ont abandonné lors de ce trajet. De nombreux autres sont arrivés tardivement, comme Philippe Wambergue, et ont été pénalisés de plusieurs heures. L'étape de Tidjikja a rompu la somnolence du Dakar. Elle a éclairci les rangs des rescapés de l'épreuve et fait souffrir, une fois de plus, les mécaniciens et les hommes.

SERGE BOLLOCH

Nouveau drame

Deux jours avant de s'achever, le Rallye a connu un nouveau drame. Un journaliste finlandais, Kaj Salminen, qui circulait dans une Toyota de presse conduite par Pierre Devaux, a été mortellement blessé, lors d'une collision entre son véhicule et une voiture malienne. Ami de Ari Vatanen, le journaliste finlandais *préparait un ouvrage sur* le pilote de la 405 Peugeot.

L'accident a eu lieu, dimanche 14 janvier, à proximité de Markala (Mali), alors que la voiture de presse empruntait la route pour rejoindre la deuxième partie de l'étape Tidjikja-Kayes. Le conducteur du véhicule de presse a eu le bras cassé lors de l'accident.

SPORTS ÉQUESTRES : transferts d'embryon

Juments donneuses, juments porteuses

La technique de transfert d'embryon est en plein développement dans le monde de l'équitation. Une tentative de transfert est actuellement en cours en Normandie sur *Narcotique*, une jument dont le propriétaire est Pierre Durand, le champion olympique de saut d'obstacles.

SAINTE-MARGUERITE-D'ELLE

correspondance

Comment permettre à une jument de course hippique ou de concours équestre d'assurer sa descendance sans pour autant interrompre sa carrière par une gestation longue de onze mois ? La réponse tient en une technique déjà éprouvée en ce qui concerne la médecine humaine et utilisée depuis six ans chez les bovins, mais qui ne fait que commencer à se généraliser au sein du monde équin : le transfert d'embryon.

Mise au point en collaboration par les haras nationaux et l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) dans les centres de Tours-Nouzilly et de Montier-en-Der (Haute-Marne) *(le Monde* du 30 janvier 1988), *cette technique a été autorisée* aux vétérinaires privés il y a seulement quelques mois. *« Ce procédé est dorénavant suffisamment maîtrisé pour entrer dans le domaine public »*, estime M. Tanneguy de Sainte-Marie, du haras national de Montier-en-Der, où le transfert d'embryon est pratiqué de façon courante.

Les propriétaires intéressés doivent cependant déposer une demande d'autorisation auprès des haras nationaux. Ils sont une dizaine à l'avoir fait à ce jour, et parmi eux Pierre Durand. *Narcotique*, la jument du champion olympique, appelée sans doute à succéder un jour à *Jappeloup*, se trouve depuis la fin octobre au haras de la Gisloterie, situé en plein cœur du Calvados, à Sainte-Marie-d'Elle, pour y subir un transfert d'embryon.

Si Narcotique a quitté pour l'hiver ses écuries de Saint-Seurin, en Gironde, pour atterrir en plein bocage, ce n'est pas tout à fait par hasard : au haras de la Gisloterie, réside l'un des étalons les plus cotés du moment, *Laudanum*, qui se trouve être l'un des chevaux que Pierre Durand a montés en début de carrière.

Le côté sentimental a donc joué quelque peu, mais le prix de la saillie de *Laudanum (25000 francs) est aussi un gage* de la qualité d'étalon de ce pur-sang de vingt-trois ans. *« Si Pierre a choisi de tenter ce transfert d'embryon ici plutôt que dans le cadre des haras nationaux, c'est aussi pour des raisons pratiques »*, affirme Patrice Boureau, le gérant de la Gisloterie. *« D'abord parce que* Laudanum *est très capricieux et qu'il n'était pas évident de le déplacer. Et aussi parce qu'il veut récupérer* Narcotique *rapidement, dès la fin janvier, pour la préparer pour la saison de saut d'obstacles. »*

Un printemps artificiel

La technique du transfert d'embryon est relativement simple dans sa description, beaucoup plus complexe dans sa réalisation. Pas moins de six chevaux sont nécessaires pour la mettre en œuvre.

La première étape a été la sélection de deux juments « receveuses », autrement dit « porteuses », puisqu'un double transfert est autorisé. Puis il a fallu les préparer à l'opération, en compagnie de *Narcotique*, dont elles sont voisines de box. *« Nous avons dû créer un printemps artificiel autour d'elles car c'est là la période à laquelle les juments sont les plus aptes à la fécondation,* explique Patrice Boureau. *Malheureusement,* Narcotique *ne sera pas disponible à cette saison. Une minuterie automatique les éclaire donc de cinq heures du matin à vingt-trois heures et elles suivent un régime alimentaire spécial. Pendant dix jours, elles ont pris du Regumate, une hormone qui bloque leur cycle, puis je leur ai fait une injection de Prostaglandine, une autre hormone qui déclenche les chaleurs. »*

Car il faut pour le succès de l'opération que les cycles des juments, donneuse et receveuse, soient synchrones au jour près afin que les ovulations se déclenchent simultanément. Opération délicate à laquelle sont soumises actuellement *Narcotique* et les « porteuses ». Puis un boute-en-train ou « souffleur », un cheval qui sert en quelque sorte d'appât, est approché des juments pour vérifier que celles-ci sont en chaleur. Le vétérinaire contrôle alors la présence de follicules sur les ovaires de la jument donneuse.

Parallèlement, une autre jument sert à appâter l'étalon, dont le sperme est recueilli dans un vagin artificiel (le sperme de cheval ne supporte pas toujours la congélation). Une insémination artificielle est alors pratiquée sur la jument donneuse.

Après sept jours, durée nécessaire pour que l'éventuel embryon atteigne la dimension optimale pour un transfert, la jument subit un lavage de l'utérus. Le liquide recueilli dans des flacons est filtré et observé avec une loupe binoculaire. Si un ou des embryons sont trouvés, ils sont transférés sur la ou les juments porteuses selon les techniques de l'insémination artificielle.

« Le taux de récolte d'embryons aux haras nationaux est de l'ordre de 70 % pour de telles opérations, affirme Patrice Boureau. *Le taux de réussite du transfert lui-même est de 64 %. Mais je n'ai pas caché à Pierre Durand que j'estimais à 10 % au maximum nos chances de réussir ici le transfert. Pour deux raisons essentielles : nous n'aurons le temps d'effectuer qu'une seule tentative avec* Narcotique. *Et ce sera une première expérience de cette technique, pour moi comme pour Eric Delarue, le vétérinaire. »*

La réussite ou l'échec du transfert ne pourront être constatés qu'après une quinzaine de jours. Le coût total de l'opération, entre le matériel, la pension du cheval, les manipulations et les frais de vétérinaire sera de 80000 francs à 100000 francs. Encore Pierre Durand ne paye-t-il pas la saillie de *Laudanum*, étant membre du syndicat propriétaire de l'étalon.

« En cas de réussite, l'investissement sera largement rentabilisé, puisqu'à six mois, la valeur d'un fils de Laudanum *et d'une bonne jument peut atteindre 150000 francs*, précise Patrice Boureau. *Cependant, on ne peut jamais être sûr que le croisement d'un champion avec un autre champion donne un champion. Ce sont les mystères de la génétique. »* Les conséquences génétiques de la technique du transfert d'embryon sont potentiellement immenses. Dans un but d'amélioration de la race équine, les meilleurs étalons sont déjà beaucoup plus sollicités que ceux de moindre qualité. Le transfert d'embryon et les techniques de manipulation des embryons appellés à se développer permettront aux meilleures juments d'avoir plusieurs poulains la même année.

Mais avec un échantillon réduit de reproducteurs, censés « améliorer la race », les risques de consanguinité et donc de dégénérescence sont multipliés, ce qui explique notamment que les transferts d'embryons entre pur-sang ne soient pas homologués.

« Ce sont des critères plus financiers qu'éthiques qui ont cours actuellement, regrette Patrice Boureau. *Mais il faut se rendre compte que selon la loi du marché, plus un étalon a de descendants, moins ceux-ci ont de valeur. Si la technique du transfert d'embryon est utilisée uniquement à bon escient, pour des juments encore en compétition ou trop âgées pour assumer une gestation, elle induira une évolution positive. Sinon... »*

La question ne concerne pas le rejeton de *Narcotique* et *Laudanum* qui, en cas de succès du transfert, sera, à tous points de vue, un exemplaire unique.

GILLES VAN KOTE

Les résultats

ATHLÉTISME

Cross du Mans

Messieurs. – 1. H. Boutayeb (Mar.), les 11 300 m en 33 min 1 s ; 2. Itaweire (MAC), 33 min 16 s ; 3. Issangar (Mar.), 33 min 22.

Dames. – 1. Dias (Port.), les 4 300 m en 13 min 48 s ; 2. An. Sergent (ASUB), 13 min 53 s ; 3. O. Ohier (SRI), 13 min 56 s.

Marche : record féminin du 5 km

Déjà détentrice du record du monde des 10 km, l'Australienne Kerry Saxby a établi le premier record du monde d'athlétisme de 1990 en couvrant le 5 km à la marche en 20 min 17 s 19 (contre 20 min 27 s 59 par l'Italienne Salvador) le 14 janvier à Sydney.

BASKET-BALL

Championnat de France

Nationale I A

(Vingt-deuxième journée retour)

*Villeurbanne b. Tours	95-69
Limoges b. *Avignon	107-86
*Lorient b. Cholet	105-83
*Reims b. Monaco	99-83
*Roanne b. Montpellier	84-73
*Antibes b. Saint-Quentin	97-86
Racing Paris b. *Caen	99-97
*Mulhouse b. Pau-Orthez	84-77
Nantes b. *Gravelines	76-71

Classement : 1. Limoges 44 ; 2. Mulhouse 40 ; 3. Pau-Orthez et Antibes, 39 ; 5. Cholet 38 ; 6. Villeurbanne et Nantes, 35 ; 8. Saint-Quentin, 33 ; 9. Reims (+ 2) 32 ; 10. Monaco (– 2) 32 ; 11. Racing Paris 31 ; 12. Montpellier 30 ; 13. Roanne 29 ; 14. Gravelines, Lorient et Tours, 28 ; 17. Avignon 27 ; 18. Caen 26.

CYCLISME

Championnats de France de cyclo-cross au Cap-d'Agde

Professionnels : 1. Christophe Lavainne (Castorama) les 24,7 km en 1 h 0 min 21 s. ; 2. Arnould (Castorama) à 28 s. ; 3. Le Bras (CSM Persan) à 1 mn 7 s (...)

Amateurs : 1. Alain Daniel (Il-de-F., CSM Persan), les 24,7 km en 1 h 1 min 11 s ; 2. Casas (I.-de-F.), m.t. ; 3. Piriac (P.de la L.), à 16 s (...).

RAID MARATHON

Le douzième Paris-Dakar

Quinzième étape Nema-Tidjikja

738 kilomètres dont 458 chronométrés

Autos. – 1 Ickx-Tarin (Bel., Lada), 6 h 25 min 34 s de pénalisation ; 2. Rivière-Lafeuillade (Fra., Lada), à 45 min 55 s ; 3. Gaviot-Bonxdenet (Fra., Toyota), à 1 h 4 min 20 s ; 4. Strugo-Doucoutumany (Fra., Nissan), à 1 h 8 min 4 s ; 5. El Abdi-Martin (Fra., Toyota, à 1 h 16 min 46 s.

Motos. – 1. Mandelli (It., Gilera), 8 h 33 min 30 s ; 2. Medardo (It., Gilera), à 1 min 56 s ; 3. Arcarons (Esp., Cagiva), à 2 min 17 s ; 4. Mas (Esp., Yamaha), à 3 min 15 s ; 5 Magnaldi (Fra., Yamaha), à 3 min 41 s.

Seizième étape Tidjikja-Kayes

685 kilomètres dont 486 chronométrés en deux secteurs

Autos. – 1. Wambergue-Da Silva (Fra., Peugeot 205 T-16), 2 h 56 min 20 s de pénalisation ; 2. Waldegaard-Fenouil (Suè.-Fra., Peugeot 405 T-16), à 19 min 45 s ; 3. Vatanen-Berglund (Fin.-Suè., Peugeot 405 T-16), à 22 min 2 s ; 4. Shinozuka-Magne (Jap.-Fra., Mitsubishi), à 23 min 37 s ; 5. Ambrosino-Baumgartner (Fra., Peugeot 205 T-16), à 27 min 28 s.

Motos. – Picard (Fra., Sonauto-Yamaha), 6 h 2 min 40 s ; 2. Picco (It., Yamaha), à 1 min 22 s ; 3. Arcarons (Esp., Cagiva), à 2 min 29 s ; 4. Magnaldi (Fra., Yamaha), à 3 min 4 s ; 5. Rahier (Bel., Suzuki), à 3 min 49 s.

Classements généraux

Autos. – 1. Vatanen-Berglund (Fin.-Suè., Peugeot 405 T-16), 36 h 23 min 34 s de pénalisation ; 2. Waldegaard-Fenouil (Suè.-Fra., Peugeot 405 T-16), à 1 h 7 min 16 s ; 3. Ambrosino-Baumgartner (Fra., Peugeot 205 T-16), à 3 h 56 min 51 s ; 4. Cowan-Delferrier (G-B-Bel., Mitsubishi), à 5 h 1 min 17 s ; 5. Shinozuka-Magne (Jap.-Fra., Mitsubishi), à 6 h 30 min 39 s.

Motos. – 1. Orioli (It., Cagiva), 85 h31 min 24 s ; 2. Mas (Esp., Yamaha), à 55 min 28 s ; 3. De Petri (It., Cagiva), à 2 h 30 min 26 s ; 4. Magnaldi (Fra., Yamaha), à 3 h 5 min 32 s ; 5. Picco (Ita., Yamaha), à 3 h 43 min.

RUGBY

Championnat de France

Groupe A

(Septième journée-aller)

POULE 1

*Chalon b. Blagnac	22-12
Auch b. *La Rochelle	26- 7
*Dax b. Grenoble	20- 9
Colomiers b. *PUC	14- 6

Classement : 1. Dax, 21 pts ; 2. Grenoble, 19 pts ; 3. Auch, 16 pts.

POULE 2

Bayonne b. *Graulhet	21-19
*Bègles b. Racing	12- 0
Montferrand b. *Voiron	16- 6
*Bourgoin b. Biarritz	9- 3

Classement : 1. Racing, 19 pts ; 2. Montferrand, Biarritz, 17 pts.

POULE 3

Agen b. *Hagetmau	15- 9
Nice b. *Cognac	17-16
Béziers b. *Nîmes	27- 9
*Toulon b. Lourdes	29-12

Classement : 1. Toulon, Agen, Béziers, 18 pts.

POULE 4

*Brive b. Tarbes	19- 3
*Toulouse b. Tyrosse	74-12
*Rumilly b. Perpignan	18-15
*Narbonne b. Castres	11- 6

Classement : 1. Toulouse, 19 pts ; 2. Narbonne, 17 pts ; 3. Castres, 15 pts.

SKI ALPIN

Coupe du monde

Géant masculin de Alta-Badia (Italie)

1. Kroell (Autr.), 2 min 26 s 55, 2. Mader (Autr.), 2 min 26 s 63 ; 3. Stroltz (Autr.) et Nierlich (Autr.), 2 min 26 s 77 (...) ; 15. Geidet (Fr.), 2 min 28 s 23.

Descente féminine de Haus (Autriche)

1. Walliser (Sui.), 1 min 37 s 97 ; 2. Kronberger (Autr.), 1 min 38 s 03 ; 3. Dedier (Fr.), 1 min 38 s 49 (...) ; 15. Quittet (Fr.) 1 min. 39 s 38.

Slalom féminin de Haus (Autriche)

1. Sarec (Youg.), 1 min 31 s 22 ; 2. Maierhofer (Autr.), 1 min 31 s 48 ; 3. Strobl (Autr.), 1 min 31 s 58 (...) ; 6. Chauvet (Fr.), 1 min. 31 s 75.

TENNIS

Tournoi de Sydney

Simple messieurs

Demi-finales : Noah (Fr.) b. Krickstein (E-U), 6-4, 7-5 ; Steeb (RFA) b. Wilander (Suè.), 6-3, 6-2.

Finale : Noah (Fr.) b. Steeb (RFA) 5-7, 6-3, 6-4.

Simple dames

Demi-finales : B. Paulus (Autr.) b. J. Wiesner (Autr.), 6-4, 3-6, 6-1 ; N. Zvereva (URSS) b. A. Frazier (E-U), 6-2, 3-6, 6-2.

Finale : N. Zvereva (URSS) b. B. Paulus (Autr.), 4-6, 6-1, 6-3.

Internationaux d'Australie

Premier tour

Simple messieurs

H. Leconte (Fra., nº 145) b. F. Roig (Esp., nº 130), 6-1, 4-6, 7-5, 6-4 ; E. Winogradsky (Fra., nº 139) b. T. Wilkison (E-U, nº 111), 6-3, 7-6, 6-3 ; B. Drewett (Aus., nº 433) b. C. Pioline (Fra., qual.), 6-7, 6-3, 6-4, 5-7, 6-3 ; G. Layendeker (E-U, nº 84) b. T. Benhebiles (Fra., nº 142), 6-2, 7-6, 6-3 ; J.-P. Fleurian (Fra., nº 60) b. E. Sanchez (Esp., nº 13), 6-2, 6-4, 6-4 ; I. Lendl (Tch., nº 1) b. J. Pugh (E-U, nº 57), 6-3, 6-2, 6-4 ; P. Sampras (E-U, nº 89) b. T. Mayotte (E-U, nº 12), 7-6, 6-7, 4-6, 7-6, 12-10 ; C. Van Rensburg (ffS, nº 28) b. J. Potier (Fra., nº 74), 6-2, 5-7, 7-5, 6-3.

Simple dames

K. Maleeva (Bul., nº 15) b. L. McNeil (E-U, nº 36), 6-2, 6-1 ; A. Huber (RFA, nº 165) b. M. Laval (Fra., nº 179), 6-1, 6-1 ; K. Date (Jap., nº 90) b. P. Etchemendy (Fra., nº 133), 6-3, 7-6 ; J. Durie (G-B, nº 119) b. P. Paradis (Fra., nº 129), 7-5, 7-6 ; A. Huber (RFA, nº 165) b. M. Laval (Fra., nº 179), 6-1, 6-1.

TENNIS : Tournoi de Sydney

Le retour gagnant de Yannick Noah

Avant de fêter son trentième anniversaire le 18 mai prochain, Yannick Noah a bien commencé l'année en gagnant dimanche 14 janvier le Tournoi de Sydney, sa vingt-troisième victoire depuis 1978. Alors qu'il n'avait pas remporté de titre depuis le Tournoi de Milan en février 1988, le Français s'est imposé face à l'Allemand de l'Ouest Carl-Uwe Steeb (5-7, 6-3, 6-4), après avoir éliminé l'Haïtien Ronald Agenor, le Tchécoslovaque Ivan Lendl et l'Américain Aaron Krickstein, en jouant de façon spectaculaire.

Yannick Noah a tenu à rendre hommage à son entraîneur, Dennis Ralston, ancien capitaine de l'équipe américaine de Coupe Davis, qui l'a « pris en main » l'année dernière et lui a permis, de « retrouver le feu sacré ».

Classé 12ᵉ mondial l'an dernier après avoir été au troisième rang en 1986, le vainqueur de Roland-Garros 1983, qui est actuellement au 21ᵉ rang mondial, avait été victime en 1988 d'une douleur à un genou et ensuite d'une tendinite à la pointe du pied droit qui devait l'écarter des courts pendant plusieurs semaines. Il s'était alors séparé de son entraîneur, Patrice Hagelauer, au profit de l'Américain Dennis Ralston juste avant le dernier Roland-Garros, où il devait être éliminé au premier tour.

Le Français, qui parlait alors de retraite, devait retrouver le moral après sa campagne américaine de 1989 au cours de laquelle il atteignit les quarts de finale des Internationaux des Etats-Unis. Mais un accident stupide – brûlure à une jambe – allait tout remettre en question. Il avait de nouveau parlé de retraite dans un entretien accordé avant le Tournoi de Sydney. Mais cette victoire lui a apparemment fait oublier ses projets de tour du monde à la voile. Tête de série nº 12, il fait figure de favori de l'Open d'Australie qui a débuté lundi 18 janvier à Melbourne. Yannick Noah doit rencontrer au premier tour le Yougoslave Prpic, classé 43ᵉ. – (AFP, AP.)

ansferts d'embryon

)nneuses, orteuses

'ine, une autre hormone qui 'éclenche les chaleurs. »

Car il faut pour le succès de 'opération que les cycles des aments, donneuse et receveuse, oient synchrones au jour près fin que les ovulations se déclen-chent simultanément. Opération délicate à laquelle sont soumises actuellement *Narcotique* et les « porteuses ». Puis un boute-en-train ou « souffleur », un cheval qui sert en quelque sorte d'appât, est approché des juments pour vérifier que celles-ci sont en chaleur. Le vétérinaire contrôle alors la présence de follicules sur les ovaires de la jument donneuse.

Parallèlement, une autre jument sert à appâter l'étalon, dont le sperme est recueilli dans un vagin artificiel (le sperme de cheval ne supporte pas toujours la congélation). Une insémination artificielle est alors pratiquée sur la jument donneuse.

Après sept jours, durée nécessaire pour que l'éventuel embryon atteigne la dimension optimale pour un transfert, la jument subit un lavage de l'utérus. Le liquide recueilli dans des flacons est filtré et observé avec une loupe binoculaire. Si un ou des embryons sont trouvés, ils sont transférés sur la ou les juments porteuses selon les techniques de l'insémination artificielle.

« Le taux de récolte d'embryons aux haras nationaux est de l'ordre de 70 % pour de telles opérations, affirme Patrice Boureau. *Le taux de réussite du transfert lui-même est de 64 %. Mais je n'ai pas caché à Pierre Durand que j'estimais à 10 % au maximum nos chances de réussir ici le transfert. Pour deux raisons essentielles : nous n'aurons le temps d'effectuer qu'une seule tentative avec* Narcotique. *Et ce sera une première expérience de cette technique, pour moi comme pour Eric Delarue, le vétérinaire. »*

La réussite ou l'échec du transfert ne pourront être constatés qu'après une quinzaine de jours. Le coût total de l'opération, entre le matériel, la pension du cheval, les manipulations et les frais de vétérinaire sera de 80000 francs à 100000 francs. Encore Pierre Durand ne paye-t-il pas la saillie de *Laudanum*, étant membre du syndicat propriétaire de l'étalon.

« En cas de réussite, l'investissement sera largement rentabilisé, puisqu'à six mois, la valeur d'un fils de Laudanum *et d'une bonne jument peut atteindre 150000 francs,* précise Patrice Boureau. *Cependant, on ne peut jamais être sûr que le croisement d'un champion avec un autre champion donne un champion. Ce sont les mystères de la génétique. »* Les conséquences génétiques de la technique du transfert d'embryon sont potentiellement immenses. Dans un but d'amélioration de la race équine, les meilleurs étalons sont déjà beaucoup plus sollicités que ceux de moindre qualité. Le transfert d'embryon et les techniques de manipulation des embryons appellés à se développer permettront aux meilleures juments d'avoir plusieurs poulains la même année.

Mais avec un échantillon réduit de reproducteurs, censés « améliorer la race », les risques de consanguinité et donc de dégénérescence sont multipliés, ce qui explique notamment que les transferts d'embryons entre pur-sang ne soient pas homologués.

« Ce sont des critères plus financiers qu'éthiques qui ont cours actuellement, regrette Patrice Boureau. *Mais il faut se rendre compte que selon la loi du marché, plus un étalon a de descendants, moins ceux-ci ont de valeur. Si la technique du transfert d'embryon est utilisée uniquement à bon escient, pour des juments encore en compétition ou trop âgées pour assumer une gestation, elle induira une évolution positive. Sinon... »*

La question ne concerne pas le rejeton de *Narcotique* et *Laudanum* qui, en cas de succès du transfert, sera, à tous points de vue, un exemplaire unique.

GILLES VAN KOTE

BILLET

Fini, le « ni-ni »

Le « ni-ni », c'est fini. Ni nationalisation, ni privatisation, disait la lettre du candidat à la présidence de la République, M. François Mitterrand. Depuis sa réélection, ses plus proches collaborateurs, et en particulier M. Jacques Attali, étaient chargés de veiller au respect de ce sacro-saint principe, élément-clé pour l'Elysée de cette lettre *« d'inspiration lamartinienne »*, pour reprendre l'expression de M. Raymond Barre (*l'Express daté* 12-18 janvier).

En fait, avec l'acquisition de la société privée UTA par la compagnie nationale Air France — ce qui équivaut à une nationalisation, — on peut véritablement affirmer que le principe élyséen a vécu. M. Bernard Attali, *président* d'Air France, a gagné — là où d'autres patrons d'entreprise publique ont échoué. Et c'est tant mieux.

Pour l'instant, chaque fois qu'il y a eu un coup de canif dans le dogme du « ni-ni », c'est *« dans le sens de l'absorption d'une société privée par une société nationale »*, ainsi que l'a justement relevé M. François Perigot, le président du CNPF, *dimanche 14 janvier au Club de* la presse d'Europe 1. L'assureur nationalisé UAP a pu racheter le tiers du capital du groupe privé Victoire, le GIAT a pu prendre en location-gérance l'activité *défense* de la société privée Luchaire... et aujourd'hui Air France acheter la quasi-totalité du capital d'UTA.

Une première étape a été franchie. Que la seconde le soit désormais. Que l'on ouvre aux capitaux privés le capital des entreprises publiques pour leur permettre d'assurer le financement de leur développement. Politiquement, le débat ne passionne plus guère. Economiquement la fin du dogme s'impose — Europe oblige. La gauche a sans doute d'autres batailles à mener — la lutte contre les inégalités par exemple. Pourquoi Air France ne pourrait-elle pas ouvrir son capital à des investisseurs privés, même très minoritairement, afin d'assurer une parti du financement de son acquisition ? *La France pourrait prendre* un peu d'avance sur la Hongrie, qui envisage déjà de privatiser partiellement sa compagnie aérienne nationale, Malev.

Bernard obtiendra-t-il de son frère Jacques cette nouvelle ouverture ?

E. I.

Lire nos informations page 24.

Le financement de la retraite à soixante ans

M. Perigot demande à l'Etat d'« honorer ses engagements »

S'exprimant le dimanche 14 janvier au « Club de la presse » d'*Europe 1*, M. François Perigot, président du CNPF, a demandé à l'Etat de continuer à assumer sa part dans le financement du surcoût pour les régimes complémentaires de la retraite à soixante ans. Il ne voit *« aucune raison pour que l'Etat cesse d'honorer ses engagements »* pris pour sept ans en mars 1983. Le CNPF, a-t-il ajouté, est prêt à assumer ses propres responsabilités : *« Je ne veux pas qu'on nous rende responsables de l'inquiétude des gens qui vont prendre leur retraite ou d'une mise en cause de la retraite à soixante ans »*.

M. Perigot s'est déclaré surpris que, dans ses déclarations du *11 janvier au Forum de l'Expansion, le premier ministre ait renvoyé le dossier de l'avenir des retraites aux partenaires sociaux : « Je croyais que les problèmes de société étaient des problèmes dont tout le monde devait se préoccuper »*, y compris le gouvernement. *« Il faut s'asseoir ensemble et regarder comment se pose le problème. »* Pour M. Perigot, les Français doivent pouvoir partir à la retraite *« quand ils ont suffisamment accumulé par leur travail de droits pour ne pas faire payer les autres plus que normalement »*. M. Blondel (FO) a demandé une entrevue à M. Rocard pour obtenir des *« précisions »*.

Partie de cache-cache

A l'approche de l'échéance du 31 mars, date à laquelle prendra fin l'accord conclu en 1983 sur le financement du surcoût engendré par l'abaissement à soixante ans de *l'âge de la retraite, les partenaires* sociaux accentuent leur pression sur le gouvernement.

Dans un peu plus de deux mois, l'Etat sera théoriquement délié de ses engagements — pris pour une durée de sept ans — vis-à-vis de l'Association pour la structure financière (ASF), l'organisme chargé de permettre aux caisses de retraite complémentaire d'accorder *elles aussi* l'ouverture des droits à pension à taux plein dès soixante ans. Les recettes de l'ASF sont assurées pour les deux tiers par un prélèvement de 2 points sur les cotisations de l'assurance chômage (27,9 milliards de francs en 1989) et pour un tiers par le budget de l'Etat (12,6 milliards de francs). Pour cette année, le gouvernement n'a donc prévu qu'une dotation de *3,2 milliards* jusqu'à la fin du premier trimestre.

Or, patronat et syndicats ne l'entendent pas ainsi. Selon eux, l'addition est plus forte que prévu, et il n'est pas question qu'ils supportent eux-mêmes, par l'intermédiaire de leurs caisses de retraite complémentaire, le surcoût d'une décision prise par les socialistes au début du précédent septennat.

Toujours prompt à s'enflammer, M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC et vice-président de l'AGIRC, la caisse de retraite complémentaire des cadres, considère que l'attitude du gouvernement *« correspond en fait à la suppression de la possibilité pour les salariés de prendre leur retraite à taux plein à soixante ans »*. Il envisage même une réduction des pensions si les choses n'évoluent pas. Quant à la CGT et au patronat, ils font preuve de la même virulence, mais pour des motifs strictement opposés. La première accuse le *gouvernement de « liquider »* un acquis social, alors que le second exige de l'Etat qu'il maintienne sa participation annuelle (soit plus de 10 milliards) et saute sur l'occasion pour rappeler qu'à ses yeux la décision prise par les socialistes en 1983 constitue plus que jamais une erreur. Plus mesuré, M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, *« n'acceptera pas que la retraite à soixante ans soit remise en cause »*. Il demande que *« toutes les cartes soient mises sur la table »* et propose l'élaboration d'un *« livre blanc »*.

JEAN-MICHEL NORMAND

Lire la suite page 24

Hausse des prix de 5 % en 1989 en Suisse

Fragile réputation

BERNE

de notre correspondant

Que valent les réputations les mieux établies ? En déclarant, le 1er août dernier à *l'occasion de la fête nationale,* que la hausse des prix pourrait se situer à 5 % à la fin de l'année, le ministre suisse de l'économie, M. Jean-Pascal Delamuraz, qui occupait alors la présidence de la Confédération, avait surpris ses compatriotes. Il ne croyait pourtant pas si bien dire. Les chiffres définitifs pour 1989 publiés vendredi 12 janvier par l'Office fédéral de la statistique n'ont fait que confirmer ces prévisions.

Avec une augmentation de 0,7 % en décembre, l'indice suisse des prix à la consommation passe à un taux annuel d'inflation de 5 % contre 1,9 % l'année précédente. Depuis 1982, où la hausse des prix avait atteint 5,5 %, la Suisse n'avait pas connu pareille fièvre.

Pas plus qu'elle n'a réussi à contenir la dépréciation, de sa monnaie, la politique monétaire restrictive menée par la Banque nationale n'est parvenue à enrayer l'accélération de l'inflation. La hausse de l'indice enregistrée en décembre résulte pour plus de moitié de la forte augmentation des prix du mazout mais, dans l'ensemble, l'inflation est surtout engendrée par la baisse de la monnaie qui renchérit les importations. Au cours des douze derniers mois, le franc suisse s'est déprécié de plus de 6 % par rapport au deutschemark et au dollar. Avec la probabilité d'une nouvelle hausse des taux hypothécaires, les responsables économiques ne s'attendent pas à un renversement de cette tendance dans l'immédiat...

J.-C. B.

Impôts locaux : l'Ile-de-France favorisée

RÉGIONS :
N = Nord-Pas-de-Calais
A = Aquitaine
R = Rhône-Alpes
I = Ile-de-France
En francs par cheval vapeur
150
135
125
100
75
0
R P A N I
Cartes grises
[...]E INDIRECTE
[...]le additionnelle [...] enregistrement

Le budget de la région Ile-de-France qui sera soumis au vote les 16 et 17 janvier s'élève à 9,1 milliards de francs, soit une hausse de près de 19 % par rapport au budget primitif de 1989. L'effort fiscal demandé aux Franciliens est important, étant donné le volume des investissements à réaliser dans les secteurs des transports et de l'enseignement notamment. Les recettes fiscales devraient progresser de 30 %. Toutefois, comme l'indique le tableau, les taux des impôts en Ile-de-France sont encore beaucoup moins élevés que dans la plupart des autres régions. Les taux des impôts directs s'appliquent à la valeur locative des biens taxés. Le taux de la taxe régionale additionnelle aux droits d'enregistrement frappe les transactions et passe d'une année sur l'autre de 1,25 % à 1,40 %.

Pour l'implantation de leurs états-majors en Europe

Les entreprises américaines et japonaises préfèrent Londres et Bruxelles à Paris

Lorsqu'elles doivent choisir le lieu de l'implantation de leurs états-majors en Europe, les entreprises américaines et japonaises préfèrent de plus en plus Londres et Bruxelles à Paris, d'après une étude de la Délégation à l'aménagement du territoire, qui estime que *« la France risque de devenir un pays délaissé »*.

Au moment où le gouvernement cherche à libéraliser les investissements étrangers en France, MM. Rocard et Bérégovoy seraient bien inspirés de prendre connaissance d'un rapport encore confidentiel que viennent d'établir la Délégation à l'aménagement du territoire (la DATAR) et le cabinet international d'audit Peat Marwick sur le marché européen des quartiers généraux américains et japonais. Par quartiers généraux (QG), il faut entendre les états-majors (environ quarante personnes) des firmes multinationales, juridiquement indépendants, qui coordonnent au moins cinq filiales en Europe et dont la responsabilité s'étend à l'Afrique et au Moyen-Orient.

Les conclusions de cette analyse ne sont pas favorables à la France puisque, sur 803 QG américains recensés l'année dernière et 146 japonais, la Grande-Bretagne (332) et la Belgique (196) sont les pays qui profitent le plus de la croissance rapide de ce marché de « matière grise », alors que la France n'en compte que 99. Londres, Bruxelles, Paris, Zurich et Genève apparaissent comme les villes les plus attractives.

Selon la DATAR et Peat Marwick, *« 85 % en moyenne des dirigeants de ces quartiers généraux se disent très satisfaits de leur pays d'accueil. Toutefois, c'est en France que l'on enregistre le plus faible taux de satisfaction. Il n'est que de 72 % au lieu de 92 % aux Pays-Bas. »*

Le marché des QG des grandes entreprises, important à la fois sur les plans politique, stratégique et économique et pour la création d'emplois, est en pleine expansion puisque les Américains sont passés de 701 implantations européennes en 1984 à 803 l'an dernier, et les Japonais de 112 à 146. Mais la France profite beaucoup moins de cette croissance que la Grande-Bretagne (très attractive dans les domaines de la banque et de l'assurance), la Belgique ou les Pays-Bas.

La Grande-Bretagne a attiré 23 QG américains supplémentaires en cinq ans, la RFA, 14, la France, 11. Pour les états-majors japonais, les Pays-Bas affichent + 6 et la France, + 3 seulement. Appréciation des analystes : *« La France risque par rapport aux autres pays, mis à part l'Italie et l'Espagne, de devenir un pays délaissé. »*

Une série de recommandations

Les responsables des entreprises interrogées mettent en avant un certain nombre d'atouts traditionnels de la France : grand marché de consommation, bonne position au cœur de l'Europe, qualité de la vie, cuisine réputée, prestige dans le monde, système de télécommunications performant. Mais, de l'autre côté de la médaille, il existe des handicaps d'image structurels : législation sociale onéreuse et contraignante, administration tatillonne, libéralisme économique insuffisant, mauvaise qualité de la vie quotidienne en Ile-de-France, pratique de l'anglais médiocre, protectionnisme vis-à-vis des Etats-Unis et du Japon, image d'un pays dominé par l'Europe et assimilé à l'Europe du Sud. Bref, pour une firme de Tokyo ou de Chicago, la France semble un Etat où il est plus difficile de développer des affaires que la Grande-Bretagne ou le Benelux.

Dans la politique à mettre en œuvre pour accroître les parts de marché de la France, la Datar et Peat Marwick énumèrent une série de recommandations à l'adresse du gouvernement :

— Rassurer les dirigeants des QG déjà créés en France en simplifiant les procédures administratives, en allégeant la fiscalité des personnels expatriés et en intensifiant les relations au plus haut niveau entre le gouvernement et les dirigeants de ses états-majors.

— Vis-à-vis des QG qui recherchent une implantation européenne ou qui envisagent de changer de localisation, il importe de communiquer l'image d'une France *« grande puissance économique »*, de démontrer une volonté d'ouverture et de mettre en place une politique commerciale vigoureuse appuyée sur quelques secteurs ou entreprises-phare.

A l'égard de l'ensemble des QG, il serait opportun de proposer une extension des fonctions qu'exercent actuellement ces états-majors, et qui sont la coordination administrative ou commerciale des filiales et la recherche-développement. Il faudrait aller plus loin et élargir la *gamme de ces fonctions*, pour l'ouvrir par exemple sur la gestion de la trésorerie, la logistique et la distribution, toutes fonctions en général génératrices de forts profits.

La mission que M. Rocard a confiée à l'automne à M. Jean-François Carrez, ancien délégué à l'aménagement du territoire, sur les moyens de renforcer l'attractivité de Paris et de l'Ile-de-France par rapport aux grandes métropoles européennes concurrentes vis-à-vis des investissements étrangers apportera, dans ce contexte, des éléments certainement intéressants.

FRANÇOIS GROSRICHARD

POINT DE VUE

Avec le Japon

par Lionel Stoléru

TOUS les enfants vous le diront : à l'école, c'est bien rare qu'on aime le premier *de la classe, parce que sa présence* vous rappelle vos faiblesses.

Il en est de même dans la compétition mondiale dont le Japon est le champion incontesté : doit-il vraiment se faire pardonner d'être le meilleur ?

Ma réponse est non : nous devons avoir le courage de reconnaître que dans certaines de nos technologies, dans certaines de nos formations humaines, nous avons pris du retard en France et en Europe. Le président de Volkswagen, Carl Hahn, qui faisait partie du comité consultatif du Xe Plan, que j'avais créé, nous le disait : *« Ce que je crains, ce ne sont plus les robots japonais, ce sont les diplômés japonais. »* Quand on est mal placé dans une compétition, plutôt que de médire du champion, mieux vaut s'entraîner.

La bonne réponse, nous la connaissons, c'est l'Europe. Avec le *marché unique*, l'Europe économique est de retour sur la scène mondiale. Avec la démocratisation à l'Est, l'Europe redevient le centre politique du monde.

Dès lors, notre attitude par rapport au Japon s'en déduit : ni soumission, *ni* agression.

Pas de soumission : il est hors de question de faire cadeau au Japon du marché européen unifié. L'Europe doit être ouverte (elle l'est déjà plus que les autres) mais non offerte, et nous devons négocier avec la plus grande âpreté dans le cadre d'une réciprocité exigeante. L'Europe forteresse ? Peu importe le vocabulaire pourvu que l'Europe soit forte.

Pas d'agression : pourquoi accuser le Japon de réussir, pourquoi médire de ses produits alors qu'ils sont bons, pourquoi mettre leurs succès sur le compte de l'ardeur au travail des salariés japonais alors que ce même succès est obtenu avec des automobiles japonaises fabriquées hors du Japon par des salariés allemands, anglais, *américains ? Mieux* vaut des emplois japonais que des chômeurs, mieux vaut produire en France des photocopieurs japonais qu'en importer du Japon, ou, pis encore, d'usines japonaises en Angleterre ou en Espagne. La vérité est que, dans des technologies qu'ils dominent, nous avons trop peu d'investissements japonais en France. Dans les technologies que nous maîtrisons (aérospatial, téléphones, biotechnologies), là, il faut éviter de faire entrer le loup dans la bergerie.

Dans la décennie de prospérité et de compétition mondiales qui peut s'ouvrir, n'oublions jamais que nous gagnons plus à travailler avec ceux qui sont meilleurs que nous qu'avec ceux qui sont derrière nous.

▶ Lionel Stoléru est secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé du plan.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Comme elle le fait pour la Pologne et la Hongrie

La Communauté est prête à aider la Bulgarie et la Roumanie

La Communauté est prête à aider la Bulgarie et la Roumanie, qui sont demandeurs, de la même manière qu'elle soutient la Pologne et la Hongrie. Elle mobilisera à cet effet les crédits budgétaires nécessaires. Elle est également disposée à élargir la portée des accords commerciaux la liant à la Tchécoslovaquie ainsi qu'à la Roumanie et à hâter les négociations en cours avec la Bulgarie. C'est ce qu'à déclaré, dimanche 14 janvier, M. Frans Andriessen, vice-président de la Commission européenne chargé des relations extérieures, au retour d'un voyage de trois jours qui l'a conduit successivement à Prague, à Sofia et à Bucarest.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

M. Andriessen s'apprête à rendre compte de ses entretiens à la Commission, puis samedi 20 janvier, aux ministres des affaires étrangères des Douze qui tiendront à Dublin une réunion spéciale consacrée aux pays de l'Est. Selon lui, des décisions concernant l'aide alimentaire d'urgence à fournir à la Roumanie pourraient être arrêtées dès cette semaine.

L'objet de cette prise de contact était d'abord politique, a souligné M. Andriessen. *« Il fallait témoigner de notre solidarité envers ces pays qui se battent pour le respect des droits de l'homme et l'instauration de la démocratie. Ce qui se passe là-bas est l'affaire de toute l'Europe, cette Europe où la Communauté entend jouer un rôle important »*, a-t-il fait valoir. Dans les trois capitales, M. Andriessen a expliqué aux nouveaux dirigeants et aux représentants de l'opposition que le soutien de la CEE serait subordonné à la poursuite du processus de réforme politique et économique.

La Communauté a inscrit 300 millions d'ECU, soit 2,1 milliards de francs, dans son budget de 1990 pour aider la Pologne et la Hongrie. Il faudra mobiliser bien davantage puisque la liste des bénéficiaires s'allonge. Mais plutôt que de fixer un nouveau montant, M. Andriessen souhaite que le conseil des ministres des Douze et le Parlement européen ouvrent une ligne budgétaire, indiquant un plafond, avec l'idée que les crédits nécessaires seront tirés au fur et à mesure en fonction des besoins.

M. Andriessen a trouvé ses interlocuteurs *« tous très sceptiques »*, à l'égard du Comecon. Mais, a-t-il observé, on ne peut pas changer le système du jour au lendemain alors que l'indépendance commerciale est très forte (la Roumanie fait 50 % de son commerce avec l'Est, la Bulgarie 75 %).

Des contrats d'association

Comment les nouveaux dirigeants envisagent-ils leurs relations avec le reste de l'Europe, l'organisation future du Vieux continent ? *« Ils n'ont pas d'idées très claires et attendent des suggestions de notre part. J'ai évoqué une construction à trois étages comprenant : une intégration renforcée de la CEE ; la constitution d'un espace économique européen avec les pays de l'AELE (Association européenne de libre échange) ; des contrats d'association qui permettraient d'inclure à terme les pays de l'Est dans cet espace européen. J'ai l'impression que l'idée a été accueillie de façon positive »*.

La Roumanie où, constate M. Andriessen, *« la situation n'est pas tout-à-fait sous contrôle »* a demandé une aide alimentaire d'urgence. Des fonctionnaires bruxellois sont restés sur place pour identifier les besoins. *« Si leur rapport est convaincant, il faudra décider rapidement »*. La Bulgarie, pour financer le déficit de sa balance, des paiements, souhaite bénéficier d'un prêt du même type que celui envisagé en faveur de la Hongrie. Les autorités de Sofia ont indiqué qu'elles rendraient public prochainement un mini-programme de stabilisation. M. Andriessen leur a demandé un aide-mémoire afin d'évaluer avec précision le concours qu'elles souhaitaient de la part de la Communauté.

La Tchécoslovaquie, contrairement aux deux autres pays, ne demande pas à ce stade l'assistance de la CEE, mais elle souhaite entretenir des relations de coopération d'une plus grande portée que celle prévue dans l'actuel accord de commerce signé avec les Douze.

PHILIPPE LEMAITRE

Quelques jours après le constructeur japonais Suzuki

General Motors annonce un important investissement en Hongrie

Quelques jours après le constructeur japonais Suzuki, c'est au tour de l'américain General Motors d'annoncer un important investissement en Hongrie : le numéro un mondial de l'automobile a en effet signé, samedi 13 janvier à Budapest, un accord de principe sur la formation avec le constructeur hongrois de camions Raba d'une société mixte dont il détiendra 67 %. Le projet contient un investissement de 150 millions de dollars (près de 900 millions de francs) – la part de GM dépassant les 100 millions de dollars – pour l'assemblage chaque année de 15 000 Opel Kadett ainsi que la production de 200 000 moteurs Opel. 880 emplois seraient ainsi créés dans une nouvelle usine, en construction à Szentgotthard, près de la frontière autrichienne, pays dans lequel General Motors a une usine de moteurs et de transmissions. La production devrait commencer en 1992 (1).

Cette décision de GM soulève des questions : cédant du terrain aux Japonais dans leur propre pays, les grands constructeurs américains vont-ils jouer la carte de l'Europe de l'Est pour compléter leur stratégie communautaire (*le Monde* du 9 janvier) ? Ne risquent-ils pas de se heurter, là aussi, à leurs grands rivaux nippons, infiniment plus riches qu'eux ? Quelle place les constructeurs d'Europe occidentale – Fiat et Volkswagen ont déjà pris leurs marques – réussiront-ils à conquérir à l'Est ? Enfin, n'assiste-t-on pas à un début de contournement de la Communauté économique européenne, si soucieuse jusqu'ici de protéger son secteur automobile ?

(1) Il s'agit du plus gros investissement fait par une entreprise occidentale en Europe de l'Est. Il est toutefois d'une taille comparable à celui annoncé il y a quelques jours (*le Monde* du 11 janvier) par le japonais Suzuki pour la construction de petites voitures en Hongrie, là aussi à partir de 1992.

Aux Etats-Unis

Nouvelle année record pour les investissements étrangers

Les investissements étrangers directs aux Etats-Unis devraient avoisiner 66 milliards de dollars en 1989, soit 8 milliards de plus que le record enregistré en 1988, selon une étude publiée vendredi 12 janvier par l'Association of international investment, basée à Washington.

L'année 1989 aura été marquée par les rachats japonais du Rockefeller Center (par Mitsubishi) et de la maison de production cinématographique Columbia (par Sony). Cependant, ce sont les Britanniques qui, en 1989 comme en 1988, auront été les premiers investisseurs étrangers aux Etats-Unis. Leurs achats ont atteint 19,7 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de l'année (portant le total des avoirs britanniques à 121,6 miliards), contre 5,4 miliards pour ceux en provenance du Japon (58,7 milliards).

Alors que les investissements étrangers sur le territoire américain ont augmenté de 24 % au cours des neuf premiers mois de 1989 par rapport à la même période l'année précédente, ceux originaires du Japon ont légèrement décliné. Les investissements français ont pour leur part été multipliés par trois, avec 5,3 milliards de dollars investis au cours des trois premiers trimestres (portant le total à 16,7 milliards).

INDUSTRIE

Les produits blancs Philips seront commercialisés sous la marque Philips-Whirlpool

Le fabricant américain d'électroménager Whirlpool a décidé de tirer les conséquences de l'association passée, il y a tout juste un an, avec Philips en matière de produits blancs. Les réfrigérateurs, lave-linge et autres lave-vaisselle Philips seront désormais commercialisés en Europe sous la double marque Philips-Whirlpool. C'est M. David R. Whitman, le président de Whirlpool, qui l'a annoncé, vendredi 12 janvier, à Londres, en précisant qu'une campagne publicitaire de 670 millions de francs, étalée sur quatre ans, a été programmée afin de consolider la notoriété de cette nouvelle marque. Ce budget revient en totalité à l'agence française de publicité Publicis.

L'association conclue il y a un an entre Whirlpool et Philips doit en fait aboutir à une reprise totale par l'américain de la division gros électroménager du néerlandais. Whirlpool – dont la marque n'était jusqu'à présent pas distribuée en Europe – contrôle aujourd'hui 53 % de la société commune créée il y a un an avec Philips en gros électroménager et dispose d'une option d'achat sur le reste du capital valable trois ans.

La société commune Philips-Whirlpool a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 40 milliards de francs (25 milliards de francs aux Etats-Unis sous la marque Whirlpool, 15 milliards en Europe sans celle de Philips), ce qui lui permet de revendiquer la première place mondiale en matière de gros électroménager.

□ **ERRATUM.** – Dans l'article paru dans *le Monde* daté 14 et 15 janvier, et consacré au montant-record des prises de commandes reçues en 1989 par l'Aérospatiale, il fallait lire, à propos des ventes d'avions de transport régional ATR, *que les commandes* avaient porté sur cent sept exemplaires, et non sur sept cent sept exemplaires comme une erreur typographique nous l'a fait écrire.

SERVICE

Le rachat d'UTA par Air France

Critiques de l'opposition et des syndicats

Si M. Delebarre, ministre de l'équipement, et M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat et ancien président d'Air France, se réjouissent de l'accord intervenu entre Chargeurs et Air France sur le rachat par celle-ci de la compagnie UTA, les critiques commencent à s'exprimer à l'égard de cette concentration. L'attitude la plus hostile est exprimée par la CFDT d'Air Inter qui invite les autres syndicats à décider une *« grève immédiate, totale et reconductible »* pour défendre l'indépendance et le statut public d'Air Inter. De son côté, l'Union *syndicale du personnel navigant technique* (USPNT) d'Air Inter se dit prête à se mobiliser contre des licenciements éventuels.

Le Parti républicain et le RPR ont dénoncé la nationalisation que représente la reprise d'UTA, société privée, par Air France, entreprise publique. M. Jacques Toubon, ancien secrétaire général du RPR, a déclaré à ce sujet : *« J'aurais souhaité qu'on donne à la France la possibilité d'être pleinement concurrentielle (...). Est-ce que la productivité d'UTA va devenir contagieuse à Air France ou est-ce qu'une certains bureaucratisation d'Air France va déteindre sur UTA ? »* On s'attend M. René Lapautre, PDG d'UTA, cède son siège au président d'Air France, M. Bernard Attali.

M. René Lapautre : un inspecteur des finances devenu libéral

M. René Lapautre, PDG d'UTA, a perdu son combat libéral. Lui qui ferraillait depuis cinq ans contre Air France, les syndicats de navigants et les gouvernements successifs pour assurer à UTA les conditions de sa croissance est obligé de céder. Lui qui venait d'être distingué par le magazine américain *Aviation Week* pour son combat contre les réglementations succombe à ce qu'il a toujours appelé *« le complexe français de l'Aeroflot »*, le goût des monopoles d'économie dite mixte.

M. Lapautre n'a pas toujours été un libéral de combat. Fils d'un huissier de l'Assemblée Nationale, il sort suffisamment bien placé de l'Ecole nationale d'administration pour entrer à l'Inspection des finances. C'est une carrière tout à fait classique de haut fonctionnaire qui l'amène à diriger le cabinet de M. Jean Chamant, ministre des transports, où il affronte la *« grande » grève des pilotes de* 1971. Il fait preuve de courage dans ce conflit dont Matignon cherche à sortir à n'importe quel prix.

Il entre ensuite à Air Inter qu'il dirige jusqu'en 1981, contribuant au développement de la compagnie domestique notamment par la mise en place de tarifs bleu-blanc-rouge. Sa gouaille et une politique sociale généreuse lui valent l'attachement du personnel navigant.

Appelé à la présidence d'UTA, il découvre peu à peu que cette compagnie, enfermée sur les marchés africains et du Pacifique, est en perte de vitesse. A partir de 1985, il demande pour UTA le droit de desservir les mêmes destinations qu'Air France là où le marché est de taille à supporter deux transporteurs français. Le ministre des transports de l'époque, M. Jacques Douffiagues, lui ouvre, en 1986, les portes de San-Francisco, mais l'année suivante le Premier ministre, M. Jacques Chirac, lui refuse New-York.

La bataille de la productivité

Convaincu que les compagnies françaises et leurs salariés vivent au-dessus de leurs moyens, il a tenté à partir de 1986 de faire travailler pour de moindres salaires les hôtesses, les stewards, les mécaniciens et les pilotes. Cela a valu à UTA des grèves à répétition qui ont nui à la fiabilité et à l'image de la compagnie. Pourtant, cette volonté a donné à celle-ci une productivité bien supérieure à celle des autres transporteurs français, en particulier dans les services d'entretien.

M. Lapautre a été très atteint par l'attentat qui a détruit, en septembre dernier, un DC-10 de sa compagnie au-dessus du Niger, d'autant plus qu'il a découvert que le gouvernement avait oublié de le prévenir des menaces terroristes qui pesaient sur l'ensemble des transporteurs aériens français... Il a été aussi affecté par le désaveu infligé, en octobre, par M. Jérôme Seydoux, PDG des Chargeurs, maison-mère d'UTA, qui a exigé que soit mis fin au conflit quasiment personnel qui opposait M. Lapautre et ses pilotes. Il semble que les négociations entre les patrons de Chargeurs et d'Air France, sous le parrainage de l'Elysée et de Matignon, aient débuté le surlendemain de l'accord signé avec les pilotes, le 20 octobre. M. Lapautre n'a appris que le 5 janvier le lâchage de M. Seydoux. Il a tenté, un moment, de mettre sur pied avec ses proches un *« rachat d'entreprise par ses salariés »* (RES), mais il a vite abandonné un projet qui *aurait nécessité une mobilisation* sociale et financière hors de portée.

Sa faconde et sa verve ont valu à M. Lapautre la faveur de la presse. Il n'est pas sûr que ses dénonciations vigoureuses des *« ayatollahs syndicaux »* et de la démagogie des hommes politiques lui aient facilité la tâche. Bien au contraire. Mais *peut-être* UTA *n'a-t-elle subi* que le sort des empêcheurs de voler en rond qui, de Laker à People Express, de British Caledonian à Wardair, ont été contraintes de rendre les armes avec la seule satisfaction d'avoir fait très peur à l'*establishment* aérien.

ALAIN FAUJAS

SOCIAL

Le financement de la retraite à soixante ans

Suite de la page 23

En contribuant à dramatiser le débat, certains partenaires sociaux ne jouent-ils pas à se faire peur ? On pourrait être tenté de le croire. Le problème financier de l'ASF est réel, mais il n'est pas dramatique. Selon ses gestionnaires, il manquerait un milliard de francs en 1990. En outre, derrière un refus de principe qui leur permet de ne pas se « découvrir » face aux partenaires sociaux, les pouvoirs publics n'ont en fait jamais véritablement exclu la possibilité de prolonger leur contribution. A condition toutefois que celle-ci soit sérieusement revue à la baisse et corresponde à des besoins réels. Si le mot « négociation » est encore tabou, l'Hôtel Matignon indique que des contacts avec les partenaires sociaux auront lieu prochainement.

La partie de cache-cache touche-t-elle à sa fin ? M. Marc Vilbenoit, président de l'ASF, refuse en tout cas de voir dans l'attitude actuelle du gouvernement une *« réponse définitive »*. Quant à M. Jean Bornard, président de la CFTC, il *« n'a pas le sentiment que l'avenir est bouché »* et, à ce titre, précise que le ministre de la solidarité, M. Claude Evin, lui a indiqué jeudi 11 janvier que *ses services « étudient actuellement le problème de l'ASF »*. En novembre, M. Evin, *affirmait* pourtant qu'il n'était pas du tout question que l'Etat aille au-delà de ses engagements de 1983.

JEAN-MICHEL NORMAND

REPÈRES

DETTE

Le Brésil retarde le paiement de ses intérêts

Le Brésil a annoncé, vendredi 12 janvier, qu'il avait décidé de reporter le paiement de 4,3 milliards de dollars d'intérêts, dus sur sa dette extérieure, qui s'élève à quelque 108 milliards de dollars. Ce *report concerne 3,3 milliards* de dollars dus aux banques commerciales et le remboursement de 980 millions de crédits publics dus aux créditeurs du Club de Paris. En juin 1988 déjà, Brasilia avait suspendu ses paiements aux banques commerciales et retardé une échéance due au Club de Paris mais s'était acquitté de sa dette envers ce dernier au cours du mois d'août. – *(AFP.)*

... et l'Inde s'achemine vers les 60 milliards de dollars

La dette extérieure de l'Inde atteindra 60 milliards de dollars (343 milliards de francs) d'ici au mois de mars, a déclaré à la fin de la semaine dernière M. Madhu Dandavate, ministre indien des finances. A la fin de mars 1989 – *le mois de mars marque la fin* de l'année budgétaire – la dette extérieure atteignant 55 milliards de dollars. Ces chiffres impliquent qu'*« environ un tiers de nos revenus extérieurs serviront aux remboursements au lieu d'être dépensés pour le développement »*, a ajouté le ministre indien.

INFLATION

+ 14,8 % en Grèce pour 1989

Les prix de détail en Grèce ont augmenté très fortement au cours du mois de décembre : + 1,8 % par rapport à novembre. En un an, *la hausse* est de 14,8 %. Elle avait été de 14 % en 1988 et de 15,6 % en 1987.
Le ratio du service de la dette (part des exportations consacrée aux remboursements du capital et des *intérêts) « dépassera 30 % alors qu'un ratio raisonnable ne dépasse pas 20 % »*, a conclu M. Dandavate.

AFFAIRES

Des crocodiles dans les Landes

La municipalité d'Hagetmau et le groupe sud-africain Wilmans ont signé le 11 janvier une convention pour créer une ferme d'élevage de crocodiles et un parc animalier

MONT-DE-MARSAN

de notre correspondant

Avec le maïs, les poulets fermiers, oies et canards gras ont assis la réputation agricole et gastronomique des Landes. Il faudra bientôt compter avec les crocodiles. Alain Dutoya, cinquante-cinq ans, maire d'Hagetmau (cinq mille habitants), et Arthur Wilmans, quarante-trois ans, représentent le groupe sud-africain Wilmans and associates, viennent de signer une convention en vue de la création d'un élevage de crocodiles du Nil et d'un parc animalier attenant.

Baptisé Safari World, le projet concerne 50 hectares de terrains le long de la vallée du Louts. Il comprendra, d'une part, des bassins d'élevage et de reproduction (cent femelles reproductrices et une vingtaine de mâles) destinés à la production de peaux pour les tanneurs européens ; d'autre part, un parc animalier (crocodiles, singes, serpents, oiseaux), un centre pédagogique, des lieux de spectacles (on annonce un cinéma utilisant le procédé Imax), des boutiques et des restaurants (la chair de crocodile est *« excellente »*, affirme M. Wilmans).

Pour Hagetmau, il s'agit ainsi de diversifier une économie fondée sur la fabrication de sièges et sur l'industrie agroalimentaire. Dans le projet actuel, la ville met en avant deux atouts. D'abord, la présence du plus important abattoir des Landes ; il est en cours de rénovation et de modernisation, et sa capacité sera portée de 4 500 à 7 500 tonnes annuelles, le volume de ses déchets carnés augmentant en conséquence. Actuellement, leur destruction coûte plusieurs centaines de milliers de francs par an alors qu'ils constituent un menu apprécié, paraît-il, des sauriens. Ensuite, la ville dispose d'une source d'eau jaillissant à 33 °C, qui doit être refroidie avant son envoi dans le réseau d'alimentation. Les calories perdues pourront, *via* des échangeurs, chauffer les bassins et les serres (climatisées à 29 °C) où vivront les crocodiles.

Le groupe Wilmans gère déjà deux parcs animaliers en Afrique du Sud. Il est aussi présent dans l'hôtellerie, les loisirs et l'exportation de peaux. Il investira 60 millions de francs à Hagetmau, sans doute avec d'autres partenaires. La société de développement régional Expanso, la Caisse des dépôts et consignations, le groupe Prado (une caisse de retraite par répartition) se sont montrés intéressés. Les investisseurs s'engagent à créer cent quarante emplois permanents ou saisonniers dans un délai de trois ans. De son côté, la commune achètera les terrains, assurera leur viabilité et construira des bâtiments-relais pour un total estimé à 10 millions de francs. Le tout sera loué au groupe Wilmans par un bail emphythéotique de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Agression olfactive ?

Safari World est l'aboutissement de deux années de tractations. C'est en effet le 15 décembre 1987 que le conseil municipal d'Hagetmau a voté à l'unanimité le principe d'une étude de faisabilité financée avec l'appui de la CEE. En juin 1988, un contact est noué avec la société danoise European Alligator Institute (EAI), qui, à l'époque, a élaboré un projet d'élevage d'alligators dans le sud de l'Espagne. Séduit, EAI renonce à l'implantation ibérique et présente, en juillet dernier, un projet landais. Il prévoit 70 millions de francs d'investissements, un élevage de quatre cents alligators adultes et de deux mille cinq cents bébés, plus un parc de loisirs. Avec emplois à la clé.

Cette touche d'exotisme au pays du magret n'est pas du goût de tout le monde. Elle fait sourire certains. Elle en inquiète d'autres, notamment les Verts de l'association Vivre à Hagetmau, présidée par une conseillère municipale d'opposition au maire radical de gauche. Les craintes des opposants concernent la destruction de la verte vallée du Louts, les risques de pollution et la viabilité économique du projet (les parcs d'attraction ne connaissent-ils pas tous peu ou prou des difficultés ?)

Conséquence : la municipalité ne parvient à acheter à l'amiable que les deux tiers des terrains nécessaires. Face aux propriétaires récalcitrants, elle doit engager la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation. Soit un délai supplémentaire d'au moins six mois. Trop long, estiment les Danois, qui se retirent du projet le 7 novembre.

« Tout cela n'empêche pas la volonté du maire et de son équipe de poursuivre dans le sens du développement et de la création d'emplois pour la commune et le canton. Toutes les pistes seront exploitées », déclare Alain Dutoya le 16 décembre, dans une interview au journal *Sud-Ouest*. Sa détermination aboutit à la signature, le 11 janvier, de la convention avec le groupe Wilmans. Le projet Safari World a été mené avec rapidité – deux mois – et discrétion. Il est plus modeste et plus axé sur les loisirs que le précédent.

Arthur Wilmans se montre ambitieux : *« Hagetmau sera un paradis pour les crocodiles »*, affirme-t-il. Il escompte plus de visiteurs dans les Landes que dans ses deux parcs de Durban (deux cent dix mille entrées par an). Alain Dutoya, de son côté, ne cache pas sa satisfaction d'avoir fait aboutir un projet qui, à l'évidence, lui tenait à cœur. Depuis un an déjà, l'équipe de basket d'Hagetmau ne s'est-elle pas rebaptisée les Alligators ?

MICHEL MONTEIL

CONSOMMATION ET HABITAT

Le « super » français pris en défaut

La qualité des carburants français laisse-t-elle à désirer ? C'est ce que donne à penser les résultats jusqu'ici confidentiels de deux enquêtes lancées par le secrétariat d'Etat à la consommation depuis l'été à tous les échelons de la filière, depuis les raffineries jusqu'aux stations-service.

Effectuées d'une part sur le super plombé classique et d'autre part sur le super sans plomb, les contrôles de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) montrent dans l'un et l'autre cas des résultats inquiétants.

Pour le super plombé classique, 5 % à 6 % des prélèvements opérés n'étaient pas conformes aux normes définies par les règlements techniques : indice d'octane RON inférieur au minimum légal de 97, volume de distillation insuffisant ou pression de vapeur supérieure à la norme, tous défauts susceptibles d'entraîner pour l'automobiliste de graves conséquences (cliquetis, auto-allumage, etc.). Ces anomalies, constatées à tous les stades (raffinerie, dépôts, pompes) et quel que soit le mode de distribution (compagnies ou grandes surfaces) ont été notifiées aux entreprises prises en faute. La fréquence des défauts, note-t-on au secrétariat d'Etat, n'est pas *« dramatique »* mais justifie une vigilance accrue.

Pour le super sans plomb les deux vagues successives de contrôles révèlent une tendance inquiétante : la teneur en benzène, un polluant aussi nocif que le plomb, n'atteignait en moyenne que 2 % à 3 % au cours de la première série de prélèvements, mais ce taux avait nettement augmenté au cours de la seconde vague de prélèvements et frôlait dans la plupart des cas les 5 %, maximum fixé par la norme européenne. *« Si la tendance se développait il faudrait tirer la sonnette d'alarme »*, assure-t-on au secrétariat d'Etat.

Conséquence : les services de Mme Véronique Neiertz, qui procédaient pour la première fois à une enquête aussi précise et spécialisée dans ce secteur, ont décidé de renouveler l'expérience à intervalles réguliers pour surveiller de près la qualité des carburants.

Une initiative qui risque d'aggraver les relations déjà tendues entre le secrétariat d'Etat et les pétroliers, lesquels ont l'impression d'être les bêtes noires du gouvernement. Certes l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole, interrogée, ne nie pas l'intérêt d'effectuer des contrôles réguliers pour vérifier l'application des spécifications techniques, mais elle estime qu'on ne peut tirer de ce genre d'enquête aucune conclusion valable sur la qualité comparée des carburants. L'UCSIP regrette donc que ces enquêtes ne soient pas accompagnées de vrais essais comparatifs réalisés en laboratoire, seule manière, pensent les professionnels, de prouver que la qualité des carburants de marque est supérieure, comme les grandes marques l'affirment, à celle de l'essence distribuée en supermarché.

Un épisode de la guerre commerciale

Le débat sur la qualité constitue le dernier épisode de la guerre commerciale engagée entre les « majors » et les grandes surfaces, qui ont conquis en quelques années près de 40 % du marché de l'essence. Il a été lancé l'été dernier par les compagnies à l'occasion de l'introduction de l'essence sans plomb sur le marché français. Celles-ci entendaient en effet jouer de la spécificité de leurs « super super » pour préserver ce créneau du marché de la concurrence des grandes surfaces. La décision, annoncée par Mme Neiertz cette semaine, de fixer prochainement une norme pour le « super super » sans plomb à indice d'octane 98 – seul moyen, selon le ministre de rasséréner les consommateurs et de lancer l'« essence verte », qui plafonne jusqu'ici à 5 % des ventes – n'est donc pas de nature à satisfaire les professionnels.

L'établissement d'une norme unique, certes favorable aux consommateurs, risque de ruiner les efforts des « majors » pour établir la spécificité de leurs produits. *« Si à chaque fois qu'un industriel améliore la qualité de son produit on fait une norme à ce niveau, il sera découragé de le faire »*, estime l'UCSIP.

Autre point de friction plus sensible encore : l'irruption des grandes surfaces sur les autoroutes, jusqu'ici chasse gardée des grandes marques. L'inauguration à grand tapage au début de la semaine de la première station à enseigne Leclerc sur le tronçon de contournement de Dijon ne serait pas en soi pour les compagnies un vrai sujet d'inquiétude si elle devait rester un cas isolé. Mais ce ne sera apparemment pas le cas.

Mme Neiertz a en effet assuré à cette occasion que les règles d'attribution des stations autoroutières devraient être bientôt modifiées de façon à permettre à tous les opérateurs (raffineurs, distributeurs indépendants, grandes surfaces) de postuler. Jusqu'ici les stations étaient attribuées par décision administrative du ministère de l'industrie en liaison avec la direction des routes aux seuls « majors » en fonction de critères non précisés (en fait un roulement entre les compagnies), les conditions, notamment financières, étant ensuite négociées entre les pétroliers et les sociétés concessionnaires d'autoroutes.

Dans l'avenir, les stations autoroutières devraient faire l'objet de vrais appels d'offres, lancés non plus par l'administration mais par les sociétés concessionnaires d'autoroutes elles-mêmes, en fonction de critères précis qui restent à déterminer (qualités de service, engagements sur les prix, etc.). Une réforme encore à l'état de projet mais qui, si elle est réellement appliquée, risque de bouleverser pour de bon la physionomie autoroutière de l'Hexagone, au grand dam des compagnies jusqu'ici seules sur ce créneau.

VÉRONIQUE MAURUS

AFFAIRES

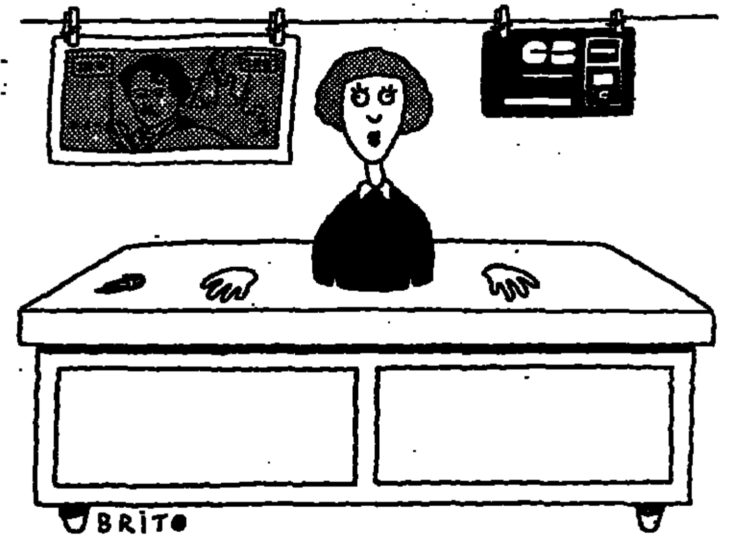
CAPITAL ET INTÉRÊTS

Les femmes fonctionnaires et l'argent

Gérer serré, disent-elles...

Absence de sérénité et ambiguïté caractériseraient le rapport des femmes fonctionnaires à l'argent, selon une enquête commandée par le Crédit social des fonctionnaires (CSF-Creserfi).

L'argent ne fait pas rêver les femmes fonctionnaires. Elles auraient même face à lui une *« attitude timorée »* révèle une enquête sociologique du Crédit social des fonctionnaires, association loi de 1901, et de sa filiale financière, le Creserfi. A partir d'entretiens semi-directifs entre une psychosociologue et cinq femmes fonctionnaires, un questionnaire a d'abord été élaboré et envoyés à 2 000 adhérentes du Crédit social des fonctionnaires. ce sont les réponses à ce questionnaire (231) qui ont fourni la base de cette enquête.



Le profil des sondées n'a rien que de représentatif : 58 % d'entre elles ont entre trente et quarante ans et, pour les deux tiers, sont mariées. Elles ont peu d'enfants (un ou deux pour 59 % d'entre elles) et leur niveau d'études n'atteint le supérieur que dans 32 % des cas. Concernant le salaire, 44 % de ces femmes gagnent moins de 10 000 francs mais 57 % sont néanmoins propriétaires de leur logement.

Très classique aussi, sans doute, leur absence d'imagination financière. A la question : *« Qu'est-ce que pour vous une somme d'argent suffisamment importante ? »*, 77 % d'entre elles citent un chiffre inférieur à 1 million de francs. Quant à l'usage qu'elles feraient de cette manne, 26 % parlent de voyages et 65 % de la maison qu'elles achèteraient ou des travaux qu'elles exécuteraient pour améliorer leur confort. En fait, deux traits caractériseraient les relations des femmes fonctionnaires à l'argent : *« l'absence de sérénité »* par rapport au budget familial et *« l'ambiguïté »* entre les mots *« argent »* (synonyme de « liberté, confort, loisir ») et « salaire » qui évoque pour 38 % d'entre elles *« l'obligation de faire des choix, des compromis »*, et qui se révèle *« un véritable casse-tête »* pour 21 % des personnes interrogées.

Le crédit : piège ou liberté ?

Dans un tel contexte, il est logique que la « consommation plaisir » (loisirs, vacances, beauté...) vienne après les dépenses alimentaires, les remboursements de crédit, les charges liées au domicile, les dépenses d'éducation, etc. Mais pour ces deux types de dépenses, les techniques de gestion sont différentes. Alors que 79 % des femmes fonctionnaires règlent leurs dépenses régulières à coups de prélèvements automatiques, ce pourcentage tombe à 0,9 % pour les loisirs. *Même chose pour la carte* bancaire qui ne sert au superflu que dans 14 % des cas.

Bien entendu, c'est autour du crédit que les ambiguïtés se cristalisent. Un quart des femmes interrogées (24 %) associent le crédit à un *« piège »* alors que 27 % pensent à la *« liberté »* qu'il procure. Le recours à l'emprunt bancaire n'est cependant légitimé que pour les dépenses jugées vitales : le logement (89 %), la voiture (87 %), les travaux de rénovation (79 %) *et l'électroménager (63 %)*. En revanche, pour les dépenses indispensables style habillement ou alimentation ainsi que pour le superflu en général (bijoux, loisirs, voyage) le crédit est violemment rejeté.

Dans pareil contexte, les « investissements à long terme » sont envisagés en premier autour de l'immobilier (93 %) et de l'épargne retraite (30 %). La question de la retraite suscite même de véritables angoisses, car les deux tiers des femmes interrogées s'insurgent contre l'idée couramment répandue d'une *« retraite de fonctionnaire garantie »*. Cette sensation de vivre en permanence au bord de la pénurie n'empêche pas les femmes fonctionnaires de songer *parfois (22 % des réponses)* à acheter des actions, des obligations ou des SICAV. Lors d'un précédent sondage réalisé en 1987 à la demande du CSF, il était apparu que les salariés du secteur public avait participé à hauteur de 22 % au succès boursier des privatisations. Néanmoins, 28 % des sondées *« n'envisagent aucun investissement à long terme »*, tout simplement parce qu'elles estiment ne pas en avoir les moyens.

N'allons pas croire pour conclure que les fonctionnaires vivent dans la rancœur à l'égard du privé. Même si 57 % des personnes interrogées s'estiment sous-payées par rapport à leur qualification, la plupart affirment bénéficier d'avantages (crédit moins cher, *régularité du salaire et des primes*, assurances moins chères) qui leur font envisager l'avenir en tant que fonctionnaire de manière plutôt positive. Le ministre du budget peut dormir tranquille sur les cordons de la bourse.

YVES MAMOU

Progression de 18,6 % de l'actif des SICAV en 1989

La progression de l'actif de l'ensemble des SICAV a atteint 18,6 % en 1989, pour atteindre 1 271,6 milliards de francs, contre 1 072,6 milliards fin 1988, selon les statistiques publiées jeudi par Ficom (Finances et Communication).

Les SICAV monétaires, qui *permettent de pallier la non-rémunération* des comptes bancaires, tirent la croissance des SICAV à court terme, qui *s'est élevée à + 19,5 %*. L'actif des SICAV à court terme a cependant diminué de 2,3 milliards de francs en décembre, pour s'établir à 730,3 milliards de francs, certains investisseurs ayant *revendu des actions de SICAV* pour des raisons de présentation de leurs bilans de fin d'année, d'où des rachats nets de 7,5 milliards de francs en décembre

Les SICAV obligataires ont gardé *la faveur des investisseurs*. Sur les douze derniers mois, les souscriptions ont toujours été supérieures aux rachats, malgré des performances « médiocres », selon Ficom. *L'actif de ces SICAV a progressé de 7,6 milliards de* francs en décembre 1989, pour atteindre 234,7 milliards de francs.

Les SICAV obligataires distribuant un revenu trimestriel ont connu une hausse de 29,4 % au cours de l'année écoulée, tandis que les SICAV de capitalisation ont effectué une percée. Ainsi, en décembre, l'actif des SICAV de capitalisation a dépassé celui des SICAV distribuant un revenu annuel (69,5 milliards de francs, contre 68,7 milliards de francs).

Ficom souligne d'autre part que les SICAV *investies en actions françaises ont vécu une « très bonne fin d'année »*. L'actif des SICAV Monory a progressé de 5,2 milliards en décembre et de quelque 6 milliards si l'on ajoute les SICAV *immobilières et foncières*.

La progression de 33,2 % de l'indice CAC en 1989 a *permis* une augmentation importante des valeurs liquidatives des SICAV, ce qui a contribué à la progression des actifs : + 12,4 % sur l'année pour les CEA-Monory.

Sur l'ensemble de l'année, *les rachats ont été supérieurs* aux souscriptions pour ces SICAV, l'avantage fiscal lié à ce produit n'ayant pas été reconduit en 1989, indique Ficom. Cependant, ces rachats ont été limités du fait de la *nécessité pour certains épargnants* de demeurer investis pour ne pas subir de réintégration fiscale.

Enfin, l'encours des SICAV diversifiées internationales a progressé de 16,4 %, soit de 16,1 milliards de francs (1,5 milliard de francs en décembre). Cette hausse est due principalement à la progression des valeurs liquidatives, ajoute Ficom, les souscriptions ayant été limitées en 1989. Ce sont les SICAV investies en actions et les SICAV diversifiées (actions et obligations) qui ont le plus progressé, tandis que les actifs des SICAV obligataires et spécialisées (or, énergie) ont stagné.

Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

8,6 % de l'actif en 1989

rancs, contre 68,7 milliards de francs).

Ficom souligne d'autre part que les SICAV investies en actions françaises ont vécu une *« très bonne fin d'année »*. L'actif des SICAV Monory a progressé de 5,2 milliards en décembre et de quelque 6 milliards si l'on ajoute les SICAV immobilières et foncières.

La progression de 33,2 % de l'indice CAC en 1989 a permis une augmentation importante des valeurs liquidatives des SICAV, ce qui a contribué à la progression des actifs : + 12,4 % sur l'année pour les CEA-Monory.

Sur l'ensemble de l'année, les rachats ont été supérieurs aux souscriptions pour ces SICAV, l'avantage fiscal lié à ce produit n'ayant pas été reconduit en 1989, indique Ficom. Cependant, ces rachats ont été limités du fait de la nécessité pour certains épargnants de demeurer investis pour ne pas subir de réintégration fiscale.

Enfin, l'encours des SICAV diversifiées internationales a progressé de 16,4 %, soit de 16,1 milliards de francs (1,5 milliard de francs en décembre). Cette hausse est due principalement à la progression des valeurs liquidatives, ajoute Ficom, les souscriptions ayant été limitées en 1989. Ce sont les SICAV investies en actions et les SICAV diversifiées (actions et obligations) qui ont le plus progressé, tandis que les actifs des SICAV obligataires et spécialisées (or, énergie) ont stagné.



La mer meurtrie

Réservoirs de vie, mais aussi dépotoirs... Les océans qui n'appartiennent à personne donnent des signes d'épuisement

NOURRICIÈRE mais malmenée. Réservoir que l'impéritie des hommes, la pusillanimité des gouvernements et la quête d'intérêts financiers transforment en dépotoir. La mer, éternelle ressource généreuse et reconstituée, est toujours en danger.

La dérisoire odyssée du pétrolier *Kharg-5* au large du Maroc, abandonné désormais comme une vulgaire épave par son équipage, dévolu par l'armateur et les assureurs pour le meilleur et pour le pire à une société internationale d'assistance qui « se paiera sur la bête » si le navire et la cargaison sont saufs, en offre encore aujourd'hui le cinglant témoignage. Tout se passe comme si les océans, au-delà de la limite de la zone économique exclusive (200 milles marins) sous souveraineté des Etats côtiers, appartenaient à tout le monde, c'est-à-dire à personne.

Les pavillons de complaisance

L'accident du tanker iranien – qui n'était pas d'une prime jeunesse – et la pollution qui a suivi ne sont certes ni les premiers ni les derniers de ce genre. Les « fortunes de mer » ont autant d'ancienneté que l'océan lui-même, et sans remonter à *la Méduse*, la liste des bateaux maudits pour les hommes et l'environnement a recommencé à hanter les esprits : *Amoco-Cadiz*, *Tanio* au large de la Bretagne, *Showa-Maru* dans le détroit de Malacca, *Exxon-Valdez*, il y a neuf mois dans les froids de l'Alaska.

Ici et là, on a crié – démagogie ou ignorance ? – au vide juridique, à la prolifération des pavillons de complaisance et des équipages de flibuste. Sans doute existe-t-il encore trop de navires qui défient les lois élémentaires de la sécurité, et des armateurs indignes qui utilisent des marins sous-payés du tiers-monde. Rentabilité oblige.

Un navire qui arbore le pavillon français avec vingt navigants coûte à son armateur 13 millions de francs par an, mais ce prix tombe à 3 millions à peine s'il bat pavillon de complaisance. Comme les Britanniques ou les Japonais, les armateurs français, pas plus philanthropes que les autres, ont progressivement glissé sur la pente. Alors que la flotte nationale ne compte plus que deux cent dix-sept navires, les sociétés maritimes françaises contrôlent directement une centaine de cargos naviguant sous pavillons étrangers et affrètent, à plus ou moins long terme, des navires à la réputation souvent douteuse, menés par des équipages hétéroclites, grecs, philippins ou polonais.

Il serait excessif de faire un rapprochement systématique entre navires anciens et navires dangereux. Partout existent des camions, des avions, des maisons qui, après vingt ans ou trente ans d'activités, rendent encore de précieux services. Mais l'usure fragilise aussi les bateaux, et les tempêtes ne s'abattent pas que sur les porte-conteneurs ultra-modernes et résistants. Or la flotte mondiale vieillit, les armateurs demandant à leurs navires, pour des raisons de stricte rentabilité, tout ce qu'ils peuvent donner.

Aujourd'hui, 70 % du tonnage de la flotte pétrolière mondiale, dont une partie n'est pas conforme aux normes internationales, a plus de douze ans. En France, toute la flotte des tankers au long cours datait en décembre 1989 d'avant 1977. *Le Kharg-5* accusait une nette fatigue. Et, à supposer qu'il soit parvenu jusqu'à Rotterdam après une traversée normale, il est probable que les autorités portuaires néerlandaises, après des vérifications techniques en vertu des accords de Paris de 1982, auraient ordonné à son commandant, avant de reprendre la mer, d'effectuer des réparations indispensables.



De sévères sanctions

L'arsenal juridique national ou international n'est pas inconsistant. Chaque accident et chaque pollution marine permettent de faire avancer le droit et complètent l'édifice des conventions élaborées par l'Organisation maritime internationale (OMI), qui est « l'ONU de la mer ». Depuis 1973, avec la convention Marpol, les règles sur la prévention des pollutions par hydrocarbures ont été codifiées. D'autres textes organisent la réparation des dommages et fixent les indemnisations à partir d'un fonds alimenté par une contribution prélevée sur chaque tonne de pétrole débarquée.

En 1984, un protocole a relevé le niveau de réparation des dommages et comblé les lacunes des textes anciens. Enfin, en application de Marpol et de ses annexes, des sanctions sévères sont prévues dans la majorité des législations nationales, en France notamment, grâce à une loi de juillet 1983. Le droit est donc là, mais, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, ce qui manque le plus, c'est soit la volonté des États de ratifier les conventions – ce que n'a pas fait l'Iran, – soit de mettre en œuvre les moyens, en inspecteurs et en navires de surveillance, pour les faire appliquer strictement.

On notera à ce propos, pour s'en réjouir, que la France, sous l'autorité du ministre de la mer et des préfets maritimes de Brest, de Cherbourg et de Toulon, n'hésite jamais à employer les grands moyens. La marine nationale, sur les trois façades littorales, intervient rapidement, y compris par la contrainte, lorsque le comportement d'un navire apparaît susceptible de mettre en péril la sécurité en mer ou l'intégrité des rivages. On l'a encore vu la semaine dernière à propos du cargo panaméen *Pioneer-Sea*.

Souvent spectaculaires et émouvantes, les marées noires, pourtant, ne constituent pas, en termes économiques, les catastrophes maritimes les plus dramatiques. Certains experts disent même qu'en quantités mesurées, les hydrocarbures favorisent la croissance des crevettes et des homards. Henri Smets, expert de l'OCDE, évalue en moyenne à 8 cents américains par tonne de pétrole transportée le coût des indemnisations des dommages causés par les déversements de brut en mer.

Seveso, Bhopal, Tchernobyl sont autrement plus effroyables, surtout lorsque l'on songe aux victimes. Le pétrole n'a pas le monopole des outrages : les pollutions minérales (usines métallurgiques), mécaniques ou physiques (urbanisation, rejet d'ordures), chimiques (détergents), nucléaires, bactériennes (à cause du développement des élevages porcins, en Bretagne notamment) ou pluviales (lorsque des précipitations violentes s'abattent sur une terre longtemps restée sèche) font autant, sinon plus de ravages sur l'environnement marin, parfois insidieusement.

Prompts à dénoncer les pillages des ressources halieutiques, les pêcheurs eux-mêmes, qu'ils soient terre-neuvas ou petits côtiers, se comportent trop souvent en exploitants aveugles. Les méthodes, destructrices, de dragages des coquilles Saint-Jacques dans la baie de Saint-Brieuc en fournissent un exemple limité certes, mais significatif.

Et plus loin, une vive polémique vient de s'ouvrir entre le Canada et la CEE à propos des quotas dans le nord-ouest de l'Atlantique, donc dans la zone internationale.

Un pillage des ressources

Ottawa, très vigilant sur les questions de pêche, reproche aux Européens d'attribuer à leurs flottes des droits de capture si *« déraisonnables »* qu'ils s'apparentent à *« un pillage des ressources comparable à la diminution de la couche d'ozone ou à la destruction de la forêt amazonienne »*.

La production mondiale de poisson dépasse 90 millions de tonnes, alors qu'elle n'atteignait que 79 millions en 1982. Ici et là, des signes d'épuisement irréversible des stocks se manifestent à cause des pollutions, des captures inconsidérées, des prises massives de petits poissons pour les transformer en farine qui servira à l'alimentation des porcs et des poulets. Or, pour les pays en voie de développement, les exportations de poisson, outre la valeur nutritive essentielle, sont une importante source de devises : 7 milliards de dollars en 1983, 11,8 milliards en 1987. Les captures au large du Maroc représentent 40 % du total des prises africaines.

Dans *Vingt Mille Lieues sous les mers*, Jules Verne fait dire à l'un de ses personnages : *« La mer est tout. Elle n'est que le véhicule d'une surnaturelle et prodigieuse existence... La nature s'y manifeste par ses trois règnes, minéral, végétal, animal. La mer est le vaste réservoir de la nature. Là est la suprême tranquillité. »*

Cent vingt ans plus tard le propos n'a pas vieilli. Et les périls, dans la mer, n'ont pas disparu.

FRANÇOIS GROSRICHARD

La nature hypothéquée

Entre l'utopie et la main invisible, il y a place pour la gestion économique d'un environnement qui appartient aussi aux générations futures

par Jean-Philippe Barde

IL n'est pas rare que l'économie et l'environnement soient mis en opposition radicale. A l'heure où la protection de la nature acquiert une priorité politique jusqu'ici jamais atteinte dans la plupart des pays industrialisés, dans un contexte de croissance retrouvée, le moment paraît venu de faire tomber un certain nombre de tabous et idées fausses.

L'économie détruit l'environnement. Toute activité économique, même à l'âge de la pierre, exige une exploitation des ressources naturelles : l'homme ne peut vivre qu'en prélevant sur la nature. L'économie est fondamentalement arbitrage entre les besoins quasi illimités des hommes et la rareté des ressources. Il y a donc nécessairement destruction des ressources mais également renouvellement par création de richesses.

L'économiste a un rôle à jouer afin que l'activité économique assure l'entretien et le maintien de la base de ressources nécessaire au bien-être et au devenir des hommes. Pour ce faire, il faut que le marché reçoive les signaux adéquats, à savoir qu'une valeur monétaire – c'est-à-dire un prix – qui reflète leur rareté et leur utilité effectives soit imputée aux ressources environnementales (air, eau, faune, flore, ressources du sol, etc.). Mais attention !

Le marché est myope ; livré à lui-même, il ne donne pas spontanément un prix aux ressources écologiques dont la « gratuité » entraîne la surexploitation, le gaspillage et la dévastation. Pas plus qu'il n'a assuré la protection des travailleurs en l'absence de signaux extérieurs (règles et contraintes) permettant une couverture décente des « coûts de l'homme », le marché ne peut réaliser une gestion efficace des ressources écologiques sans interventions exogènes (en particulier leur tarification par les pouvoirs publics en fonction de leur rareté ou de leur utilité).

Les chocs pétroliers ont permis une prise de conscience salutaire – mais hélas provisoire car nous avons la mémoire courte – de la rareté des ressources énergétiques. Peut-être un « choc écologique » – (le changement climatique ?) – pourrait-il déclencher un processus de tarification économiquement et écologiquement réaliste des ressources d'environnement.

Mais cela exige des choix de société, c'est-à-dire au bout du compte, des choix tutélaires qui délimitent le cadre dans lequel le marché peut et doit opérer : par exemple, en l'absence de décision politique, aucune mesure ne sera prise pour remédier au changement climatique et *a fortiori*, le marché restera « inactif » dans ce contexte. Par contre, en vertu d'un choix tutélaire, on peut tirer avantage des mécanismes du marché en décidant, par exemple, de taxer les émissions de gaz carbonique, d'accélérer la disparition des chlorofluorocarbones qui détruisent la couche d'ozone au moyen de taxes ou de quotas d'utilisation négociables.

Une critique souvent formulée est que le recours aux mécanismes du marché ne permettrait que des ajustements « à la marge » sans grands effets ni lendemains. Mais qui préconise encore une intervention marginale ? De nombreuses études aux Etats-Unis, dans les pays scandinaves et en RFA montrent que le *« consentement à payer »* des individus pour la protection des ressources naturelles et de la biosphère est considérable.

Ainsi, aux Etats-Unis, on a pu évaluer à 7,4 milliards de dollars par an la valeur de conservation esthétique du site du Grand Canyon et des zones aménageables en parc dans le sud-ouest du pays. En Norvège, la valeur attribuée à la seule conservation des poissons a été estimée à 1 % du PIB (en valeur 1982, année où le total des dépenses de lutte contre la pollution en Norvège était de 1,13 % du PIB).

Si de telles valeurs – révélées par les individus eux-mêmes et non fixées arbitrairement – étaient internalisées dans le calcul économique, il en résulterait des changements significatifs dans les ajustements effectués par le marché ; encore faudrait-il accepter de prendre en compte ces valeurs. On a coutume de dire que les comportements et mécaniques économiques sont fondés sur le principe « un dollar, un vote » ; force est de reconnaître que le « vote économique » pour la protection de l'environnement est en fait franc et massif.

Protéger l'environnement nuit à la croissance économique. Voilà un autre mythe qui a la vie dure. On dira, par exemple, que l'environnement coûte cher. Il faut raison garder : dans les pays industrialisés, les dépenses de protection d'environnement (publiques et privées) représentent de 0,8 % à 1,7 % du PIB. En France, ce chiffre était de 1,3 % en 1988 et l'investissement industriel dans le domaine de l'environnement était de 1,8 % de l'investissement total, chiffre d'ailleurs en stagnation depuis plusieurs années. Il est vrai que des politiques de l'environnement plus ambitieuses (par exemple, traitant du changement climatique, des pluies acides, des substances toxiques), impliqueraient des dépenses beaucoup plus élevées. Ainsi, les Pays-Bas prévoient que leurs dépenses passeront à 3,5 % du PIB à l'horizon 2010, contre environ 1,4 % actuellement.

Lire la suite page 28

▶ Fonctionnaire international.

La fièvre verte des industriels

Face à la soudaineté des conversions écologiques, le consommateur est fort perplexe

LES industriels français ont dû se plier à l'air du temps et virer au vert. Le premier à avoir flairé le vent, naturellement, aura été Bernard Tapie et sa « pile verte », la Wonder sans mercure, que le consommateur peut jeter sans craindre de contaminer son entourage.

Son exemple sera suivi par les utilisateurs de CFC (chlorofluorocarbones), qui, le 7 février 1989, s'engagent à réduire ou à supprimer leur consommation de ce produit, supposé détruire la couche d'ozone. Fabricants de bombes aérosols, professionnels du froid et spécialistes de l'extinction des feux en milieu sensible, tous prennent de bonnes résolutions pour sauver l'avenir de la planète. Quant au groupe chimique Atochem, il s'engage à développer des produits de substitution, dont plusieurs sont déjà à l'essai.

Bientôt, cependant, la surenchère verte va faire s'affronter des groupements professionnels concurrents. Rhône-Poulenc, grand producteur de lessives phosphatées, voit d'un très mauvais œil son concurrent allemand Henkel fonder toute sa publicité sur la lessive Le Chat *« sans phosphates »*. Le groupe français contre-attaque en affirmant que les phosphates ne nuisent pas à l'environnement, puisque c'est un engrais absorbé par les plantes, alors que les produits de substitution ne sont pas biodégradables et présentent peut-être un danger à long terme...

La bataille fait rage aussi entre papetiers et fabricants de matières plastiques. Les professionnels du papier-carton affirment produire les emballages les plus écologiques, puisque le papier est par définition biodégradable. Avec deux cent cinquante producteurs et transformateurs de cartonnages européens, les professionnels ont constitué un lobby (Pro Carton) qui fait le siège des législateurs pour imposer l'emballage biodégradable.

Les « plasticiens » n'ont pas tardé à répliquer. En septembre dernier, ils ont présenté un plastique appelé Bio-D, rendu biodégradable par adjonction d'amidon de maïs. Et ils ne se sont pas privés d'expliquer que la fabrication des sacs en polyéthylène, finalement, consommait beaucoup moins d'énergie et donc nuisait moins à l'environnement que la fabrication du papier, qui oblige à couper des arbres, à malaxer et à traiter les fibres à grand renfort d'électricité et de produits chimiques extrêmement polluants pour les rivières...

Les industriels de la matière plastique doivent se battre sur un autre front : l'emballage des liquides. Les verriers ne manquent pas une occasion d'expliquer que les bouteilles plastiques en PVC (polychlorure de vinyle), lorsqu'elles sont brûlées dans les usines d'incinération, dégagent du chlore et donc polluent l'atmosphère. En revanche, le verre, lui, est rigoureusement inerte et recyclable à l'infini sans perdre aucune de ses qualités.

Les plasticiens se défendent comme ils peuvent en expliquant que leur emballage, beaucoup plus léger, procure des économies de transport en diminuant la consommation de carburant. Devant la menace des Allemands et des Suisses de ne plus accepter les bouteilles en PVC, les vendeurs français d'eau minérale ont imaginé un système pour recycler leurs flacons. Réunis en un organisme interprofessionnel, le Groupe d'étude pour le conditionnement moderne (GECOM), ils ont pris langue avec une association écologiste, la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), des collectivités locales et des établissements scolaires.



L'opération, baptisée « Pélican », consiste à demander aux enfants des écoles et aux associations de ramasser le maximun de bouteilles d'eau minérale vides et de les entreposer en un lieu déterminé, où le GECOM fournira un broyeur pour réduire le plastique en confettis, puis en poudre. Le GECOM s'engage alors à racheter cette poudre 1 200 F la tonne pour la revendre ensuite à des usines spécialisées dans le recyclage du PVC, qui refondront le plastique et le transformeront en tuyaux, revêtements de sol, piquets de vigne, renforts de chaussures et tout ce qu'on appelle les « profilés ». En mobilisant les associations et les enfants, les minéraliers se donnent une image encore plus « écolo » que celle des verriers, qui se contentent de racheter les bouteilles recueillies dans les conteneurs municipaux.

Ces bouteilles apparaissent comme des querelles de boutique en comparaison des combats que se livrent les géants de l'automobile et du pétrole. Pendant des années, les constructeurs automobiles français ont refusé de s'engager dans la « voiture propre », sous prétexte qu'elle faisait la part trop belle à l'électronique allemande (Bosch) et aux techniques américaines (Du Pont de Nemours et Corning Glass pour les pots d'échappement catalytiques).

A cet égard, le président de PSA (Peugeot), Jacques Calvet, aura lutté jusqu'au bout pour *refuser le catalyseur, jugé* d'un prix prohibitif pour les petites cylindrées. L'an 1989, finalement, aura eu raison de sa résistance. Lâché par le gouvernement français et notamment par Brice Lalonde, très irrité par ce *« patron de droit divin au raisonnement hexagonal »*, Jacques Calvet devra donc appliquer en France les normes européennes – ce qu'il faisait déjà pour l'exportation... Quant à la régie Renault, elle devra adapter toute sa gamme aux équipements de la R 25, seule prévue à l'origine pour le pot catalytique et l'essence sans plomb.

Les pétroliers, eux aussi, vont connaître leur chemin de Damas en 1989. Après avoir juré leurs *grands dieux qu'ils ne pouvaient* fournir de l'essence sans plomb à moins de transformer leurs chaînes de fabrication et vendre le carburant beaucoup plus cher, les voici qui, *dès le 1er juillet*, se sont bousculés pour proposer leur *« super plus »* ou *« super sans plomb »* miracle, souverain pour tous les moteurs ! Il avait suffi que le gouvernement offre une détaxe de 41 centimes par litre pour que toutes les compagnies virent brusquement au vert.

Ces soudaines conversions, malheureusement, plongent toujours le consommateur dans la plus grande perplexité. Faute d'une religion aussi ferme que chez ses voisins du Nord, le Français de 1989 ne sait plus s'il doit préférer le verre au plastique, la lessive avec ou sans phosphates et le super avec ou sans plomb. Comme aux industriels, la fièvre verte lui donne le tournis.

ROGER CANS

La nature hypothéquée

Suite de la page 27

Tous les modèles macro-économiques indiquent des impacts économiques négligeables : effet à peine discernable sur le taux de croissance ; pression inflationniste quasi nulle (de 0,1 % à *0,6 % par an, selon les pays* et selon les périodes) ; légère variation de l'emploi (parfois stimulation, parfois baisse). Il faut souligner que ces modèles ne prennent en compte que les dépenses de protection de l'environnement.

Les avantages (ou bénéfices) obtenus grâce à ces dépenses (en particulier en termes de mortalité et de morbidité réduites grâce à une moindre pollution) n'y interviennent pas parce que non comptabilisés (faute d'évaluation économique fiable de ces avantages et d'un cadre comptable approprié).

Les économistes ne se soucient pas de l'environnement. Au cours de ces vingt dernières années s'est développée une branche nouvelle de l'économie dite « économie de l'environnement ». Cette discipline n'a d'autre raison d'être que d'assurer la meilleure gestion possible du patrimoine naturel ; mais c'est, il faut bien le dire, un rôle ingrat, qui expose l'économiste à la vindicte des écologistes et à la méfiance des décideurs.

C'est un rôle ingrat de rappeler à tout moment qu'on ne peut tout protéger ni conserver à n'importe quel prix et que la satisfaction des innombrables besoins économiques exige constamment des arbitrages. La « pollution zéro », par exemple, est une ruineuse utopie : mieux vaut tolérer certains niveaux de pollution acceptables, *tout en affectant les* sommes les plus élevées que coûterait une élimination des dernières unités de pollution à des activités plus profitables pour la société. Ici, on s'expose aux coups des écologistes.

C'est un rôle ingrat de montrer aux décideurs que les objectifs des politiques de l'environnement, explicites ou implicites, n'ont aucune justification ni rationalité économiques en l'absence d'évaluation des coûts et avantages qui leur sont associés : si le coût des dommages à l'environnement est de 6 % du PIB (chiffre avancé pour la RFA), comment justifier des dépenses de prévention inférieures à 1,5 % du PIB ?

Qu'est-ce qui justifie l'acceptation d'un niveau de pollution donné plutôt qu'un autre ? L'économiste a une réponse : les dépenses (coûts) réalisées pour atteindre un objectif donné doivent égaliser (à la marge) les *avantages obtenus* (en général définis comme les dommages évités grâce à ces dépenses). Mais *cela exige de rendre explicites des* objectifs en général implicites, voire inexistants.

C'est un rôle ingrat de montrer que certaines politiques de l'environnement sont économiquement inefficaces, parce que fondées sur des *dispositifs* réglementaires lourds et coûteux. L'économiste plaide pour des solutions souples telles que la tarification des ressources (taxes et redevances) ou l'échange de droits de pollution à l'intérieur d'une enveloppe fixe, autant d'instruments économiques qui permettent d'atteindre les objectifs à moindre coût.

Cette approche commence à faire son chemin dans nombre de pays ; une étude récente, portant *sur quatorze pays*, a *mis* en lumière quelque cent cinquante cas d'applications d'*« instruments économiques »* pour la protection de l'environnement *mais* cette approche économique progresse lentement, car il faut changer les mentalités et les habitudes...

Il est enfin quasi héroïque, face au court terme électoral et à la dépréciation du futur, de montrer, par le calcul économique, que les politiques à courte vue négligent ou bafouent les générations à venir, en particulier par la non-prise en compte des effets irréversibles (destruction des sites, extinction des espèces). *L'absence d'évaluation* économique des valeurs dites de « legs » (valeur que *l'on* impute à la conservation d'une ressource pour les générations futures) ou le choix erroné d'un taux d'actualisation pèsent lourdement sur les générations futures auxquelles, a-t-on pu dire, *« nous empruntons l'environnement »*.

Entre l'utopie du « tout préserver à tout prix » et la confiance aveugle en la main invisible, il y a place pour une gestion économique de l'environnement. Non seulement le marché peut être « corrigé » pour éviter la destruction de l'environnement, mais il peut être utilisé comme un moyen puissant de protection de l'environnement. Cela ne signifie nullement que le marché soit le seul moyen de protection de l'environnement.

D'autres approches complémentaires peuvent et doivent être mises en œuvre (en particulier les *réglementations* et contrats avec l'industrie). Cela n'implique pas non plus un abandon de l'environnement au libre jeu du marché. Stuart Mill lui-même n'écrivait-il pas : *« Il n'y a pas grand plaisir à considérer un monde où il ne resterait rien de livré à l'activité spontanée de la nature »*

JEAN-PHILIPPE BARDE

▶ Fonctionnaire international.

…rt perplexe

A cet égard, le président de PSA (Peugeot), Jacques Calvet, aura lutté jusqu'au bout pour refuser le catalyseur, jugé d'un prix prohibitif pour les petites cylindrées. L'an 1989, finalement, aura eu raison de sa résistance. Lâché par le gouvernement français et notamment par Brice Lalonde, très irrité par ce *« patron de droit divin au raisonnement hexagonal »*, Jacques Calvet devra donc appliquer en France les normes européennes – ce qu'il faisait déjà pour l'exportation... Quant à la régie Renault, elle devra adapter toute sa gamme aux équipements de la R 25, seule prévue à l'origine pour le pot catalytique et l'essence sans plomb.

Les pétroliers, eux aussi, vont connaître leur chemin de Damas en 1989. Après avoir juré leurs grands dieux qu'ils ne pouvaient fournir de l'essence sans plomb à moins de transformer leurs chaînes de fabrication et vendre le carburant beaucoup plus cher, les voici qui, dès le 1er juillet, se sont bousculés pour proposer leur « super plus » ou « super sans plomb » miracle, souverain pour tous les moteurs ! Il avait suffi que le gouvernement offre une détaxe de 41 centimes par litre pour que toutes les compagnies virent brusquement au vert.

Ces soudaines conversions, malheureusement, plongent toujours le consommateur dans la plus grande perplexité. Faute d'une religion aussi ferme que chez ses voisins du Nord, le Français de 1989 ne sait plus s'il doit préférer le verre au plastique, la lessive avec ou sans phosphates et le super avec ou sans plomb. Comme aux industriels, la fièvre verte lui donne le tournis.

ROGER CANS

…hypothéquée

…tés grâce à ces dépenses). Mais cela exige de rendre explicites des objectifs en général implicites, voire inexistants.

C'est un rôle ingrat de montrer que certaines politiques de l'environnement sont économiquement inefficaces, parce que fondées sur des dispositifs réglementaires lourds et coûteux. L'économiste plaide pour des solutions souples telles que la tarification des ressources (taxes et redevances) ou l'échange de droits de pollution à l'intérieur d'une enveloppe fixe, autant d'instruments économiques qui permettent d'atteindre les objectifs à moindre coût.

Cette approche commence à faire son chemin dans nombre de pays ; une étude récente, portant sur quatorze pays, a mis en lumière quelque cent cinquante cas d'applications d'« *instruments économiques* » pour la protection de l'environnement mais cette approche économique progresse lentement, car il faut changer les mentalités et les habitudes...

Il est enfin quasi héroïque, face au court terme électoral et à la dépréciation du futur, de montrer, par le calcul économique, que les politiques à courte vue négligent ou bafouent les générations à venir, en particulier par la non-prise en compte des effets irréversibles (destruction des sites, extinction des espèces). L'absence d'évaluation économique des valeurs dites de « legs » (valeur que l'on impute à la conservation d'une ressource pour les générations futures) ou le choix erroné d'un taux d'actualisation pèsent lourdement sur les générations futures auxquelles, a-t-on pu dire, *« nous empruntons l'environnement »*.

Entre l'utopie du « tout préserver à tout prix » et la confiance aveugle en la main invisible, il y a place pour une gestion économique de l'environnement. Non seulement le marché peut être « corrigé » pour éviter la destruction de l'environnement, mais il peut être utilisé comme un moyen puissant de protection de l'environnement. Cela ne signifie nullement que le marché soit le seul moyen de protection de l'environnement.

D'autres approches complémentaires peuvent et doivent être mises en œuvre (en particulier les réglementations et contrats avec l'industrie). Cela n'implique pas non plus un abandon de l'environnement au libre jeu du marché. Stuart Mill lui-même n'écrivait-il pas : *« Il n'y a pas grand plaisir à considérer un monde où il ne resterait rien de livré à l'activité spontanée de la nature »*

JEAN-PHILIPPE BARDE

▶ Fonctionnaire international.

Le marais mal-aimé

La fiscalité française favorise la transformation ou la destruction des milieux naturels biologiquement riches, comme le marais et la friche

par Guillaume Sainteny

FAISANT suite aux déclarations du premier ministre, selon lesquelles : *« Il va falloir organiser la fiscalité de l'écologie »*, le gouvernement vient de décider l'élaboration d'un « plan vert » destiné, notamment, à proposer les modalités de financement de la protection de l'environnement. Un sujet politiquement conflictuel autant que techniquement épineux et économiquement difficile, comme l'a montré, en 1989, la chute, pour la première fois, d'un gouvernement – celui des Pays-Bas – sur une question de financement de l'environnement.

Or le système fiscal français, en retard sur ceux de ses voisins, ignore tellement l'environnement aujourd'hui que l'ampleur de la réforme à accomplir est considérable. Si l'on s'en tient à l'exemple du milieu naturel, non seulement la fiscalité française ne prend pas en compte les préoccupations d'environnement, mais elle est même, le plus souvent, *« anti-écologique »* en ce sens qu'elle incite directement à la destruction ou à la transformation de ce milieu.

Un appauvrissement biologique

D'une manière générale, l'imposition proportionnellement plus forte du foncier non bâti, par rapport aux autres types de biens, conduit à une rentabilité nulle ou négative des espaces naturels, incitant ainsi directement soit à leur surexploitation, soit à leur urbanisation, soit à la transformation des plus naturels d'entre eux en terrains cultivés ou boisés, soit à leur vente. Dans tous les cas, c'est à une très forte dégradation, voire à un anéantissement de la valeur écologique des milieux concernés que l'on assiste.

Cette tendance, qui concerne l'ensemble de l'espace non bâti, est d'autant plus accentuée que le milieux sont plus naturels et plus riches biologiquement. En effet, ces derniers, malgré leur plus grande productivité biologique, présentent non seulement des taux de rendement économique inférieurs aux espaces ruraux artificialisés, mais sont aussi davantage imposés. On peut, pour illustrer cet état de fait, prendre deux exemples de milieux naturels riches et surimposés : le marais et la friche, et deux exemples d'espaces ruraux artificialisés sous-imposés ; les terres agricoles et boisées.

Le marais, biotope très riche, à très forte production de biomasse et jouant un rôle considérable dans le système hydrologique et écologique, est pourtant un véritable mal-aimé du système fiscal français. Ainsi, la taxe foncière sur ce type d'écosystème, calculée à partir d'un revenu forfaitaire, sans rapport avec son revenu réel, surimpose ce milieu et incite à sa mise en exploitation agricole ou forestière, c'est-à-dire à son appauvrissement biologique, et cela d'autant plus directement que son assèchement lui vaut même exonération de cette taxe durant les vingt années qui suivent.

Le régime fiscal des friches et « terres incultes » est analogue : leur mise en culture les exonère de taxes foncières durant les dix ans qui suivent. Par des biais différents, bocage et haies ne sont guère mieux lotis, puisque les opérations de remembrement, bénéficiant d'une complète transparence fiscale, sont exonérées de TVA, de droits d'enregistrement et de timbre, de la taxe de publicité foncière et de plus-values.

Les forêts bénéficient, apparemment, d'un régime plus favorable puisqu'elles sont, pour les trois quarts de leur valeur, exonérées de droits de succession et d'impôt sur la fortune et que les reboisements sont exemptés de taxes foncières pendant trente ans. Mais ces avantages fiscaux ne visent nullement des objectifs de protection, esthétiques ou biologiques mais au contraire des buts purement économiques. Ainsi, seuls les reboisements artificiels bénéficient de l'exonération trentenaire, pas les reboisements naturels, pourtant plus intéressants écologiquement. Or ces reboisements artificiels se font souvent sur des terrains plus rares et plus riches biologiquement dans leur état initial.

L'agriculture intensive

De plus, l'exonération ne distingue pas, selon la durée de vie, la richesse biologique, l'adaptation aux conditions locales et aux paysages d'avant coupe des essences et ne favorise pas leur mélange. Or quoi de commun entre une monoculture de peupliers, mûre en trente ans mais biotope très pauvre, et un riche mélange de chênes, hêtres, charmes..., dont la croissance demande un siècle ? Par ailleurs, ne peuvent bénéficier de l'exonération des trois quarts que les forêts soumises à un engagement d'exploitation normale pendant trente ans et à un plan de gestion, lequel ne donne pas lieu à étude d'impact.

Autrement dit, ne peuvent bénéficier de cette exonération que les forêts soumises à une exploitation axée sur la production intensive de bois, celles-là mêmes qui sont les moins intéressantes sur le plan écologique. Un propriétaire qui souhaiterait subordonner l'exploitation économique de ses bois à d'autres objectifs (embellissement paysager de sa forêt, mise en réserve et donc restriction des coupes pour éviter le dérangement, refus de toute exploitation pour tenter de reconstituer une forêt primaire...) non seulement ne serait pas encouragé, mais serait même pénalisé, puisqu'il ne pourrait pas bénéficier de cette exonération des trois quarts. Ainsi, ce n'est pas la forêt en tant que milieu naturel avec toutes ses fonctions biologiques, écologiques, esthétiques, sociales, récréatives, cynégétiques qui est fiscalement avantagée, c'est au contraire la forêt-usine à bois, partiellement artificialisée, souvent enrésinée, parfois réduite à une seule essence d'arbre.

Le cas de figure est analogue pour l'agriculture dans la mesure où c'est un certain type d'agriculture, intensive, artificialisée et destructrice du milieu naturel qui est fiscalement encouragé. Ainsi en est-il de l'imposition à un taux réduit (7 %) de TVA des engrais et produits phytosanitaires, qui contribue à l'épandage d'un peu plus de pesticides et de nitrates, ou, dans le cadre de la politique agricole commune, des subventions aux drainages de zones humides ou du soutien des prix agricoles, qui incitent à la mise en culture intensive de nouvelles terres (puisque celles anciennement cultivées le sont déjà intensivement) et donc à la disparition d'un peu plus de friches et de marais.

Par contre, lorsque est décidée au niveau européen une mesure d'incitation financière à la mise en jachère, le montant de l'incitation est fixé en France, intentionnellement très bas. Aussi les résultats sont-ils dérisoires quantitativement, tant par le nombre d'hectares concernés que par la diminution de la surproduction agricole et de la pollution d'origine agricole par rapport à ceux qu'aurait permis une diminution, même légère, du caractère intensif et artificiel de l'ensemble du processus productif.

A travers ces exemples, non exhaustifs, on voit bien qu'est nettement favorisée, voire encouragée par la fiscalité française, la mise en valeur d'un espace rural et non la conservation d'un espace naturel. La fiscalité française n'a appréhendé la nature que dans sa dimension de facteur de production et dans son caractère rural, pas dans sa dimension de richesse biologique et esthétique. Le propriétaire, lui, n'est jamais incité fiscalement à un maintien en l'état ou à une gestion écologique de son domaine, mais constamment poussé à le faire rendre, à le transformer ou à le céder.

Des exemples néerlandais

Comment, dès lors, faire pour que *« l'écologie colore la pensée fiscale »* ? L'organisation de la fiscalité de l'écologie est potentiellement très conflictuelle car il n'y a pas accord, sur ce point, entre les trois grandes forces politiques du moment. La gauche envisage un financement public, s'opposant ainsi aux libéraux, qui redoutent un nouvel accroissement des prélèvements obligatoires et de l'emprise de l'Etat, *via* l'environnement, et estiment, au contraire, que celui-ci peut être correctement protégé par les mécanismes du marché et des droits de propriété renforcés, tandis que les Verts, hostiles au marché autant qu'à l'Etat, renvoient dos à dos les deux approches.

Dans l'immédiat, une façon graduelle de progresser pourrait être de commencer par abolir peu à peu les avantages fiscaux dont bénéficient les activités destructrices de l'environnement. Cette première étape conduirait non pas à une augmentation, mais au contraire à une diminution du coût financier pour l'Etat ; puisque, d'une part, ces avantages sont souvent des dépenses fiscales supportées par la puissance publique (imposition à taux réduit ou exonération des taxes), qui disparaîtraient ainsi, et que, d'autre part, serait aussi ralentie la diminution de la valeur biologique et patrimoniale des biens naturels.

On peut aussi aller plus loin et envisager que la fiscalité ne soit plus ni pénalisante ni neutre pour la nature et sa protection, mais incitative à la préservation de l'environnement et, inversement, pénalisante pour sa destruction. L'on pourrait, par exemple, tendre vers une application du régime fiscal dont jouit le patrimoine bâti au patrimoine immobilier non bâti. Pourquoi ne pas envisager que les frais de réparation des espaces naturels d'intérêt exceptionnel soient, eux aussi, déductibles du revenu global pour l'impôt sur le revenu ? Ou que les espaces naturels puissent, eux aussi, faire l'objet de dations en paiement ?

Les personnes privées et publiques seraient ainsi incitées à la préservation et à la gestion rationnelle des espaces naturels. Cependant, les engrais et pesticides pourraient être imposés non plus à un taux réduit de TVA, mais en fonction de leur coût pour l'environnement, pratique déjà appliquée par la Suède. De même, une entorse au principe de neutralité de la TVA permettrait de moduler son taux pour les différentes ressources naturelles selon leur rareté ou les nuisances engendrées par leur utilisation. En outre, pour certaines de ces catégories (éco-industriels, agriculteurs, sylviculteurs, propriétaires fonciers...) la nouvelle fiscalité de l'écologie pourrait tout à la fois permettre l'émergence d'un nouveau marché – tel celui du pot catalytique – et inciter à des tâches de gestion, de protection, d'entretien des milieux naturels.

L'on pourrait dans ce sens s'inspirer des pays voisins, et notamment des exemples britannique et néerlandais. Aux Pays-Bas, la loi sur les beautés naturelles, instaurée dès 1928, accorde aujourd'hui aux propriétaires fonciers des exonérations fiscales en contrepartie d'obligations de sauvegarde esthétique du paysage (– 50 % sur les impôts fonciers et les droits de succession si la propriété n'est pas accessible au public, – 100 % si elle est accessible au public). La loi de 1967 sur la protection de la nature permet de subventionner (200 francs l'hectare) les propriétaires assurant une gestion compatible avec les objectifs de conservation de la valeur écologique du terrain.

Le règlement communautaire du 15 juin 1987 prévoit, explicitement, la possibilité de verser aux agriculteurs s'engageant à introduire ou à maintenir des pratiques de production agricole compatibles avec les exigences de protection de l'environnement, des paysages et des ressources naturelles, une prime annuelle à l'hectare en compensation des éventuelles pertes de revenu qui en découleraient. Malgré un cofinancement communautaire qui conduit la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la RFA et l'Italie à mettre en place un tel système d'aides, la France n'a encore proposé aucun programme en ce sens.

A l'inverse, la Grande-Bretagne, par exemple, a récemment renforcé sa politique traditionnelle en la matière par un ensemble de mesures qui font bénéficier les agriculteurs d'indemnités pour les travaux favorisant la nidification des oiseaux au sol, la reconstitution des haies et des plantations de feuillus, l'aménagement de terroirs le long des côtes pour les oiseaux migrateurs, la création de prairies pour le plaisir des populations, la restauration des marais...

La nature, somme toute, n'est qu'un capital sous-évalué, mais surimposé, et d'autant plus sous-évalué et surimposé qu'elle est peu productive économiquement mais riche biologiquement. Une organisation de la fiscalité de l'écologie devrait peut-être se fixer comme but premier de remédier à ce paradoxe, coûteux pour la collectivité.

▶ Chercheur à l'université Paris-I

CHAMPS ECONOMIQUES

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Monnaie : le précédent américain

LES Européens, s'ils entendent mener à son terme l'intention exprimée dans le rapport Delors de créer un jour une union monétaire assortie d'un système commun de banques centrales ne sont pas au bout de leurs peines. Si d'aventure certains d'entre eux, emportés par l'enthousiasme de la tâche (ou moins glorieusement par l'envie de damer le pion à tel ou tel partenaire plus réticent) venaient à en douter, ils n'auraient, pour s'en convaincre, qu'à se reporter à l'expérience américaine. La fondation du système de Réserve fédérale n'a pas été, de l'autre côté de l'Atlantique, une mince affaire.

Avant que le président Woodrow Wilson ne signe la loi du 23 décembre 1913, on discuta beaucoup et sur l'opportunité de créer une pareille institution, et sur la façon d'envisager son rôle, son organisation, ses modes d'action. Il fallut encore une bonne vingtaine d'années pour que le système prît à peu près la figure qu'on lui connaît aujourd'hui, avec le vote par le Congrès d'un amendement contenu dans le Banking Act de 1935.

Pour que son conseil d'administration (Board) *« commence à ressembler à l'organe de décision très influent qu'il est devenu »* dix premières années de tâtonnements, de retours en arrière, de luttes d'influence ont été nécessaires, comme le rappelle une étude publiée sur le sujet en avril 1989, par le *Fédéral Reserve Bulletin* de Washington sous le titre, « The establishment and evolution of the Federal Reserve Board : 1913-1923 ». Un autre article paru en juin dernier dans la même publication sur le thème : « The international gold standard and US monetary policy from world war to the New Deal » est venu opportunément élargir la perspective.

En d'autres circonstances, de tels documents avaient toutes chances de n'intéresser que les spécialistes, en englobant toutefois dans ce groupe — étant donné l'intérêt exceptionnel du sujet — non seulement les historiens de la monnaie, mais aussi les économistes assez avisés pour inclure dans leur champ d'investigation habituel l'histoire des phénomènes dont ils se préoccupent. Mais dans l'attente de la conférencre intergouvernementale que les douze pays de la CEE ont décidé de convoquer en décembre prochain afin de définir la procédure à suivre pour parvenir à l'union monétaire, c'est en Europe, et pas seulement dans le cercle étroit des chercheurs, que de pareilles études devraient trouver le plus grand nombre de lecteurs. On se bornera ici à en relever quelques traits.

Commençons, en espérant qu'on ne verra pas dans cette façon de procéder une quelconque provocation, par le fond sur lequel se détachent les parties du haut-relief. Constatons que la formidable puissance économique des Etats-Unis — elle accédait déjà au premier rang dans le *monde aux environs de 1880 — a pu se former* sans que le pays soit doté d'institutions monétaires centralisées, fût-ce à l'échelon des Etats (la Virginie, le Michigan, la Californie, etc.) constituant l'Union. Les banques pourvoyaient à cette fonction. Non sans à-coups. Le plus spectaculaire fut la panique qui s'empara, en 1907, tant des opérateurs de Wall Street que du public. On évita de justesse l'effondrement complet du système bancaire *grâce notamment aux prêts et aux* expéditions d'or en provenance d'Europe. La hantise d'une nouvelle crise de liquidités fut le moteur de la réforme de 1913.

Le système de Réserve fédérale fut d'abord conçu comme un organe de surveillance de la profession bancaire, d'où la prudence du législateur, soucieux à la fois d'éviter la répétition des faillites en chaîne et de respecter le caractère privé des banques.

Dans un premier stade au moins, l'échec fut complet. On n'évita pas le retour, en pire, des crises du dix-*neuvième et du début du vingtième siècle.* Rétrospectivement celles-ci, y compris les plus violentes, font pâle figure à côté du désastre qui s'abattit sur les Etats-Unis avec la grande dépression des années 30. En arrivant à la Maison Blanche, le président Roosevelt dut fermer d'urgence les banques. Non seulement le système de Réserve fédérale n'avait pu prévenir la catastrophe, mais la plupart des économistes s'accordent pour penser qu'il a beaucoup contribué, par des décisions intempestives, à la déclencher.

Dans le même ordre d'idées, on fera encore remarquer que la loi de 1913 ne constituait pas une première. Les Etats-Unis, dans leur enfance, avaient créé une banque d'émission, *mais l'expérience* tourna court. Tant et si bien qu'on en fonda une autre. Elle fut à son tour dissoute en 1836.

Les deux épisodes avaient été marqués *par l'extrême politisation de l'institut* d'émission en proie aux querelles partisanes. Notons que la fondation d'une Banque centrale n'est pas un phénomène aussi irréversible qu'on serait tenté de le croire ; gardons-nous toutefois d'insister sur cet aspect des choses.

DE nos jours, les économistes idéologues, inspirés par Milton Friedman, préconisent à la suite de leur maître la suppression pure et simple des banques centrales, sources premières, selon eux, des désordres monétaires. Pour paraphraser un mot célèbre parmi les économistes, il ne s'agit là que d'un rêve et il n'est pas sûr que ce soit un beau rêve (1).

En ce qui concerne encore la genèse du système de Réserve fédérale, on notera que les Américains ne ménagèrent pas leurs efforts. De 1908 à 1913, les plans se succédèrent — dont quatre au moins ont laissé un nom (le Warburg Plan, le Fowler Plan, le Aldrich Plan et le Owen Plan) — auxquels s'ajoutèrent plusieurs *propositions de loi. Le projet qui fut finalement* adopté émanait de deux parlementaires, le représentant Carter Glass et le sénateur Robert Obet. L'objectif assigné était *« de disposer d'une monnaie souple* (an elastic currency), *de pourvoir au réescompte du papier commercial, d'établir une surveillance plus effective du système bancaire, et toutes autres fins jugées utiles »*. Avant d'en arriver là, le Congrès avait accumulé études, enquêtes et missions en Europe, le tout consigné *dans trente-six épais volumes.*

Les auteurs de la loi étaient bien conscients de se trouver devant une tâche nouvelle et jamais encore tentée — un sentiment qu'on retrouve exprimé dans des termes voisins dans le rapport Delors. C'est pourquoi ils préfèrent ne pas définir trop précisément les compétences de la nouvelle institution.

Du point de vue institutionnel, la partie *se joua d'emblée entre* d'une part l'assemblée des gouverneurs représentant les banques de Réserve fédérale des districts et, d'autre part, le « board » composé de membres nommés par le président pour une longue période (fixée aujourd'hui à quatorze ans). C'est ce dernier qui finit par l'emporter, mais à la suite d'un savant compromis.

Au sein du très influent comité fédéral de l'open market (FOMC), les membres du board siègent avec cinq représentants des banques de réserve régionales. Paul Volcker a mis en relief la signification de cette composition : la politique monétaire des Etats-Unis n'est pas seulement entre les mains des techniciens de la monnaie ; y participent des hommes proches de la vie locale.

Remarquons qu'un tel panachage constitue aussi une des caractéristiques de la Bundesbank. Il est regrettable que, dans son projet de système européen des banques centrales, le rapport Delors ait ignoré cet aspect des choses. Réflexe technocratique ?

Au sujet de l'indépendance de l'institut d'émission à l'égard du pouvoir exécutif, on cite souvent, aux Etats-Unis, le jugement d'Allan Sproul, qui dirigeait dans les années 50 la Banque fédérale de réserve de New-York, la plus importante de toutes : *« On doit toujours avoir à l'esprit, chaque fois que l'on parle de la nécessité d'assurer « l'indépendance » du système de Réserve fédérale, que cela signifie non pas indépendance vis-à-vis de l'Etat* (en anglais : *government), mais indépendance à l'intérieur de l'Etat. »* Voilà une de ces belles sentences susceptibles de fournir, de génération en génération, un thème de réflexion aux étudiants de Sciences-Po.

LE plus important est, comme il arrive souvent, le plus difficile à cerner. Dès les années 20, le monde était passé, sans trop s'en apercevoir (à l'exception des meilleurs theoréciens, tels l'Anglais Dennis Robertson) sous le régime de l'étalon-dollar, bien qu'à l'époque la livre sterling fut encore la principale monnaie de transaction, et l'or, l'instrument officiel de mesure de la valeur. De cette dérive, la *« cause la plus vraie »,* pour reprendre l'admirable expression du plus grand historien de l'Antiquité, a été, sans aucun doute, la guerre de 1914-1918. Celle-ci s'est traduite par un abandon durable des règles de gestion en vigueur sous le régime de l'étalon-or classique, telles qu'elles étaient appliquées, avec une maîtrise jusqu'à maintenant inégalée par la Banque d'Angleterre. Mais la création d'un pouvoir monétaire aux dimensions du continent nord-américain a aussi joué pour assurer la suprématie du dollar (sans que ce fut un objectif clairement défini) un rôle impossible à mesurer, mais décisif.

Le projet d'unification monétaire de l'Europe intervient à un autre tournant de l'histoire monétaire du monde. On cherche, sans trouver l'issue, à sortir du *régime des changes flottants.* Quelle sera dans l'avenir l'influence de l'Europe si elle parvient à accorder ses violons ?

(1) Le plus prestigieux des directeurs généraux du Fonds monétaire (de 1956 jusqu'à sa mort en 1963), l'économiste suédois Per Jacobsson, avait dit : *« Le retour à l'étalon-d'or est un rêve, et je ne suis pas sûr que ce soit un beau rêve. »*

A TRAVERS LES REVUES — Par MICHEL BEAUD

La perestroïka à hue et à dia

LES pays d'Europe de l'Est travaillés par de puissantes dynamiques. L'URSS empêtrée. La réforme économique, pour ne parler que d'elle, *« bute manifestement sur des obstacles fondamentaux » (1)* : réticences et résistances dans le monde des gestionnaires ; incertitudes et inquiétudes dans le monde du travail.

Paul R. Gregory, de l'université de Houston, examine le comportement des deux principales couches de la bureaucratie : les Khozyaistvenniki (en charge de la gestion) et les Apparatchiki (qui établissent les directives). Les premiers, plus en prise avec la production, seraient moins menacés par une réforme ; les seconds, au contraire, auraient le plus à perdre et pourraient contribuer, dans la phase actuelle, à accentuer les *« distorsions de l'information » (2).*

Jacek Szymanderski, sociologue (Institut d'histoire de l'Académie des sciences de Pologne), et Jan Winiecki, économiste (Université catholique de Lublin), vont plus loin. Ils examinent les avantages que différentes classes ou couches sociales tirent de la *« dissipation de la rente »* dans le système actuel, et donc leurs plus ou moins grandes résistances aux *réformes* (remaniements du système) ou au changement *(« évolution vers le système de marché accompagnée d'une séparation de l'économique et du politique »)* (3). Ils analysent la chaîne complexe des complicités, des intérêts liés et de ce qu'ils nomment le *« loyalisme »*, qui sous-tend à la fois la faible efficacité de l'appareil productif, la manipulation du plan, l'économie de l'ombre, la corruption non légitimée par le centre...

Ainsi s'explique pour une part la résistance des managers aux réformes dès que celles-ci touchent à la « rente » dont ils bénéficient ; mais il y a aussi le fait que *« l'esprit d'entreprise, le risque et la souplesse ne sont pas leurs points forts, de même que la recherche de la rentabilité, la gestion financière ou les stratégies de vente. En revanche, ils excellent dans d'autres domaines ; ils savent cultiver leurs relations politiques, marchander pour obtenir une baisse des objectifs, demander davantage d'inputs.* (...) *manipuler la structure de la production, falsifier les rapports destinés à leurs supérieurs, etc. Toutes ces compétences deviendraient inutiles dans une économie de marché. »* Et leur résistance a été d'autant plus efficace que, jusqu'ici, ce sont principalement eux qui ont été chargés de mettre en application les réformes (3).

On comprend mieux, dès lors, certaines pesanteurs : ainsi, *s'agissant du système de direction* de l'industrie soviétique, les mesures de suppression et de compression des organes de direction sectoriels devaient, selon Hervé Gicquiau, du CEDUCEE (Centre d'études et de documentation sur l'URSS, la Chine et l'Europe de l'Est), non seulement en améliorer le fonctionnement, mais surtout en réduire la bureaucratie. Depuis le début de 1987, 192 ministères et administrations ont été supprimés dans les républiques fédérées et 156 dans les républiques autonomes ; au total une réduction d'effectifs de 610 000 en trois ans. *« Néanmoins, globalement, l'appareil de gestion de l'URSS s'est accru de 122 000 personnes, avoisinant ainsi 18 millions »* (4).

Sergueï Andreiev, de Leningrad, explique : *« Une des premières fusions a touché le ministère des constructions mécaniques lourdes et celui des machines énergétiques, leurs effectifs devant passer de 1702 à 1022. Or, excepté les départs à la retraite, la plupart des fonctionnaires dont les postes avaient été supprimés ont trouvé un emploi dans les services dépendant de ces ministères ! Le ministère de l'industrie charbonnière de l'Ukraine devait se passer de 744 postes : 255 fonctionnaires sont entrés immédiatement dans un groupe de production nouvellement créé »* (1).

Aussi Sergueï Andreiev préconise-t-il un *« programme national de lutte contre la bureaucratie »*. Pour le mettre en œuvre, il compte sur un front du peuple réunissant les forces sociales dont les intérêts, aujourd'hui lésés, *« se réaliseront quand on aura brisé l'échine de la bureaucratie »* : paysans, intellectuels et surtout la classe ouvrière. *« Cette masse énorme de travailleurs est le groupe de population le plus touché économiquement, 82 millions de gens, dont le destin commun est de ne pas être payés selon leur travail, se voient, aujourd'hui encore, privés du droit de décider comment organiser la production. La voilà, la force qui, ayant trouvé sa voie politique, sera capable d'opérer le redressement »* (1).

Alla Nazimova (Institut du mouvement ouvrier) tempère ces propos : *« La classe ouvrière soviétique est extrêmement hétérogène et sa participation à la perestroïka, très variable... »* Selon certaines enquêtes, deux tiers des travailleurs seraient défavorables à des coopératives où ils pourraient, en travaillant plus, gagner plus. Et Victor Cheinis, historien et économiste, précise que trois couches sociales s'opposent à la perestroïka : *« Les travailleurs non qualifiés, ouvriers paysans et fonctionnaires, qui ont des tâches de pure exécution et qui tiennent avant tout à la stabilité* (...) ; *les dirigeants non qualifiés, tout juste capables de faire exécuter les tâches quand les ordres viennent d'en haut* (...) ; *les travailleurs scientifiques non qualifiés et idéologues que l'on trouve par centaines de milliers dans les « instituts de sciences humaines », etc. »* (1).

La situation n'est-elle pas encore plus compliquée (5) ? N'y a-t-il pas, sous l'appel à la perestroïka, plusieurs projets soutenus par des forces différentes ? S'en tenant aux deux champs économique et politique, et dégageant pour chacun les deux options principales : plan centralisé ou marché pour l'un, autoritarisme ou démocratie pour l'autre, la sociologue soviétique Alla Nazimova dégage quatre stratégies :

- celle du *« renouveau intégral »* (marché et démocratie) *« trouve appui chez les intellectuels et dans la partie la plus cultivée de la classe ouvrière »* ;
- celle qui combine perspectives marchandes et méthodes autoritaires est principalement soutenue par les *« managers, technocrates, ingénieurs et gens d'appareil »* ;
- celle de *« la réforme démocratique, mais avec maintien d'un système planifié »*, a la préférence des *« travailleurs moins qualifiés, portés à l'égalitarisme, hostiles aux mafias et aux privilèges »* ;
- la quatrième, enfin (plan + autoritarisme) *« est celle des conservateurs. Elle est partagée par une partie de l'appareil. Mais personne n'est vraiment contre la perestroïka. Ou plutôt, chacun veut une perestroïka à sa façon »* (1).

Ainsi, derrière le consensus de façade en faveur de la perestroïka, que d'attitudes divergentes ! Dans le discours de Gorbatchev, l'accomplissement du socialisme et, pour l'académicienne Tatiana Zaslavskaia, *« une accélération fondamentale du mouvement pour le socialisme »*. Mais il y a aussi, comme le rappelle Catherine Samary, de l'université Paris-IX-Dauphine, ceux qui visent la réalisation d'un *« modèle libéral marchand sauvage »* ; il y a les partisans de l'ancien système, mais *« purgé radicalement de sa mafia »* ; il y a *« toutes les variantes social-démocrates ou néo-keynésiennes, qui souhaiteraient un marché « régulé » à la suédoise ».*

« Il y a donc des perestroïkas, même si les alternatives théoriques et pratiques ne sont présentées ni dans la grande presse, ni dans les discours officiels (...). *Le débat n'est malheureusement pas (encore ?) transparents* (1). »

* Sur ce thème, nos précédentes chroniques : « Perestroïka », *le Monde* du 21 avril 1987 et « A l'Est, du nouveau ? », *le Monde* du 21 février 1989.

(1) « La perestroïka, une révolution ? », dossier présenté par Jacques Bidet et Jacques Texier, avec des analyses d'intellectuels ouest-européens et soviétiques et une « bibliothèque de la perestroïka », *Actuel Marx*, 2e semestre 1989 (156, av. Parmentier, 75010 Paris ; diffusion, PUF, 14, av. du Bois-de-l'Epine, BP 90, 91003 Evry Cedex).

(2) Paul R. Gregory, « Soviet Bureaucratic Behaviour : Khozyaistvenniki and Apparatchiki, *Soviet Studies*, october 1989 (29 Bute Gardens, Glasgow, G12 & RS, Grande-Bretagne).

(3) Jacek Szymanderski et Jan Winiecki, « Dissipation de la rente, managers et travailleurs dans le système soviétique : les implications pour un changement de système », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, mars 1989 (Ed. du CNRS, 15, quai Anatole-France, 75700 Paris).

(4) Hervé Gicquiau, « La direction de l'industrie soviétique : changements et interrogations », *Le courrier des pays de l'Est*, octobre 1989 (Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris).

(5) Sur le débat sur la perestroïka et les difficultés des réformes Gorbatchev en 1989, Ed. A. Hewett, « Perestroyka and the Congress of People's Deputies », *Soviet Economy*, January-March 1989 (7961 Eastern Ay., Silver Spring, MD 20910, Etats-Unis).

Kaléidoscope

- Sur les relations économiques extérieures de l'URSS et *des pays d'Europe de l'Est* : la réforme soviétique du commerce extérieur, *Revue française d'économie*, été 1989 ; le commerce extérieur de l'URSS en 1988 et 1989, *le Courrier des pays de l'Est*, octobre 1989 ; la finance internationale soviétique, *Cahiers de l'IFRI* (Institut français de relations internationales), septembre 1989 ; les petits pays d'Europe de l'Est et le COMECON, *le Courrier des pays de l'Est*, novembre 1989 (dans ce même numéro : les relations économiques RFA-RDA, la crise agricole en Chine...).
- La nouvelle stratégie d'industrialisation de la Chine, *The China Quaterly*, septembre 1989.
- Les stratégies agro-industrielles, *Economies et Sociétés*, Cahiers de l'ISMEA (Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées), série AG 20, juillet 1989.
- Comparaisons internationales des coûts du travail et des distributions du revenu ;prise en compte de l'environnement dans les comptes nationaux, *The Review of Income and Wealth*,decembre 1989.
- Les marchés financiers internationaux et l'espace des jeux, *Paribas conjoncture*,bulletin économique de la banque *Paribas*, décembre 1989.
- Energie,développement, environnement : un enjeu planétaire, *Revue de l'énergie*, novembre 1989.
- Economie domestique, vieillissement et consommation,alimentation et développement économique, *Population*, revue de l'INED (Institut national d'études démographiques), mai-juin 1989.
- Guinée : l'après-Sékou Touré, *Politique africaine*, décembre 1989.
- Une nouvelle revue : *The European Journal of Development Research*,revue de l'EADI (European Association of Development Research and Training Institutes). Son premier numéro,daté de juin 1989, est consacré à « Technologie et développement dans la troisième révolution industrielle ».

Le Monde
DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Le Monde
CADRES



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

JURISTES

Affaires internationales/droit des sociétés

Paris - Pour faire face à l'accroissement *de ses activités, la direction des services* juridiques du Crédit Lyonnais souhaite recruter deux collaborateurs possédant une formation supérieure en droit privé (3e cycle, si possible doctorat). Spécialisé dans les affaires internationales, le premier aura acquis quelques années d'expérience au sein d'un cabinet ou encore dans une grande entreprise à dimension internationale (référence A/R9670M). Le second se sera consacré au droit des sociétés grâce à une pratique de quelques années dans le secteur financier (banques, sociétés de bourse, COB, ...) ou en cabinet (référence A/R9671M). Tous deux seront intégrés à de petites équipes spécialisées où ils prendront en charge de façon autonome des dossiers touchant à des opérations d'envergure. Ecrire à C. BUSO en indiquant vos prétentions et la référence choisie - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74.** (PA Minitel 36.14 code PA)





RESPONSABLE PRODUCTION

Matériaux de construction - Région de Fontainebleau (77) - Cette société française de taille humaine, filiale d'un important groupe international, est leader en France dans son domaine d'activités et connaît une croissance élevée. Elle recherche le responsable de production d'une de ses usines. Véritable numéro deux de l'établissement, il assurera la direction de la *production et de l'entretien (environ 70 personnes)* en jouissant d'une large autonomie, en ce qui concerne la technique et l'animation des hommes. Chargé de l'optimisation des équipements et de la rationalisation des activités, il contribuera à une amélioration constante de la productivité, dans le cadre de la définition et de la mise en place d'un plan de qualité totale. Ce poste, très complet, et rattaché au directeur de l'usine, s'adresse à un jeune ingénieur AM, ENSI, INSA ou équivalent, âgé d'au moins 29 ans. Il justifiera d'une première expérience réussie de la fabrication acquise en milieu industriel, avec des équipements lourds de préférence. La pratique de l'anglais constituera un avantage. De réelles opportunités de carrière sont possibles au *sein de l'entreprise et la rémunération annuelle* de départ sera de nature à intéresser des candidats de valeur. Ecrire à D. MORETTE en indiquant les prétentions et la référence A/R9605M **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.75.** (PA Minitel 36.14 code PA)



JEUNE INGENIEUR PRODUITS (H/F)

Rhône-Alpes - Filiale du groupe LEGRAND, nous sommes leader en France sur le marché de l'appareillage électrique haut de gamme et de qualité avec 630 personnes et 500 millions de francs de chiffre d'affaires. Voulant renforcer l'équipe "produits" actuelle, nous recherchons un ingénieur produits. Vous serez *chargé de gérer et améliorer les gammes de produits* existants. Parallèlement, vous mènerez des études de marché qui vous conduiront à formaliser des besoins clientèle et à élaborer le cahier des charges des nouveaux produits dont vous piloterez le lancement, en coordination avec le bureau d'études et les ventes. Vous apporterez un appui technique et commercial à la force de vente et proposerez des actions de promotion. De formation ingénieur généraliste à dominante électrotechnique... complétée si possible par un troisième cycle marketing, vous souhaitez débuter votre vie professionnelle dans une fonction vivante de conception, gestion et coordination exigeant rigueur et créativité, analyse et *synthèse, au sein d'un groupe international* offrant de réelles perspectives d'évolution. Vous maîtrisez bien la langue anglaise. Vous aimez communiquer et savez vous adapter. Ecrivez à Laurence STARON en précisant la référence A/3179M - **PA Consulting Group - 78, Bd du 11 Novembre - 69626 VILLEURBANNE Cedex - Tél. 78.93.90.63.** (PA Minitel 36.14 code PA)





CHEF DE PUBLICITE JUNIOR

Participer au développement de la rubrique offres d'emploi - Ce quotidien national de première importance renforce son équipe en intégrant un chef de publicité. Vous aurez la responsabilité d'un portefeuille de clients composé d'entreprises du secteur industriel, mais aussi de cabinets de recrutement et d'agences de publicité. Vous êtes issu d'une de nos meilleures écoles de commerce ou universités. Vos qualités relationnelles, votre dynamisme alliés à votre passion pour les problèmes *économiques et sociaux vous permettront*, outre de participer au développement du chiffre d'affaires de cette rubrique, d'apporter une information de qualité à notre clientèle. Vous êtes peut-être débutant ou avez une première expérience, de préférence au sein du service ressources humaines d'une grande entreprise. Créativité et intérêt pour les différentes cultures d'entreprise sont vos atouts pour mener à bien votre mission. Ecrivez à Sophie COHEN en précisant la référence A/D2077M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.53.** *(PA Minitel 36.14 code PA)*



AMENAGEMENT URBAIN

Une opération de grande envergue

INGENIEUR CHARGE D'ETUDES ET DE SUIVI DE PROJETS

PONTS, ECP, TP...

Une société parisienne d'aménagement urbain, qui réalise une opération de tout premier plan, renforce sa Direction technique. Elle recherche un Ingénieur ayant 4 à 10 ans d'expérience professionnelle acquise chez un maître d'oeuvre ou un maître d'ouvrage, familiarisé avec les problèmes d'aménagement et d'urbanisme.

Outre de solides compétences techniques, il témoignera d'un sens poussé du travail en équipe, ainsi que d'excellentes capacités relationnelles avec les divers intervenants extérieurs.

Poste extrêmement motivant pour un candidat désireux de participer à une réalisation prestigieuse.

Ecrire sous réf. *3 A 1694-10M*
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

etap

PUBLIPANEL



Premier opérateur privé de transports de voyageurs - 88 sociétés - 16.000 personnes, recherche, pour l'intégrer à une petite équipe dynamique, un ESC et/ou DECS (1 à 2 ans d'expérience). Il assumera des

RESPONSABILITES DE CONTROLE ET DE CONSEIL

Il se verra confier des missions variées auprès des filiales : contrôle des procédures, révision des comptes, *conseil en gestion, trésorerie, fiscalité...*
La réussite dans ce poste, particulièrement formateur, lui permettra d'évoluer rapidement vers des responsabilités opérationnelles.

Nous recherchons un jeune diplômé, désireux de valoriser une première expérience acquise en cabinet d'audit (ou éventuellement en contrôle interne dans une entreprise performante), ayant des qualités marquées d'adaptabilité et de dialogue.

Le poste est basé au siège, à Paris, et implique 50% de déplacements courts en province.

Ecrire sous réf. 3 A 1695-10 M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

etap

PUBLIPANEL



Un des leaders de l'industrie française (ciment, matériaux, bioactivités), CA 23 milliards - effectifs 22500 personnes, recherche pour son groupe opérationnel *CIMENTS LAFARGE* - CA 7 milliards et 4700 personnes, un

RESPONSABLE D'ETUDES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT

Votre mission :
Intégré à la Direction du Plan et du Développement vous effectuerez des missions d'exploration du marché des BTP alliant études économiques, financières et l'initiation de partenariat en vue de nouveaux développements.

Ce poste convient à un candidat diplômé d'une grande école d'ingénieur (Mines, ECP, TP...) ou de commerce (HEC, ESSEC, Sciences Po...) 32-35 ans, disposant d'une expérience dans la banque ou dans un cabinet d'audit ou encore dans un organisme d'étude de forte notoriété avec une solide expertise de l'analyse et de la proposition de solutions économiques et financières dans le secteur industriel (les interventions dans le BTP seront fortement appréciées).

La taille du groupe et la diversité de ses activités offrent à un candidat de valeur de réelles perspectives de carrière tant en France qu'à l'étranger.

Poste basé à ST-CLOUD, siège de la société.

Ecrire sous référence 3 C 1487-9M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

etap

PUBLIPANEL

UN QUALITICIEN PASSIONNE

Pour animer un service assurance qualité

Une grande société française, leader Européen ou Mondial pour plusieurs postes de ses produits, rattachée à un groupe industriel de tout premier plan, recherche le Chef du Service Assurance Qualité d'une de ses usines (250 personnes).

Celle-ci, dotée d'équipements sophistiqués, fabrique des produits destinés au grand public, en utilisant des matériaux variés (plastique, aluminium, papier) et en mettant en oeuvre des techniques diversifiées: complexage, enduction, extrusion, impression.
Le candidat recherché animera le service contrôle qualité et développera une démarche assurance qualité. Ce poste conviendrait à un ingénieur, généraliste ou chimiste, ayant 3 à 5 ans d'expérience qualité lui ayant permis d'acquérir une solide méthodologie (la connaissance de nos techniques, sans être indispensable, serait un atout).

Sa rigueur, son dynamisme et ses excellentes qualités de contact en feront un interlocuteur reconnu auprès de nos grands clients industriels, qui mettent en oeuvre nos produits et auprès de l'ensemble de nos services qui concourent à leur étude, à leur réalisation et à leur commercialisation.

Poste à Dijon.

Ecrire sous réf. 3 C 1403-9M
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

VIA

Un Groupe de 20.000 personnes, leader dans des activités de prestation de services destinés au grand public, recherche pour une de ses filiales de 400 personnes, en forte croissance

UN FUTUR RESPONSABLE DU DEPARTEMENT ETUDES H/F

Il se verra confier, dans un premier temps, la responsabilité d'études complètes et directement opérationnelles comportant : • l'analyse des marchés et des clientèles • l'élaboration des projets : faisabilité et projection budgétaire • leur présentation à des interlocuteurs de haut niveau • la collaboration à la mise en oeuvre des projets.

Outre ces fonctions, il aura progressivement pour mission de seconder, en tant qu'Adjoint, le Chef du Département Etudes dans sa responsabilité de coordination de l'équipe (5 personnes) et de suivi de l'ensemble des projets. A moyen terme (18 mois environ), il devra assurer la responsabilité complète du Département.

Ce poste conviendrait à un candidat ESC, grande école de Gestion ou Ingénieur, ayant 3 à 5 ans d'expérience en étude de marchés, études économiques, urbanisme ou études de faisabilité de projets. Ses qualités de rigueur, de créativité et de contacts lui permettront de réussir dans ce poste et d'évoluer soit dans la filiale, soit dans le Groupe.

Poste banlieue Nord Paris.

Ecrire sous réf. 3 B 1538-9 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

INGENIERIE
FRANCE ET INTERNATIONAL

INGENIEUR ETUDES ET GESTION D'AFFAIRES

Une société d'ingénierie, rattachée à un grand groupe industriel, recherche un jeune Ingénieur (ECP, ESE, AM...) ayant, de préférence, une première expérience en milieu industriel, capable d'assumer, après formation si nécessaire, la responsabilité d'affaires sur le plan technique, gestion et relations commerciales.

Il pourra aborder des domaines variés : centrales thermiques, thermique industrielle, traitement des minerais, manutentions...

La réussite dans ce poste enrichissant implique, outre des compétences techniques polyvalentes, un sens marqué de l'organisation, un solide dynamisme et de réelles capacités relationnelles

Connaissance de l'anglais indispensable (connaissance de l'allemand appréciée).

Courts voyages à l'étranger à prévoir.

Poste ville est France.

Ecrire sous réf. 3A 1676-10M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Etre le "moteur" de nos progrès techniques

Société filiale d'un Groupe mondial, spécialisée dans des équipements mécaniques pour la construction automobile, recherche pour l'un de ses centres de production à taille humaine (250 personnes), son

CHEF DES SERVICES TECHNIQUES

METHODES - INVESTISSEMENTS - MAINTENANCE

Sous l'autorité du directeur d'usine, et animateur d'une équipe de 30 personnes (dont 2 ingénieurs), il sera plus spécialement chargé de :
• définir les méthodes et process de fabrication,
• mettre à disposition de la fabrication un outil fiable et performant,
dans un souci permanent de progrès (flexibilité, productivité, qualité).

Cette fonction "clé" pour la compétitivité de l'usine sera confiée à un Ingénieur Mécanicien d'une trentaine d'années, ayant déjà occupé des fonctions d'encadrement et mis en place des chaînes de production automatisées dans un domaine de petites et moyennes séries.

Un tempérammment de leader et d'organisateur, un goût prononcé pour la technique et un potentiel important sont indispensables.
Poste basé banlieue Ouest Paris.
Ordre de grandeur de rémunération : **300 - 320 KF**

Ecrire sous réf. 50 B 1619-9M
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



ANVAR

L'AGENCE NATIONALE
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
recrute un

CADRE MARKETING

de formation Grande Ecole de Commerce, ayant l'expérience du marketing de services (banques, sociétés de conseil...).
Vous avez la trentaine, vous souhaitez participer à la création de notre Direction de la Politique Commerciale et des Services.
Vous serez chargé du Plan Marketing de l'Agence, de la préparation des supports commerciaux, de l'assistance à la prospection.
Merci d'adresser votre CV, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Service du Personnel - ANVAR - 43, rue de Caumartin 75009 Paris.

Carré Turenne

CHARGE DE PROGRAMMES

BOURDAIS - Conseil en Immobilier d'Entreprise
CA : 193 M.F - 270 collaborateurs - 13 implantations en France.

Quand l'entreprise a besoin d'espace (bureaux, locaux d'activité, magasins), BOURDAIS analyse et propose la meilleure solution. Pour poursuivre le développement de notre activité de CONSEIL, nous souhaitons recruter un collaborateur de formation **architecte** ou **ingénieur** ayant réalisé une première expérience en **PROGRAMMATION - MAITRISE D'OUVRAGE.**
Le poste évoluera vers la coordination d'une équipe.
Pour un premier contact, merci d'adresser lettre manuscrite et photo, sous la référence CP à BOURDAIS - Roselyne TAISNE 160, Bd Haussmann 75008 PARIS. **Discrétion assurée.**

Bourdais

CHEZ BOURDAIS, LE N°1 C'EST VOUS



SAINT-GOBAIN VITRAGE FRANCE
est leader dans le domaine du verre plat
sur les marchés de l'Automobile et du Bâtiment.

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, vous avez acquis une première expérience industrielle de 3 à 5 ans soit en production, soit en développement et vous souhaitez aujourd'hui valoriser votre savoir-faire.

Méthodique et rigoureux, vous aimez les contacts et les challenges, et, par conséquent, le travail en équipe.

Alors, nous vous proposons de devenir :

L'ADJOINT DE NOTRE DIRECTEUR TECHNIQUE ET QUALITE

Au sein de la Division Bâtiment, vous serez responsable du service qui assiste nos 22 filiales françaises dans l'évolution de leurs produits, de leur logistique et de leur productivité. Vous assurerez auprès d'elles la fonction d'Audit Qualité.

La réussite dans ce poste fonctionnel vous ouvrira des horizons vers des missions opérationnelles motivantes dans le Groupe, la Société ou ses filiales.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous la référence 4178 M à

108, rue Saint-Honoré — 75001 Paris,
qui transmettra.

SAINT-GOBAIN

CRÉDIT AGRICOLE

LE CREDIT AGRICOLE DE L'ARDECHE
entreprise à taille humaine (450 personnes) - 1er établissement bancaire du département
recherche son

Responsable

"Personnel et Relations Sociales"

Il est chargé :
- de participer à l'élaboration de la politique des ressources humaines de l'entreprise et de la mettre en oeuvre,
- d'animer l'ensemble des opérations de GESTION et d'ADMINISTRATION du personnel, y compris la GESTION PREVISIONNELLE,
- d'assister la Direction dans les RELATIONS SOCIALES et de collaborer au développement d'un CLIMAT SOCIAL favorable,
- d'assurer le CONTROLE de GESTION SOCIALE de l'entreprise,
- de contrôler les activités "FORMATION" et "DOCUMENTATION".

Profil souhaité :
- formation supérieure,
- première expérience de la gestion des ressources humaines,
- qualités affirmées en matière de communication, d'autorité naturelle, de disponibilité et d'aptitude à la négociation,
- aptitudes pour l'organisation et les techniques informatiques.

Lieu de travail :
PRIVAS, Préfecture de l'Ardèche (à 15 km de la Vallée du Rhône).

Envoyer lettre de candidature manuscrite avec CV à Monsieur le Directeur-Adjoint
CREDIT AGRICOLE de L'ARDECHE - Avenue de l'Europe Unie - BP 205
07002 PRIVAS CEDEX

MEDIAPA

CONSEILS, ASSEMBLEES, CREATIONS, FUSIONS...

Ce puissant groupe de commerce international étoffe sa division juridique et fiscale

CADRE JURIDIQUE

Au sein de la division juridique et fiscale, 15 collaborateurs, vous assurez en relation avec les directions opérationnelles et fonctionnelles le suivi de la vie juridique d'une partie de nos filiales, relevant principalement du droit français : assemblées et conseil, créations et fusions, restructuration. Bilingue français/anglais, vous connaissez bien la fiscalité et la comptabilité vous maitrisez l'outil informatique. Vous avez, depuis plus de trois ans, exercé vos talents au sein d'un service juridique d'entreprise ou chez un conseil spécialisé en droit des sociétés.

Pour plus d'informations, veuillez envoyer votre dossier de candidature sous réf. 8697/M à CURRICULUM 6 passage Lathuile 75018 PARIS.



Le Centre Hospitalier Régional
de Rennes
recrute

un Organisateur

de formation supérieure (maîtrise, ingénieur, Ecole supérieure de Commerce) débutant ou ayant quelques années d'expérience. Placé sous la responsabilité du Directeur du Système d'Information et de l'Organisation, au sein d'une équipe, il sera chargé de missions d'organisation dans tous les secteurs de l'hôpital.
Candidatures et C.V. à adresser à : M. le Directeur du Personnel - C.H.R. de Rennes - 35033 Rennes Cedex.

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ
cherche pour le Val de Marne

Le DIRECTEUR de son CAMPUS

Il assurera la gestion d'un internat de 200 chambres, aura la responsabilité d'un parc immobilier en rénovation de 8 ha et représentera sur place la Direction des Etudes.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo + prétentions sous réf. 8811 à LTA, Antenne St Lazare 4, rue du Fbg Poissonnière 75010 Paris - qui transmettra.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

REPRODUCTION INTERDITE

...s cadres 3615 LM

IN
...rgue
D'ETUDES
...OJETS

...on de tout premier plan, renforce ...ans d'expérience professionnelle ... avec les problèmes d'aménage...

...oussé du travail en équipe, ainsi ...xtérieurs.

... une réalisation prestigieuse.



FILIALE
...AVIGATION MIXTE

...de voyageurs - ...echerche, ...dynamique, ...). Il assumera des

...LITES
...DLE
...SEIL

...contrôle des procédures, révision

... permettra d'évoluer rapidement

...une première expérience acquise ...dans une entreprise performante).

...placements courts en province.



...rge
...pee

..., matériaux, bioactivités). ...echerche pour son groupe ...s et 4700 personnes, un

...BLE
...EGIQUES
...EMENT

...erez des missions d'exploration du mar... ...ion de partenariat en vue de nouveaux

...e d'ingénieur (Mines, ECP ...) ou de ...t d'une expérience dans la banque ou ...de de forte notoriété avec une solide ...omiques et financières dans le secteur ...iées).

...ndidat de valeur de réelles perspectives

etap



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Jeune Financier à fort potentiel, nous vous donnons l'opportunité d'exercer l'ensemble de vos compétences. Branche d'activité d'un groupe industriel français en fort développement et de dimension internationale, nous recherchons un :

COORDINATEUR COMPTABLE, FISCAL ET TRÉSORERIE

BASÉ A PARIS OUEST

Sous l'autorité du Contrôleur Financier, vous aurez un rôle de contrôle et de conseil auprès des différentes divisions de la branche. Vous veillerez à l'application des procédures du groupe, consoliderez les résultats financiers, mettrez en œuvre des solutions à tous les problèmes que vous identifierez. Vous gérerez aussi les aspects financiers, juridiques et fiscaux des fusions, acquisitions, scissions qui auront lieu dans le cadre du développement et de la restructuration de l'activité.

Le contenu de ce poste et l'importance que nous lui donnons impliquent : • un bon niveau technique acquis lors d'une expérience d'audit et/ou de contrôle de gestion en milieu industriel et anglo-saxon, • une capacité d'autonomie, le sens des responsabilités ainsi que celui des solutions pragmatiques afin de s'adapter à l'évolution rapide de l'entreprise.

Agé de 28 ans environ, de formation supérieure complétée par le DECS, si vous êtes prêt à vous investir dans ce rôle de Coordinateur nécessitant de fréquents mais brefs déplacements, nous vous proposerons une rémunération et des perspectives d'évolution attrayantes.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. F221M, à Ernst & Young Conseil - 6, rue de Téhéran 75008 Paris, qui étudiera votre candidature en toute confidentialité.

Ernst & Young Conseil

Carré Turenne

GROUPE FINANCIER DE PREMIER PLAN

RECHERCHE

JEUNE GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Nous sommes une des filiales financières du groupe, dont l'activité est de gérer des OPCVM distribués par un puissant réseau bancaire.

Au sein d'une équipe de 6 gérants, il aura pour mission :
- *d'assurer la gestion d'importants fonds sur le marché monétaire et obligataire ;*
- *de mener des études ponctuelles sur les marchés ;*
- *de participer à la conception de nouveaux produits plus particulièrement monétaires en liaison avec le réseau.*

Pour ce poste qui nécessite le goût du travail en équipe, nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure économique, financière ou mathématique, riche d'une première expérience du marché monétaire et connaissant bien les nouveaux produits financiers (swap, etc...).

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 08.916 à CONTESSE PUBLICITE, 38 rue de Villiers, 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex, qui transmettra.

CONTESSE



ESSO S.A.F
Paris - La Défense
recherche un

RESPONSABLE CONSOLIDATION FINANCIERE

Pour s'intégrer à l'état major comptable de l'Entreprise et **prendre en charge** une petite équipe **hautement spécialisée**, dont la mission sera, notamment : d'**établir** et d'**analyser** les comptes sociaux et consolidés (français et U.S.) des activités pétrolières du **Groupe EXXON** en France, d'**assurer** les **contacts** avec la maison mère et les Commissaires aux Comptes dans ce domaine et de **déterminer l'évolution** *des divers systèmes informatiques utilisés.*

Sa formation **ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE + D.E.C.S.** devra nécessairement être complétée de 2 à 5 ans d'**expérience**, si possible dans un Cabinet d'expertise (anglo saxon de préférence). Anglais indispensable.

Candidature et C.V. à adresser à :
ESSO S.A.F.
Service Formation Recrutement
Cédex 2 - 92093 Paris la Défense
Tél. : 49.03.62.05

RSCG CARRIERES

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE



RESPONSABLE de MARCHE

PME - PMI

Vous avez une première expérience de Marketing bancaire après des Etudes Supérieures (Ecoles de Commerce, Maîtrise de gestion ou équivalent) et vous êtes passionné par le développement des entreprises.

L'occasion s'offre à vous d'intégrer la Direction des Entreprises de la Caisse Nationale de Crédit Agricole pour exprimer votre force de proposition et de réalisation dans le cadre d'une petite équipe dynamique, sur un marché porteur mais concurrentiel.

Pour cela vous devez en permanence surveiller et analyser ce segment de marché et proposer aux Caisses Régionales les moyens et les actions les plus adaptés à leurs besoins dans le cadre d'une politique globale.

De nombreux contacts avec les Caisses Régionales sont à prévoir ainsi que des déplacements fréquents.

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions à **Caisse Nationale de Crédit Agricole**
S.réf. GV.07/01 - Direction des Ressources Humaines, 83 boulevard Pasteur, 75015 PARIS

Crédit National

recherche pour ses *Directions Régionales*

Cadres Financiers

Conseiller les Entreprises
et Financer leur Expansion

Analyser tous leurs besoins, imaginer et mettre en place leurs financements (prêts en francs et en devises, crédit-bail, fonds propres, etc...), établir des relations au plus haut niveau avec les entreprises performantes, une misson passionnante qui vous permettra d'acquérir les techniques les plus modernes de *l'ingénierie financière.*

Cette mission vous l'exercerez - après une formation de 6 mois à Paris - dans nos Directions Régionales de Lyon, Rouen, Nancy, Nantes ... Nous la destinons à des Cadres Financiers (GRANDES ECOLES COMMERCIALES ou SCIENTIFIQUES) ayant une expérience de 3 à 5 ans, de préférence dans une banque ou dans une entreprise industrielle ou commerciale.

Merci d'adresser une lettre manuscrite avec *curriculum vitae, photo, indication de votre salaire*, au **Crédit National**, Département des Ressources Humaines, 45 rue Saint-Dominique, 75700 PARIS.

DESSEIN



Si vous pensez que gestion publique et efficacité doivent se conjuguer...

Et si en plus vous pouvez faire état d'une expérience réussie dans le service financier d'un organisme spécialisé dans l'immobilier social, alors nous vous proposons de rejoindre, au sein de notre groupe financier de 1er plan, notre Direction des prêts immobiliers.

Assisté par une équipe de jeunes analystes, vous serez chargé d'étudier et de quantifier les différents risques encourus par notre groupe lors des opérations de financement d'habitat social et validerez les analyses financières faites par nos directions régionales. Vous prendrez personnellement en charge des dossiers spécifiques et nous représenterez dans différentes *instances administratives et professionnelles.*

La trentaine, une formation supérieure, quelques années d'expérience dans le service financier d'un organisme d'H.L.M. ou d'un C.I.L., vous en donnant une bonne vision globale, de la rigueur et le sens du contact : autant d'atouts qui vous permettront de trouver rapidement vos marques dans un environnement intellectuel de bon niveau. Claude dos Reis, associé du cabinet Sirca, nous assiste dans cette recherche. Adressez-lui un *résumé de carrière* et une lettre de motivation précisant votre niveau de rémunération sous référence 068 713 LM au 64, rue La Boétie — 75008 Paris.

Sirca

Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

Jeune Contrôleur de Gestion

(Grande Ecole de Commerce ou Maîtrise Dauphine, 1ère expérience)

Poste basé Paris

Nous sommes un important groupe français de communication ; leader sur notre marché, nos activités se sont développées en France comme à l'étranger. Aujourd'hui, notre politique de modernisation et notre volonté d'améliorer notre productivité nous amènent à décentraliser le Contrôle de Gestion.

Afin de coordonner ce projet et de conserver la cohérence de nos systèmes, nous recherchons un candidat de valeur qui se verra confier les missions suivantes :
- *concevoir et mettre en place de nouvelles procédures adaptées à cette nouvelle organisation,*
- animer et conseiller les assistants de gestion des établissements décentralisés dans la préparation de leurs budgets et tableaux de bord,
- réaliser la synthèse des travaux, superviser le reporting, analyser les écarts et proposer des actions correctives.

Diplômé d'une grande école de commerce, âgé d'environ 28 ans, une première expérience professionnelle réussie vous a permis de bien maîtriser tous les aspects de la fonction. Vous recherchez aujourd'hui un *poste à responsabilités constituant un excellent tremplin vers de plus larges missions.*

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser CV, lettre manuscrite, sous réf. 196 LM, à notre conseil.

15, rue Daumier  75016 PARIS

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Carré Turenne

Grand construc-teur européen de biens d'équipe-ment industriel. 1200 personnes, [illegible]

AUDIT INTERNE 250 KF

A 25-30 ans, de formation Sup de Co + DECS (ou équivalent), après une première expérience de 2 à 3 ans en cabinet d'audit, vous souhaitez aujourd'hui donner une nouvelle orientation à votre carrière en intégrant le monde industriel.

Nous vous confierons les fonctions suivantes : • audit comptable et opérationnel des succursales et agences régionales, de l'usine et du siège • amélioration des procédures existantes et établissement de nouvelles procédures comptables et opérationnelles.

Directement rattaché à notre Directeur Financier, vous aurez la responsabilité et la maîtrise totale de vos dossiers. Vous pourrez bénéficier d'un développement personnel de carrière et de réelles possibilités d'évolution.

Si ce poste vous intéresse, merci d'adresser CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75008 PARIS, sous réf. 60.3099 LM ou télécopie au 43.80.92.31.

Mercuri Urval

CONTESSE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

JEUNE RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES ET FISCAUX

Banque - Var

Affiliée à un réseau national, cette banque est le premier établissement financier de sa région. Son développement, sa prochaine introduction en bourse l'amènent à renforcer ses services financiers. Elle recherche le responsable de ses services comptables et fiscaux. Rattaché à la direction financière, il encadrera une équipe de sept personnes. Après intégration, sa responsabilité sera complète sur la production des états comptables, bilans compris, de l'entreprise et de ses filiales, sur l'amélioration des procédures en terme de rapidité et de fiabilité, sur l'optimisation de la fiscalité. Cette opportunité évolutive s'adresse à un jeune candidat expert-comptable ou mémorialiste et/ou grande école de commerce et de gestion. Il dispose de 3 à 5 ans d'expérience professionnelle au sein du service financier d'un établissement financier ou d'un cabinet d'expertise comptable. La rémunération pourra atteindre 250.000 francs. Le poste est basé à Draguignan. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/X5149M - PA Consulting Group - 4, rue Lacépède - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.26.99.90. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

Cet établissement est membre d'un groupe financier de renommée internationale. Il renforce ses structures en recherchant un

Directeur au contrôle financier

établissement financier

Dans le cadre du contrôle des activités financières des sociétés françaises du groupe, il a pour objectif:

- *le reporting et l'analyse de l'activité tant auprès de la direction générale et de l'actionnaire anglais que des organismes de tutelle*
- *la consolidation et le contrôle des résultats comptables*
- *l'intégration permanente des nouveaux éléments de réglementation et la prise en compte de leur impact organisationnel.*

*Nous confierons cette **création de poste** à un candidat issu d'un cycle de formation supérieure – DECS, DESS – et doté d'une expérience de 2 à 4 années de l'audit ou de l'inspection des établissements financiers. La pratique de l'anglais et des outils informatiques s'avère nécessaire. Cette opportunité lui permet d'envisager à terme de réelles perspectives d'évolution au sein du groupe.*

***Danielle TCHEORDUKIAN** étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la réf. DTc 01.371 au cabinet M.D.A. — 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.*

MDA. ***Conseil en ressources humaines.***

PLAIN CHAMPS

Société Financière **Monaco**

Société financière appartenant à un grand groupe bancaire et spécialisée dans le Crédit à la Consommation, notre développement et le renforcement de notre structure interne conduisent à créer le poste de

Responsable de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion

Rattaché au Directeur de la Société et fonctionnellement au Directeur Financier de la Holding, sa fonction comprendra le reporting et la comptabilité générale, les aspects budgétaires, les relations avec les autorités de tutelle, la trésorerie, la logistique interne. Il animera une petite équipe de huit personnes.

Nous recherchons un cadre de 30 ans minimum, possédant une formation supérieure de gestion et une solide expérience en Société Financière dans une fonction équivalente, ou au sein d'un Cabinet d'Audit spécialisé dans le secteur financier ou bancaire.

Algoe nous conseille dans cette recherche et étudiera en toute confidentialité votre candidature (lettre, CV, rémunération actuelle). Merci d'écrire s/réf. 377 M, ALGOE, 9 bis route de Champagné 69134 Ecully cx.

ALGOE
CONSEIL EN MANAGEMENT

AVEC LA GIE, FILIALE INFORMATIQUE DES AGF,

DIPLOME(E)S BAC + 4, BAC + 5 SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

JOUEZ LA CARTE DE L'INFORMATIQUE

*La **GIE** (700 personnes) conçoit et développe l'ensemble des systèmes d'information du **groupe des Assurances Générales de France.***

Attiré(e)s par les techniques nouvelles, nous vous proposons de devenir **informaticien à la GIE.**

Après une **formation rémunérée de 4 mois** à nos techniques, vous intégrerez nos équipes jeunes et performantes et participerez à des projets diversifiés.

Les compétences acquises associées à votre professionnalisme et nos possibilités régulières de formation vous permettront une évolution de carrière à la hauteur de vos ambitions.

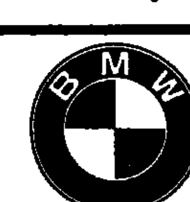
Jeunes diplômé(e)s, (libérés des Obligations Militaires), si vous souhaitez nous rejoindre, adressez lettre et CV sous référence M 204 à GIE – Madame Dominique BŒUF – Tour Franklin 92081 PARIS LA DEFENSE CEDEX 11



GENERALE INFORMATIQUE ET D'EXPLOITATION
GROUPE AGF

L'INFORMATIQUE EN ACTION

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION



BMW offre l'opportunité à un jeune diplômé de débuter sa carrière comme CONTROLEUR BUDGETAIRE. Dans le cadre du Département Contrôle de Gestion, il s'agit de développer le contrôle budgétaire de nos activités (auto, moto, pièces de rechange) et participer au reporting vers notre maison mère.

Une réelle adaptation et une bonne réussite dans ce poste permettront d'évoluer vers des responsabilités plus larges dans l'activité gestion au siège ou vers un poste d'animation commerciale terrain, et pourquoi pas, vers un job à l'international dans le cadre du groupe BMW.

Nous recherchons, avant tout, une personnalité bien "trempée" alliée à un bon niveau de formation (ESC, Maîtrise de gestion,...).
La connaissance opérationnelle de l'anglais et/ou de l'allemand est indispensable.

Adressez votre lettre de candidature, CV, photo et prétentions, sous référence 90/01/M, à :

BMW France
Département des Relations Humaines
78886 Saint Quentin Yvelines Cedex

MATRA DATAVISION
IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

Optimiser la fonction financière: un des axes stratégiques de notre croissance.

Filiale du Groupe MATRA, et l'un des premiers fournisseurs mondiaux de systèmes de CFAO, nous recherchons deux forts potentiels, **Diplômés Grandes Ecoles (HEC, ESSEC, ESCP,...) :**

Contrôleur de Gestion

3/5 ANS D'EXPERIENCE

Rattaché au Directeur Financier et en liaison avec nos filiales étrangères, vous êtes pleinement responsable de l'élaboration des budgets, de l'analyse et commentaires des écarts et du contrôle de la fiabilité des données.

Votre expérience significative du contrôle de gestion opérationnel ou de l'audit et votre potentiel vous permettront d'accroître très rapidement vos responsabilités, d'optimiser nos outils de gestion et de participer à nos actions stratégiques de développement en France et à l'étranger (réf. N1229).

Auditeur opérationnel

1/3 ANS D'EXPERIENCE

En créant ce poste, vos objectifs sont d'analyser l'existant, de formaliser et mettre en place les procédures informatiques et de gestion, d'assister les responsables financiers des filiales étrangères et de réaliser des audits spécifiques notamment en cas d'acquisitions...

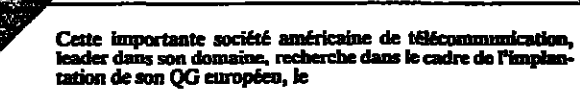
Vous avez une première expérience de l'audit ou du contrôle de gestion, vous êtes mobile et disponible (fréquents déplacements à l'étranger) (réf. N1239).

Pour ces postes, basés aux ULIS (91), la maîtrise de l'anglais est indispensable. Vous évoluerez rapidement (2/3 ans) au sein de notre Groupe en France ou à l'étranger.

Si ces postes "tremplin" vous intéressent, merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant la référence choisie à notre conseil :

CONCEPT RECRUTEMENT
2 PLACE ANDRE MALRAUX 75001 PARIS





Cette importante société américaine de télécommunication, leader dans son domaine, recherche dans le cadre de l'implantation de son QG européen, le

Responsable contrôle et planification

Paris **300 KF +**

Le candidat prendra la responsabilité de tous les aspects financiers relatifs à la création et au développement de cette implantation, et plus spécifiquement l'établissement des budgets, le reporting, l'analyse financière et la planification.

Ce poste s'adresse à un candidat ayant entre 2 et 5 ans d'expérience en cabinet d'audit ou en entreprise anglo-saxonne, et souhaitant mettre ses talents d'entrepreneur au service d'une société à fort potentiel.

Une parfaite maîtrise de l'anglais et du travail sur micro est indispensable.

Contactez Antoine KAMPHUIS au 49.24.90.00
ou adressez votre dossier de candidature
sous référence AK 9101 LM à l'adresse suivante :

Kamphuis Morgaut
FINANCE

34, rue Pasquier - 75008 PARIS.



UN MONDE OUVERT. DES HOMMES EN MARCHE...

Les nouveaux enjeux, tout le monde en parle... Aux A.G.F., nous agissons. notre situation est tout à fait enviable, c'est vrai (25 000 personnes, 40 milliards de C.A. consolidé dont près de 25 % à l'international, 1 600 agences en France, une implantation dans 44 pays). Mais nous savons que la remise en cause est facteur de progrès. Plus que jamais, nous sommes décidés à aller de l'avant avec des hommes et des femmes qui partagent notre esprit d'innovation. Ensemble, nous relèverons de nouveaux défis.

Adjoint au responsable du service d'organisation comptable

Aux Assurances Générales de France, la fonction comptable est largement décentralisée dans les différentes directions de l'entreprise. Au sein de la Direction Comptable du Groupe, le service d'organisation comptable joue un rôle d'étude, de conseil et d'assistance en ce qui concerne :

- *la définition, la mise en place et le contrôle des procédures comptables,*
- *les modifications à leur apporter à la suite de changements d'organisation ou de réglementation,*
- *le développement des systèmes informatiques au sein de la direction.*

Dans un secteur en pleine mutation, vous serez le garant de la fiabilité des procédures comptables et serez particulièrement chargé de tenir à jour le manuel d'organisation du Groupe en étroite liaison avec l'informatique et les Directions.

De formation supérieure (BAC + 4), vous avez une expérience d'environ 3 ans en audit, en contrôle interne ou en informatique spécialisée dans les systèmes comptables. Votre rigueur, votre persévérance alliées à votre goût des contacts seront déterminants pour votre réussite.

Merci d'adresser lettre, CV et rémunération actuelle, sous référence M 24, à Isabelle DONNADIEU Département Ressources Humaines – AGF – 33, rue La Fayette, 75009 PARIS.

AGF, L'ESPRIT OLYMPIQUE



AGF

photo Zefa

UNIVERS DE LA GESTION

***Le Monde,* point de rencontre des grandes ambitions.**

JEUNE RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER

GROUPE AMERICAIN EN FORTE CROISSANCE

Nous sommes la filiale d'un groupe Américain fabriquant et commercialisant des produits destinés aux équipements électroniques, à l'informatique et aux stations de travail. La France représente le siège Européen du Groupe où nos activités sont essentiellement concentrées sur la commercialisation de nos produits avec une très forte croissance (+ 113 %).

Nous recherchons un jeune responsable administratif et financier. Ses fonctions : assurer l'ensemble des travaux comptables, établir les budgets et le reporting, superviser l'ensemble des fonctions juridiques et de personnel.

A 25 ans au moins, vous êtes diplômé d'une Ecole de Commerce, titulaire d'une maîtrise de gestion ou d'une MSTCF, débutant ou avec une première expérience professionnelle. Vous parlez couramment anglais. Vous souhaitez intégrer une entreprise dont la croissance vous permettra d'élargir vos responsabilités et dont la rigueur de gestion vous donnera une expérience significative.

Merci d'adresser votre candidature et votre rémunération actuelle sous réf. 146-01 à notre Conseil qui vous assure de sa totale discrétion.
COFROR - Marc SIBOLD - La Défense 2 - 20, place de l'Iris - 92400 COURBEVOIE.


Cofror

(Organisation et Publicité)

CHEF COMPTABLE

C R É A T I O N   D E   P O S T E

Notre Association Nationale, créée en 1987 sous la tutelle du Ministère du Travail, œuvre pour les travailleurs handicapés en assurant la collecte et la gestion de fonds provenant des entreprises.

La forte croissance attendue et l'importance des fonds gérés nous amène à renforcer *notre organisation interne et, dans ce cadre, nous recherchons notre Chef Comptable.* Le Chef Comptable est le garant de l'ensemble des informations comptables de l'Association. Avec une large autonomie, il assure la comptabilité générale, les imputations, l'établissement du bilan, et anime une équipe de 4 personnes dont il supervise et anime les travaux.

Vous êtes titulaire d'un diplôme supérieur comptable (de type DECS). Vous avez déjà exercé la fonction de Chef Comptable ou celle de «Senior» dans un Cabinet d'audit. Vous maîtrisez les différentes techniques comptables et notamment la comptabilité analytique, ainsi que l'informatique en tant qu'utilisateur.

Nous vous proposons de rejoindre une équipe enthousiaste qui appréciera votre *rigueur et votre intégrité.*

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre candidature et votre rémunération actuelle sous réf. 0141.02 à notre Conseil qui vous assure de sa totale discrétion : Muriel ANIORT - COFROR - La Défense 2
20 Place de l'Iris - 92400 COURBEVOIE

Cofror

(Organisation et Publicité)

BRAS DROIT DU TRESORIER INTERNATIONAL PARIS

HEC, ESSEC, Sup. de Co, FINANCES DEBUTANT,

la Direction Financière de RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS (CA 34 milliards - 34 000 personnes dans le monde) recherche un assistant pour son *Trésorier International.*

Vous prenez en main le suivi des risques de change et de taux, gérez nos assurances économiques et financières.

Vous participez à la gestion de notre trésorie internationale et en assurez le reporting en utilisant la micro-informatique.
Vous etudiez et mettez en place de nouveaux produits financiers (options, tunnels, FRA...).

Nos opération de change se mesurent en milliards de F par an et s'effectuent en anglais. Seul, un candidat alliant rigueur et vivacite d'esprit parviendra à maîtriser tous les aspects de sa fonction.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) à François BETI
RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS
129, rue Servient
69431 LYON Cedex 03

RENAULT Véhicules Industriels
Partenaire Officiel
ALBERTVILLE 92

Filiale Française d'un important Cabinet de Conseil en Stratégie, nous recherchons un (e)

Responsable de la comptabilité et de l'administration du personnel

Pour prendre en charge la comptabilité générale jusqu'à la construction du bilan, ainsi que les aspects fiscaux de la société, et la législation sociale...

Ce poste s'adresse à un(e) diplômé(é) de formation comptable supérieure (DECS...), ayant 4 - 5 années d'expérience de la fonction. L'anglais est indispensable pour les relations avec nos autres bureaux.

Nous proposons un environnement très international, ainsi que des possiblités d'évolution qui sont liées à notre forte croissance.

SIAR

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous la référence AM, à *SIAR - 40, rue Paul Valéry - 75116 PARIS*

PLURIAL

UCABAIL



SOCIETE HOLDING DE CREDIT BAIL DU CREDIT AGRICOLE
recherche pour ses filiales de Crédit-Bail immobilier
UNICOMI, FINAMUR, AGRITEL

3 ATTACHES JUNIORS DEBUTANTS

Ils assisteront des spécialistes Crédit-Bail immobilier ou négociateurs immobiliers.

Leur challenge :
Evoluer vers des fonctions de pleine autonomie pour des négociations immobilières, montages juridiques, financiers et fiscaux de Crédit-Bail immobilier.

Formation :
- Ecole Supérieure de Commerce.
- Maîtrise de Sciences Economiques.
- Très bonne connaissance et pratique de la micro- informatique.

Ces postes sont basés à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à
Caisse Nationale de Crédit Agricole
S/Réf : LAM/06/01
Direction des Ressources Humaines
B.P. 48 - 78280 GUYANCOURT.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Grand groupe industriel français (20 Mds de F.) recherche un

CONTRÔLEUR DE GESTION

Second du Contrôleur Financier d'un Département qui réalise 1,2 Md de F. en France, Espagne, Brésil et Amérique du Nord, vos *responsabilités* :

l'amélioration et le développement des systèmes de contrôle de gestion.

Dans le cadre du fort développement du groupe, d'importants plans d'investissement industriels sont engagés.

A 25-28 ans, après 3 ans d'expérience en milieu industriel, Ingénieur ou diplômé d'une Ecole Supérieure de Gestion, ce contexte *stimulant* et exigeant vous ouvrira rapidement des possibilités d'évolution.

Notre Conseil Jérome MARBOUTY, vous remercie d'adresser votre candidature (lettre mansucrite, C.V., photo) *sous réf. 829 à :*
SCA Perspectives,
29, rue de Mogador
75009 PARIS.

SCA Perspectives

(Organisation et Publicité)





JEUNE ANALYSTE FINANCIER CREDIT
débutant ou avec courte expérience

Au sein d'une équipe très performante, vous vous impliquerez dans les activités suivantes :

- Traiter les dossiers de crédit sous l'angle administratif, économique, financier, juridique et *commercial*
- Rechercher les solutions adaptées aux besoins de la clientèle
- Assurer le suivi des dossiers en recherchant toute information utile à l'appréciation de l'évolution du risque.

De formation DUT Gestion/ Comptabilité, Maîtrise Sciences Economiques ou de Gestion, votre rigueur, votre esprit d'analyse et de synthèse associés à un bon sens de la communication vous permettent de valoriser votre potentiel dans un contexte humain et dynamique.

Postes basés à :
***St Quentin en Yvelines* (78), Cergy (95), Etampes (91), Paris (75)**

Merci d'adresser votre candidature sous réf. *AFE/LM16* au *Service* de Recrutement, CREDIT AGRICOLE, 26 Quai de la Rapée, 75012 PARIS.

CRÉDIT AGRICOLE D'ILE-DE-FRANCE

NC communication

Assistant trésorier francs

Le Groupe **FINANCIERE AGACHE** 18 milliards de francs de volume d'affaires (**Christian Dior, Christian Lacroix, Céline, Conforama, Le Bon Marché**), recherche pour sa Direction Financière à Paris 8ème un **ASSISTANT TRESORIER FRANCS.**

- suivi de position au jour le jour avec des logiciels de gestion de trésorerie (CERG, etc...),
- contacts réguliers avec filiales du Groupe,
- relation avec les banques pour contrôler le passage des ordres et la bonne application des conditions bancaires,
- dans un deuxième temps, participation à la gestion CT de placement/financement.

Profil souhaité : BTS gestion des entreprises avec 2 à 3 ans d'expérience en poste financier si possible en Trésorerie, ou ESC option finances/comptabilité avec stages dans le domaine.

Merci d'adresser votre candidature à F.A. Services, Service du Recrutement des Cadres et Mobilité Interne, sous référence ATF., 11 rue François 1er, 75008 Paris.



MEDIA SYSTEM

Nous sommes le 2e Groupe d'Assurances en France et le 5e en Europe.
Nous recherchons pour notre DIRECTION COMPTABILITE

UN JEUNE DIPLOME

Votre mission :
Vous participerez aux travaux de **comptabilité générale et de bilan**, à l'établissement des statistiques ainsi qu'à l'analyse et à la mise en place de nouvelles procédures.
Vous encadrerez à terme une petite équipe.

Votre profil :
Vous possédez une formation **type école de commerce, MSTCF** ou équivalent.
Vous êtes ouvert à l'outil informatique et avez le sens des contacts humains.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 2556 CC/JL à Mme IMBERT - Groupe Victoire - 52, rue de la Victoire - 75009 Paris.

Abeille ASSURANCES
GROUPE VICTOIRE

CONTESSE

Importante société de production audiovisuelle

recherche

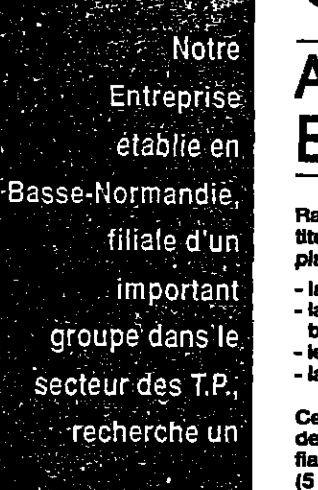
CADRE SUPÉRIEUR COMPTABLE

Chargé d'études auprès du Directeur des services de comptabilité/trésorerie, et travaillant en étroite liaison avec l'ensemble des services comptables et financiers.

Larges possibilités d'évolution vers des postes de responsabilités.

Le candidat sera titulaire du diplôme d'expertise comptable ou du DECS complet et possédera 5 années d'expérience en cabinet ou en expertise.

**Prière d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous nº 8727 :
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.**



Chef de service
ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Rattaché au Directeur de la Société, le titulaire du poste sera responsable de *plusieurs collaborateurs*, et assurera :
- la gestion du personnel,
- la compabilité générale et analytique, bilan inclus,
- les déclarations fiscales et sociales,
- la trésorerie.

Ce poste s'adresse prioritairement à des candidats de niveau DECS, justifiant d'une expérience dans la fonction (5 ans et plus).

Envoyer c.v., photo et rémunération souhaitée à AXIAL (référence 2819), 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui trans.

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.





PME, filiale d'un groupe allemand d'excellente notoriété, nous fabriquons (65 p. dont 57 en production) et commercialisons depuis plus de 20 ans, une gamme d'emballages plastiques. Le récent transfert de notre siège dans l'Oise (60) *nous conduit à chercher*

un jeune directeur comptable et financier

Avec une petite équipe (que vous constituez), et un outil informatique performant, venez produire les comptes mensuels et annuels, établir le reporting, suivre les budgets, gérer la trésorerie et assurer les relations bancaires, régler les questions administratives, juridiques et fiscales.

De *formation supérieure (Ecole de gestion + DECS ou équivalent)*, votre expérience en PME industrielle et votre connaissance de l'anglais (ou de l'allemand) sont des gages de votre réussite. Homme d'action quotidienne et de réflexion, vous êtes prêt à vous investir pleinement dans notre entreprise. Nous saurons être à la hauteur de vos ambitions.

Notre consultante Mme M. C. TESSIER, vous remercie de lui écrire à "Carrières Gestion-Finances"



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE -

MEMBRE DE SYNTEC

Développant une activité internationale sur les marchés de changes et de taux, cette banque à taille humaine - 200 personnes - recherche un

Responsable comptabilité devises
banque

Rattaché au responsable des services comptables, il a la responsabilité d'une cellule de 3 collaborateurs chargée de gérer :
- *le suivi des comptes en devises de la banque*
- *la supervision des enregistrements comptables des opérations en devises de la banque et de ses filiales*
- *l'établissement des déclarations obligatoires Banque de France et Commission Bancaire.*

De plus, il assiste son responsable dans ses réflexions générales sur la position de change de l'établissement et l'analyse des nouvelles opérations comptables.

*Cette **création de poste** s'adresse à un candidat d'un niveau de formation comptable BTS ou équivalent minimum. Une expérience d'au moins 4 années lui a permis de pratiquer et d'assimiler la comptabilité bancaire, notamment dans le domaine des devises. Ses capacités et son potentiel le prédisposent à accompagner l'évolution rapide de l'établissement.*

***Marie-Agnès VALLEE** étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence AVa 01.370 au cabinet M.D.A. 104, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris.*

MDA. ***Conseil en ressources humaines.***

PLAIN CHAMPS

SAE, grand groupe mondial de BTP,
N°1 en France du bâtiment, nous recherchons de

Jeunes auditeurs internes

Diplômés d'école supérieure de commerce option gestion ou d'école d'ingénieurs + 3e cycle, vous êtes bilingues anglais et dotés de bonnes qualités relationnelles.

Rejoindre SAE, *c'est vous donner* les meilleures chances de faire éclater votre potentiel. Intégrés dans une équipe jeune, en liaison directe avec un chef de mission, vous bénéficierez d'une formation à une méthodologie éprouvée et serez immédiatement impliqués dans des missions variées en France puis à l'étranger.

Votre personnalité vous permettra de vous affirmer rapidement et d'évoluer au sein de la cellule audit puis du groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. AUDIT 022 à Pascale FOURLEIGNIE - SAE - DRH 32, avenue de New-York - 75116 PARIS.

SAE
En confiance

MEDIAPA

IMPORTANTE FIRME DE COURTAGE
intermédiaire financier international

recherche

UN OPÉRATEUR DE MARCHÉ

sur tous instruments monétaires (swaps, réméres...)

Votre profil :
- grande expérience des marchés
- connaissance des clients bancaires et institutionnels indispensable.

Merci d'envoyer votre candidature sous n° 8740
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris qui transmettra votre *dossier* en *toute* confidentialité.

GROUPE FINANCIER DE 1ER PLAN SE DÉVELOPPANT ACTIVEMENT SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX RECHERCHE

RESPONSABLE BACK OFFICE - TITRES INTERNATIONAL

Au sein du secteur international , il prend la responsabilité, (aux côtés de l'équipe comptabilité) de l'unité chargée de :

- la logistique de traitement des flux sur valeurs mobilières étrangères (négo-ciées à l'étranger)

- la conservation titres (assurée par nos correspondants étrangers)

A ce titre, il encadre un groupe de 20 personnes. Il est également associé aux projets de développement de nouveaux systèmes d'information.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un spécialiste du Back office, diplômé d'une école de gestion (ou université) et riche d'une expérience de 3 à 5 ans minimum de la fonction. Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 08.926 à CONTESSE PUBLICITE 38, rue de Villiers; 92532 Levallois-Perret Cedex, qui transmettra.

CONTESSE

Plastic Valley — Oyonnax (01)

Tenir bon... et les comptes.

C'est le crédo de notre Responsable Administratif et Financier : tenir bon car nous ne sommes pas organisés d'une manière optimale et il faudra par exemple mettre en place les ratios de gestion nécessaires au management (structure de prix de revient, coût de production, tableau de bord, etc...) et *tenir les comptes parce que vous aurez la direction des comptabilités et du contrôle de gestion*, les relations avec les banques, l'organisation des flux financiers et de la trésorerie, la maîtrise du compte client et des recouvrements ; le tout avec l'aide d'une application informatique à installer. Il s'agit bien de prendre la responsabilité d'un service financier en totalité, de travailler en étroite collaboration avec un Directeur Général récemment nommé mais aussi, avec la Direction Commerciale, la Direction de Production, le Service Réception/Expédition, etc...

Nous ? Une société de transformation de matières plastiques au CA de 100 MF qui fabrique et commercialise des articles de ménage et de cuisine ; pour l'essentiel une vaste collection de boîtes hermétiques pour l'alimentation, de la vaisselle, des bacs et corbeilles de rangement et des produits pour le camping. Depuis 1987 le Groupe Canadien qui nous a acquis conduit une politique résolue de croissance à long terme et de rapprochement d'entreprises. Intéressant pour vous car les occasions de diversifier votre fonction sont évidentes.

A bientôt de vous rencontrer. Ne soyez pas débutant mais diplômé DECS et/ou expert en gestion d'une entreprise, méthode de comptabilité et contrôle de gestion. Ayez la trentaine prolongée : le talent des individus *n'est pas mesuré en terme d'état civil mais* l'équipe est plutôt jeune. Votre Espagnol sera apprécié. Votre CV à Jacques-Yves LEONARDI, Associé, Cabinet Sirca Rhône Alpes, Le Britannia C, 20 boulevard Eugène Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03, sous référence 180 910 LM. Si nous devons nous rencontrer une définition de fonction précise vous sera adressée.

Sirca Rhône-Alpes
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — **Membre de Syntec**



responsable financier
NORD DE PARIS

Nous sommes la filiale commune de deux très grands groupes de l'industrie chimique. Nous fabriquons et commercialisons des polymères dont la vocation leur assure déjà une forte pénétration sur le nouveau grand marché de la détergence.

Notre Directeur Général structure son équipe dans ce contexte de croissance, et recherche son Responsable Financier.

Vous encadrerez une petite équipe et vos tâches seront classiques :
- comptabilité générale et analytique,
- trésorerie,
- reporting, bilan,
- fiscal, administration et personnel, services généraux,
- etc...

Votre mission vous amènera par ailleurs à être un véritable conseiller de notre direction tant sur le plan interne que sur le plan des options de croissance externe.

De formation supérieure (Ecole de Commerce, Science-Po, MBA,...) vous avez acquis une première expérience réussie de la fonction financière si possible en milieu multinational.

La connaissance de la comptabilité anglo-saxonne serait un avantage. La maîtrise de l'anglais est obligatoire.

Les perspectives d'avenir au sein de notre société, comme au sein de nos deux maisons mères sont un réel plus à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + prétentions) sous la réf. NH 10 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COGEPLAN
2, rue Louis David - 75782 Paris Cedex 16
11, rue Victor Hugo 69002 Lyon



Caisse d'Epargne Ecureuil D'ANGERS SAUMUR

Dans le cadre du Développement du Département ECONOMIE D'ENTREPRISES, elle recherche

3 CHARGES DE CLIENTELE ENTREPRISE

Les candidats retenus sont jeunes, dotés d'une formation économique et financière de niveau Bac + 4 et ont déjà acquis en milieu bancaire une expérience d'au moins deux ans au contact d'une clientèle entreprises de type PME/PMI.

Rapportant au Responsable de l'Unité Entreprise, ils ont pour mission essentielle la prospection d'une cible de clientèle locale, la création et le développement d'un fonds de commerce spécialisé, le suivi du portefeuille ainsi généré.

Ces postes sont à pourvoir dans une région agréable dont la qualité de vie est renommée.

Adresser candidature manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle à : Franck de Bucy, Directeur des Ressources Humaines, Caisse d'épargne d'Angers-Saumur, BP 2446, 49024 Angers Cedex.

MEDIA SYSTEM

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Maintenance industrielle

JEUNE RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Lorraine

Cette importante entreprise française spécialisée dans la maintenance industrielle connaît une forte croissance sur tout le territoire.

Elle recherche un(e) jeune responsable administratif et financier pour l'une de ses filiales basée aux environs de Thionville.

Sous l'autorité du DGA, vous prendrez d'emblée en charge le contrôle de gestion (gestion des coûts, gestion des affaires) puis progressivement vos responsabilités s'étendront à tous les aspects administratifs, *comptables, financiers, reporting liés à une activité organisée en six centres de profit.*

Ce poste conviendrait à un(e) diplômé(é) d'école de gestion ou de commerce. Il aura acquis une première expérience du contrôle de gestion dans un contexte PME et de préférence dans le domaine des services.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, et rémunération actuelle sous la référence M 32/2386 U à :

EGOR GESTION ET FINANCE
8, rue de Bern - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.26.64

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Crédit National



recherche

Juriste d'Affaires

- Doté d'une expérience de 3 à 7 ans de juriste acquise dans le service contentieux d'une banque, d'une grande entreprise ou chez un administrateur judiciaire.
- Possédant de réelles qualités relationnelles et le goût de la négociation, ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue anglaise.
- Titulaire au minimum d'une maîtrise de droit.

Dans le cadre d'une équipe restreinte de juristes de haut niveau, il assure la gestion des règlements amiables et des procédures collectives concernant les entreprises en difficulté et participe, en liaison avec les cadres financiers, au montage d'opérations de reprise d'affaires ; *plus généralement, il* est appelé à prendre en charge toutes procédures judiciaires liées à des opérations du Groupe CREDIT NATIONAL en France et à l'étranger.

Merci d'adresser une lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo, indication de votre salaire, au **Crédit National** - Département des Ressources Humaines - 45 rue Saint-Dominique, *75700 PARIS.*

DESSEN

ALSTHOM TURBINES A GAZ S.A.

RESPONSABLE DES COMPTABILITES

Est de la France

ALSTHOM TURBINES A GAZ SA devient une filiale autonome du groupe GEC ALSTHOM avec 1000 personnes et un CA de 1,5 Milliards de francs.

Les missions du candidat seront :
- assurer la comptabilité analytique de grands contrats industriels export,
- produire les documents comptables et fiscaux de fin de période,
- animer une équipe de 25 personnes.

Le candidat souhaité a une formation supérieure de type Ecole de commerce ou DECS. Agé d'au moins 30 ans, il a une expérience significative de la fonction comptable en milieu industriel. La maîtrise de l'Anglais est indispensable, des notions d'Allemand sont souhaitables.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 49/3190 L à :

EGOR REGION EST - 18, rue Auguste Lamey - 67082 STRASBOURG CEDEX

GEC ALSTHOM



LLOYDS BANK S.A.

recherche

EXPLOITANT PMI/PME

Cadre, 30/35 ans, de formation supérieure, ayant un minimum de 2 à 3 ans d'expérience en exploitation bancaire, vous serez chargé de suivre et *développer la base existante de clientèle* en France pour des produits bancaires classiques. Vous serez le correspondant des PMI/PME anglaises qui veulent s'installer en France et vous assurerez la gestion complète des dossiers clientèles.

Vous êtes parfaitement bilingue *anglais/francais. Ambitieux, motivé*, adaptable, vous recherchez un poste qui offre de bonnes perspectives de carrière et un salaire motivant.

Si vous vous retrouvez dans ce profil de poste basé à Paris, adressez votre curriculum-vitæ + lettre manuscrite au cabinet ANDERSON, SQUIRES Jacqueline BOYD ou David KELLNER - 28, rue Notre Dame des Victoires 75002 PARIS ou téléphonez, au **(1).42.61.00.81**

MEDIAPA

Spécialiste en Recrutement Financier Anderson, Squires

BANQUE PALLAS FRANCE

RESPONSABLE DU SERVICE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION H/F

Nous sommes une banque spécialisée en ingénierie financière et appartenons à un grand groupe international.

Vos missions principales seront :
- de mettre en œuvre les objectifs,
- d'assurer la gestion des moyens.
- d'animer l'équipe (3 personnes).

5 à 10 années d'expérience à un poste similaire dans le secteur bancaire et financier sont requises.

Un talent en matière de communication est indispensable.

De formation supérieure BAC + 4 minimum, vous maîtrisez l'anglais (autres langues nécessaires) et pratiquez la micro-informatique.

Si ce poste vous intéresse, saisissez notre opportunité et adressez votre dossier (lettre, CV et photo), à la DRHP - BANQUE PALLAS FRANCE - 61, rue de Monceau 75008 PARIS.

MEDIAPA

Société multinationale de premier plan recherche pour son organisation européenne un

Contrôleur de gestion Europe

PARIS — 260-320 KF

A la tête d'une équipe de trois personnes, la personne sera chargée de la consolidation, des études financières, de l'analyse du reporting et du contrôle interne pour toutes les filiales européennes (déplacements à prévoir). Minimum de 5 ans d'expérience et anglais courant requis.
Réf. 1215/IAM

Analyste de gestion France

PARIS — 200-250 KF

Responsable du contrôle de gestion commercial pour la France, la personne aura de nombreux contacts avec les commerciaux et les clients de la société et sera fortement impliquée dans le reporting et le processus budgétaire. Minimum de 2 ans d'expérience et anglais opérationnel requis. Réf. 1216/IAM

Contacter Ivor ALEX au (1) 42.89.09.17 ou lui envoyer un CV complet avec photo et référence du poste à : NORMAN PARSONS - 12, rue de Ponthieu - 75008 Paris.

Norman Parsons
CONSEIL EN RECRUTEMENT

PUBLIPANEL

Nous sommes une société de Services (Multi-établissements, 400 personnes, + 15% de CA/an, environ 3% de marge nette) et recherchons pour notre siège social situé dans les Pays-de-Loire, un

ADJOINT DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Agé d'environ 25 ans, vous êtes diplômé d'une grande école de gestion (ESCP, Sup. de CO, EDHEC, ESLSCA...) et possédez une expérience réussie de deux ans environ dans les domaines comptable et financier.

Aujourd'hui, vous souhaitez vous investir dans une PME qui compte sur votre *potentiel*.

Dans un premier temps, vous prendrez en charge la comptabilité générale et analytique, l'ensemble des aspects fiscaux et la gestion de trésorerie.

Si vous souhaitez partager notre enthousiasme, adressez votre courrier avec CV, photo et prétentions sous référence 6492/LM à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX qui transmettra

MEDIAPA

Paris

Banque : Exploitants d'une clientèle de professions libérales

Filiale de l'un des tous premiers groupes *bancaires, nous sommes une jeune banque privée innovatrice* et à taille humaine, soucieuse d'apporter un service de qualité et des produits personnalisés à une clientèle haut de gamme.

Pour accroître notre développement, nous créons plusieurs postes de conseillers financiers, chargés de développer et de gérer sur Paris et en région parisienne une clientèle constituée de professions libérales. Impliqué au sein d'une petite équipe de trois commerciaux, votre mission sera de prospecter une clientèle préalablement "ciblée", afin de lui proposer des financements et des placements adaptés dans une approche patrimoniale et de développer ainsi des relations "banque-clients" *durables. Bien entendu*, une formation appropriée à notre large gamme de produits et services et un appui logistique permanent vous seront assurés.

De formation supérieure (Ecole de commerce ou Université), une première expérience bancaire vous a permis d'acquérir les qualités indispensables d'un commercial, *des aptitudes relationnelles certaines* et une volonté marquée de réussite personnelle. La rémunération pour ces postes évolutifs comprend un fixe auquel s'ajoute une prime liée à la performance.

Notre conseil étudiera confidentiellement votre candidature adressée sous réf. M/68 à Linden, 14 rue Pergolèse, 75116 Paris.



MEDIA-SYSTEM

andes ambitions.



es

ontentieux d'une banque,
ation, ainsi qu'une bonne

a la gestion des règlements
difficulté et participe, en
aires ; plus généralement, il
les opérations du Groupe

indication de votre salaire,
45 rue Saint-Dominique,

ANK S.A.
he
T PMI/PME

France et vous assurerez
complète des dossiers

parfaitement bilingue
ais. Ambitieux, motivé,
us recherchez un poste qui
s perspectives de carrière et
ivant.

basé à Paris, adressez
ANDERSON, SQUIRES
lotre Dame des Victoires

erson, Squires

260-320 KF

200-250 KF

Norman Parsons
CONSEIL EN RECRUTEMENT

'une clientèle
bérales

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

NOUS SOMMES L'UNE DES PREMIERES BANQUES FRANÇAISES.
NOUS RECHERCHONS AUJOURD'HUI UN

FISCALISTE INTERNATIONAL

A 35 ans environ, de formation supérieure (DEA - DESS Droit International), vous avez acquis une expérience identique de 4 à 5 ans dans un contexte international, et vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Vous aurez la charge en collaboration avec notre Service International de la gestion de dossiers, de leur négociation, et plus généralement une fonction de conseil pour le Groupe.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV + photo + prétentions), sous la référence 6528, à

MEDIAPA 50-54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

GRANDES ECOLES DE GESTION, DESS...

Débutez dans l'audit interne



Nous sommes l'un des tout premiers groupes français spécialisés dans le financement et les services aux particuliers et aux entreprises.

Notre département AUDIT recherche un jeune AUDITEUR, débutant ou ayant une première expérience d'1 à 2 années.

Vous serez intégré dans une petite équipe très conviviale et formé à nos techniques et méthodes. Vous interviendrez sur des missions très variées d'audit opérationnel et informatique touchant à l'ensemble des activités de notre groupe.

Vous trouverez, dans notre groupe très performant, une structure souple vous permettant d'exprimer au mieux vos qualités et des perspectives d'évolution très motivantes.

Merci d'adresser votre candidature s/réf 0013 M à notre Conseil SENANQUE — 103, rue Lafayette — 75010 PARIS.

Sénanque

BANQUE PRIVÉE, FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE BANCAIRE EUROPÉEN, RECHERCHE UN

Analyste crédit

A 25 ans environ, vous avez acquis une formation HEC, ESSEC, SUP de CO Paris ou équivalent.

Vous connaissez bien les techniques financières et maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Une première expérience, même courte (6 mois par exemple), serait un plus.

Nous vous confierons l'étude des demandes de crédit, l'analyse des documents financiers ainsi que l'évaluation du risque.

Vous dynamisme allié à votre enthousiasme ne feront que favoriser votre évolution, rapidement, au sein de notre banque.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous réf. 6535, à

MEDIAPA 50-54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

CONTROLEUR BUDGETAIRE H/F

VALEUR AJOUTÉE

Rapidement maîtriser les différentes techniques propres à la presse sera pour vous l'opportunité d'élargir vos connaissances tout en évoluant dans notre Groupe qui ne cesse d'innover.

Intégré à la structure opérationnelle d'une activité ou d'un titre, vous serez chargé d'élaborer les budgets annuels avec le Responsable du Produit et de suivre les résultats mensuels. Vous devrez également réaliser les études qui vous seront *confiées et faire preuve d'initiative pour en proposer vous-même. Enfin, vous éla*blierez le reporting de votre activité auprès du Contrôle Financier de la Holding avec qui vous entretiendrez une relation fonctionnelle.

Jeune diplômé d'études supérieures commerciales ou de gestion, débutant ou possédant une première expérience, vous êtes motivé par l'analyse rigoureuse des chiffres et par leur interprétation. Bon esprit d'équipe, excellent sens relationnel mais aussi sens aigu de la précision sont vos qualités premières pour réussir dans cette fonction pointue.

Merci d'adresser votre candidature avec CV et photo, sous réf. MO18, au Groupe Expansion, Direction des Ressources Humaines, Le Ponant, 25 rue Leblanc, 75842 Paris Cedex 15.

- 11 titres diffusés à plus de 500000 exemplaires
- 830 personnes
- 1,2 milliard de CA
- Un réseau européen de presse et d'informations économiques et financières

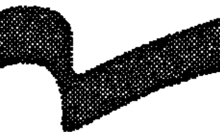
MEDIA-SYSTEM

GROUPE EXPANSION

BANQUE
HERVET

La Banque HERVET recherche pour le Département des Opérations de Marchés

Auditeur



Banque de siège et de réseau
67 agences et 12 filiales
1 400 personnes
Total de bilan : 12,5 Milliards FF
CA : 1,55 Milliard FF
Résultat net : 100 Millions FF

Vous assurerez l'audit :
- des logiciels du Back-Office et du Front-Office,
- des méthodologies utilisées pour l'évaluation et la détermination des risques et des résultats.

Vous aurez également à charge le contrôle de l'application des procédures entre Front et Back-Office, et serez responsable du reporting général des activités de marchés.

Ingénieur, âgé de 25/28 ans, une première expérience en audit et/ou en salle des marchés, une bonne connaissance de l'informatique sont vos atouts pour réussir au sein d'un groupe performant.

Merci d'adresser CV + photo + rémunération actuelle à : Marie-Dominique Kharouni, Banque HERVET, Division des Carrières, 127 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY sous réf. M4AUD

L.B.W.



Le Centre d'Echanges de Données et d'Informations du CREDIT AGRICOLE MUTUEL
filiale MONETIQUE et TELEMATIQUE

de la première banque française par son résultat et son bilan, recherche pour son Département de Maîtrise d'Ouvrage des Grands Projets Monétiques, des

Spécialistes Moyens de Paiement

Pour
- assurer et coordonner la mise en place des projets Autorisations, Réseaux Carte Bancaire, Système d'Information Monétique et Recouvrement (SIT) du **CREDIT AGRICOLE**.
- conduire les études préalables, l'analyse fontctionnelle et proposer les solutions techniques et organisationnelles.
- participer en tant que Maître d'Ouvrage à la mise en place des solutions proposées.
- représenter le **CREDIT AGRICOLE** au sein des groupes de travail interbancaires.

Formation exigée : BAC + 5. - Expérience des moyens de paiement appréciée.
Lieu de travail : St Quentin en Yvelines.

Adresser lettre, CV, photo et prét. ss/réf.PRO/ au **CEDICAM — M. ALLOUF Jean-Louis**, Les Quadrants, 3 avenue du Centre, 78182 ST QUENTIN EN YVELINES CEDEX.

Contrôleur futur D.A.F



Cette entreprise de menuiserie ultra moderne, lauréate du trophée de l'Entreprise de la Région Centre, implantée à Chateauroux, compte depuis plus de 40 ans parmi les leaders de la profession.

Vous aurez l'opportunité de piloter le regroupement des données comptables et financières au siège de l'entreprise.

Après avoir maîtrisé les comptabilités et le suivi budgétaire, vous prendrez en mains les différentes responsabilités administratives afin d'évoluer vers la Direction Administrative et Financière de l'entreprise.

De formation Ecole Supérieure de Commerce et/ou DECS, vous avez entre 2 et 5 ans d'expérience et vous aimerez cette vie provinciale équilibrée.

Détails du poste : Minitel 3615 Code CAPFOR

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. JPV/37M à J.P. VERGNENAIGRE - CAPFOR 15, rue de la Paix - 75002 PARIS

CAPFOR

PARIS - AIX / MARSEILLE - ANGERS - AUCH - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS

PLURIAL

Grande Banque Privée recherche

RESPONSABLE DES PROCEDURES COMPTABLES
(réf. 8506)

CADRE COMPTABLE
(Réf. 8503)

CONTROLEUR DE GESTION
(Réf. 8508)

Ces postes, basés à Paris, sont à pourvoir au sein de la Direction de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion et exigent tous une formation supérieure et une expérience d'au moins quatre ans. Pour les deux premiers postes la formation supérieure aura été complétée par l'expertise comptable.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions, sous référence 6537, à

MEDIAPA 50-54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

UNIVERS DE LA GESTION

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

MANNESMANN INFORMATIQUE
DIVISION COMPUTER SYSTEME

recherche

CONTROLEUR DE GESTION
— JUNIOR —

Le candidat devra s'intégrer dans l'équipe existante du Contrôle de gestion, prendre en charge progressivement le reporting mensuel de la Division, l'analyse et le contrôle des écarts, aider à l'élaboration du budget annuel et aux révisions trimestrielles et, contribuer activement à l'amélioration des systèmes d'informations.

Il sera l'interface entre la division, le siège et la maison-mère.

PROFIL :
- 26/30 ans,
- formation supérieure (Ecole de Gestion ou Université),
- bonnes notions comptables,
- *première expérience de 2/3 ans,*
- anglais indispensable, l'allemand constituerait un atout supplémentaire,
- notions de micro-informatique Lotus.

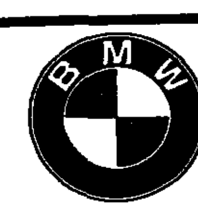
Adresser candidature + c.v. à Monsieur J.W. Meunier, MANNESMANN INFORMATIQUE, Boîte Postale 38, 94001 CRETEIL CEDEX.



MANNESMANN INFORMATIQUE
L'ELAN VERS LA PERFORMANCE

AXIAL

CONSEILLER DE GESTION



Dans le but d'accroître les performances financières de notre réseau, votre rôle consistera, d'une part, à conseiller nos concessionnaires de la région Parisienne et Nord de la France dans le domaine de la gestion financière (analyse des éléments comptables, suivi de la trésorerie, élaboration de plans de financement), et d'autre part, de mettre en place sur le terrain les préconisations de BMW France en matière de gestion.

Vous êtes diplômé d'une école de commerce et/ou DECS, et avez acquis une première expérience de 2/3 ans dans le domaine de la gestion alliée à une bonne pratique de l'informatique (audit, contrôle de gestion).

Le poste est basé en région parisienne et implique une grande mobilité. Une voiture de service vous sera fournie.

Adressez votre lettre de candidature, CV, photo et prétentions, sous référence 90/04/M, à :

BMW France
Département des Relations Humaines
78886 Saint Quentin Yvelines Cedex

Valorisez notre Direction Financière sur le Littoral Breton

C'est le challenge que vous propose cette filiale de SMITHKLINE BEECHAM, grand groupe pharmaceutique international, spécialisé dans la santé et la nutrition animale (420 MF de CA, 500 personnes, excellents résultats).

Collaborateur du Directeur Général France, membre du comité de direction et interlocuteur permanent de l'international, vous animerez une équipe compétente et motivée de 25 personnes. Au delà de la coordination des comptabilités générale et analytique, du contrôle budgétaire, du reporting mensuel, de l'informatique et des problèmes fiscaux, vous développerez directement la planification, la trésorerie, jouerez un rôle d'assistance et de conseil auprès des opérationnels, et serez le garant de nos procédures.

Outre une solide formation financière (ESC + DECS), vous apportez l'expérience d'une fonction similaire dans un environnement anglo-saxon et maîtrisez l'anglais.
A la rémunération motivante s'ajoutera une voiture de fonction.

TEG, notre conseil, vous remercie d'adresser s/réf. F 924 01 votre dossier de candidature qui sera étudié en toute discrétion.

TEG
Ressources
Humaines



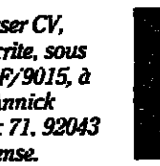
113 rue de l'Université
75007 Paris

Intervenant Francs et Devises

— H/F —

Rejoignez la SALLE DES MARCHÉS de CBC. Compagnie Générale de Bâtiment et de Construction (3 800 personnes, un CA de 5,7 Mds de francs en progression de 25 %).
Intégré dans une petite équipe polyvalente en pleine évolution et disposant d'outils de pointe, vous serez rattaché au Responsable des opérations de marchés. A ce titre, vous participerez :
- *aux placements de la trésorerie du groupe (un milliard de francs);*
- *à la mise en place des stratégies d'arbitrage sur les produits monétaires et les nouveaux instruments financiers (contrat notionnel, Pibor, options);*
- *ainsi qu'aux activités de trading sur le marché des devises et à terme.*

Vous possédez une expérience d'un an au moins sur les marchés financiers, et une formation ESC ou équivalent. La maîtrise des outils micro-informatiques et un anglais courant sont des atouts supplémentaires.



Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, sous référence MAF/9015, à CBC, Marie-Annick Fédeli, Cedex 71, 92043 Paris-La Défense.

CBC

NOTRE PREMIERE RICHESSE, CE SONT LES HOMMES

MEDIA-SYSTEM

PROFINANCE

Avec 310 millions de fonds propres, notre société d'investissement spécialisée dans le capital redéveloppement est associée à la gestion d'une dizaine de PME/PMI.

Notre croissance soutenue nous conduit à recruter un

Auditeur Senior

***pointu et épanoui...**, dont la mission sera partagée entre :*
- *les audits préalables à des investissements,*
- *les audits complets (comptable, financier, juridique) des participations,*
- *les coordinations des procédures de consolidation groupe.*

Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur ayant au moins 5 ans d'expérience en cabinet ou dans la Direction de l'audit de grands groupes industriels. Ses qualités techniques seront un atout, mais aussi sa capacité à s'intégrer dans une équipe d'entrepreneurs « non conformistes ».

Pour un premier contact, envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V. et prétentions), sous référence AUSILM, à notre Conseil Denis SESBOUE U'MAN - 9, av. Matignon - 75008 PARIS.

U'MAN
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIAPA

UCABAIL

La Société Holding de Crédit Bail du Crédit Agricole recherche un

Adjoint à son Trésorier H/F

Objectif : Gérer les ressources du groupe (10 milliards de Francs)

Principales missions :
- Etudier l'évolution des taux du marché.
- Assurer la mise en place et la gestion des financements.
- Analyser les risques de taux.
- Gérer les ratios prudentiels.
- Construire et suivre les tableaux de bord: prévision, coût de la ressource, structure des *emplois et des équilibres actif-passif*.
- Structurer le réseau de communication avec les services opérationnels et fonctionnels.

Profil demandé :
- 25/30 ans.
- Dipômé (e) de l'enseignement supérieur (maîtrise de sciences économiques, école supérieure de commerce...).
- Débutant ou première expérience dans un poste similaire.

Ce poste est basé à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à
Caisse Nationale de crédit Agricole
S/Réf : LAM/05/01
Direction des Ressources Humaines
B.P. 48.
78280 GUYANCOURT.

MAISON DE TITRES
FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE
RECHERCHE
POUR PARIS ETOILE

INGÉNIEUR ÉCONOMISTE

Diplômé d'une école d'ingénieur (Centrale, Mines...), fortement motivé par l'économie et la finance.
Débutant dégagé des obligations militaires ou première expérience.
- Le candidat travaillera avec des équipes hautement professionnelles sur des produits financiers en élaborant modèles et simulations.
- Il devra bien maîtriser l'outil mathématique et informatique.
- Un esprit créateur et l'anglais sont indispensables.
- Opportunité à saisir pour élément dynamique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec lettre de motivation et photo s/n° 8721.
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Le groupe HOSOKAWA MICRON
recherche son

CONTROLLER

pour la France, pour coordonner les relations comptables des 4 filiales françaises avec la maison-mère.
Il faut évidemment parler couramment l'anglais et connaître les procédures comptables américaines.
Une expérience de 2 à 4 ans dans une société américaine ou dans une société d'audit est souhaitable.

Ecrire à : **FILTER-MEDIA S.A.**
15, quai de Tilsitt, 69002 Lyon.

Groupe Bancaire PARIS

souhaite intégrer au sein d'une petite équipe Jeune Fiscaliste **expérimenté** (3/4 ans).
Son **esprit d'initiative**, son **autonomie**, son **expérience bancaire** lui permettront d'être le conseil des directeurs de départements.

La fiscalité propre à la banque liée à la comptabilité et la finance sera le quotidien.

Adresser votre CV, photo et prétentions sous réf. JF/LF15 à NC Communication, 42 rue René Boulanger, 75010 PARIS qui transmettra.

CREDIT COOPERATIF
UNE BANQUE POUR ENTREPRENDRE ENSEMBLE

LE CREDIT COOPERATIF *recherche*

un CAMBISTE JUNIOR (H/F)

pour seconder le Cambiste senior dans le cadre d'une activité en fort développement auprès d'une clientèle d'Associations et Coopératives.

Le candidat, de formation supérieure à dominante économique et/ou financière, justifiera d'une expérience d'au moins deux ans en Front Office Devises.

Une bonne maîtrise des nouveaux instruments financiers en devises est nécessaire (SWAPS, OPTIONS...).

L'anglais courant est indispensable, une troisième langue serait un atout.

Merci d'adresser lettre de motivation, C.V., photo et prétentions à M. AF. KEMPENERS/DPAS - CREDIT COOPERATIF - BP 211 - 92002 NANTERRE CEDEX ou par Minitel 3615 code C2 Tapez G208.

DESSEIN

LA COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS ASTORG
société de capital-développement cotée en Bourse, filiale de la Compagnie financière de Suez

recherche

un(e) CHARGÉ(E) D'ÉTUDES
ou
CHARGÉ(E) D'AFFAIRES

justifiant d'une première expérience de 1 à 2 ans des opérations de haut de bilan acquise dans l'audit, la banque d'affaires ou au sein d'une direction financière ; sera responsable, au sein d'une petite équipe, de l'étude, du montage et du suivi de prises de participation dans des entreprises cotées en Bourse ou non.

Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae à l'attention de M. François POIRIER à l'adresse suivante :

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS ASTORG
4, rue Ancelle - 92521 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

ETABLISSEMENT PUBLIC
RECHERCHE

UN COMPTABLE

- Bac + 2, DUT ou BTS comptable
- Bonnes notions micro-informatique
- Pratique réglementation T.V.A.
- Sens de l'organisation
- *Expérience d'encadrement*
- Age : 30 ans minimum

Ecrire sous n° 8739
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Grande Surface spécialisée
ELECTROMENAGER, TV, HI-FI
CA 89 : 65 MF

AVIGNON

engage

Responsable Administratif et Financier

26/30 ans, formation IUT/BTS Comptabilité, ayant expérience micro-informatique de gestion.
Capable de s'intégrer dans une jeune équipe de Direction performante, où il jouera le rôle polyvalent de gestionnaire, d'animateur social, d'informaticien et d'organisateur.
Rémunération départ 120 000 F. + intéressement + participation.
Ecrire manuscrit (+ CV + photo) à :

L. justet psychologue



18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MEDIAPA

MARCHÉS FINANCIERS

Modernisation des marchés régionaux

Extension de la cotation informatisée en continu aux Bourses de Lille et de Nancy

NANCY

de notre correspondant

La cotation assistée en continu (CAC) s'est étendue depuis lundi 15 janvier aux Bourses de Lille et de Nancy. Ce système, installé de manière progressive à Paris depuis le 23 juin 1986, a été implanté à Lyon voilà près d'un an, le 24 janvier 1989, et concerne cent cinq valeurs.

A Lille, les actions de la Société de développement régional Nord et Pas-de-Calais (RM) de l'Union bancaire du Nord (comptant), de Catteau et Reydel (second marché) vont être les premières à être négociées selon ce mode. Les trente-et-une valeurs lilloises du règlement mensuel seront toutes traitées de cette manière avant la fin du premier trimestre.

Dans un premier temps, la cotation en continu à Nancy concernera, pour le marché au comptant, la société Gantois, de Saint-Dié (Vosges), les Aciéries et laminoirs de Beautor, de La Fère (Aisne) et les Cristalleries de Baccarat, et, pour les actions cotées au règlement mensuel, la SDR d'Alsace SADE, ainsi que l'Immobilière Bâtibail de Metz, cotée au second marché. D'ici à la fin du mois de février, tous les autres titres inscrits sur la place de Nancy rejoindront les cinq premières. Seules ceux du marché obligataire et du hors-cote resteront l'objet de la « criée » autour de la corbeille traditionnelle.

Les opérateurs nancéiens ont enregistré cette modernisation avec satisfaction, en raison de la meilleure marge d'intervention sur le marché qu'elle leur apportera. *Ils ont en revanche manifesté leur intention de se montrer « très vigilants »* sur les risques de dérapage des cours induits par l'automatisation de la cotation.

Par ailleurs, M. Hubert Vogelweith, secrétaire général de la Bourse de Nancy, a profité de l'année nouvelle pour publier un bilan de l'activité de la BIE en 1989. *Les douze mois écoulés* ont été très actifs à Nancy, avec une OPE à l'automne sur la Sogenal, trois OPA sur Berger-Levrault, Constructions électriques de Nancy et Industries des peintures associées, ainsi qu'une cession de contrôle pour Tonna Electronique.

Globalement, les transactions ont terminé l'année en hausse de 10,5 % par rapport à décembre 1988, malgré des reculs de 5 % pour le marché officiel et de 25,6 % pour le second marché. Le solde largement positif est fourni par une hausse de 637 % des transactions du hors-cote !

Il convient également de noter l'importante progression de la capitalisation boursière, qui passe de 23,2 milliards de francs en 1988 à 31,8 milliards en 1989, dont 20,2 milliards pour les seules actions (+ 78,6 %). Cette progression est due notamment à l'introduction de la FFP, la société de portefeuille de Peugeot, en septembre dernier (*le Monde* daté 10-11 septembre).

BERNARD MAILLARD

Les assureurs autorisés à entrer dans la BFCE

Les compagnies d'assurances vont pouvoir entrer dans le capital de la Banque française du commerce extérieur (BFCE) et régler le problème du taux de couverture sur risques pays que rencontrait l'établissement depuis bientôt un an. Dans un décret paru le 14 janvier au *Journal officiel*, le ministère de l'économie indique que *« peuvent être actionnaires de la Banque française du commerce extérieur, la Banque de France, la Caisse des dépôts et consignations, les établissements de crédit, les compagnies d'assurances ou de réassurances, après accord du conseil d'administration et du ministre chargé de l'économie et des finances »*.

Au début de l'année 1989, la Commission bancaire avait invité la BFCE à augmenter ses provisions pour porter son taux de couverture pour risques souverains de 25 % aux normes en vigueur de 40 %. Les responsables de la BFCE se sont alors tournés vers leurs actionnaires, les établissements bancaires (Banque de France, Caisse des dépôts, Crédit agricole, Crédit lyonnais, BNP, Crédit national et Société générale). Certains d'entre eux ont alors rechigné, arguant que la BFCE était devenue peu à peu une banque concurrente.

Lazard première banque conseil pour les fusions-acquisitions en France

La Banque Lazard est restée en 1989 la première banque conseil pour les opérations de fusions et acquisitions en France, avec 71,5 milliards de francs de valeurs de transactions conseillées, selon DEALS, l'étude annuelle de PF Publications. Lazard indique que cette étude doit sa prédominance à une activité équilibrée entre les opérations de rapprochement d'entreprises françaises (UAP-Victoire, Bouygues, Grands Moulins de Paris, en particulier) et celles de *« cross borders »* dont la plus spectaculaire a été le rachat par BSN de Nabisco Europe pour 17 milliards de francs.

Parmi les autres banques d'affaires françaises, Indosuez et Paribas ont conservé les meilleures places l'an dernier avec respectivement 34,1 et 24,1 milliards de francs. Indosuez a profité du dynamisme de la Compagnie financière de Suez avec la prise de contrôle de Victoire. Paribas, quant à lui, a distancé ses concurrents pour le nombre de transactions conseillées (40 contre 26 pour Indosuez et Lazard) mais avec des montants plus faibles. – *(AFP.)*

Carnet des entreprises

Pierre Vincent, quarante-deux ans, entre à la Banque française d'investissement (groupe ACTEA), présidée par Paul Beaulier, à compter du 1er janvier 1990.

Directeur général-adjoint, il aura en charge le développement sur les marchés monétaires et l'exploitation bancaire.

Pierre Vincent a commencé sa carrière à la Banque de l'Indochine puis à la Caisse de gestion mobilière (1974 à 1981) et ensuite à la BAFIP, jusqu'à fin 1989.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 29 décembre 1989

	5 janv.	12 janv.
Valeurs franç. à rev. variable	100,7	100,1
Valeurs industrielles	101	99,8
Valeurs étrangères	102,6	102,7
Pétrole-Energie	103,8	105
Chimie	101	100,4
Métallurgie, mécanique	98,9	96,9
Electricité, électronique	102,9	100,9
Bâtiment et matériaux	101,3	101,1
Ind. de consommat. non alim.	99,6	98,3
Agro-alimentaire	100	98,1
Distribution	99,4	98,2
Transports, loisirs, services	100,2	100,7
Assurances	99,8	99,5
Crédit banque	100,9	101,1
Sicomi	100,6	100,1
Immobilier et foncier	99,3	99,5
Investissement et portefeuille	100,8	100,8
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,7	99
Emprunts d'Etat	99,1	99,2
Emprunts garantis et assimilés	98,3	98,9
Sociétés	99	99,3
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 828,2	4 800,6
Valeurs étrangères	4 753,6	4 804,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	667,8	663,7
Valeurs étrangères	641,1	641,8
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	114	114,3
Emprunt d'Etat	94,1	94,2
Emprunts garantis et assimilés	113,2	113,9
Sociétés	114,1	114,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	554,7	546,7
Produits de base	380,4	378,3
Construction	532,2	532,8
Biens d'équipement	360,2	359,3
Biens de consom. durables	611,2	604,9
Biens de consom. non durables	667	658,4
Biens de consom. alimentaires	888,9	850,6
Services	568	564,7
Sociétés financières	679,2	647,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	587,1	587
Valeurs industrielles	522,4	517,8
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	389,3	382,7

* Les indices INSEE du 29 déc. sont en base 100 31 déc. 1988.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	4 janvier 1990
Total actif	798 046
dont	
Or	196 607
Disponibilités à vue à l'étranger	64 181
ECU	59 412
Avances au Fonds de stabilisation des changes	21 958
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	60 536
Concours au Trésor public	28 870
Titres d'Etat (bons et obligations)	90 945
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	472
Effets privés	198 620
Effets en cours de recouvrement	53 710
Total passif	798 046
dont	
Billets en circulation	247 251
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	99 406
Compte courant du Trésor public	100 457
Reprises de liquidités	18 520
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 213
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	59 758
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 916

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 10 %
- Taux des pensions de 5 à 10 jours . 10,75 %
- Taux d'escompte .... 9,50 %
- Taux des avances sur titres .. 12 %

LONDRES

Vers la dématérialisation des titres

Un projet définitif de compensation et de règlement automatique des transactions effectuées à la Bourse de Londres sera prêt en mars, ouvrant la voie à la dématérialisation des titres cotés au Stock Exchange, a indiqué, le 10 janvier, le président de la Bourse, M. Andrew Hugh-Smith. M. Hugh-Smith a déclaré que le conseil de l'International Stock Exchange (ISE) s'était prononcé en faveur du système électronique Taurus, dont le coût et les détails de fonctionnement seront soumis à la place pour consultation au printemps. Malgré la déréglementation d'octobre 1986 (le Big Bang), toutes les transactions effectuées à la Bourse de Londres doivent être accompagnées du transfert physique de certificats d'actions – un processus lent et dépassé dont le coût pour la City est estimé à environ 200 millions de livres (2 milliards de francs) par an. Taurus (Transfer and Automated Registration of Uncertificated Stock) permettrait d'éliminer la paperasse actuelle et d'évoluer vers un règlement rapproché des ordres (trois jours après la transaction) au lieu de la période de règlement actuelle de deux semaines. – *(AFP.)*

TOKYO, 15 janvier

Clos

La Bourse et le marché des changes de Tokyo étaient fermés lundi 15 janvier, jour férié au Japon.

Record pour les émissions d'actions en 1989

Les émissions d'actions au Japon ont atteint, en 1989, le chiffre record de 6 358 milliards de yens (286 milliards de francs), en hausse de près de 90 % par rapport à l'année dernière.

Au total, les valeurs mises sur le marché ont doublé à 5 633 milliards de yens (253 milliards de francs), selon les pointages effectués par un syndicat auprès de quarante et une maisons de courtage japonaises.

Les cambistes attribuent cette forte croissance notamment à une progression des actions offertes par les banques dans le but de se conformer aux normes de capital minimum exigées par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Ils estiment que cette tendance à la hausse devrait vraisemblablement se confirmer en 1990.

FAITS ET RÉSULTATS

□ **L'OICV crée un groupe de travail sur la déontologie boursière.** – Le comité technique de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), réuni vendredi 12 janvier, a décidé de créer un nouveau groupe de travail sur la déontologie boursière. Ce groupe est chargé d'élaborer une définition internationale de principes généraux de déontologie pouvant aboutir à l'adoption de documents communs. L'OICV n'a pas de pouvoirs réglementaires. Son comité technique, composé de quatorze membres, regroupe les autorités de contrôle des marchés boursiers les plus importants. La prochaine réunion de ce comité aura lieu en juin prochain à Montréal. La réunion annuelle de l'OICV se tiendra, quant à elle, du 11 au 15 novembre au Chili.

□ **Le CMT confirme son accord de principe pour Globex.** – Le Conseil du marché à terme (CMT) a confirmé, le 12 janvier, son accord de principe à la mise en œuvre du projet de marché électronique Globex sur la négociation des contrats MATIF et Pibor. Cependant, le Conseil a estimé nécessaire de poursuivre ses travaux sur certaines modalités. A partir des conclusions du groupe de travail présidé par Marcel Wormser, *« le CMT va préparer le cadre réglementaire du projet en cherchant à intégrer, au mieux des intérêts de la place financière française, la session Globex dans l'organisation du MATIF en respectant les normes de sécurité, de transparence et d'équité »*.

□ **Le Crédit agricole prend 35 % d'une société de Bourse espagnole.** – Le Crédit agricole a pris une participation de 35 % dans le capital de la charge d'agents de change espagnole ABA, en souscrivant à une augmentation de capital de 600 millions de pesetas (environ 31 millions de francs). ABA est membre des Bourses de Madrid et de Barcelone et possède des délégations et des représentations dans sept capitales provinciales espagnoles. Elle emploie au total quelque quatre-vingts personnes. Ses activités comprennent également le capital-développement, le marché primaire obligataire et les introductions en Bourse.

□ **Allongement d'une heure de la séance à Francfort.** – La durée de la séance officielle de la Bourse de Francfort sera allongée d'une heure à compter du lundi 15 janvier. La Bourse de Francfort ouvre, désormais, ses portes à 10 h 30 (au lieu de 11 h 30) et fermera, de façon inchangée, à 13 h 30.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	385 10	Locamic	....	145
Asystel	....	141	Matra Communication	....	219 50
B.A.C.	....	242	Metallurg. Minière	....	239
B. Demachy & Assoc.	....	601	Métroservice	....	175
Banque Tarneaud	190	190	Métroservice (bons)	....	....
B.I.C.M.	....	821	Molex	205	204
Boiron	....	426	Navale-Delmas	....	1290
Boisset (Lyon)	....	....	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2635	Om. Gest.Fin.	....	564
Calberson	....	728	Pinault	....	501
Cardif	....	740	Presbourg (C In & Fin)	....	93
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	944	Présence Assurance	....	583
C.D.M.E.	....	1911	Publicat. Filipacchi	....	686
C. Equip. Elect.	....	....	Razel	....	704
C.E.G.E.P.	....	294	Rémy & Associés	....	373
Ciments d'Origny	....	714	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	327
C.N.I.M.	....	749	St-Honoré Matignon	....	246 30
Codetour	....	280	S.C.G.P.M.	....	700
Conforama	....	1150	Segin	316	315
Creeks	....	444	Sélection Inv. (Lyon)	....	117 50
Dafsa	....	....	S.E.P.	....	480
Dauphin	....	627	Seribo	....	532
Devanlay	....	1180	S.M.T.Goupil	....	369 80
Deville	....	516	Sodinforg	....	155 70 o
Dolisos	....	194	Supra	....	254 50
Editions Belfond	....	164	Thermador Hold. (Lyon)	....	270
Elysées Investissem.	....	18 45	TF 1	....	283 50
Finacor	....	215	Unilog	....	208
Gascoor	....	865	Union Financ. de Fr.	....	500
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	321	Viel et Cie	....	205
Guintoli	....	967 d	Yves Saint-Laurent	....	1133
I.C.C.	....	272			
Idia	....	339			
Idianova	....	141			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	1065			
La gd livre du mois	....	440			
Loca Investissement	....	288			

Marché des options négociables le 12 janvier 1990

Nombre de contrats : 25 083.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	840	–	90	–	–
Bouygues	600	50	–	17	–
CGE	520	36	57	19	22
Elf-Aquitaine	600	7,90	24	52	52
Eurotunnel SA-PLC	60	9,80	15	5,70	8
Havas	1 600	12	–	–	–
Lafarge-Coppée	425	10,40	26	–	33
Michelin	152	27	–	1,50	–
Midi	1 500	45	–	–	–
Paribas	560	130	–	4	7,50
Pernod-Ricard	1 400	–	–	19	–
Peugeot SA	775	48	76	32	38
Rhône-Poulenc CI	480	13	–	28	–
Saint-Gobain	640	44	80	15	–
Source Perrier	1 900	90	–	–	–
Société générale	560	12	24	–	–
Suez Financière	440	42	54	8,50	12,50
Thomson-CSF	160	5,90	10	12	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 janvier 1990

Nombre de contrats : 75 008.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	Juin 90	Septembre 90
Dernier	103,34	103,76	103,98
Précédent	103,38	103,78	104,10

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
104	0,50	1,16	1,08	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7360 F ↑

Le marché des changes du Japon était fermé lundi 15 janvier, la journée étant fériée. A Paris, le dollar était en hausse. Il s'échangeait à 5,7360 F entre banques durant la matinée, contre 5,7110 F à la clôture des échanges interbancaires vendredi et 5,7230 F au fixing du même jour. De son côté, le deutschemark se négociait à 3,4050 F, contre 3,4095 F vendredi.

FRANCFORT	12 janv.	15 janv.
Dollar (en DM)	1,6755	1,6850
TOKYO	12 janv.	15 janv.
Dollar (en yens)	145,35	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (15 janv.) ... 10 1/2-10 5/8 %
New-York (12 janv.). 8 1/16-8 1/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	11 janv.	12 janv.
Valeurs françaises	100	98,7
Valeurs étrangères	102,8	102,4
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	542,4	546,7
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 992,89	1 968,65

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 760,67	2 689,20

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 940,5	1 909,1
Mines d'or	327,8	346,1
Fonds d'Etat	82,94	83,02

TOKYO

	12 janv.	15 janv.
Nikkei Dow Jones	37 516,77	Clos
Indice général	2 786,47	Clos

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. +	ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,7325	5,7375	+ 140	+ 155	+ 270	+ 295	+ 820	+ 895
$ can.	4,9546	4,9632	– 59	– 29	– 91	– 54	– 187	– 91
Yen (100)	3,9447	3,9501	+ 148	+ 170	+ 273	+ 307	+ 777	+ 847
DM	3,4011	3,4061	+ 85	+ 104	+ 160	+ 185	+ 425	+ 490
Florin	3,0187	3,0229	+ 56	+ 69	+ 109	+ 128	+ 313	+ 365
FB (100)	15,2118	16,2351	+ 6	+ 163	+ 98	+ 283	+ 434	+ 916
FS	3,8268	3,8327	+ 37	+ 55	+ 73	+ 102	+ 300	+ 370
L (1 000)	4,5623	4,5699	– 66	– 29	– 122	– 74	– 360	– 264
£	9,5572	9,5713	– 381	– 322	– 644	– 569	– 1882	– 1619

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4
DM	7 7/16	7 11/16	7 7/8	8	8	8 1/8	8 7/16	8 9/16
Florin	8 9/16	8 13/16	8 11/16	8 13/16	8 11/16	8 13/16	8 7/8	9
F.B. (100)	10 1/4	10 5/8	10 3/8	10 11/16	10 3/8	10 11/16	10 3/8	10 11/16
F.S.	9 5/8	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 11/16	9 13/16	9 3/8	9 1/12
L (1 000)	12 1/2	13 1/2	12 1/4	12 3/4	12 1/4	12 3/4	12 5/8	13
£	14 7/8	15 1/8	15	15 1/18	15 1/16	15 3/16	15 1/16	15 3/16
F franç.	10 5/16	10 9/16	10 15/16	11 1/16	11 1/8	11 1/4	11 1/4	11 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 12 JANVIER

Cours relevés à 17 h 37

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3770	C.N.E. 3% ★	3800	3835	3800	....
1038	B.N.P. T.P.	1042	1050	1042	....
1210	C.C.F. T.P.	1221	1216	1215	− 0 49
1068	Créd. Lyon. T.P.	1066	1065	1065	− 0 09
1835	Renault T.P.	1818	1820	1819	+ 0 06
2050	Rhone-Poul. TP	2045	2050	2045	....
1248	St-Gobain T.P.	1280	1279	1279	− 0 08
1250	Thomson T.P.	1300	1300	1300	....
865	Accor	887	880	883	− 0 45
660	Air Liquide	679	679	675	− 0 59
2500	Als. Superm.	2320	2341	2341	+ 0 91
580	A.L.S.P.I. ★	620	610	600	− 3 23
3020	Arjom. Prioux ★	3075	3068	3000	− 2 44
620	Aussedat-Rey ★	806	810	810	+ 0 83
1040	Aux. Entrepr. ★	1080	1078	1050	− 2 78
490	Av. Dassault ★	700	695	696	− 0 57
405	BAFP ★	398 60	397 60	393 80	− 1 18
360	Bail-Equipem. ★	358	359	358	....
1000	Bail Investis. ★	1010	1010	1000	− 0 99
395	B.N.P. C.I. ★	417	414	421 40	+ 1 06
800	Bolloré Tech.	922	913	933	+ 1 19
630	Cie Bancaire ★	645	633	635	− 1 55
810	Bazar H.-V. ★	799	799	806	+ 0 88
645	Béghin-Say ★	767	769	759	− 1 04
1580	Berger (Ma)	1541	1540	1540	− 0 06
750	Bic ★	780	780	772	− 1 03
810	B.I.P. ★	1010	1010	1045	+ 3 47
615	B.I.S. ★	815	826	806	− 1 14
3290	Bongrain S.A. ★	3325	3305	3322	− 0 09
1010	Bon-Marché ★	1045	1035	1015	− 2 87
670	Bouygues ★	628	630	619	− 1 43
148	B.P. France ★	158 40	158	154	− 2 78
740	B.S.N. ★	751	750	740	− 1 46
740	Canal Plus ★	815	815	822	+ 0 86
520	Cap Gem. S. ★	487	498	483	− 0 80
3480	Carrefour ★	3637	3640	3600	− 1 02
210	Casino ★	213	212 80	208	− 2 35
135	Casino A.D.P. ★	139	138	139 80	+ 0 58
1050	Castorama D.I.	1055	1051	1051	− 0 38
150	C.C.M.C.	150	150	150	....
695	C.E.G.I.D.	735	735	730	− 0 68
245	Cerus	238	238	238	....
560	C.E.P. Comm.	564	566	569	+ 0 89
1150	Cerus CSR	457 50	455	445	− 2 73
620	Cetelem ★	589	595	588	− 0 17
645	C.F.A.O. ★	725	727	716	− 1 24
510	C.G.E.	540	540	528	− 2 22
1780	C.G.I. Informat.	1765	1750	1745	− 1 13
1530	C.G.I.P. ★	1534	1530	1507	− 1 76
685	C.G.P.	640	643	630	− 1 56
1320	Chargeurs S.A. ★	1345	....	....	....
795	Ciba	829	829	829	....
1610	Ciments franç. ★	1648	1640	1617	− 1 76
696	Club Méditerr. ★	716	722	740	+ 3 35
230	C.M.B. Packag.	225	228	215	− 4 44
172	Codetel ★	175	178	178	+ 1 71
420	Cofimeg ★	432	425 10	420	− 2 78
....	CPR (Par.-R.) ★	503	505	490	− 2 58
896	Colas ★	914	910	903	− 1 20
230	Cpt. Entrepr. ★	243	240	239 80	− 1 32
1160	Compt. Mod. ★	1234	1215	1202	− 2 59
380	Concept S.A.	400	404	400	....
1230	Créd. Foncier ★	1370	1365	1365	− 0 36
520	C. F. Internat. ★	540	540	543	+ 0 56

Comptant (sélection)

SICAV (sélection) 12/1

Cote des changes

Marché libre de l'or

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ♦ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

La création de la Banque européenne pour le développement de l'Europe de l'Est

M. Mitterrand invite les trente-quatre pays participants à avancer le plus vite possible

Inaugurant à Paris, le lundi 15 janvier, une réunion internationale de deux jours consacrée à la création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD), M. François Mitterrand a invité les participants à travailler le plus rapidement possible : *« Je vous invite à un rythme de travail qui n'est pas traditionnel dans les négociations internationales, où l'on prend son temps »*, a déclaré le président de la République en rappelant le caractère exceptionnel des travaux engagés par les délégations de trente-quatre pays du monde occidental et de l'Europe de l'Est. Selon lui, une telle réunion ne s'est pas tenue depuis 1944, où à Bretton Woods les Etats alliés avaient décidé de la création du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

« La nouvelle Banque de développement en cours de création vise à promouvoir les investissements dans les pays d'Europe de l'Est et à diminuer les risques liés au financement des économies qui s'orientent vers des solutions de marché », a rappelé M. Mitterrand, qui avait lancé l'idée d'un tel organisme au Parlement européen de Strasbourg, le 25 octobre dernier. Après la réunion de Paris, au cours de laquelle les pays participants doivent définir les modalités du fonctionnement de la banque, M. Mitterrand espère qu'une nouvelle rencontre, les 22 et 23 février, permettra un accord sur le détail des statuts. Les procédures de ratification pourraient alors être entamées au printemps.

Répondant aux craintes exprimées par les représentants de certains États de voir la nouvelle institution se substituer à des décisions nationales, M. Mitterrand a affirmé qu'il n'appartient pas à la BERD *« d'imposer des décisions politiques quelles qu'elles soient »*. *« Il s'agit d'abord d'une institution européenne »* mais *« le projet est ouvert à tous ceux qui veulent s'y associer »*, a également souligné le président français.

La réunion des 15 et 16 janvier devrait, en particulier, donner lieu à des discussions sur la participation de l'URSS au capital de la BERD. La Communauté européenne a proposé que l'Union soviétique détienne 8,5 % du capital. Mais tous les Etats ne sont pas favorables à une telle participation.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 14-15 janvier 1990 a été tiré à 544 159 exemplaires.

Le débat sur la recomposition syndicale

M. Kaspar récuse toute entente avec la CGT

Dans un article publié par *Syndicalisme-Hebdo* du 11 janvier, M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, estime que *« 1990 doit marquer une rupture »*. *« Il faut une politique de modernisation qui fasse part égale entre l'économie et le social, entre la technologie et l'humain, entre le produit et le producteur. »* Pour les années 90, la CFDT affirme trois ambitions : *« Traduire dans les faits une forte identité revendicative »* ; *« Faire du syndicalisme français un syndicalisme de masse »* (la centrale assurant qu'elle ne perd plus d'adhérents mais recommence à en gagner...) ; *« En finir avec l'émiettement syndical qui est le produit de notre Histoire. »*

Pour M. Kaspar qui cite FO, la CFTC, la FEN, la CFE-CGC et des organisations autonomes, il s'agit de *« construire un avenir syndical commun avec toutes les organisations qui veulent, sans se renier, se débarrasser des scories de l'Histoire pour être mieux à la hauteur des défis (...) »*. *« Cette transformation sera à la fois l'œuvre des organisations, de leurs militants et des salariés qui veulent en majorité que cesse la guérilla syndicale, qui peut être suicidaire. »*

Le secrétaire général de la CFDT récuse toute entente avec la CGT, qui *« demeure toujours soumise au Parti communiste français »*, *« le parti qui s'affiche comme le plus ringard, le plus figé, le plus intolérant des partis communistes d'Europe »*. *« Il n'aura bientôt comme seuls concurrents que les PC albanais et chinois. »* Pour M. Kaspar, *« la CGT a été et reste solidaire des forces syndicales soumises au parti unique des pays de l'Est »*. De plus, ajoute-t-il, la CGT *« mène une stratégie syndicale suicidaire pour le syndicalisme... et les salariés (...) »*. *« Dans le syndicalisme européen, la CGT tient le rôle de Mme Thatcher. Tout est mauvais. Rien n'avance. »*

Un quatrain sur orbite

« Si la Terre était carrée
Les enfants auraient des coins pour se cacher
Mais comme elle est ronde
Nous devons faire face au monde. » :

Choisi par l'Organisation des Nations unies parmi douze mille poèmes d'enfants du monde entier, le quatrain de Mélaine Loreau, une lycéenne niçoise de treize ans, empruntera bientôt le chemin des étoiles. Gravé sur une boule de cristal, il sera lâché dans l'espace par les cosmonautes soviétiques lors de la prochaine mission de la station orbitale Mir, qui doit quitter la Terre le 11 février. Et Mélaine s'est déjà rendue en Union soviétique pour remettre son poème aux membres de l'équipage.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 15 janvier

Poursuite de la baisse

Le mouvement de baisse observé vendredi (-1,22 %) s'est poursuivi lundi. L'indice CAC perdait 0,81 % à l'ouverture et ramenait à 0,63 % ce recul. Après la déprime des marchés américains et japonais vendredi, les opérateurs n'étaient pas très optimistes et demeuraient prudents, le marché de Tokyo étant fermé ce lundi. Les grandes valeurs comme Club Méditerranée, CMB et l'Auxiliaire d'entreprise étaient toutefois recherchées.

RECTIFICATIF

Dans la page *« Soldes d'hiver »* du 11 daté 12 janvier 1990, une erreur s'est glissée dans le commentaire des magasins BOWEN.

En effet, il s'agissait de la gamme *« en cousus norvégiens »* et non des modèles « PARABOOT ».

EN BREF

□ **URSS : catastrophe aérienne dans l'Oural.** – Vingt-trois personnes ont été tuées et 30 blessées lorsqu'un Tupolev-134 d'Aeroflot a fait samedi 13 janvier un atterrissage en catastrophe dans un champ dans l'Oural, a annoncé l'agence TASS. L'avion, qui transportait 6 membres d'équipage et 64 passagers, avait un moteur en feu lorsqu'il a été contraint de se poser près de Sverdlovsk, alors qu'il assurait la liaison Tioumen-Oufa-Volgograd. – *(AFP.)*

□ **M. Pino Rauti élu secrétaire général du Mouvement social italien.** – Le Mouvement social italien, parti néo-fasciste, a élu lundi 15 janvier, M. Pino Rauti comme nouveau secrétaire général, en remplacement de Gianfranco Fini, au terme d'un congrès agité et ponctué d'incidents, qui a vu le mouvement se diviser entre courants rivaux. Le scrutin a donné une faible majorité à M. Rauti, qui représente l'aile dure du parti. Le MSI regroupe environ 6 % du corps électoral italien. *(AFP)*.

□ **Tunisie : prochain retour d'un exilé.** – M. Ibrahim Tobal, soixante-six ans, l'une des principales figures de l'opposition à l'ex-président Habib Bourguiba, a décidé de retourner en Tunisie à une date pas encore fixée. Cette décision intervient après la *« visite de courtoisie »* qui lui a été rendue vendredi 12 janvier à Genève par l'ambassadeur de Tunisie en Suisse, M. Saadoun Zmerli, ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, à la demande du président Ben Ali. Installé au Caire en 1947 avec la délégation du parti nationaliste Néo-Destour, M. Tobal avait rompu en 1954 avec M. Bourguiba, en prenant partie pour Salah Benyoussef qui refusait l'*« autonomie interne »* octroyée par la France et appelait à l'*« indépendance totale et immédiate »*. Réfugié à partir de 1962 en Algérie, dont il a constamment soutenu les orientations *« anti-impérialistes »*, M. Tobal a également joué un rôle important au sein du mouvement palestinien ! – *(AFP.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Timbrés

ILS sont trop trognons aux PTT. Ils savent pas quoi inventer pour nous distraire, nous occuper. Prenez le nouveau timbre à 2,30 F qu'on est censé coller sur nos bafouilles depuis jeudi dernier. Vous l'avez vu, vous ? Moi, oui. A la télé. Impossible de mettre la main dessus. Samedi, j'avais une lettre à poster, je me pointe au bar-tabac de mon quartier. Ils en avaient pas. Revenez lundi. Tu parles ! Ce matin, chez Maurice, même topo.

Entre-temps, je me suis tapée trois quarts d'heure de queue au bureau de poste derrière une brave mémé venue verser 400 balles sur son livret de caisse d'épargne. Deux lardons se roulaient par terre, au risque de recevoir des coups de pied exaspérés de leur mère, elle attendait interminablement un colis de La Redoute. Sans compter un mec absolument décidé à envoyer un mandat télégraphique à Nevers. Alors là, je vous raconte pas. Le 22 à Asnières, c'est rien à côté. L'employée a tout tenté pour le décourager. Elle a rempli des fiches et des papiers. Elle a consulté un tas d'annuaires et de bouquins pour vérifier le tour de taille, le numéro de sécurité sociale et le nom de jeune fille de la destinataire. Il a tenu bon. Pendant vingt-cinq minutes. Quand enfin je me suis cramponnée, hagarde, épuisée, au guichet, avec mon enveloppe, on s'est contenté de la tamponner. Pour les timbres, faudra repasser.

Dire que Quilès envisageait de supprimer la distribution du courrier l'après-midi, de façon à améliorer, je cite, la qualité du service public. Pas la peine, chéri. Depuis que vous avez sucré plein de trucs et de machins, le pneumatique, le PCV, il marche du tonnerre, le service public. Qu'est-ce que je dis, il marche pas, il vole. Une lettre postée dans le 4e arrondissement de Paris arrive dès le surlendemain dans le 6e. C'est quand même formidable, ça. C'est pas comme autrefois, où on la recevait dans la journée.

Non, on arrête pas le progrès ! Regardez Chronopost si c'est pas génial ! Moi, ça m'a permis d'envoyer un petit paquet à New-York en six jours au lieu de trois pour une simple lettre. Evidemment, faut y mettre le prix. J'en ai eu pour 220 balles. Mais, bon, ça vaut le coût !

Les premiers pas de Canal Plus en Afrique

Canal Plus vient de désigner une nouvelle équipe pour mener à bien le projet de Canal Plus Afrique, dont l'objectif est d'aboutir à la diffusion de chaînes payantes dans quelques métropoles de ce continent d'ici à la fin de 1990.

Sous l'autorité de M. Serge Adja, directeur général, et de M. Frédéric Boulay, chargé des programmes, Canal Plus Afrique a pour vocation de monter des sociétés locales d'exploitation ouvertes à des partenaires africains, et dans lesquelles Canal Plus serait minoritaire. Un premier protocole a été signé au Gabon, avec notamment la Société nationale d'investissement, et les autres pays à l'étude sont la Tunisie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Cameroun. A partir d'un programme dérivé de *Canal Plus*, mais remodelé spécialement pour l'Afrique, transmis par satellite et adapté à chaque situation pour une diffusion hertzienne locale, Canal Plus Afrique souhaite développer les échanges de programmes, former des professionnels africains et stimuler la production locale. Ces développements seront accompagnés par la Sofirad, dont le président, M. Hervé Bourges, avait été chargé par M. André Rousselet de préparer ce projet dès 1987.